Fonds PINATEL

RECHERCHE ACTIVE ET PRÉVENTION SOCIALE

Jean Pinatel

L'expérience du centre de Buzenval

54, rue du Colonel de Rochebrune
Pavillon 19 bis
92 GARCHES Tél. : **970-33-98**

Travaux du colloque
organisé par la Société Internationale de Criminologie
(U.N.E.S.C.O., mercredi 21 juin 1967)

Avertissement

Le mercredi 21 juin 1967, la Société internationale de criminologie a organisé à l'Unesco un colloque sur la recherche et la prévention sociale, centré principalement sur l'expérience de Buzenval.

En raison de l'abondance des matières, seules les communications les plus générales présentées à ce colloque ont pu être publiées dans les Annales internationales de criminologie (6-2-1967, p. 517 à 554). Des recherches préparatoires importantes, ainsi que des travaux complémentaires n'ont pas, de ce fait, été diffusés.

Afin de donner une vue exacte des travaux suscités par ce colloque et de mieux souligner leur portée scientifique, les tirés à part des communications déjà publiées sont complétés ici par l'ensemble de ces recherches.

Il est porté à la connaissance des lecteurs, le nom des techniciens auteurs des rapports suivants :

" — Le Chapitre II et le Chapitre V 1°/ sont l'œuvre de Mademoiselle A. DUPOURQUE, Directrice du Centre de Buzenval.

" — Les Chapitres III et IV ainsi que le Chapitre V 2°/ sont l'œuvre de Monsieur G. MURY, Sociologue.

" — le Chapitre V 3°/ est l'œuvre de Monsieur J.M. JAKOBI, Psychologue.

'' — Le Chapitre V 4°/ est l'œuvre du Docteur H. POULET-GOFFARD, médecin Psychiatre.

NOVEMBRE 1968

Avertissement

Le mercredi 21 juin 1967, la Société internationale de criminologie a organisé à l'Unesco un colloque sur la recherche et la prévention sociale, centré principalement sur l'expérience de Buzenval.

En raison de l'abondance des matières, seules les communications les plus générales présentées à ce colloque ont pu être publiées dans les Annales internationales de criminologie (6-2-1967, p. 517 à 554). Des recherches préparatoires importantes, ainsi que des travaux complémentaires n'ont pas, de ce fait, été diffusés.

Afin de donner une vue exacte des travaux suscités par ce colloque et de mieux souligner leur portée scientifique, les tirés à part des communications déjà publiées sont complétés ici par l'ensemble de ces recherches.

Les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de travail et de recherche de l'Association du centre de Buzenval ayant collaboré de la façon la plus étroite de 1963 à 1968, il a paru préférable de présenter ces différents exposés sous une forme anonyme, car ils sont — en plus de l'aide apportée aux familles de la cité — le produit essentiel de cette expérience.

Mars 1968.

INTRODUCTION

De la prévention sociale de la délinquance juvénile à la recherche active

Les premières expériences de prévention sociale de la délinquance juvénile ont été conçues par des travailleurs sociaux et des philanthropes. Elles obéissaient à des préoccupations empiriques et généreuses, encore qu'elles pouvaient être fondées sur des observations scientifiques, comme, par exemple, l'existence de zones de délinquance juvénile dans les grandes villes. Elles reposaient sur l'idée qu'il convient d'implanter dans ces zones des institutions préventives de manière à combattre en quelque sorte le mal à sa source.

Il était dans la nature des choses que les spécialistes de la criminologie scientifique fussent intéressés par ces expériences. Ils s'efforcèrent de les décrire aussi exactement que possible, puis posèrent la question de l'évaluation de leurs résultats.

A ce stade, la recherche scientifique restait distincte de l'action sociale. Mais, voici que, ces dernières années, se manifeste un courant nouveau tendant à associer plus intimement recherche scientifique et action sociale. De plus en plus l'on parle de recherche active basée sur l'expérimentation, de mesures d'envergure susceptibles d'entraîner une prévention ou une réduction de la délinquance juvénile (1).

(1) Dans la littérature de langue française, l'ouvrage fondamental à consulter est le suivant : *Comité européen pour les problèmes criminels, L'efficacité des programmes en cours concernant la prévention de la délinquance juvénile, Conseil de l'Europe*, Strasbourg, 1963, 134 pages. Cet ouvrage contient en annexe une bibliographie très complète à laquelle nous renvoyons. Il sera cité, ici, sous la référence abrégée : Conseil de l'Europe, *La prévention de la délinquance juvénile*. Une vue d'ensemble de la littérature américaine a été donnée par le docteur SZABO dans les leçons qu'il a données au Cours international de criminologie de Montréal (août-septembre 1967).

Ces données révèlent qu'il est nécessaire d'envisager successivement : 1) les premières expériences de prévention sociale de la délinquance juvénile; 2) le problème de l'évaluation de leurs résultats; 3) les tendances actuelles de la recherche active.

I. — LES PREMIERES EXPERIENCES DE PREVENTION SOCIALE DE LA DELINQUANCE JUVENILE

Elles ont revêtu deux formes, qu'il convient de distinguer dans un but didactique, à savoir celle de la thérapeutique de masse et de la thérapeutique de groupe. Mais, dans la pratique, leurs interférences sont manifestes.

D'emblée, il faut également souligner, qu'à côté de ces expériences de prévention sociale, il existe des expériences de prévention médico-psychologique orientées vers la thérapeutique individuelle (1). Il est souvent malaisé de distinguer thérapeutique de groupe et thérapeutique individuelle. Ici encore, ce sont des considérations didactiques qui nous ont conduits à limiter nos développements à la thérapeutique de masse et à la thérapeutique de groupe.

A. — Thérapeutique de masse

On entend par thérapeutique de masse la mise en œuvre de procédés tendant à exercer une action préventive à l'échelle de la société globale. Le domaine de la thérapeutique de masse est donc extrêmement vaste, il englobe l'action préventive organisée sur le plan national, régional et local.

a) ACTION NATIONALE.

Sur le plan national, l'action préventive se confond avec l'information objective de l'ensemble des citoyens.

Un bon exemple d'une telle action nous est donné par la *Société de New York pour la prévention du crime*. Organisée sur le plan national, elle a constitué un conseil comprenant les principaux criminologues des Etats-Unis et des travailleurs sociaux représentant toutes les régions. Cet organisme étudie de façon continue la situation du crime et s'efforce d'en vulgariser les données. Le principal moyen de vulgarisation est une revue mensuelle qui est envoyée aux journaux du pays (2).

---

(1) Voir E. DE GREFF et collaborateurs : « De l'importance d'un centre médico-psychologique pour l'étude de la prévention de la délinquance », *Annales internationales de criminologie*, 1962, p. 94 à 109 ; S. LEBOVICI : « Peut-on utiliser les centres de guidance infantile dans l'action préventive et éducative en matière de délinquance juvénile ? », *Ibid.* 1962, p. 110 à 116.

(2) BARNES and TEETERS : « New horizons in criminology », *Prentice Hall, Inc.*, New York, 1943-1945, p. 965 à 986.

Rien d'analogue n'existe en France. Il ne serait pas, pourtant, inconcevable d'organiser une société semblable, diffusant des données sérieuses et relevant systématiquement les erreurs commises par la presse écrite et parlée.

b) ACTION REGIONALE.

Sur le plan régional l'action préventive peut s'exercer d'une manière plus directe.

Aux Etats-Unis, il faut citer l'expérience des *Comités de coordination*. C'est en 1932 que le juge Samuel Black rassembla à Los Angeles les fonctionnaires, policiers, travailleurs sociaux et délégués d'organisations s'intéressant à la réduction de la délinquance. Dans les années qui suivirent, 52 comités de coordination furent créés dans cette ville. Leurs buts sont les suivants :

1° *Diriger des études,* des enquêtes et des conférences, dans le but de découvrir les enfants, les groupes d'enfants et les zones ayant besoin d'être pris en considération par les agences publiques ou privées. A la suite de ces investigations :

— le renseignement est transmis directement ou par le Comité des agences sociales aux agences les mieux équipées pour satisfaire aux besoins envisagés;
— l'adaptation des problèmes présentés par les enfants est étudiée par un groupe de fonctionnaires et de délégués d'agences de travail social (le Comité d'adaptation) ;
— des programmes de loisirs pour la formation du caractère sont établis pour des enfants ou des groupes d'enfants, par les représentants des organismes de formation du caractère (Comité de formation du caractère).

2° *Stimuler la communauté locale* par l'intermédiaire des représentants d'organisations civiques afin de :

— faire face aux responsabilités entraînées par l'influence de la situation de la communauté sur la vie des enfants;
— travailler avec les officiels et les travailleurs sociaux pour faire de la communauté un endroit plus agréable à vivre.

Le mouvement ainsi lancé s'est développé très rapidement en Californie, puis dans les autres régions. Il est remarquable, partout, de constater la collaboration apportée par la police à ces institutions et c'est une véritable police sociale qui se constitue ainsi (1).

---

(1) BARNES and TEETERS : « New horizons in criminology », *op. cit.*, pp. 972-973.

S'il n'existe pas en France d'initiatives semblables, du moins, faut-il rappeler ici, *l'action préventive des services de police et de gendarmerie dans les stations balnéaires* (1).

Cette expérience a débuté en 1959, sous une forme limitée. Elle a été étendue par la suite à toute la Côte d'Azur et aux agglomérations de Lyon et de Marseille. Elle consiste dans des interventions massives et globales (contrôle systématique de certains véhicules, patrouilles aux heures de fermeture des lieux de spectacles, etc.) et dans des actions spécifiques plus discrètes (admonestations à des groupes de jeunes; mise en garde des parents, interventions auprès de groupes isolés dès leur arrivée, liaisons avec les responsables des camps et colonies de vacances, etc.).

Cette action se distingue des interventions policières traditionnelles, moins par ses méthodes, que par l'esprit social qui l'anime. Il s'agit de créer un climat général tel, que la liberté ne dégénère pas en licence.

c) ACTION LOCALE.

Sur le plan local, on en arrive à la thérapeutique de masse organisée au bénéfice d'une aire géographique précise (2).

L'illustration la plus remarquable en est le *Chicago Area Project* qui se rattache plus directement aux travaux écologiques de Clifford Shaw (3). L'idée directrice est de s'efforcer de déterminer dans quelle mesure des changements constructifs du « milieu social » peuvent réduire la délinquance dans les quartiers déshérités. Pour cela, il convient d'organiser le milieu local pour traiter ses propres problèmes (4). « Les zones les plus misérables d'une ville comme Chicago — écrit Clifford Shaw — ont assez de chefs possibles pour provoquer les changements d'attitude, de sentiments, d'idéaux et de loyalisme nécessaires pour créer une vie commune plus acceptable. Il y a dans ces zones un réservoir insoupçonné de matériel humain pouvant donner des chefs remarquables. La réduction de la délinquance dépend cependant de la compréhension du public et de la volonté de créer un programme commun d'amélioration. Elle dépend de la mesure dans laquelle cette communauté veut bien s'approprier le programme et y collaborer. »

(1) J. Susini : « La police face aux gangs de jeunes », *Revue de science criminelle*, 1959, p. 888 à 894 ; « Contribution de la police à la connaissance de la délinquance juvénile », *Ibid.*, 1960, p. 118 à 121 ; « Deux essais de prévention de la délinquance juvénile par la police française », *Ibid.*, 1960, p. 697 à 701 ; « Police et gendarmerie nationales face à la délinquance juvénile », *Ibid.*, p. 139 à 145.

(2) Une expérience de récupération d'une aire de délinquance à Porto Alegre (Brésil) a été décrite sous le titre : « Le problème des aires de délinquance », par Mlle Armida Bergamini Miotto, in *Annales internationales de criminologie*, 1962, p. 347 à 356.

(3) Shaw (C.), McKay (H.) : « Juvenile delinquency and Urban area ». *University of Chicago Press*, 1942, 451 p.

(4) Mazo (G.) : « Le Chicago area project » (une expérience américaine de prévention sociale de la délinquance), *Rééducation*, 1951, p. 78 à 87.

C'est cette stimulation des gens d'un quartier, cet encouragement à avoir confiance dans leurs propres possibilités qui constitue l'originalité du *Chicago Area Project*. Il ne s'agit pas d'une organisation extérieure à la communauté, mais d'une organisation de la communauté elle-même.

Quant au programme lui-même, il englobe les activités diverses (sports, clubs, occupations, musique, théâtre, entreprises civiques). Certaines d'entre elles se confondent avec la thérapeutique de groupe dont il va être question maintenant.

B. — **Thérapeutique de groupe**

La thérapeutique de groupe s'entend d'une action sélective tentée à l'égard de jeunes menant, par suite de conditions écologiques particulières, une vie très largement collective. Ce sont, en effet, les données sur la formation des bandes d'enfants, sur l'organisation défectueuse des loisirs des jeunes qui ont amené la création aux Etats-Unis d'*agences récréatives*. Elles ont pour but de créer des terrains de jeu, des piscines dans les zones déshéritées, ainsi que des clubs de jeunes, où l'on trouve des distractions appropriées.

Ces agences récréatives travaillent en liaison et en coopération avec la police qui se trouve ainsi participer à un véritable travail social. La police prend les enfants arrêtés pour de menus délits et les amène aux directeurs des clubs ou des terrains de jeu pour qu'ils participent activement à leurs programmes, au lieu d'aller au commissariat.

L'action empirique de ces agences récréatives a été valorisée par les *méthodes de travail social* (1). Grâce à ces dernières, il est possible de transformer l'action des agences récréatives en une véritable action socio-éducative. On peut rattacher à ce mouvement le fameux « Cambridge-Somerville Youth Project » qui permet de soumettre un groupe de garçons à un traitement social de case work (2).

Ces méthodes de travail social conduisent naturellement à effectuer des expériences plus audacieuses. C'est ainsi que l'on a commencé à exercer une action directe sur les gangs de jeunes. Le premier spécialiste qui s'est aventuré dans cette voie a été William George, avant la fondation de sa célèbre république d'enfants. Plus tard, en 1947, vit jour à New York le « Central Harlem Street Clubs Project », première tentative de prévention dans la rue (3). Il s'agit là d'une ébauche de thérapeutique de groupe utilisée sur le terrain préventif.

(1) Barnes and Teeters : « New horizons in criminology », *op. cit.*, p. 975 à 977.

(2) Howard (Jones) : *Crime and the penal system*, University Tutorial Press, London, 1956, pp. 255-256.

(3) Howard (Jones) : *Ibid.*, p. 259 à 262.

En France, nous possédons, à l'heure actuelle, de rares *Clubs de prévention* (1), dont l'activité consiste dans une intervention socio-pédagogique, confiée à des éducateurs spécialisés et se développant dans certains quartiers urbains, vis-à-vis de jeunes en danger, principalement à l'occasion de leurs loisirs. Cette intervention peut, soit s'exercer en utilisant des locaux ouverts aux jeunes, soit revêtir la forme « d'équipes de rue ».

Dans le premier cas, l'action préventive comporte essentiellement l'animation du club de loisirs et l'intervention psychologique de soutien à l'égard des jeunes. Elle est complétée par l'intervention auprès des familles et si possible l'animation sociale du quartier.

En définitive, les expériences francaises relatives aux clubs de prévention s'inspirent des expériences américaines, particulièrement de celles concernant les agences récréatives, dont les interventions sont valorisées par les méthodes de travail social. En revanche, l'animation sociale du quartier n'est pas comparable à celle qui découle du *Chicago Area Project*. Mais, du moins, faut-il noter ici encore que la thérapeutique de masse et la thérapeutique de groupe interfèrent bien souvent. Par ailleurs, la thérapeutique de groupe ouvre aux Etat-Unis la voie au case work et en France à l'intervention psychologique de soutien, c'est-à-dire à la thérapeutique individuelle.

II. — L'EVALUATION DES RESULTATS DES EXPERIENCES DE PREVENTION SOCIALE

La description des expériences de prévention sociale de la délinquance juvénile conduit à poser le problème de l'évaluation de leurs résultats. Il convient à cet égard de préciser l'état actuel de la question et de tenter d'en dégager les leçons.

A. — Etat actuel de la question

Il convient de faire une distinction fondamentale entre la situation aux Etats-Unis et en Europe.

a) AUX ETATS-UNIS.

Dès 1954, une étude faite par Witmer et Tufts pour le compte du Bureau de l'enfance (Children's Bureau) posa le problème de l'évaluation des mesures préventives. En mars 1959, les « Annals » consacrèrent un

(1) CHAZAL (J.) : « Prévention de la délinquance juvénile, Les expériences socio-éducatives de quartier », in *La prévention des infractions contre la vie humaine et l'intégrité de la personne*, vol. 2, Edit. Cujas, 1956, p. 33 à 53. *Centre de formation et de recherche de l'Education surveillée, Clubs de prévention, Expériences de socio-pédagogie en milieu urbain*, Edit. Cujas, 1964, 172 p.

numéro spécial à la prévention de la délinquance juvénile (1). Depuis lors, les études se sont multipliées sur l'évaluation de la prévention.

Il est possible de dégager de cette littérature abondante deux idées directrices. La première, c'est que les premières tentatives d'évaluation n'aboutissent pas à des résultats optimistes. Ainsi, une analyse des résultats du *Chicago Area Project* aboutit à la constatation qu'il n'est pas possible de distinguer ses effets quant à l'amélioration du milieu de ceux produits par d'autres tendances et d'autres forces. Ainsi encore une rétrospective sur le « Cambridge-Somerville Youth Project » permet de comparer les résultats du groupe de garçons soumis à un traitement social de case work avec ceux d'un groupe de contrôle, composé de garçons livrés à eux-mêmes. Or, les résultats de cette expérience n'ont pas été, apparemment, à l'avantage du traitement social. Mais, et c'est la deuxième idée directrice qui s'impose, rien de décisif ne peut être inféré de ces essais d'évaluation car, en fait, ils ont posé plus de problèmes qu'il n'en ont résolus.

b) EN EUROPE.

Sur l'initiative des Nations Unies un Cycle d'étude européen sur « l'évaluation des méthodes employées pour la prévention de la délinquance juvénile » a eu lieu à Frascati en octobre 1962. A l'occasion de ce cycle, le Conseil de l'Europe a demandé à ses pays membres de lui faire parvenir « la liste de toutes les recherches récentes, en cours ou envisagées pour l'immédiat, qui avaient ou qui ont pour objet d'évaluer les programmes de prévention dans le domaine de la délinquance juvénile ». Le bilan des réponses obtenues s'est révélé négatif. Huit pays ont déclaré sans équivoque qu'aucune recherche évaluative fondée sur des principes scientifiques rigoureux n'avait été ou n'était actuellement entreprise. Cinq autres n'ont pu citer d'exemple concret de recherches sérieuses. Le rapport du Conseil de

(1) PERLMAN (I. Richard) : « Delinquency prevention : the size of the problem », *The Annals of the American Academy of political and social science*, march 1959, p. 1 à 9 ; REXFORD (Eveoleen N.) : « Some meanings of aggressive behavior in children », *Ibid.*, p. 10 à 18 ; KOBRIN (Salomon) : « The Chicago area project — a 25-year assessment », *Ibid.*, p. 19 à 29 ; KONOPKA (Gisela) : « Co-ordination of services as a means of delinquency prevention », *Ibid.*, p. 30 à 37 ; FRIED (Antoinette) : « A work camp program for potential delinquents », *Ibid.*, p. 38 à 46 ; BROWN (Roscoe C.) and DODSON (Dan W.) : « The effectiveness of a boys'club in reducing delinquency », *Ibid.*, p. 47 à 52 ; BOWMAN (Paul Hoover) : « Effects of a revised school program on potential délinquents », *Ibid.*, p. 52 à 61 ; FRANKLIN (Adele) : « The all-day Neighberhood Schools », *Ibid.*, p. 62 à 68 ; PENNER (G. Lewis) : « An experiment in police and social agency co-operation », *Ibid.*, p. 79 à 88 ; MCCORD (Joan and William) : « A follow-up report on the Cambridge-Somerville Youth Study », *Ibid.*, p. 89 à 96 ; MILLER (Walter B.) : « Prevention work with street-corner groups : Boston Delinquency Project », *Ibid.*, p. PB à 106 ; GANDY (John M.) : « Preventive work with street-corner groups : Hyde Park Youth Project », Chicago, p. 107 à 116 ; STRAHANAN (Marion) and SCHWARTZMAN (Cecile) : « An experiment in reaching asocial adolescents through group therapy », p. 117 à 125 ; GRANT (J. Douglas and Maruerite Q.) : « A group dynamics approach to the treatment of nonconformists in the navy », p. 126 à 135 ; ROSENFELD (Eva) : « A research-based proposal for a community program of delinquency prevention », p. 135 à 145.

l'Europe constate : « Peut-être le trait le plus saillant des recherches actuelles, telles qu'elles ressortent de notre documentation, est-il l'absence presque totale d'évaluations concises, maniables et relativement à court terme d'expériences spécifiques de prévention à caractère direct (par exemple, dans le domaine des clubs de jeunes). »

Tel est l'état actuel de la question en Europe. Le rapport du Conseil de l'Europe se livre à des conjectures sur les raisons profondes de ce phénomène de carence. « Reflète-t-il une certaine incompatibilité entre, d'une part, les qualités de la personnalité ou les attitudes des individus ou organismes qui s'occupent de prévention « directe » et, d'autre part, la méthode scientifique » ? Ou bien soupçonne-t-on, avec un certain sentiment de gêne et sans vouloir complètement l'admettre, l'impossibilité de démontrer que de telles activités « spécifiques » produisent des effets notables, soit parce qu'elles constituent de « faibles stimulants », soit parce que les techniques de la recherche sont, dans leur état présent, insuffisantes pour permettre de les évaluer convenablement ? » (1).

Ces interrogations définissent avec précision les problèmes soulevés.

B. — **Les problèmes soulevés**

Les problèmes soulevés sont d'ordre humain, méthodologique et sociologique.

a) PROBLEMES HUMAINS.

Il est incontestable que les pionniers de l'action préventive n'avaient pas de préoccupations scientifiques. Ils étaient avant tout des militants et n'éprouvaient que du dédain pour les soi-disants scientifiques. A la limite, une coupure totale entre l'aspect pratique et l'aspect scientifique de la criminologie sociale n'était pas inconcevable.

La persistance de cette opposition en Europe s'explique, sans doute, par le fait que des moyens financiers très peu importants ont été investis dans les expériences de prévention sociale. Il n'y a pas, dans ces conditions, à se préoccuper de leur rentabilité. Au contraire, aux Etats-Unis des fonds de plus en plus importants sont affectés à la prévention de la délinquance juvénile. Il en résulte l'obligation de justifier de l'efficacité de l'emploi de ces fonds. Ainsi, le nouveau programme fédéral contre la délinquance juvénile stipule que toute collectivité qui désire obtenir une subvention doit présenter des plans comportant l'appréciation systématique des résultats.

(1) Conseil de l'Europe : *La prévention de la délinquance juvénile*, p. 9.

b) PROBLEMES METHODOLOGIQUES.

La nécessité de procéder à une évaluation scientifique des résultats des expériences de prévention étant établie par des considérations d'opportunité financière, il reste à savoir s'il est possible de la mener à bien sur le plan scientifique.

Théoriquement, il est aisé de montrer qu'il y a lieu de comparer la situation qui précède et celle qui suit l'introduction de l'action préventive. En outre, il convient de se référer aux changements de situation intervenus pendant une période identique dans une communauté qui n'a pas bénéficié d'une action préventive analogue.

Mais cette analogie théorique dissimule des difficultés techniques considérables. En premier lieu, il n'est pas aisé de décrire un programme de prévention. La réponse officielle norvégienne à l'enquête du Conseil de l'Europe, réponse qui émane de l'Institut de criminologie et de droit pénal d'Oslo, pose à cet égard les questions suivantes : Que se passe-t-il en fait une fois qu'un programme de prévention a été lancé ? Quelles sont — dans le détail — les activités des personnes préposées à sa mise en œuvre ? Combien de temps consacrent-elles à chacun de leurs « clients » ? Combien d'entre eux parviennent-elles à atteindre ? Comment se comportent-elles dans leurs rapports avec eux et, point plus important encore, comment les jeunes réagissent-ils ? Le programme est-il une sorte de symbole d'assistance à la communauté ? Ou bien l'existence même de ce programme donne-t-elle à penser qu'il s'agit d'une communauté particulièrement corrompue ? Les habitants pourraient en effet considérer le programme comme l'une des preuves de leur déchéance » (1).

Aux difficultés de description s'ajoutent, en deuxième lieu, celles inhérentes aux critères d'efficacité. Ceux-ci pour avoir « valeur scientifique » doivent être définis sur une base objective. En criminologie, il doit s'agir des statistiques relatives à la délinquance juvénile. Encore faut-il pour apprécier les changements survenus dans les situations que l'instrument statistique soit précis. La principale difficulté qui surgit réside dans la mesure des variations qualitatives de la délinquance juvénile (2).

En troisième lieu, de nouvelles difficultés se font jour lorsqu'il s'agit de préciser la portée d'une expérience — ou, pour reprendre la terminologie du Conseil de l'Europe, l'applicabilité d'une mesure préventive. Il convient, en effet, de s'efforcer d'établir si cette applicabilité est générale, c'est-à-dire s'étend à l'ensemble de la lutte contre la délinquance juvénile,

(1) Conseil de l'Europe : *La prévention de la délinquance juvénile*, p. 64.

(2) Voir SELLIN (Th.) et WOLFGANG (M.) : *The measurement of delinquency*, John Wiley and Sons, New York, 1964, 423 p., notamment p. 334 à 349.

ou seulement spécifique, c'est-à-dire limitée à certaines catégories de délinquants ou à certains types de délits.

Dans cette perspective, il semble au Conseil de l'Europe « que le problème essentiel en matière d'évaluation puisse se définir en ces termes : pour quelles catégories de délinquants en puissance tel ou tel type (ou tel ou tel degré) d'action préventive a-t-il des chances de se révéler plus efficace ? Une fois la question ainsi posée, les conséquences qui en découlent pour la recherche (ou, du moins, le schéma général de celle-ci) apparaissent clairement. Idéalement parlant, une réponse complète exigera, soit des séries connexes d'investigations comparables, soit des études complexes capables d'analyser l'interaction entre les types de méthodes préventives et les catégories de délinquants en puissance » (1).

Cette observation méthodologique doit être précisée à plusieurs points de vue. Il faut, tout d'abord, reconnaître qu'elle ne concerne pas les mesures de thérapeutique de masse qui, par définition, sont de nature générale. Elle ne s'applique qu'aux mesures de thérapeutique de groupe, prolongées par les mesures de traitement social, du type *casework*. A l'égard de ces mesures, on conçoit la recherche d'une correspondance entre les types de mesures (agences récréatives, agences de travail social, clubs de prévention, prévention dans la rue, *casework*) et les types de délinquants en puissance. Mais s'il est relativement facile de classer les divers procédés de prévention sociale, il est difficile de mettre au point une classification scientifique des délinquants, et plus encore des délinquants en puissance. On se trouve ici au carrefour du social et du sociologique, d'une part, et de la clinique, d'autre part. Or, en clinique, après avoir éliminé les types psychiatriquement définis, l'on renonce provisoirement à répartir les sujets dans des catégories à priori. A la description par types, l'on substitue la description à l'aide de traits, celle-ci devant aboutir, par la suite, à la mise en évidence de types criminologiques proprement dits. C'est dire qu'il est aujourd'hui difficile d'envisager d'établir des correspondances entre les types de méthodes préventives et les catégories de délinquants en puissance.

Ainsi les problèmes méthodologiques ne sont pas faciles à résoudre :

1° Sur le plan statistique les variations qualitatives de la délinquance juvénile sont très difficilement mesurables;

2° Sur le plan socio-culturel, la description des situations et des expériences s'avère fort malaisée;

3° Sur le plan clinique la mise en évidence de types de délinquants en puissance est malaisée.

Dans ces conditions, nous pensons que, sans renoncer aux efforts nécessaires pour redresser ces difficultés techniques, il ne serait pas inutile d'avoir

(1) Conseil de l'Europe : *La prévention de la délinquance juvénile*, p. 101.

également recours à une analyse sociologique du milieu général, régional ou local, basée sur la recherche des conditions favorisant le développement des traits psychologiques qui définissent le noyau central de la personnalité criminelle. L'hypothèse de travail sur laquelle elle reposerait, c'est que les mesures de prévention sociale doivent avoir pour effet de les diminuer. Techniquement, il n'est pas impossible de réduire, grâce à cette analyse, certaines difficultés statistiques, socio-culturelles et cliniques.

c) PROBLEMES SOCIOLOGIQUES.

De la méthodologie nous débouchons ainsi sur la sociologie. Or, sur le terrain sociologique, de nouvelles difficultés apparaissent. Elles ont été signalées au Conseil de l'Europe par la réponse norvégienne et concernent la connaissance de la culture de la jeunesse, d'une part, la mesure des faibles stimulants, d'autre part.

1. — Connaissance de la culture de la jeunesse.

Ce n'est pas *notre connaissance, mais bien notre ignorance touchant la culture de la jeunesse,* que relève la réponse norvégienne de laquelle nous extrayons ce qui suit (1) :

« Appliquer une mesure préventive revient, en quelque sorte, à ordonner un médicament que nous connaissons mal pour une maladie dont nous ignorons tout ».

« La plupart des programmes préventifs — dans les quartiers défavorisés notamment — s'adressent à des groupes de jeunes qui sont très mal compris. Certes, nous savons certaines choses sur les jeunes de nos pays. Nous connaissons leurs antécédents familiaux, le revenu du père, celui de la mère, les histoires de famille, etc. Nous savons aussi certaines choses sur leur formation scolaire et professionnelle. Mais peut-être ignorons-nous le plus important : nous ne savons pratiquement rien de la vie sociale à l'intérieur de ces groupes de jeunes. Quel genre de système social représentent-ils? Est-il exact de dire, comme on le fait dans bien des milieux, que la plupart de ces jeunes déshérités représentent des conglomérats quelque peu désorganisés qui vont à vau-l'eau, sans aucune espèce d'organisation? Est-il vrai qu'ils connaissent à peine le nom de leurs camarades? Leurs revêtements symboliques sont-ils réellement le seul point qu'ils ont de commun? Comment communiquent-ils entre eux? Comment s'accordent-ils pour déterminer ce qui est légal ou illégal? Quelles sont à leurs yeux les valeurs dominantes? Quel peut être leur idéal dans un tel milieu? Comment jugent-ils leurs amis ou amies? Quelle idée se font-ils de la société en général et, ce qui importe peut-être davantage encore, quelle idée croient-ils que la société se fait d'eux? Sur tous ces points, nous manquons singulièrement d'informations. »

(1) Conseil de l'Europe : *La prévention de la délinquance juvénile*, p. 65.

Ce que nous savons de l'activité des jeunes en groupe, notamment en France après la solide étude du Centre de Vaucresson (1), n'infirme pas totalement l'opinion norvégienne sur les insuffisances de notre approche socio-culturelle du problème.

2. — Mesure des faibles stimulants.

Ici encore, c'est la difficulté de mesurer de « faibles stimulants » qui est mise en cause par la réponse norvégienne, qui déclare à ce sujet (2) :

« Il n'existe que très peu de programmes de prévention qui puissent exercer un effet stimulant appréciable sur la situation générale de la jeunesse. Dans la meilleure hypothèse, des travailleurs sociaux seront introduits dans une communauté, on ouvrira peut-être un nouveau centre de jeunesse où il sera créé des services plus développés à l'intention de familles-problèmes. Toutefois, au regard de tous les événements dont la communauté est le théâtre, ces nouveaux stimulants ne joueront qu'un rôle très secondaire. La plupart du temps passé dans le quartier continuera d'être employé de la même façon. D'autres stimulants — souvent très puissants — viendront influencer les jeunes pendant la plus grande partie de la journée. Ces autres stimulants eux-mêmes évolueront avec le temps et, en fin de compte, il est extrêmement difficile de démêler les causes et les effets. Il est presque impossible d'organiser des expériences réellement contrôlées. Il est aussi très difficile de trouver des critères valables pour évaluer les résultats des programmes. Dans ces conditions, tout changement survenant dans la communauté considérée — ou l'absence de changement — offre un nombre quasi illimité de possibilités d'interprétation. On peut presque toujours trouver des éléments militant pour — ou contre — un programme de prévention. Le résultat dépend malheureusement beaucoup de l'enquêteur lui-même, ou de ceux pour qui il travaille. »

Il y a en réalité, dans cette réponse, deux éléments à considérer. Le premier, déjà souligné par Witmer et Tufts, se réfère à ce qu'il est convenu d'appeler la théorie « des causes multiples de la délinquance ». Il est clair que si on accepte cette théorie « on ne doit pas attendre des résultats sensationnels de toute méthode de prévention de la délinquance employée isolément ». Quant au deuxième, il a trait à l'insuffisance des stimulants eux-mêmes qui sont à peine susceptibles de jouer un rôle secondaire.

Ainsi, pas plus sur le plan sociologique que sur le plan méthodologique et humain, l'évaluation des résultats de la prévention sociale n'est chose aisée. Mais ce qui demeure, c'est que, dans une large mesure, l'on a eu

(1) Centre de formation et de recherche de l'Education surveillée : *La délinquance des jeunes en groupe*, Edit. Cujas, Paris, 1963, 327 p.

(2) Conseil de l'Europe : *La prévention de la délinquance juvénile*, p. 63-64.

recours jusqu'ici à de trop faibles stimulants, incapables de produire des effets observables sur une communauté. De là est née l'idée d'associer la recherche et l'action sociale à travers le développement de projets de grande envergure.

III. — LES TENDANCES ACTUELLES DE LA RECHERCHE ACTIVE

Les notions de projet de grande envergure *(saturation project)* et de recherche active *(action research)* se rejoignent dans la mise en œuvre d'un programme global dont les effets font l'objet d'une évaluation continue.

Il convient d'attirer l'attention, dans les développements qui vont suivre, sur deux projets importants dans cet ordre d'idées.

A. — Le mouvement « Mobilisation for Youth »

Ce projet, établi à New York, est basé sur les idées de Ohlin et Cloward, pour qui la délinquance juvénile résulte d'un manque de possibilité (1). De là, l'hypothèse que la meilleure façon de prévenir la délinquance juvénile est de fournir des possibilités économiques aux jeunes. Cela suppose l'organisation d'une véritable lutte contre la pauvreté par l'augmentation des compétences professionnelles et des possibilités d'emploi des jeunes. De même, des efforts seront faits en vue d'une scolarisation plus étendue et du développement de la participation à la vie sociale et politique de la communauté.

Le budget affecté à l'opération est de l'ordre de 15 millions de dollars.

B. — Le projet suédois

Dans un pays prospère comme la Suède, où la société est relativement stable, la théorie marxiste qui établit une relation entre la criminalité et la pauvreté — théorie que les Américains viennent de redécouvrir — ne pouvait expliquer l'augmentation de la délinquance juvénile, notamment celles des vols commis par des jeunes. Mais il a été observé que, dans un certain nombre de villes de moyenne importance (60 à 80 000 habitants) et, en particulier, dans la ville de Västeras (77 000 habitants), le développement des activités de jeunesse (villages de jeunes, organisations de jeunesse, travail social concernant les jeunes) entraînait une diminution sensible de la délinquance juvénile (2).

(1) Cloward (R. A.) and Ohlin (L. E.) : *Delinquency and opportunity*, The Free Press of Glencoe, 4e Edit., New York, 1963, 220 p.

(2) Conseil de l'Europe : *La prévention de la délinquance juvénile*, p. 67 à 75.

Sur la base de cette observation, le *Riksdag* a donné mandat à la Commission d'Etat pour les activités expérimentales de lutte contre la délinquance juvénile d'élaborer un programme global dans une ville suédoise d'importance moyenne. Il s'agit de créer dans une ville donnée des conditions optimales de travail social. C'est ainsi que le contenu du programme prévoit des améliorations (notamment en personnel) en ce qui concerne les services de police, d'hygiène mentale, d'assistance sociale, d'enseignement, de main-d'œuvre, etc.

Cette expérience se déroulera pendant une durée de trois à cinq ans. Dès lors, conclut le rapport suédois au Conseil de l'Europe « si la délinquance juvénile — définie selon certains critères — a diminué à l'issue de l'expérience dans la localité choisie par rapport à la délinquance juvénile dans les villes de référence, et à la condition qu'on puisse estimer, par ailleurs, que les facteurs extérieurs se sont modifiés partout d'une façon à peu près semblable, on devrait pouvoir en conclure provisoirement que l'expérience a produit les effets voulus ».

C. — **Observations générales**

Ces projets ont fait l'objet d'échanges de vues, lors des deux premières conférences des directeurs d'instituts de recherches criminologiques, organisées par le Conseil de l'Europe (décembre 1963 - novembre 1964) [1]. Ils ont également provoqué des controverses dans les milieux scientifiques, dont nous avons, pour notre part, dégagé les conclusions suivantes :

a) Du point de vue strictement social, de telles expériences, développant à l'extrême la notion de thérapeutique de masse, doivent produire une certaine diminution de la délinquance juvénile. Il est acquis, en effet, que l'intensification des mesures d'hygiène et d'assistance sociales et l'amélioration des conditions économiques préviennent les comportements délictueux des inadaptés sociaux. Mais les véritables jeunes délinquants, ceux engagés dans des gangs criminels ou dans des bandes de dévoyés, risquent de ne pas être touchés par de telles mesures.

b) L'intérêt social indiscutable de ces entreprises ne doit pas faire oublier qu'elles n'apporteront pas vraisemblablement grand-chose de nouveau *du point de vue scientifique,* à moins que l'on n'en profite pour tenter d'analyser les faits, à l'aide de théories nouvelles.

c) *Sur le plan politique,* il est à craindre qu'une augmentation de surface de la délinquance juvénile, provoquée tout au moins au début, par l'activité accrue des services de police et de dépistage, ne vienne prématurément développer la croyance en l'échec de ces expériences.

(1) Christie (M. N.) : « Recherche sur les méthodes de prévention du crime », in *Etudes relatives à la recherche criminologique,* vol. 1, Conseil de l'Europe, 1967, 130 p., spécialement p. 61 à 79.

d) Enfin, *sur le plan administratif,* un projet d'envergure nécessite la coordination de services très divers.

Quoi qu'il en soit, la criminologie sociale, limitée jusqu'ici à des généralités de politique sociale et à la description des consultations médico-psychologiques, s'ouvre aujourd'hui à des perspectives plus vastes et plus scientifiques. Il faut souhaiter bonne chance à ce nouveau chapitre de la criminologie dont une illustration originale nous est donnée en France par l'expérience du Centre de Buzenval, qui est rapportée dans les développements qui vont suivre. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier dans quelle mesure les observations générales ci-dessus ont été confirmées ou infirmées par les résultats de cette expérience qui, toutefois, ne saurait être totalement comparée aux projets d'envergure américain et suédois.

CHAPITRE PREMIER

Aperçu général et historique

L'expérience du Centre de Buzenval sous son aspect historique est à la fois simple et complexe.

Bien que nous soyons réunis ici dans le cadre de la Société de criminologie (1), il m'a paru indispensable de retracer les moyens mis en œuvre pour créer l'Association du Centre de Buzenval, et les contingences diverses qui ont joué afin de nous permettre de faire, depuis octobre 1964, la double tentative d'une action préventive, associée à la recherche appliquée.

L'origine du Centre de Buzenval remonte, en réalité, à une première visite faite par une conseillère municipale de Garches, et moi-même à la permanence de la Caisse d'allocations familiales sur la cité, le 5 décembre 1961. Nous y venions au titre de membres du Comité de la Croix-Rouge de Garches.

Prenant contact avec l'assistante sociale de la caisse, une première évaluation des besoins de la cité était esquissée, en particulier, le besoin d'un local pour réunir les enfants qui, le jeudi, se regroupaient sous la responsabilité de quatre stagiaires de l'Institut catholique.

Nous apprenons que la cité, qui avait été construite en 1955, pour une durée de dix ans, comprenait 112 maisons. Au bout de ce terme, la S.C.I.C. s'était engagée à reloger les familles dans des logements définitifs.

Bien que nous soyons maintenant en 1967, il reste sur la cité environ 60 familles, presque toutes en prévention, et l'état des maisons est progressivement devenu désastreux.

---

(1) Rapport partiellement présenté au colloque sur la recherche active et la prévention sociale, organisé par la Société internationale de criminologie, le 21 juin 1967, à la maison de l'Unesco.

Mais en 1961, quand nous avons envisagé de nous occuper de cette cité de Transit, moitié sur Garches, moitié sur Rueil, il y avait 112 familles dont un grand nombre étaient touchées par l'alcoolisme à des degrés divers et certaines d'entre elles étaient considérées comme devant relever du tribunal des mineurs. La délinquance des jeunes était monnaie courante et de nombreuses interventions du commissariat de police sur la cité montraient à quel point cette population était à la fois vulnérable et inquiétante, d'autant plus qu'elle se trouve implantée en plein milieu résidentiel.

A l'intérieur de la cité, un cinquième environ des familles étaient d'origine nord-africaine et, dans leur majorité, les Algériens ou Marocains semblaient avoir un comportement plus adapté que les Français, ce qui évidemment était mal supporté par ces derniers. Les chiffres précis de ce qui précède vous seront donnés dans le rapport technique.

En 1960, une auxiliaire familiale de la Caisse d'allocations familiales avait été affectée à la cité, à la demande du Service social de la Caisse des dépôts.

En mai 1961, une assistante sociale était à son tour affectée à plein temps sur la cité. La situation était précaire pour une population aussi importante et qui posait de si nombreux problèmes.

Voilà dans quel contexte s'est inscrit le premier projet du Centre de Buzenval.

Mais il nous fallait des fonds pour réaliser n'importe quel projet. Où les trouver?

C'est à ce moment qu'est née l'idée de s'adresser au Golf de Saint-Cloud qui est absolument mitoyen de la cité. L'association sportive, mise au courant de nos projets, décida d'ouvrir une souscription parmi les membres du Golf, souscription qui rapporta près de quatre millions d'anciens francs, destinés à construire un local pour les enfants. Mais, entre temps, une consultation médicale spécialisée assurée par un médecin psychiatre nous fit apparaître très rapidement la nécessité de construire un local plus grand, local qui servirait à la fois de club de prévention pour les jeunes et de centre médical spécialisé. Quatre millions étaient insuffisants pour la réalisation de ce projet.

C'est alors que nous avons été trouver la Société immobilière de la Caisse des dépôts, pour lui exposer, à la fois nos projets et nos difficultés financières. Celle-ci faisant appel à la Régie Renault et aux propriétaires associés de la S.C.I.C., elle-même propriétaire des terrains de la cité, nous obtint, d'une part les fonds nécessaires (près de six millions d'anciens francs) et, d'autre part, mit à notre disposition un terrain sur lequel commença à s'ériger, à partir de septembre 1962, le local dont nous avions besoin.

Jusqu'en automne 1962, tout avait été fait sous l'égide du Comité de la Croix-Rouge de Garches, mais, pour des raisons de fonctionnement, de statuts, de financement et d'affiliations, il apparut rapidement qu'une association indépendante devait être fondée.

Le mardi 30 octobre 1962, une réunion d'information, à laquelle participaient différentes personnalités locales, dont MM. les Maires de Garches et de Rueil, eut lieu. Un sociologue fit un exposé très complet sur les caractéristiques et les besoins de cette population vivant en cité de transit, isolée en plein milieu résidentiel, et, de mon côté, je proposai un plan visant à créer, l'Association pour la prévention, l'aide sociale et l'action médicale spécialisée, qui est notre véritable appellation.

Ayant obtenu le terrain, ainsi que les fonds pour la construction de notre local et, d'autre part, l'encouragement voulu pour créer une association — il fallut faire d'abord les démarches nécessaires pour se dissocier de la Croix-Rouge, ensuite élaborer des statuts, trouver les membres d'un conseil d'administration et d'un bureau.

C'est ainsi qu'après avoir fait les démarches nécessaires auprès de la préfecture de Versailles, notre Association fut agréée et que l'insertion parut au *Journal officiel* du 22 janvier 1963.

L'Assemblée générale constitutive de notre Association eut lieu le 29 mars 1963, dans notre local actuel à peine terminé.

J'ai soigneusement relu le compte rendu de cette première Assemblée générale... que de chemin parcouru depuis !

Nous avions bien un local, nous avions obtenu un prêt meubles de la Caisse des dépôts, et heureusement quelques personnes s'intéressaient à nous. Mais sans les subventions des mairies de Garches et de Rueil, et, petit à petit, les cotisations de nos membres, nous n'aurions jamais pu progresser. L'année 1963, et le premier semestre 1964 furent très difficiles, tant au point de vue financier, qu'au point de vue organisation. Nous n'avions qu'une seule assistante sociale, dont nous obtenions le détachement de la C.A.F. auprès de notre centre. Sous cette forme de subvention, la C.A.F. n'a cessé de nous aider depuis le début, ce dont nous la remercions. Par ailleurs, seule une auxiliaire familiale travaillait sur la cité! D'autre part, nous avions engagé un éducateur qui avait organisé, avec peu de moyens, quelques activités qui nous permirent de regrouper un certain nombre d'enfants, regroupement qui devait d'ailleurs se retourner contre nous.

En effet, en janvier 1964, nous devions fermer le centre et y interdire l'accès aux enfants, ceux-ci l'ayant littéralement saccagé. Nous avions reçu et vu un nombre restreint de familles qui étaient venues nous trouver pour les aider à résoudre leurs problèmes, mais de plus en plus, nous nous rendions compte combien cette population était méfiante, et combien il était difficile d'établir des contacts efficaces, tant au niveau des parents que des enfants.

De plus, il régnait dans la cité une atmosphère trouble due au fait que des bruits circulaient quant à une destruction imminente des maisons et à un relogement massif des familles. Celles-ci étaient inquiètes et les approches que nous pouvions tenter auprès d'elles étaient souvent mal interprétées.

Mais finalement la S.C.I.C. n'a relogé que petit à petit les familles aptes à un relogement en H.L.M.

La soixantaine de familles qui étaient pour nous les plus intéressantes et nécessitaient une aide constante, directement ou à travers leurs enfants, sont toujours sur la cité et vivent dans des conditions de logement excessivement pénibles.

Donc, en 1964, en même temps que nous faisions de sombres expériences, nous avions introduit des dossiers auprès de la Sécurité sociale, dans l'espoir de construire un Centre médico-psycho-pédagogique. Mais, malgré tous nos efforts et un nombre impressionnant de démarches, notre action semblait se limiter à des interventions vaines.

Le 19 mars 1964, nous tenions notre deuxième Assemblée générale au Golf de Saint-Cloud, notre local n'étant pas en état de nous recevoir. Je me souviens du mal que j'avais eu à rédiger le rapport moral de cette assemblée, car l'avenir était menacé : nous avions changé successivement deux fois d'éducateur et avions finalement opté pour une prévention de rue. Plusieurs résultats étaient néanmoins positifs. Ayant pris contact avec le directeur de la population de Seine-et-Oise, celui-ci avait accepté de prendre en charge un éducateur de notre centre. La S.C.I.C. de son côté nous avait consenti la location de deux maisons vidées de leurs locataires. Dans l'une de celles-ci, une monitrice avait organisé un atelier de peinture et avait réussi à y attirer un nombre assez important de petits et de moyens.

N'ayant reçu aucune réponse de la Sécurité sociale au sujet de nos dossiers, nos entretiens par contre avec l'Action sanitaire et sociale de Seine-et-Oise s'étaient intensifiés.

C'est à partir d'informations précises sur la composition de la population de Buzenval, la notion des problèmes identifiés, et une évaluation exacte des moyens à engager que, en fin juin 1964, le directeur de l'Action sanitaire et sociale et sa directrice adjointe, nous obtenaient de M. le Préfet de Seine-et-Oise, la signature d'une convention, ainsi qu'une subvention représentant une prise en charge pour chaque enfant avec prix de journée, permettant ainsi à l'Association de constituer une équipe complète de prévention. Nous devenions, par conséquent, un « Service social conventionné et concourant à la prévention en milieu ouvert ».

Jamais, nous ne pourrons assez remercier la directrice de l'Action sanitaire et sociale de Versailles d'être intervenue aussi vigoureusement en notre faveur et d'avoir consenti à couvrir certaines dépenses qui, d'une manière générale ne sont pas reconnues comme essentielles et qui concernent notamment la recherche et surtout un nombre élevé de travailleurs sociaux pour un nombre réduit de familles. C'est ainsi que, une assistante sociale prend en charge 20 familles et un éducateur de 20 à 30 enfants. De telles

conditions de travail sont encore très exceptionnelles et supposent une compréhension particulièrement éclairée des moyens à mettre en œuvre pour atteindre une efficacité réelle.

En conséquence, c'est à partir du moment où la direction de l'Action sanitaire et sociale de Versailles a approuvé cette nouvelle manière de travailler sur le plan social, c'est-à-dire un travail en profondeur et à partir duquel les éléments nécessaires à la recherche étaient collectés, que la véritable expérience du Centre de Buzenval a réellement commencé.

Cette expérience sur le plan technique vous sera exposée plus loin par la directrice de notre centre, assistante sociale de la première heure.

Quant à moi, je vous dirai que dès la convention signée, le travail de tout le monde s'est précipité. L'état de nos finances étant au plus bas, une avance de trésorerie de la B.N.C.I., le renouvellement des subventions de MM. les maires de Garches et de Rueil, que je remercie, nous permirent de remettre notre local très rapidement en état et procéder à l'embauche d'assistantes sociales, d'éducateurs, de secrétaires et, ainsi d'organiser notre équipe à tous les échelons.

Ici je voudrais remercier spécialement la directrice de l'école des surintendantes, d'avoir bien voulu détacher une fois par semaine, deux monitrices de son école pour qu'elles remplissent les fonctions de superviseurs dans le cadre du centre. Sans son accord, nous n'aurions pu mettre en place des méthodes de travail permettant d'unifier les techniques d'approche des assistantes. Cette alliance entre les enseignantes que sont les superviseurs et les praticiennes immergées dans la réalité, met fin à une période où les écoles de service social et travail pratique étaient dissociés.

La composition de notre équipe de travail est la suivante :

La directrice du centre.

Salariés :

2 secrétaires;
2 auxiliaires familiales;
4 moniteurs-éducateurs;
1 éducatrice;
1 animateur à temps partiel;
5 assistantes sociales.

Vacataires :

2 superviseurs;
2 sociologues;
2 psychiatres;
1 psychologue;

plus

1 tuteur aux allocations familiales.

Avant de terminer, je voudrais bien préciser que les deux hameaux formant la cité de Buzenval ont ceci de particulier : c'est qu'ils ne sont qu'une seule et même cité de transit.

Le fait de l'isolement de cette cité en plein milieu résidentiel a une grande importance, car cet îlot s'est trouvé perpétuellement rejeté par son

entourage. Pour ces raisons, cet îlot devenait ainsi un champ d'expérimentation privilégié en matière de prévention.

En somme, cette expérience a ceci d'original et de peu fréquent en France, c'est d'avoir pu, par des moyens relativement importants, mener de front la recherche, l'action éducative auprès des jeunes, ainsi que l'aide apportée aux familles.

Ces moyens ont notamment permis aux sociologues, psychiatres, superviseurs de regrouper certains éléments pour les analyser en vue d'une synthèse et en dégager des notions propres à guider l'action. D'ailleurs, différentes études ayant donné lieu à des rapports, ont été remises en leur temps à la préfecture de Versailles. Ceux-ci pourront contribuer, nous l'espérons, à transmettre à tout groupe concerné par les problèmes de l'inadaptation, la possibilité de réfléchir sur des bases rigoureuses et d'en inspirer leur action.

Il ne me reste plus maintenant qu'à formuler des vœux pour que Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine accepte, par l'intermédiaire de l'Action sanitaire et sociale de son département, de prendre le relais en subventionnant notre expérience qui se prolongera sur la cité de Buzenval tant qu'il y restera des familles.

Ensuite, notre bureau et notre équipe seront prêts à continuer l'œuvre entreprise dans une nouvelle implantation où notre intervention s'avèrera nécessaire avec le vif désir de maintenir la formule de travail actuelle, qui est d'associer la recherche appliquée à l'action.

CHAPITRE II

L'expérience du centre de Buzenval

INTRODUCTION

Avant de parler de l'expérience en cours sur la cité de Buzenval (1), je voudrais souligner que mon intervention bénéficie de l'apport collectif de l'équipe.

Je voudrais donc être considérée ici comme un porte-parole, même si le texte sous sa forme définitive n'a pu être composé en commun avec l'ensemble des travailleurs sociaux et des spécialistes. Entreprendre de dégager les lignes de force d'une action collective qui se déroule depuis 33 mois n'est pas une tentative simple. Le risque d'un pareil exposé n'échappe à personne : à ne retenir que les directions essentielles de cet effort, conduit à passer trop souvent sous silence les détours, les difficultés, les échecs qui ont jalonné et jalonnent toujours notre route. Il est singulièrement malaisé quand il faut condenser un pareil historique de ne pas substituer à la réalité mouvante des faits, avec leurs alternances de montées et de retombées, une sorte de vision idéale épurée de tout négatif.

Qu'il soit donc entendu que le raccourci va supprimer nombre de tâtonnements, pour ne retenir que les données fondamentales à partir desquelles nous avons engagé, mené et analysé notre action.

Je le dis certes pour les auditeurs d'aujourd'hui, mais surtout et davantage pour l'équipe elle-même qui trouverait fort mauvais de voir transformer son acheminement patient et souvent pénible en une marche triomphale.

Cette précaution prise, sans doute faut-il revenir sur le titre même de cet exposé.

(1) Rapport présenté au colloque de la recherche active et la prévention sociale, organisé par la Société internationale de criminologie, le 21 juin 1967, à la maison de l'Unesco.

L'originalité propre des méthodes mises en œuvre par le Centre de Buzenval réside dans la constitution d'une équipe unifiée à l'intérieur de laquelle l'intervention des travailleurs sociaux chargés d'exercer une activité de prévention n'est pas séparable de la recherche elle-même.

Il s'agit bien d'une recherche active puisqu'elle n'isole pas la description statique de la population de la cité et le processus dynamique par lequel l'intervention de l'équipe rend possible l'évolution des familles.

L'action des travailleurs sociaux perd alors le caractère individuel et tâtonnant qui est trop souvent le sien dans une perspective traditionnelle pour se situer dans une réflexion d'ensemble et pour intégrer, à chaque étape de l'effort poursuivi, les conclusions d'une analyse menée en commun, soit à partir de leurs propres informations, soit en fonction de recherches différentes mais toujours fondées sur une interrogation venue de la pratique sociale.

Inversement, la recherche cesse d'être une accumulation érudite de connaissances de l'inadaptation, un tableau inerte de traits peut-être caractéristiques mais dont l'unité interne et vivante échappe fatalement à l'analyse. Elle ressaisit la réalité humaine dans un mouvement et fait surgir les hypothèses des constatations faites jour après jour par les travailleurs sociaux dans leur interaction permanente avec la population. Elle va de vérifications partielles, en vérifications partielles de ces hypothèses à travers les données de l'expérience de l'équipe. Elle élabore ainsi les documents nécessaires pour aider les travailleurs sociaux à être en prise directe sur le réel et par là même se dépouille de son caractère spéculatif au sens négatif du terme.

C'est ainsi que toute description de la cité comme cadre de notre action procède de rapports de recherche élaborée en étroite coopération avec les travailleurs sociaux, sur la base de leurs propres interrogations et dans la perspective de l'action à poursuivre.

La situation initiale

LE CADRE

Pour vous introduire dans le cadre où se développe notre action, je vais essayer, en premier lieu, d'en reconstituer les caractéristiques principales de façon à rendre perceptible la nature des problèmes rencontrés et, par conséquent, les raisons qui ont déterminé le choix de cette cité comme terrain d'étude et d'action éducative.

Il s'agit d'une cité de 110 familles réparties en deux groupes d'habitats séparés l'un de l'autre par un large fossé. Une partie s'étend sur la commune de Rueil, la seconde sur la commune de Garches.

La surface totale de la cité est environ de 3,50 hectares.

Les logements construits depuis près de 13 ans s'alignent en bandes continues, composées exclusivement de rez-de-chausée.

Les matériaux utilisés : toile goudronnée pour la toiture, fibro-plâtre pour les plafonds et les cloisons, suffisent à faire comprendre qu'il s'agit de constructions légères et provisoires. A chaque logement correspond un jardin d'une superficie sensiblement égale à la moitié de cette salle et séparés entre eux par un grillage ou, le plus souvent, par des vestiges de grillages.

Une grande monotonie se dégage de cet ensemble de maisons basses, aux volets souvent clos. Cette impression première devient accablement durant de longues périodes où aucun nettoyage de la cité n'étant assuré avec régularité, l'accumulation de matelas éventrés, de sommiers défoncés, de voitures d'enfants bancales et de détritus divers, figent ces lieux dans la désolation.

Il n'est pas inutile de rappeler que ni la commune de Rueil, ni celle de Garches n'ont été consentantes à la création de cette cité sur leur territoire et que le permis de construire a été obtenu en dépit de leur désaccord.

Le financement de cette réalisation provient de ce qu'il est convenu d'appeler le un pour cent patronal. C'est-à-dire que la loi fait obligation aux entreprises ayant plus de 10 salariés de prélever chaque année une somme égale à 1 % de la totalité des salaires versés. Cette somme est investie dans la construction de logements. Les attributions sont faites sur proposition patronale par une société immobilière qui, en la circonstance, est à la fois propriétaire du terrain et chargée de la gestion de cet ensemble locatif.

Donc, vous le voyez, la population de la cité est composée dans sa grande majorité d'une population active, les chefs de famille étant au moins au départ nécessairement liés aux employeurs cotisants du 1 %. De très rares exceptions tiennent au fait que les municipalités ont exigé qu'un petit lot de locaux soit mis à leur disposition et abritent des ménages de retraités ou de rares célibataires inaptes au travail.

A l'origine, la venue sur la cité correspondait pour la majorité des familles à un mieux être, la plupart quittant des hôtels meublés ou des chambres plus ou moins insalubres et ruineuses. Seules quatre familles avaient précédemment occupé des appartements confortables dont elles n'avaient pu soutenir l'effort de loyer.

Les frontières de la cité sont marquées par le golf et l'hyppodrome de Saint-Cloud et par des propriétés de haut standing. Le contraste entre l'opulence et la misère est non seulement frappant, mais il transforme la cité en un univers séparé, étranger au monde qui l'entoure, condamné à vivre sur lui-même. L'interaction constante et exclusive des mêmes familles les unes avec les autres engendre et multiplie les tensions, les phénomènes de contamination.

La distance pour joindre Paris ou Rueil réduit les possibilités d'évasion et fuir la cité exige un effort qui, dans la plupart des cas, n'est même plus envisagé.

Toutes les conditions sont réunies pour resserrer un regroupement qui, avec la durée, consacre la rupture avec le monde extérieur.

Devant cette situation en voie de détérioration continue, quels étaient les moyens d'intervention disponibles en mai 1961 ?

LES POSSIBILITES D'INTERVENTION

Un nombre relativement important de services sociaux, sans compter les œuvres charitables, intervenait de manière plus ou moins discontinue sur la cité. Pour mémoire, je citerai les Services sociaux de P.M.I., de la Sécurité sociale, de la Caisse d'allocations, des entreprises, de la Société immobilière, des services scolaires et enfin du tribunal. On aurait tort de conclure que la majorité des familles étaient prises en charge et surtout ce type d'actions morcelées, fragmentaires, ne permettait en aucune façon de connaître ou de contrôler le phénomène global de la cité.

Il ne s'agit nullement ici de mettre en cause la qualité du travail accompli, mais de montrer que le cadre institutionnel à l'intérieur duquel un ensemble d'interventions cohérentes pouvait être conçu et organisé n'existait pas.

Le seul élément permanent sur la cité était alors une auxiliaire familiale de la Caisse d'allocations familiales qui, depuis plus d'un an, apportait son aide aux familles, selon la méthode traditionnelle du dépannage.

Cette auxiliaire devait apporter une importante contribution à la connaissance des familles et a informé son administration de la nécessité de nommer sur la cité une assistante à temps complet. Cette nomination étant effective à partir de mai 1961, deux options fondamentales ont alors été prises :

1° Ne pas transformer cette disponibilité d'un travailleur social en tutelle contraignante exercée sur la population, c'est-à-dire se refuser à des visites systématiques et laisser les clients venir librement à la permanence.

2° Entreprendre un inventaire de cette réalité globale qu'est la cité, en tirant tout le parti possible des connaissances acquises par les autres travailleurs sociaux ayant eu à un titre quelconque à pénétrer dans les familles.

Un questionnaire détaillé élaboré avec la participation d'un sociologue fut alors remis à toutes les assistantes concernées par la cité.

Cette première amorce de recherche a permis de passer de la connaissance de cas individuels pris isolément à une vue d'ensemble où se trouvait

inscrite en filigranes une évaluation grossière des problèmes dominants et, par conséquent, de l'importance et de la nature des moyens qu'il était nécessaire de mettre en œuvre.

LES PROBLEMES DOMINANTS

Parmi les observations essentielles dégagées à cette époque, nous retiendrons seulement les suivants :

— Les pères de famille étaient pour la plupart des O.S. stables, dont le salaire n'était pas inférieur à la moyenne de la région parisienne (800 francs environ).

— Malgré ce salaire, les budgets apparaissaient dans leur immense majorité dans un état de déséquilibre grave et chronique. Par exemple : trois familles avaient 6 000, 3 600 et 5 000 francs de dettes.

— 370 enfants vivaient sur la cité, répartis sur des tranches d'âge très inégales puisque seuls 20 d'entre eux atteignaient alors l'adolescence.

— Ces adolescents donnaient lieu à de fréquentes descentes de police et à des plaintes constantes pour vols et agressions.

— 20 familles étaient considérées comme relevant du tribunal, que celui-ci ait ou non pris une décision.

— On comptait 40 % d'alcoolisme masculin et 20 % d'alcoolisme féminin. Je signale en passant que, depuis 1961, quatre femmes sont mortes du fait de leur alcoolisme.

Peut-être ce taux élevé d'alcoolisme féminin n'est-il pas sans rapport avec le fait que ces femmes sont exclusivement confrontées avec leurs difficultés, sans avoir la compensation d'une vie de quartier, de la participation à cette vie. Le simple fait qu'aucun magasin attrayant ne se trouve à proximité de la cité les contraint au confinement.

— Enfin, 20 % des familles étaient algériennes. Et dans une cité où toute différenciation est aussitôt saisie comme une occasion d'antagonisme aigu, le racisme antialgérien atteignait un niveau inquiétant.

— Il apparaissait, en outre, que dans tous les cas où la pluralité des services avait entraîné l'intervention de plusieurs assistantes dans la même famille, l'appréciation portée pouvait être profondément différente selon chaque assistante. Notamment quand il s'agissait de se prononcer sur l'aptitude des familles à utiliser l'aide offerte en vue de redresser leur situation. Cette constatation signifiait que sans méthode rigoureuse d'investigation et de traitement il était impossible de parvenir à une unité de compréhension et d'action.

Un nouvel effort fut alors entrepris pour mieux connaître la population de la cité. Il s'agit d'une étude statistique sur le statut socio-économique de l'ensemble des foyers. Nous empruntons à cette étude les données qui sont les plus parlantes :

POPULATION DE LA CITE

En septembre 1965, 513 personnes, dont 51 % d'hommes et 49 % de femmes se trouvaient effectivement présentes sur la cité.

Ces chiffres bruts appellent aussitôt trois observations :

D'abord, si les parents absents du foyer et les enfants placés avaient été incorporés à ce chiffre, nous aurions dû parler de 573 personnes. Ces 60 absents ne peuvent pas manquer de faire problème. Certaines catégories ont une importance tout à fait différente selon que l'on tient, ou non, compte des absents. Pour la tranche d'âge qui va de 11 à 15 ans, l'effectif est de 40 garçons, si l'on s'en tient aux enfants vivant dans leurs familles. Il passe à 59, c'est-à-dire à 150 % du premier chiffre, si l'on tient compte des pensionnaires des maisons d'enfants. L'absence est un problème, en particulier parce que l'importance des placements désarticule la pyramide des âges.

D'autre part, dans un canton normal de Seine-et-Oise, comme Le Raincy, les groupes de 11 à 15 ans, de 16 à 20 ans, de 21 à 25 ans et 25 à 30 ans sont tous les quatre sensiblement égaux entre eux. En ce qui concerne la cité, le groupe 11 à 15 ans était alors deux fois plus nombreux que le groupe 16 à 20 ans, lui-même trois plus nombreux que le groupe 21 à 25 ans et deux fois plus nombreux que le groupe 26 à 30 ans. Il est donc permis d'en conclure que les garçons intégrés à la vie sociale avaient peu d'action parce que peu de présence auprès des adolescents sortis de l'âge scolaire et que les conflits entre ces adolescents et les élèves des écoles ne pouvaient pas manquer d'acquérir une coloration originale.

Enfin, presque 60 % de cette population était déjà installée en 1958. Elle se renouvelle donc peu. Si maintenant on la considère selon un critère dont nous avons appris sur le terrain à mesurer la valeur, c'est-à-dire l'absence ou la présence d'un beau-père ou d'une belle-mère au foyer, ce que nous appelons familles complexes, par opposition aux familles simples, où le père et la mère sont ceux de tous les enfants, que voyons-nous? Les familles présentes sur la cité depuis plus de 7 ans comptent 34 foyers simples pour les 13 complexes, c'est-à-dire 2,6 simples, pour un complexe.

Les familles présentes depuis plus de 3 ans et moins de 7 ans comptent 11 foyers simples et 11 foyers complexes. C'est-à-dire une simple pour une complexe.

Enfin, parmi les familles présentes depuis moins de 3 ans, 9 ont un statut simple et une seule un statut complexe.

Disons tout de suite que l'âge des familles ne permet pas d'expliquer une telle variation. Tout se passe comme si l'implantation dans la cité à une date suffisamment ancienne pour que les conditions d'habitat aient été plus satisfaisantes qu'aujourd'hui avait favorisé la stabilité du lien familial. Inversement, les derniers arrivés n'ont pas été trop profondément touchés par la détérioration de la cité. En revanche, la couche intermédiaire a été la plus cruellement frappée.

D'où viennent les habitants de la cité ? Ici encore trois remarques s'imposent : d'une part, les régions Nord de la Loire fournissent le plus gros contingent d'inadaptés. Disons tout de suite que d'autres recherches viennent confirmer cette impression. Et au nord de la Loire, ce sont les Bretons et particulièrement les Bretonnes qui sont les plus nombreux. Parallèlement, on compte à Buzenval 28 % de ruraux.

Parmi les Algériens, 15 sur 29 sont mariés à des Algériennes et 14 à des Européennes. Alors que 15 Algériennes sur 16 sont mariées à des Algériens.

Mais l'aspect le plus tragique de cette situation est sans doute le logement. Si on applique les critères officiels, 70 % des familles sont en état de surpeuplement, dont 50 % en état de surpeuplement critique. Il est cependant curieux de noter que les familles en état de surpeuplement critique placent moins leurs enfants que les autres.

L'étude des placements conduit à des conclusions intéressantes. Jusqu'à 10 ans, ce sont surtout les filles qui sont placées. Au-dessus de 10 ans, ce sont les garçons. Sans doute faut-il tenir compte du prestige supérieur des garçons pour expliquer le premier fait et de l'utilisation domestique des filles pour expliquer le second.

En tout cas, garçons et filles dans leur écrasante majorité sont placés au titre de cas sociaux et non pour une raison de santé.

Si nous considérons que le placement est le signe d'une difficulté familiale, il est permis de conclure qu'au-delà de 6 enfants, 75 % des familles ont recours au placement. Comme nous avons vu que le surpeuplement critique n'est pas le facteur décisif, il faut bien conclure qu'au-delà de 6 le seuil est franchi qui sépare le placement comme manifestation d'un problème individuel et le placement comme expression d'une nécessité.

Notons enfin que les familles complexes placent quatre fois plus souvent leurs enfants que les familles simples. Il est vrai que leurs placements sont relativement plus courts, précisément parce que le placement en famille simple n'est décidé que lorsque la situation est déjà très grave.

Nul ne s'étonnera que les enfants de la cité soient très généralement des retardés scolaires : c'est là un des caractères communs relevés dans l'étude statistique.

Notons enfin le phénomène si remarquable de la stabilité des pères au travail alors que l'instabilité est la règle en milieu d'inadaptation. Mais cette stabilité ne porte pas les fruits qu'on en pourrait attendre.

En effet, lorsque nous classions les foyers selon leurs niveaux de vie, nous trouvions pêle-mêle dans les diverses catégories allant de l'extrême misère à la médiocrité, les familles dont le chef était manœuvre, ouvrier spécialisé, ouvrier qualifié, voire sans activité professionnelle aucune.

Cette situation surprenante à première vue s'expliquait par l'intervention de facteurs comme le nombre des enfants, l'apport des heures supplémentaires, etc. Mais il en résultait que dans une cité où rien ne saurait être dissimulé aux voisins, l'effort actuel ou passé du travailleur était vidé de sens au niveau de la consommation. Il ne semblait pas que l'acquisition d'un métier, le sérieux ou la stabilité dans l'activité professionnelle entraînent des différences perceptibles à première vue dans la réalité de la vie quotidienne.

Cet ensemble de faits n'est pas consciemment analysé mais il est vécu. Il se traduit par l'impression présente d'une fatalité de pauvreté, d'une grisaille qui pèse indistinctement sur l'ensemble des foyers. La paye de l'homme perd de sa valeur aux yeux de la femme et, par ricochet, aux yeux de l'homme lui-même qui subit sans se l'expliquer le contraste entre la situation de travailleur normal à l'entreprise et son état de salarié diminué à la maison.

La faiblesse de la paye par rapport aux allocations familiales aggrave encore cette détérioration. La volonté d'aider les enfants à acquérir une qualification se fait exceptionnelle puisque l'acquisition d'un véritable métier ne porte pas ses fruits. Bref, si l'on tient compte que, dans la subculture ouvrière, la valeur de l'individu s'identifie à celle de sa force de travail qui elle-même s'inscrit dans le salaire, la dévalorisation de soi conduit à une passivité sans cesse accrue. C'est là un des éléments qui rendent compte de l'absence de réaction d'une population convaincue qu'en descendant dans l'enfer de la cité, elle a laissé à la porte toute espérance.

Cette description cependant trop rapide permet de se faire quelques idées de la vie dans la cité, même si elle ne peut suffire à en restituer la réalité vivante.

Comment, en effet, imaginer à partir de là tous les conflits, coups, disputes et privations qui accablent cette population? Comment faire ressortir la singularité de chaque famille dans sa souffrance et la passivité dans laquelle elles se réfugient.

Mais le but que nous poursuivons n'est pas d'émouvoir. Il est de rendre compte d'une action, de ses modalités et de la progression observée.

Au moment où cette situation a été prise en mains, les solutions prises par les familles pour résoudre les problèmes qui se posaient à elles devenaient chaque jour moins adaptées à la réalité. Et la désorganisation à la fois familiale, affective, financière et culturelle semblait ne pouvoir conduire qu'à une mise hors de la société.

Ce que nous visons à faire est d'enrayer le processus de désorganisation.

L'HYPOTHESE DE BASE

Face à la population encerclée par des gens ayant un standard de vie plus élevé, face à des conditions d'existence qui créent sans cesse, jour après

jour, le besoin auquel répond l'alcool, face à une masse d'enfants livrés à eux-mêmes, à la colère et aux sanctions de la société, que pouvait-on entreprendre ?

Seules des expériences diverses sur des cités, ou des quartiers analogues à la cité de Buzenval, permettront de discerner avec plus de fermeté un voie préférable aux autres.

Pour notre part, l'analyse de la situation de Buzenval nous a conduit à mettre en place une équipe de travailleurs sociaux et de spécialistes de sciences humaines, à la fois pour mieux comprendre la situation et grâce à l'apport des méthodes, des techniques et de l'expérience des sciences humaines de mieux adapter nos efforts et de pouvoir en contrôler l'efficacité.

Au moment où le service s'est constitué, une hypothèse de base a orienté notre action : *cette hypothèse était qu'il ne suffit pas d'intervenir au niveau d'un groupe d'adolescents déjà en marge du code, mais qu'il faut offrir à tous les enfants et pratiquement à tous les âges des moyens d'intégration sociale qui infléchissent leur évolution en favorisant leur épanouissement et, par conséquent, en permettant une insertion non délictueuse dans les structures collectives.*

C'est pourquoi nous avons été conduits à demander la prise en charge globale de tous les enfants d'une même famille au titre de la prévention, celle-ci incluant la protection maternelle et infantile à l'intérieur de laquelle s'inscrit plus particulièrement la relation mère-enfant dont nous avions appris à connaître toute l'importance.

D'entrée de jeu, nous nous sommes refusés à considérer l'inadaptation comme un mal qu'il suffisait de traiter après coup. Nous avons cherché à intervenir le plus précocement possible à l'intérieur d'une famille considérée dans sa totalité. C'était là une option décisive, dans la mesure où elle nous conduisait à traiter la délinquance juvénile comme l'effet d'une série de causes qu'il importait de déceler et de traiter aux différentes étapes du développement de l'enfant.

Sur 110 familles, 64 présentaient des caractères négatifs qui justifiaient une action de prévention. Par contre, les autres auraient pu relever d'un service non spécialisé.

Néanmoins, nous avons pensé que rompre l'unité réelle de la cité et pratiquer une discrimination dans cet espace restreint, aboutirait à cataloguer certains foyers comme « bons » et d'autres comme « mauvais ».

Nous avons donc étendu notre action à la totalité de la cité, même si les prises en charge se sont effectuées à deux titres différents. Ainsi, se trouvait unifiée l'approche des familles.

Actuellement, nous avons en charge, au titre de la prévention :

— 55 enfants de 0 à 6 ans;
— 54 enfants de 6 à 10 ans;

— 64 enfants de 10 à 14 ans;
— 61 enfants de 14 à 20 ans;
soit au total : 234 enfants.

Dans l'action concrète de l'équipe, à l'intérieur de la cité, un fait très matériel a *joué un rôle considérable :* l'implantation du centre faisait vivre les travailleurs sociaux à l'intérieur de la cité.

C'était là une situation qui a été vécue comme extrêmement menaçante dans un premier temps, à la fois par une population qui ressentait cette présence massive de gens venus du dehors comme une nouvelle forme de l'encerclement dont ils étaient à leurs yeux victimes et par les travailleurs sociaux qui se trouvaient constamment en contact avec des familles dont ils recevaient l'hostilité, expression de tout un passé et tout un présent de souffrances, comme dirigée contre eux et suscitée par leur seule présence.

Nous aurons à réfléchir à propos des méthodes de prévention sur la façon dont notre travail est devenu productif sur la base de cette peur réciproque.

Les moyens

Tout ce qui précède vise à mettre en évidence les conditions particulières qui justifieraient notre intervention et à l'intérieur desquelles l'équipe s'efforce de mener son entreprise commune.

Quels étaient les moyens dont nous disposions pour répondre à une situation aussi difficile et pour mettre en œuvre notre hypothèse de base.

Nous allons les énumérer rapidement.

1° *Les locaux.*
— Un centre administratif.
— Trois logements de la cité, dont un à l'usage exclusif de l'atelier de peinture, les autres étant utilisés à d'autres fins (permanence des auxiliaires, chambre de femme de ménage).
— Un baraquement de chantier équipé pour les grands.

2° *Le secrétariat.*
— Deux secrétaires.

3° *Les travailleurs sociaux.*
— Deux auxiliaires - trois moniteurs-éducateurs - une éducatrice - cinq assistantes.

4° *Les spécialistes.*
— Deux sociologues - deux psychiatres - un psychologue.

5° *Les crédits.*
— Prix de journée actuel : 4,50 F.
— Total des dépenses : 384 791,26 F.

Le principal problème de l'équipe était de parvenir à articuler le travail des uns et des autres. Des auxiliaires familiales, des assistantes sociales, des éducateurs en collaboration avec des spécialistes intervenant à deux niveaux : celui d'une remise en question psychologique et sociologique du travail des premiers et celui des consultations et de la recherche pour les seconds. Le rôle des superviseurs de service se situant au niveau de la remise en question.

Il me paraît impossible de restituer la spécificité des tâches et des rôles sans examiner successivement le champ d'activité des uns et des autres.

Nous commencerons donc par les auxiliaires familiales.

En ce qui concerne les enfants, leur temps se répartit ainsi :

— groupe de pâtisserie, le jeudi matin : 12 enfants environ;
— groupe de jardin d'enfants, le jeudi après-midi : 30 enfants;
— permanence de couture ou de tricot, tous les mercredis après-midi.

En dehors de quoi, chaque auxiliaire consacre la totalité de son temps à deux ou trois foyers profondément inadaptés et cela pour une durée à laquelle aucune limite n'est encore fixée, dans la mesure où personne ne connaît les délais qui correspondent à une consolidation des progrès.

Ce choix pourrait être discuté. Mais apporter quelques heures d'un travail ménager à un nombre plus élevé de mères de familles reviendrait à réduire le rôle de l'auxiliaire à des besognes purement matérielles. Et il nous est apparu qu'il n'était pas possible d'obtenir une modification profonde et durable, en particulier dans le comportement de la mère, en lui donnant un coup de main occasionnel.

En effet, les motivations et les conditionnements qui se situent au niveau de l'existence quotidienne sont à la fois les plus diffus, les plus profonds et, par conséquent, les plus lents à faire évoluer en même temps qu'ils comptent parmi les plus importants.

Le rôle de l'auxiliaire est d'abord de rendre possible un certain bien-être physique, à la fois dans une alimentation plus rationnelle, dans une remise en état progressive des lieux et des vêtements, bref en satisfaisant des besoins si élémentaires que la perception de cette amélioration soit possible pour tous, même si les difficultés de la vie ont émoussé les sensibilités. Encore faut-il que ces besoins reçoivent un commencement de satisfaction pour que la mère puisse se poser à elle-même les plus modestes interrogations.

Par sa proximité, par sa permanence, par l'accomplissement des tâches qui sont aussi celles de la mère, par sa motivation à l'accomplissement de ces tâches qui représentent le bien-être des autres, l'auxiliaire *représente pour la mère le modèle immédiatement accessible et auquel il importe effectivement de ressembler.*

Les éducateurs

Pour eux, la répartition du temps est on ne peut plus classique dans la mesure où il s'agit d'atteindre les enfants à leurs heures de liberté, c'est-à-dire entre 16 h 30 et 19 h pour les enfants d'âge scolaire et le soir pour tous ceux qui sont entrés dans le monde du travail, le jeudi étant investi intégralement en présence avec les enfants.

La totalité des enfants touchés par les éducateurs s'élève à 180. Les quatre éducateurs actuellement en activité sur la cité ne peuvent évidemment pas prétendre assumer tous les soirs un tel nombre d'enfants. Aussi, des groupes tournants sont-ils constitués par catégorie d'âge et aussi par affinité.

Nous avons dû abandonner la mixité dans la composition des groupes dans la mesure où « la fille » est très mal tolérée par les garçons, tout au moins à l'âge scolaire.

Quatre locaux sont à la disposition des quatres groupes. Seuls deux d'entre eux, celui des aînés et celui de l'atelier de peinture remplissent les conditions nécessaires à de pareilles rencontres, c'est-à-dire que ce sont des locaux exclusivement réservés aux enfants.

Dans le cadre du service, l'activité de l'éducateur est essentiellement orientée vers le groupe en tant que tel. Le choix s'explique par la situation de la cité, en marge de la population environnante, sans moyen propre de loisirs et sans grande possibilité de participation aux loisirs des enfants et des adolescents de l'extérieur.

Le programme éducatif fait appel aux ressources les plus couramment utilisées : peinture, essais de poterie, linogravure, modelage.

Ces passe-temps connaissent un succès intermittent et il est clair que l'attrait dominant réside dans la présence de l'éducateur.

La vie de ces groupes est entrecoupée de nombreuses ruptures, mais il existe toujours une possibilité de revenir. D'ailleurs, l'irrégularité de certains des enfants nous frappe d'autant moins que nous les retrouvons toujours à un moment ou à un autre. C'est ainsi que le cinéma, le camping, la piscine atteignent ceux qui sont les moins attachés au fonctionnement quotidien du groupe.

Les assistantes sociales

Nous en arrivons aux assistantes.

Visites à domicile, permanences, rendez-vous, autant de moyens employés pour établir les contacts avec la famille.

Le caractère obligatoire des interventions de l'assistante constitue une des différences les plus marquantes entre elle et les autres travailleurs

sociaux qui, la plupart du temps, au moins dans le cadre du centre, n'approchent que des familles ou des enfants ayant déjà consenti à les voir.

Certes, ce consentement ne ressemble pas souvent à un accord réel, mais néanmoins il signifie qu'il n'y a pas de violation organisée de leur liberté.

Qu'on le veuille ou non, les premiers contacts établis par l'assistante reposent sur une certaine contrainte.

D'autre part l'assistante est perçue par les familles comme qualifiée pour leur obtenir un certain nombre d'avantages matériels et non comme qualifiée pour les aider à rechercher des solutions face aux difficultés diverses qu'elles rencontrent.

Pour différencier l'acte de l'*assistante sociale,* je dirai volontiers que s'il est couramment admis que l'enfant en danger moral exige une attention et une protection particulière, par contre, il est beaucoup moins reconnu que les adultes peuvent eux aussi se trouver « en danger moral » du fait de leur situation actuelle, mais aussi du fait d'expériences passées à l'occasion desquelles ils n'ont reçu aucune aide ou du moins aucune aide suffisante.

Au cours d'une récente rencontre, Mlle Appell nous disait : « Qu'un adulte ne peut vivre impunément dans des conditions matérielles qui l'obligent à des efforts très grands en but à un environnement de gens qui ont entre eux de mauvaises relations, ce qui fait que c'est difficile pour lui de trouver le chemin de bonnes relations et que nous avons tort de ne penser qu'en termes d'enfants : finalement les parents de ces enfants qui sont en danger moral sont, probablement aussi, des gens qui sont en danger moral ou qui, à un moment, l'ont été... »

A l'inverse des autres travailleurs sociaux, l'intervention de l'assistante est plus particulièrement axée sur cet adulte en danger, pour lui permettre, au moyen de la relation nouvelle qu'elle lui offre, de mobiliser ses ressources personnelles et de composer de façon positive avec le monde extérieur.

Les superviseurs

Nous parlerons maintenant des superviseurs qui se situent à l'articulation même de l'équipe : il est un travailleur social aidant les assistantes à réfléchir sur leurs propres attitudes dans leurs relations avec le client.

On voit mal en effet comment un travailleur social vivant constamment sa relation d'aide à même l'expérience immédiate, parviendrait livré à lui-même à s'interroger sur ses propres attitudes, sur les sentiments qui les sous-tendent et sur ceux que ces mêmes attitudes peuvent susciter chez leurs clients.

Une telle réflexion a pour effet direct d'aider le travailleur social à discerner dans la masse des propositions et des interventions qu'il est tenté

d'introduire, celles que le client pourra recevoir comme une aide, effectivement vécue comme telle, et dont il pourra réellement tirer partie.

Dans cette perspective, la présence du superviseur permet au supervisé de ne pas accabler le client sous une masse de suggestions que celui-ci ne pourrait ni recevoir, ni supporter et, par conséquent, d'adapter le rythme de son action à la lenteur inévitable de l'évolution des êtres humains. Ce qui se révèle être une condition majeure de l'efficacité.

Des superviseurs, nous passerons au psychiatre.

Le psychiatre

Son rôle présente plusieurs aspects qui ne sont pas indépendants les uns des autres mais pourtant variés.

Son rôle le plus classique est de recevoir des clients : adultes ou enfants. Les clients potentiels ne manquent pas, mais, pour venir le voir, bien des barrières sont à franchir. Entre autres, la compréhension de son rôle et un début de confiance.

Dans beaucoup de cas la consultation, si elle est acceptée, facilite considérablement le travail social. Dans d'autres cas elle peut même le remplacer.

Un autre rôle est celui de la supervision. Ici, il s'agit de la supervision des éducateurs. Cette supervision ne consiste pas en un contrôle de l'activité de l'éducateur. Il s'agit plutôt pour le psychiatre d'écouter l'éducateur lui parler de son expérience et de lui dire comment il entend ce qui lui est dit en fonction de l'éclairage notamment de la psychanalyse sur l'évolution de l'individu.

Un autre aspect de son rôle est la participation aux discussions en équipe. Comme dans la supervision, le psychiatre apporte son éclairage spécifique sur la compréhension des cas en fonction de toute l'évolution de la personnalité : cette compréhension n'a pas d'intérêt en soi si elle est purement théorique, car elle risque alors d'être génératrice d'angoisse.

Le rôle de cette compréhension est d'aider le travailleur social à modifier son attitude affective.

Sur un plan plus général le rôle du psychiatre est de participer à l'élaboration du climat de confiance. Il ne donne pas de recettes ou de conseils. Il souhaite que chacun agisse en toute liberté, à condition qu'il accepte la discussion sur son activité.

Le climat de confiance est souhaitable pour que chacun puisse travailler sans appréhension; il est utile aussi pour les discussions de cas, pour la supervision et enfin pour que les travailleurs sociaux puissent leur adresser des clients.

Enfin, le rôle du psychiatre-psychanalyste est d'expliquer les relations qui existent entre la psychanalyse et le travail social ou la sociologie. Montrer que les buts poursuivis peuvent être les mêmes malgré la diversité des techniques contribue beaucoup à l'unité de l'équipe.

Le psychologue

D'autre part, le *psychologue* dont nous avons disposé d'une manière intermittente a eu essentiellement pour fonction de prendre contact avec les familles et d'avoir avec un des deux adultes du couple parental un entretien non directif.

Il s'agissait surtout de disposer de ces entretiens dans un but de compréhension et de recherche, à la fois pour saisir certains aspects nouveaux des préoccupations propres aux familles pour comparer la démarche et le contenu d'une interview libre, conduite sans attache avec des perspectives d'action d'une part, avec les démarches et le contenu des entretiens d'aide conduits par le travailleur social dans l'exercice de sa fonction professionnelle.

Ainsi sera rendue possible une réflexion méthodologique sur la spécificité de l'entretien social, ainsi qu'une comparaison des matériaux obtenus dans les deux situations.

D'autre part, une tentative analogue a été faite dans le domaine des activités de groupes propres aux éducateurs par référence à la dynamique du groupe.

Le sociologue

Il me reste encore à dire quel est le rôle du *sociologue,* dans sa participation à la vie de l'équipe.

Tout d'abord, il contribue à rétablir l'importance des conditions sociales et matérielles d'existence à son véritable niveau : rejetant l'activisme sommaire selon lequel pour guérir les effets de la misère, il suffit de donner un logement ou de l'argent, rejetant aussi le mythe selon lequel le drame de l'inadaptation se réduirait à celui d'une faiblesse congénitale ou précoce de la personnalité; il montre que la misère vient à l'homme du dehors, mais qu'elle est sentie, expérimentée, vécue.

Il met l'accent sur les effets durables de cette situation douloureuse à l'égard des relations nouées par les membres du foyer, dans le foyer et hors du foyer.

De même, il contribue à expliciter l'idée selon laquelle le service est une institution fonctionnant comme une totalité. Il aide les travailleurs sociaux à se situer eux-mêmes par rapport au service, en même temps que par rapport aux clients.

Dans le cadre de la cité, il s'efforce de comprendre les phénomènes de groupe, la circulation des courants sympathiques ou hostiles, il oriente ses interlocuteurs vers une réflexion sur les relations de voisinage et les attitudes envers les institutions, sans oublier les aspects institutionnels de la famille.

Mais son intervention la plus importante est sans doute ailleurs.

D'une part, il intervient au niveau de la peur réciproque du service et de la population, puis, lorsque cette peur s'atténue, au niveau de l'agressivité qui se manifeste trop souvent.

Il fait sentir par quels chemins l'hostilité dirigée contre la société globale, contre l'environnement, hostilité réactionnelle à l'échec, est transférée sur le travailleur social avec d'autant plus de vigueur que celui-ci ne riposte pas par les mêmes moyens. Ainsi se trouve allégée l'anxiété du travailleur social.

D'autre part, il s'efforce d'adapter le vocabulaire et les méthodes scientifiques au travail de façon à permettre la formulation et la transmission de l'expérience acquise sur le terrain.

En matière de recherche, le *sociologue* qui gagne en pareil cas à être orienté vers la psycho-sociologie, c'est-à-dire l'impact du collectif sur l'individuel et la façon dont le vécu est imprimé par la culture environnante, est aussi le maître d'œuvre de la recherche.

De ce point de vue, sa fonction se situe à trois niveaux :

a) *La recherche-intervention :*

Le service peut souhaiter réfléchir sur sa propre activité à partir des documents fournis par les travailleurs sociaux eux-mêmes, en particulier il convient d'élaborer une méthode d'analyse du temps consacrée aux différentes tâches, par telle ou telle catégorie de travailleurs sociaux.

Ainsi peut-on discerner quelle corrélation existe entre l'investissement du temps de chacun, les besoins de la population et les résultats obtenus.

b) *La recherche-interprétation :*

Les travailleurs sociaux enregistrent dans des documents divers ou tout simplement dans leur mémoire, un nombre considérable d'informations, mais ils ne disposent pas des méthodes nécessaires pour organiser ce savoir empirique en un tout cohérent et complet.

Il en résulte un risque de discordance entre les évaluations globales trop souvent impressionnistes et la possibilité de conclusions beaucoup plus fermes et beaucoup plus rigoureuses par regroupement ordonné des informations acquises en ordre dispersé.

Il a fallu de longs et patients efforts pour mettre au point une méthode destinée à l'élaboration de bilans concernant chacune des familles prises en charge et permettant la mesure de l'inadaptation.

c) *La recherche-suggestion :*

A partir d'interrogations venues de travailleurs sociaux, de constatations faites à l'intérieur de la cité, il peut devenir nécessaire de transporter la recherche sur un terrain où l'information ne peut plus être apportée par l'équipe du centre.

C'est ainsi que l'expérience globale des réactions de la population à l'environnement externe, du sentiment douloureusement manifesté par elle d'être rejetée par la société globale, appelait une vérification plus scientifique.

Or, quel est le premier milieu à l'intérieur duquel se fait l'apprentissage de la société globale, sinon l'école à l'intérieur de laquelle se retrouvent des enfants venus de tous les milieux.

L'étude des choix et des rejets dont les garçons et filles de la cité sont l'objet de la part de leurs camarades a donc donné lieu à une étude sociométrique.

D'autre part, même si les éléments d'informations sont apportés par les travailleurs sociaux, la fonction propre des techniques les mieux établies de la sociologie peut être telle que la recherche apparaisse davantage comme suggérée par les besoins du service, que comme une réflexion sur le travail social.

Ce cas intermédiaire entre la recherche-interprétation et la recherche-suggestion est représenté par l'étude statistique de la population qui a servi de base à notre description de la cité.

Direction technique

Il apparaît que l'équipe est un ensemble complexe dont il serait miraculeux que les rouages s'articulent spontanément et cela d'autant plus que la nouveauté de l'expérience oblige les travailleurs sociaux et les spécialistes, beaucoup accoutumés à travailler en ordre dispersé, à revoir constamment les méthodes d'organisation qui permettent d'assurer leur unité.

D'autre part, l'incorporation de la recherche active dans l'activité de prévention implique que la finalité du service soit préservée. C'est-à-dire que la coordination de l'ensemble des efforts soit assurée dans la perspective du travail social.

C'est pourquoi la direction technique en pareil cas incombe à un travailleur social.

Enfin, outre l'administration interne, la direction technique assume les relations avec la Direction générale et dans la mesure ou celui-ci lui en confie la responsabilité en raison de leur caractère professionnel, les relations avec l'extérieur.

Les résultats obtenus ne portent pas seulement sur les familles elles-mêmes, mais aussi sur le centre et les travailleurs sociaux. Il est clair que l'observation raisonnée de la cité et la réflexion permanente sur notre action conduisent soit à transformer celle-ci, soit à transformer les décisions défendables mais nullement nécessaires, en des méthodes consciemment élaborées dont il est désormais possible d'expliquer pourquoi nous les préparons aux centres de prévention qui voudraient s'en emparer, avec la conviction d'ailleurs qu'ils les amélioreront à leur tour. *C'est ainsi que la décision prise d'implanter le centre dans la cité pouvait au départ apparaître comme une option par certains côtés redoutable.*

En fait, nous pensons aujourd'hui qu'un centre de prévention gagne à s'installer dans un isolat d'inadaptation chaque fois qu'il en a la charge.

La proximité a de multiples effets, au total positifs, même si la situation peut être lourde à porter pour le travailleur social.

En effet, l'ensemble des phénomènes se trouvent considérablement activés, mieux vaut une peur réciproque intensément vécue à l'intérieur de laquelle il se passe effectivement quelque chose, plutôt qu'une hostilité vague et vide, atténuée par la distance et par l'espacement inévitable des contacts qui en résultent. Mieux vaut la peur comme matériau dur sur lequel il est possible de travailler, que des sentiments dilués dans une situation qui rend possible d'esquiver des rencontres difficiles.

Ce ne sont pas seulement les conflits qui, en revêtant ce caractère dramatique, rendent plus favorable la progression vers une solution, mais l'ensemble des échanges qui revêt un caractère différent.

La perception du travailleur social comme professionnel ayant son lieu de travail dans la cité fait d'autant plus visiblement problème qu'intervient à l'occasion le regret de ne pouvoir distribuer sous forme de secours les sommes qui permettent le fonctionnement du centre! Mais, du même coup, le travailleur social cesse d'apparaître comme un personnage charitable parmi tant d'autres, *sa présence fait problème,* il s'agit de savoir ce qu'on peut faire de lui, comment on peut traiter avec ce personnage nouveau, dont le voisinage fait une figure coutumière de la cité.

Alors, par *sa rapidité d'intervention,* par sa présence et sa disponibilité, il devient quelqu'un vers qui se tourner et il cesse d'être l'incarnation d'une société menaçante pour devenir l'un des deux pôles d'une relation qui, dans le meilleur des cas, est perçue à la fois comme personnelle et professionnelle.

La proximité apparaît ainsi comme une véritable méthode de travail puisqu'elle crée une situation dont les effets sont maintenant connus et contrôlés.

Dira-t-on qu'elle aggrave le risque d'une dépendance accrue des clients à l'égard des travailleurs sociaux? Ce que nous venons de dire montre que

l'ensemble des processus est accéléré. C'est-à-dire que si une phase de dépendance est effectivement nécessaire sur le chemin qui mène de l'incohérence à la liberté, elle ne sera pas pour autant supprimée, mais elle sera traversée plus rapidement comme les autres.

Dans le même sens, *la proximité de l'équipe et des locaux* où elle se trouve facilite la perception du centre comme institution. Nous avons porté une grande attention aux risques qui existaient réellement de voir les clients tenter d'utiliser les travailleurs sociaux les uns contre les autres, d'associer tel travailleur social à la critique de tel autre travailleur social. Mais ces tentatives qui n'ont pas manqué, dans la mesure où elles ont été découragées, ont permis aux familles de mieux découvrir que le centre était bien une institution, dont chaque membre considéré isolément constituait un représentant. En ce sens, nous nous sommes efforcés de rendre possible, à travers le centre considéré comme institution non menaçante, un réapprentissage positif des institutions. Nous n'avons jamais réclamé une approbation inconditionnelle de nos objectifs, nous avons admis et supporté la critique, mais par là même l'institution a cessé d'apparaître comme un bloc opaque, totalement extérieur, sur lequel l'individu serait resté dépourvu de prise. Il pouvait approuver ou contester, il pouvait à l'occasion, à condition d'emprunter les circuits normaux, obtenir telle ou telle modification de nos décisions et c'était là une étape nécessaire.

Par la suite, notre institution a joué un rôle médiateur entre les familles de la cité et les autres institutions. Certes, nous n'avons pas toujours joué les conciliateurs, mais nous avons aidé les familles à prendre des contacts normaux, dans la connaissance de leurs droits, et à nouer avec les services hospitaliers, les écoles, les administrations des rapports que ne marque plus l'alternance de la fureur et de la démission.

C'est un aspect essentiel de la réadaptation que cette recherche d'un remodelage d'un comportement dont les auteurs soient les sujets eux-mêmes auxquels nous offrons seulement de bonnes conditions de réapprentissage. Qu'ils aient redécouvert la dimension institutionnelle à l'intérieur de relations en fin de compte positives avec les travailleurs sociaux, c'était là une méthode à défaut de laquelle se serait perpétuée cette position de pure extériorité passive ou coléreuse qui condamne les individus à subir des structures environnantes, sans pouvoir ni les assumer, ni les contester.

En ce sens, si incomplète qu'ait été son action, la formation dans les derniers mois d'une association de locataires, d'ailleurs totalement indépendante du centre, constitue un événement qui aurait été impensable au temps où le fonctionnement des institutions apparaissait comme une opération étrangère et mystérieuse à laquelle nul individu ne pouvait croire.

Nous en avons assez dit pour montrer que cette méthode de réapprentissage institutionnel passait par une rencontre à la fois personnelle et professionnelle, celle du travailleur social.

Tout travailleur social exerce une action centrée sur le client, mais l'un d'entre eux, par la continuité de sa présence dans les milieux les plus déshérités, se trouve dans une situation privilégiée pour apporter une aide.

Et après 33 mois d'expérience, nous sommes tous frappés par le rapport entre la présence de l'auxiliaire dans une famille donnée et l'évolution positive de cette famille.

Le souligner nous paraît d'autant plus important que la qualification de l'auxiliaire familiale, spécialisée en prévention, est encore mal reconnue et que l'intérêt général des familles inadaptées et des organismes sociaux serait de lui faire une place correspondant à son efficacité.

Pour accomplir sa tâche particulière, qui n'est ouverte à aucun autre professionnel, il va de soi qu'il est indispensable à l'auxiliaire de réfléchir à voix haute et en commun avec les autres travailleurs sociaux.

Apprendre à ne pas culpabiliser, à ne pas se montrer trop active, à tolérer les dérobades, l'agressivité, l'alcoolisme, exige un contrôle de ses propres attitudes.

C'est-à-dire que l'efficacité de son action dépend de ce que les psychanalystes appellent le contre-transfert.

Si, en effet, le client transporte, transfère sur ce travailleur social une masse d'émotions ou de sentiments qui avaient primitivement des objets tous différents, inversement il importe de savoir ce que le travailleur fera de cette masse d'émotions qui sont comme projetées à sa rencontre.

Comment pourra-t-il, à la fois, maintenir une distance liée au caractère professionnel de l'intervention et un soutien efficace à la démarche par laquelle il se tient personnellement aux côtés de son client?

C'est ainsi qu'intervient pour l'auxiliaire, comme pour les autres travailleurs sociaux, la nécessité de la supervision.

Surtout quand il lui est demandé de considérablement ralentir son activité et de s'exercer à une tolérance d'autant plus difficile qu'elle est en contact permanent avec la mère et les plus jeunes enfants et que le désir d'entreprendre, de transformer s'impose à elle avec intensité.

Mais nous ne nous sommes jamais dissimulé à quel point une pareille méthode pouvait être pesante pour le travailleur social. Invité à donner son aide inconditionnellement, il n'en reste pas moins lui-même : un être humain avec ses propres sentiments et réactions.

En ce sens, l'intervention du superviseur et des réunions de groupe ne s'est jamais voulu répressive, il s'agissait bien plutôt d'aider à son tour le travailleur social à reconnaître ses propres sentiments et ses propres jugements parfois sévères à s'accepter lui-même avec eux. La seule réponse donnée à de telles attitudes consistait dans un effort en vue d'analyser à la

fois ce qu'avait d'inévitable le comportement du client et ce qu'avait d'inévitable celui du travailleur social.

Ainsi, *l'acceptation* renforcée par un effort de réflexion et d'explication constituait à ce second degré un élément essentiel de notre méthode.

Mais, si rien n'est plus fondamental que l'attitude intérieure du travailleur social, il en résulte nécessairement que *la plus grande importance doit être attachée à la qualification professionnelle des agents d'intervention.*

L'aptitude à contrôler, donc à reconnaître son propre comportement et sa propre affectivité, peut sans doute tenir à la qualité des personnes, mais elle dépend de nous dans la mesure où nous avons constamment tenté à la fois d'alléger la tension qui pèse si lourdement sur les travailleurs sociaux et, dans la même foulée, de les aider à progresser dans cette maîtrise de leur relation avec autrui qui constitue leur première caractéristique professionnelle.

Aussi, de telles méthodes sont-elles suspendues à un effort d'analyse et de réflexion. Encore fallait-il répondre aux problèmes que la compréhension immédiate ne permettait pas de résoudre et, par conséquent, de faire un pas au-delà de l'expérience concrète des travailleurs sociaux, sans renoncer pour autant à prendre appui sur elle.

En ce sens, notre méthode débouchait nécessairement sur la mise en œuvre d'une recherche active, nécessairement intégrée à la pratique sociale puisqu'elle avait à répondre à ses interrogations, mais avec cette nuance que, quittant le terrain du seul vécu pour accéder à un niveau supérieur de compréhension, elle apportait avec elle le respect des exigences scientifiques à défaut desquelles l'hypothèse n'est plus qu'une supposition aventureuse qui égare l'action au lieu de la guider.

La méthode de la recherche active, parce qu'elle fait partie du travail entrepris par le service, parce que le chercheur est un membre de l'équipe, développe dans celle-ci la rigueur et la cohérence qui permettent de passer du vécu au construit et du spontané au réfléchi.

Le chercheur lui-même voit sa recherche fécondée à la fois parce que les questions qui lui sont posées sont nécessairement pertinentes, surgissent de la réalité elle-même, parce que l'information dont il dispose est à la fois enrichie et située dans le temps et parce que les exigences de rigueur scientifique sont pleinement reconnues par le service, sans être pour autant placées en dehors de toute référence à la vie.

Les sciences sociales tendent à suivre les sciences médicales sur un point de méthode décisif à cet égard : le diagnostic ne peut pas être séparé du traitement, parce que si un premier diagnostic mène à un premier traitement les résultats de celui-ci enrichissent ou modifient le diagnostic lui-même et que ce mouvement de va et vient n'a pas de fin. En ce sens, l'insertion de la recherche dans le service est pour elle un gage d'efficacité

et de vérité. Nous rejetons catégoriquement quant à nous l'opposition entre recherche fondamentale et recherche appliquée dans la mesure même où cette recherche vivante n'applique pas mais engendre la recherche fondamentale, où elle est elle-même la recherche fondamentale.

Si nous essayons de voir comment concrètement cette recherche s'est trouvée intégrée à l'action, nous en trouvons bien des exemples.

Tout d'abord nous avons substitué au carnet de bord de l'assistante sociale une technique de mesure du temps, profondément différente, qui tient compte à la fois de la nature des interventions, des personnes avec qui les contacts sont établis, de la durée de ces interventions et de ces contacts et de leur répartition à travers les semaines et les mois.

Cette mesure permet, par exemple, de savoir combien de temps chaque assistante sociale a consacré à chaque famille, si elle a pris contact uniquement avec une personne, en général la mère, ou aussi bien avec le père, voire les enfants.

Dès lors, il est possible de vérifier ce qui se trouve être la règle, que l'évolution des familles est fonction du temps qui leur est consacré et que, loin d'être minime, la charge de 20 familles inadaptées par assistante rend extrêmement difficile de se consacrer suffisamment à chacune d'elle.

Il y a là un maximum qui ne saurait en aucun cas être dépassé et qu'il faudrait même réduire.

Ensuite, nous avons été amenés à nous interroger sur la correspondance qui existe entre le degré d'inadaptation d'une famille et le temps qui lui est consacré et c'est là une question difficile dans la mesure ou l'évolution inattendue et spectaculaire d'un foyer massivement inadapté a consommé une part très considérable du temps d'une assistante. Le succès est alors incontestable, mais il faut aussi évaluer ce qui n'a pas été réalisé du fait de cet investissement massif.

Enfin, l'utilisation de cette méthode a permis de constater que l'intervention auprès du père et de la mère était très généralement indispensable pour obtenir des résultats positifs. Ainsi, apparaît-il qu'un travailleur social peut avoir plus d'un client dans la famille et que les résultats de son action s'amplifient lorsqu'ils s'exercent en divers points de la constellation familiale.

D'autre part, la masse d'informations dont les assistantes sociales disposent à propos d'une famille demande à être organisée ou regroupée. Nous avons ainsi ventilé les informations, en fonction de l'hypothèse selon laquelle les constatations concrètes constituent autant d'indicateurs qui renvoient à des traits facilement identifiables, comme l'organisation budgétaire, la propreté, les qualités de voisinage, etc.

Ces traits, à leur tour, désignent des attitudes plus profondes dont nous avons dressé une liste certainement révisible.

Voici les grandes rubriques autour desquelles se structure le bilan :

1) La maîtrise du temps.
2) La société comme autrui en général.
3) La société comme institution.
4) La société comme collectivité.
5) Le foyer.
6) Le travail.
7) Le couple.
8) Rapport des parents aux enfants.
9) Réactions aux stress.

Pour obtenir une évaluation globale de l'inadaptation, force était bien de recourir à la mesure, à la quantité, au nombre. Nous avons choisi de noter chacun des traits particuliers de 1 à 5.

La note 1 représente une inadaptation profonde.

La note 2 une inadaptation plus légère, mais permanente.

La note 3 une oscillation constante entre l'inadaptation et l'adaptation.

La note 4 une adaptation satisfaisante dans le cadre difficile de la cité.

Et la note 5 une adaptation satisfaisante, même dans un cadre normal.

Mais, pour passer d'un trait particulier à une attitude générale, il suffit alors d'établir une moyenne et pour passer d'une attitude générale à l'évaluation globale, il suffit de faire la moyenne des moyennes, c'est-à-dire la moyenne des notes obtenues pour chacune des attitudes générales.

Comme le travailleur social ne sait pas tout, et qu'il peut être incapable de répondre à une question, il faut mesurer la quantité d'informations dont il dispose. Pour chaque grande rubrique relative à une attitude, cette quantité est égale au pourcentage des réponses obtenues, par rapport aux réponses possibles.

Très simplement, si nous avons 3 réponses à 5 questions, nous sommes informés à 60 %, limite au-dessous de laquelle nous devons admettre que nous n'avons aucune connaissance de l'attitude générale.

Il y a donc là, non seulement un instrument pratique, mais aussi un moyen de contribuer à la formation des assistantes s'il s'avère que telle ou telle tend à négliger systématiquement tel ou tel type d'information.

Sur l'utilisation d'un tel schéma, nous dirons qu'il s'agit non d'introduire une connaissance nouvelle, mais de mettre en forme ce que les travailleurs sociaux savent. Ils peuvent utiliser ce document pour communiquer, se comprendre les uns les autres, universaliser les méthodes et pour s'adresser au service qui lui-même peut s'adresser à l'institution où il se situe.

Ce document permet, en outre, de mesurer l'évolution des familles et il procure au chercheur le moyen de recueillir des informations homogènes et d'entreprendre une étude sur l'inadaptation réelle.

Etude sociométrique

Enfin, l'ensemble de l'équipe a exprimé si souvent le sentiment que les habitants de la cité se sentaient à la fois suspects et rejetés que le sociologue a été conduit par là à s'interroger sur la généralité d'une telle expérience et aussi sur son degré de précocité.

Le fait de travailler sur la cité à l'intérieur de laquelle l'immense majorité des familles pouvait être considérée comme inadaptée permettait de considérer les enfants de Buzenval comme formant un tout relativement homogène parmi leurs camarades d'école.

Il était intéressant de se demander s'ils avaient, dès ce premier contact avec la société environnante, une situation de rejet. Pour répondre à une telle interrogation, il était nécessaire de recourir aux techniques sociométriques mises au point aux Etats-Unis par l'Ecole de Moreno. Une telle démarche supposait la participation coûteuse en temps et en patience des enseignants eux-mêmes. Avec l'autorisation des autorités scolaires compétentes, ils se sont engagés dans cette voie avec leur dévouement habituel.

Les résultats obtenus, dans le détail desquels je ne rentrerai pas, confirmaient l'hypothèse selon laquelle les enfants de la cité étaient à la fois les moins choisis et les plus rejetés. Etant donné le caractère aisé de la clientèle des deux écoles concernées, nous avions pris soin de répartir les enfants de chaque classe en 4 catégories :

— garçons et filles de la cité;
— enfants d'ouvriers extérieurs à la cité;
— enfants d'employés;
— enfants de cadres.

Nous avons ainsi pu vérifier que si l'origine sociale des enfants intervenait dans leur niveau de popularité, en revanche, les enfants de la cité restaient toujours départagés par rapport à toutes les catégories.

C'était vrai aussi bien dans les écoles de filles très conformistes que dans les écoles de garçons où les enfants d'ouvriers tenaient le haut du pavé. Et ce résultat est d'autant plus significatif que les études sur les bandes d'adolescents montrent la corrélation entre le rejet scolaire et la délinquance juvénile.

De ce point de vue, la disponibilité des éducateurs, qui n'est pas plus grande certes que celle des instituteurs, mais qui s'exerce dans un autre cadre, revêt une importance particulière.

Nous avons pu, en outre, mettre en relief un phénomène tout à fait exceptionnel qui concerne environ 25 % des enfants de la cité : ceux-ci ne se croient choisis par personne, ni rejetés par personne et ils ne sont en effet ni choisis, ni rejetés par quiconque.

Nous nous demandons avec anxiété quel sera plus tard le mode d'insertion dans le monde social de ces personnages fantomatiques qui circulent ainsi des années durant avec leurs camarades sans que ceux-ci consentent à les voir ?

Résultats

Il peut paraître extrêmement difficile de déterminer quels sont les résultats de notre action.

En effet, nous ne sommes pas dans un laboratoire où le chercheur isole l'objet sur lequel il s'interroge et fait agir sur lui un excitant unique, après s'être assuré que tous les autres facteurs demeurent constants.

Ici, les familles de la cité ne sont pas isolées du reste du monde : qu'un changement intervienne à l'entreprise où travaille le mari, qu'un commerçant ou un voisin adopte une attitude nouvelle, qu'un enfant soit transporté à l'hôpital, ce sont là autant d'événements qui ont une action incontestable sur un foyer de Buzenval, comme ailleurs.

Dès lors, comment déterminer dans une évolution ce qui revient à notre propre intervention et ce qui est le fait de circonstances totalement indépendantes de notre présence.

Il n'existe pas de réponse pleinement satisfaisante à une pareille question, mais seulement deux moyens d'atténuer les risques d'erreur :

1° Des études antérieures sur l'inadaptation, par exemple celle de N. Debuyst, permettent de se faire une idée de l'évolution spontanée de familles inadaptées en milieu ouvert. D'une manière générale la situation tend plutôt à se dégrader qu'à se redresser spontanément et il est en effet facile de comprendre que des familles qui ont déjà terriblement fléchi sous le choc de difficultés diverses ont bien des chances de fléchir plus encore lorsqu'elles subissent de nouveaux chocs. Ajoutons qu'à Buzenval la croissance du surpeuplement et la dégradation progressive du logement constituent, comme nous l'avons déjà dit, des facteurs objectifs peu favorables à une amélioration.

2° Nos recherches tendent à montrer que l'inadaptation n'est pas le résultat transitoire d'un choc occasionnel, mais une structure résistante du comportement notamment relationnel.

Dans la mesure où ce type de comportement informe désormais l'ensemble des rapports établis par les membres du foyer entre eux et avec l'extérieur, le cours monotone de l'existence quotidienne ne peut le modifier. De nouveaux chocs ne peuvent que l'aggraver puisque l'ex-

périence de l'échec répété en constitue un des aspects les plus redoutables.

Il est de même permis de penser que cette structure n'est pas statique, mais qu'elle porte en elle le germe d'une détérioration de plus en plus accentuée.

Comme nous n'observons hélas dans nos familles aucun fait nouveau de nature à bouleverser cette structure de comportement dans un sens positif, nous pouvons admettre semble-t-il sans risques excessifs d'erreurs que les évolutions favorables observées sont imputables à notre intervention, surtout lorsqu'elle se situe sur le plan relationnel, c'est-à-dire dans le secteur où le travailleur social intervient le plus directement.

Aussi retiendrons-nous comme signes d'évolution générale de la part de la population dans son ensemble les indices suivants :

— l'expression de la satisfaction des parents pour ce qui est fait pour leurs enfants au niveau du centre;

— l'acceptation du fait que l'auxiliaire familiale soit plus spécialement attachée à des familles souvent connues par l'alcoolisme des parents, la paresse de la mère, la mauvaise tenue des enfants. Il y a deux ans cette affectation de l'auxiliaire suscitait une indignation violente. Aujourd'hui plus aucun commentaire déplaisant n'est enregistré;

— les démarches spontanées vers le centre sont beaucoup plus nombreuses qu'en début d'expérience;

— les demandes d'aide matérielle ont diminué;

— une meilleure tenue vestimentaire est observable dans la plupart des familles, dont les négligences dans ce domaine étaient évidentes;

— les résultats scolaires sont plus satisfaisants.

Tous ces points mériteraient un développement, mais nous nous attacherons surtout à deux aspects de l'évolution :

1° Celle qui se manifeste du côté des enfants.

2° Celle qui concerne la nature de la demande exprimée aux travailleurs sociaux.

1. — *Pour les jeunes un phénomène reflète cette évolution car il en est le signe le plus frappant. On peut le résumer ainsi : alors qu'au moment de l'implantation du service la délinquance était presque la règle au fur et à mesure que l'enfant arrivait à l'adolescence, pour ceux qui deviennent adolescents aujourd'hui, c'est la non-délinquance qui est la règle et c'est là un phénomène important.*

Cette évolution au niveau de la délinquance n'est en fait que le reflet d'une évolution très générale de l'agressivité et des passages à l'acte agressif des enfants et adolescents.

C'est ainsi que, dans un premier temps, lorsque le centre s'est ouvert à tous les enfants, nous avons été incapables de contrôler leur déchaînement. Les destructions qui en ont résulté laissent de cuisants souvenirs à ceux qui les ont connues : brutalités sur les objets et brutalités sur les personnes, deux éducateurs ont eu à souffrir de violences.

Les éducateurs qui ont pénétré les premiers dans la cité ont trouvé une population juvénile quasiment en guerre. Une bande d'adolescents allait se battre avec une bande d'une autre commune. C'était la guerre avec la police; au niveau des plus jeunes, c'était aussi la lutte ouverte entre les enfants des deux parties de la cité dont la frontière était le fossé; fossé à la fois réel et symbolique.

Les adolescents avaient très peu de contacts positifs ou constructifs avec le monde extérieur : leurs loisirs passaient par l'agressivité. Ils étaient le plus souvent rejetés par l'environnement.

En effet, lorsqu'ils allaient quelque part, à la piscine ou au cinéma, ils provoquaient le plus souvent du scandale, ce qui entraînait leur rejet, lequel rejet les enfermait dans leur réaction de défense.

La tâche des éducateurs, en liaison avec les travailleurs sociaux du centre, était d'abord de ne pas être trop effrayés de cette somme d'agressivité, des habits de guerre des garçons, de leurs noms de guerre, de leur mode de vie marginal. Ne pas être trop effrayé, de façon à pouvoir comprendre que ces comportements agressifs étaient surtout le résultat du cercle vicieux dans lequel ces adolescents étaient enfermés : agressivité, intolérance et rejet; augmentation de l'agressivité.

Il s'agissait de comprendre que ces adolescents en guerre se comportaient comme des sujets enfermés dans cette cité et enfermés dans leur âge et qui tentaient d'échapper aux contraintes et aux dangers de cette manière brutale.

Aussi, tout ce qui leur permettait de trouver une issue, un mode de contact plus positif avec l'extérieur, était souhaitable.

Ici encore, c'est au niveau du groupe de ceux qui étaient les adolescents de 16-17 ans et qui sont devenus des jeunes hommes de 20 ans que cette évolution a été la plus spectaculaire.

Au niveau des plus jeunes, la vie en groupe avec les sorties de groupe, l'expression libre par la peinture étaient les moyens d'exprimer leurs désirs et leurs insatisfactions et de les combler en partie.

Les adolescentes, elles, étaient, comme c'est classique, rejetées du groupe des garçons et acceptaient difficilement une vie de groupe autonome et régulière. Par contre, on les retrouvait en deux circonstances privilégiées : les sorties, camping au moment des vacances ou en week-end; et les surprises parties où alors elles étaient admises par les garçons.

Pour revenir aux adolescents, toute l'évolution qui s'est faite a eu lieu grâce aux liens établis avec l'éducateur.

Il n'est pas inintéressant de dire les étapes de cette évolution :

Tout d'abord, ils ont à peu près accepté l'éducateur comme l'un d'eux, sans changer leur mode de vie.

Puis, les liens avec l'éducateur devenant plus étroits, ils acceptaient de construire avec lui un local : local pour lequel l'argent du centre était nécessaire.

Cette période a peut-être été la plus difficile pour l'éducateur.

En effet, si les adolescents acceptaient l'éducateur comme l'un des leurs, ils restaient pleins de rancœur envers la société et le centre qui la représentait. Tout d'abord, ils n'acceptaient pas que l'éducateur soit éducateur et payé pour être leur copain. Ils désiraient le voir comme quelqu'un qui travaillait ailleurs comme tout le monde et venait passer, en copain, des moments avec eux.

En outre, ils se plaignaient amèrement à l'éducateur des retards apportés à la réalisation du local, à l'arrivée des matériaux, aux installations diverses. Et surtout, ils ne perdaient pas une occasion de décharger leur agressivité sur tous ces travailleurs sociaux qui venaient au centre, qu'ils jugeaient payés à ne rien faire, installés dans des locaux trop confortables à leur goût, venant en voiture...

L'éducateur se trouvait dans une situation très inconfortable : s'affirmer comme trop solidaire du centre était se couper des garçons; et il ne pouvait pas non plus totalement se séparer du centre, même en esprit, s'il souhaitait avoir une action éducative.

Durant cette période, les adolescents qui se regroupaient autour de l'éducateur renonçaient à certaines rixes parce qu'ils en sentaient moins le besoin.

Ils acceptaient de participer avec lui à des sorties : camping, ou aller à la piscine par exemple.

Si cette étape fut marquée par le regroupement autour de l'éducateur par l'intermédiaire de la construction du local et une légère diminution des comportements délinquants, l'étape suivante fut marquée par la vie en groupe dans le local et, en même temps, les sorties à l'extérieur.

— Dans le local : discussions, cinéma, jeux divers, surprises-parties.

— En dehors du local : sorties, camping avec l'éducateur, piscine, parfois même restaurant avec lui.

C'est à ce moment là que l'agressivité a commencé à diminuer, car l'éducateur devenait celui à qui l'on désirait ressembler, en partie parce qu'il ne jugeait pas.

C'était quelqu'un en qui ils pouvaient avoir confiance. Les sorties hors du local étaient parfois l'occasion de bagarres, mais qui tournaient généralement court.

Parrallèlement au rôle de l'éducateur, la tolérance de l'environnement a été à cette période d'une très grande importance. En effet, le potentiel agressif persistait, des actes délinquants étaient commis.

La compréhension de la police avec laquelle des contacts avaient été établis, le fait qu'elle a eu le souci d'éviter toute brimade ou humiliation a été un facteur absolument déterminant.

De même, dans les lieux publics, à la piscine, ou au restaurant, on trouvait toujours une évolution semblable. D'abord quelques bagarres, des menaces d'expulsion; il y avait un ajustement des attitudes de part et d'autre et les choses s'arrangeaient.

La dernière étape de l'évolution de ce groupe est la période actuelle : c'est celle où les liens avec l'éducateur sont très forts et où, en même temps, ces adolescents peuvent se passer de lui.

Liens très forts : c'est ainsi que certains d'entre eux vont chez l'éducateur lui rendre visite, le plus souvent au moment où ils ont des difficultés. L'un d'entre eux qui avait en son temps posé des problèmes, qui était un délinquant que l'on croyait invétéré, qui était le caïd du groupe, s'est marié et va, avec sa femme, rendre visite à l'éducateur qui est lui-même marié.

Ces liens très forts permettent cependant aux jeunes gens de se passer maintenant de plus en plus souvent de l'éducateur. Tout se passe comme si, même en son absence, ils agissaient comme s'il était là. Ils refont sans lui des sorties, un peu semblables à celles qu'ils ont faites avec lui. Ils ont appris à mieux se tenir dans les lieux publics, piscine, cinéma...

Si nous avons beaucoup insisté sur les loisirs avec l'éducateur, c'est parce qu'ils sont la marque de l'évolution, des capacités de vie sociale harmonieuse.

L'éducateur s'occupe aussi du travail des jeunes, et actuellement ils travaillent tous. Mais on peut se demander si ce n'est pas parce que l'éducateur leur a appris d'abord à se détendre sans être rejetés par la société que ces jeunes ont accepté de travailler, c'est-à-dire de se plier à certaines règles de cette société.

Autre signe d'évolution : ces jeunes ont abandonné leur langage et leurs habits de guerre, pour parler et s'habiller comme tout le monde.

Enfin, s'ils ont des difficultés, que ce soit de travail ou dans leur famille, ou encore dans leurs relations féminines, ils en parlent à l'éducateur. Les contacts individuels avec l'éducateur sont un signe de plus de l'évolution du groupe.

Le groupe actuellement tend à se passer de plus en plus de l'éducateur; il tend à se désintégrer dans la mesure où chacun cherche à avoir des contacts personnels avec l'éducateur. N'est-ce pas là une manière très favorable pour un tel groupe de disparaître?

Enfin, nous parlerons de l'évolution de la demande.

La demande

Nous avons dit que, dans un premier temps, la relation établie entre le travailleur social et son client se situait sur le terrain de la peur. *Cette peur exprimait un besoin, mais aussi la certitude implicite que ce besoin ne serait pas satisfait.*

Le besoin d'être reconnu comme une personne ayant ses propres aspirations et désirs, et le droit de refuser, sans être coupable, des propositions venues de l'environnement social, ne trouvaient jamais d'accomplissement durable.

Toute l'attitude de cette population exprimait au travailleur social que ce dernier appartenant à une société étrangère et menaçante ne pouvait être qu'un nouvel instrument de contrainte.

Dès lors, un premier moment de l'évolution se situait au niveau de l'acceptation d'une telle hostilité.

Il s'agissait de laisser au client la liberté nécessaire pour qu'il passe de la passivité à l'expression ouverte de son agressivité. Lorsqu'il commence à s'apercevoir que le travailleur social ne se conduit pas comme le détenteur d'un pouvoir, il réagit en déclenchant contre cet interlocuteur de moins en moins redoutable l'hostilité accumulée dans le passé.

Mais par là même, il vérifie que les ruptures successives qu'il croit provoquer ne parviennent pas à être de véritables ruptures puisque le travailleur social demeure pour lui disponible et présent.

Dans les accès renouvelés de cette hostilité interviendra alors une conduite caractéristique du rejeté : il crée par son propre comportement les conditions qui vont rendre son rejet inévitable et il ne peut croire à l'authenticité de sa reconnaissance comme personne, que dans la mesure où le rejet attendu ne se produit pas.

Alors seulement, le besoin dont il souffrait devient une véritable demande, il demande au travailleur social de l'entendre, de partager avec lui son expérience vécue, il ne se contente plus de l'attendre, il vient le trouver au centre pour obtenir le soulagement de sa tension intérieure.

Dans une première étape, il trouve assez d'autonomie pour lui demander, non ce qu'il convient de faire, mais le surcroît d'énergie dont il a besoin pour faire ce qu'il a lui-même décidé.

A vrai dire, nous ne voyons apparaître cette dernière démarche que dans certains cas et de façon parcellaire et nous n'en connaissons aucun où le client puisse, devenu pleinement autonome, se passer même de cette dernière forme d'aide.

Nous pensons qu'au bout de 33 mois seulement il n'est pas possible d'aboutir à la guérison sociale complète, mais nous voyons clairement apparaître sur cette ligne, qui va de l'hétéronomie à l'autonomie, un certain nombre de seuils qu'une fraction appréciable de la population a effectivement franchi.

CONCLUSIONS

Ainsi, nous sommes-nous déjà dotés d'un certain nombre d'instruments de recherche qui nous permettront d'aller de l'avant.

L'utilisation de méthodes scientifiques pour résoudre des problèmes du domaine de la pratique peut surprendre. Mais comment se priver de la description objective d'une réalité qu'on ne connaît jamais trop bien, pour la transformer le plus efficacement? Et pourquoi se refuser à utiliser les techniques des sciences humaines qui ont fait leurs preuves dans différents secteurs d'activité? On ne saurait être trop armé pour transformer des situations que la non-maîtrise des phénomènes sociaux a engendré. L'exigence de contrôle scientifique permet non seulement d'avoir des indices solides de l'évolution du travail, mais aussi vise à replacer les problèmes dans un cadre plus vaste où ils prennent leur pleine signification.

Si l'expérience du Centre de Buzenval est encore trop récente et inachevée pour conclure, des tendances se dessinent, des perspectives se dégagent.

Un diagnostic d'inadaptation peut être porté avant que la désorganisation des structures personnelles, familiales et sociales entre dans une phase sinon irréversible, du moins difficilement transformable.

Nous voyons plus clairement que les phénomènes d'inadaptation sont toujours complexes et engagent dans leurs processus de nombreux secteurs de la vie de relation des personnes.

Les problèmes économiques viennent s'intégrer aux modes de relations familiales, à la scolarité des enfants, aux dégradations psycho-sociales. Le travail accompli par l'équipe prend des visages différents dans la diversité des modes d'intervention choisis.

La validation des résultats observés ne peut jamais se présenter de façon univoque. Si des constats de réussite comme celui de la régression de la délinquance nous servent à long terme de repère, d'orientation, c'est à l'aune du travail quotidien que s'articule la validation.

Des signes moins évidents en leur interprétation feront l'objet du recueil de l'information.

C'est avant tout à une amélioration de la perception de la réalité observée et à la richesse de cette information que nous sommes attachés. Cette information recueillie et présentée au cours de rencontres entre travailleurs sociaux et spécialistes, comparée à d'autres informations dont sera mise en question la cohérence.

Ainsi différentes personnes concourent selon leur expérience et leur spécialité à mieux comprendre les cas présentés mais aussi à mieux rechercher l'information, à mieux la manipuler, à mieux la présenter.

Les perceptions et la compréhension se développent ainsi dans une perspective commune à l'ensemble de l'équipe.

Ce dialogue quotidien entre travailleurs sociaux et spécialistes permet aux premiers d'enrichir leurs connaissances, aux seconds de rester au contact d'une réalité fertile en problèmes concrets.

Alors que les uns introduisent les exigences de la rigueur, les autres maintiennent l'usage des techniques dans la perspective de l'utilisation pratique. Mais les objections à l'application d'un tel programme peuvent surgir : mobiliser un tel nombre de travailleurs sociaux et de spécialistes pour des isolats d'inadaptation restreints, c'est manifestement rompre avec la méthode traditionnelle. Celle-ci utilise sans doute des moyens qui, lorqu'on les totalise, ne sont pas sans importance, mais qui rapportés au nombre de personnes ou de familles présentes dans tel ou tel secteur demeurent presque toujours négligeables.

C'est d'ailleurs pourquoi l'option en faveur d'une concentration de moyens, dans la mesure où elle n'a encore jamais été faite de façon aussi nette en France, apparaît comme un privilège. Et, il est permis de se demander si, dans l'état actuel des ressources sociales disponibles, il est plus efficace de disperser travaillleurs sociaux et spécialistes à travers tous les secteurs où se manifeste l'inadaptation, ou s'il vaut mieux les concentrer sur un nombre de points limités pour que la convergence des efforts permette à la fois d'atteindre le mal à sa racine et aussi d'apporter une contribution à l'élaboration de méthodes de travail qui une fois précisées, pourraient être transmises et appliquées à moindre frais.

L'expérience pilote du Centre de Buzenval n'est sans doute qu'un élément parmi beaucoup d'autres qui permettront peut-être de répondre à une pareille interrogation.

Il peut apparaître que, malgré des conditions maximales, l'aide apportée aux familles soit bien lente, bien progressive, bien prudente, soumise aux désirs et à l'acceptation de ceux-ci.

Mais comment pourrait-il en être autrement lorsqu'il s'agit d'apprendre ou de réapprendre à un homme à user de sa liberté?...

CHAPITRE III

Nature et formes de l'inadaptation

(Premières notes sur la population de la cité de Buzenval)

INTRODUCTION

Depuis quelques années, chercheurs et travailleurs sociaux attachent une importance croissante à cette couche sociale particulière que les uns appellent les « sous-prolétaires », les autres les « pauvres » et qui se différencient, en particulier, du monde ouvrier, par un style de vie spécifique.

A vrai dire, il n'est pas évident que cet ensemble d'êtres humains constitue un tout homogène. Il existe, certes, un schéma classique de l'inadaptation. On caractérise volontiers celle-ci par une instabilité généralisée qui compromettrait à la fois la continuité de la vie professionnelle, de la vie familiale et des liens noués avec le milieu environnant.

Qu'il existe chez l'ensemble de ces hommes marginaux un trouble de l'aptitude à saisir le temps dans son développement, à contrôler la durée, à former des projets et à en assurer la réalisation à moyen et à long terme, c'est bien là, en effet, ce que l'observation semble démontrer. Cependant, ils manifestent parfois une forme de stabilité d'une autre nature : celle qui naît de l'habitude, de la répétition, d'une monotonie imposée de l'extérieur et qui maintient l'existence quotidienne de certains « faibles » — selon l'expression de M. Sauvy — à l'intérieur de limites dont ils n'entreprennent pas de sortir.

Dès lors, il pourrait s'avérer nécessaire de parler d'inadaptation dans des cas où l'instabilité n'est nullement globale, où elle se laisse circonscrire à tel ou tel secteur de l'activité du sujet. Dans cette perspective, l'inadaptation apparaîtrait moins comme une destruction généralisée de tous les processus de l'insertion sociale et davantage comme une incapacité de l'individu à maîtriser les événements qui se déroulent autour de lui. Il ne s'agit pas ici de revenir à la vieille opposition mécaniste entre le monde personnel et le monde collectif, mais d'observer que le « moi » ou le « nous »

familial, tel qu'il s'est constitué au cours d'échanges incessants avec l'environnement humain et matériel, peut faire prévaloir l'organisation cohérente de son existence sur un certain nombre de situations menaçantes ou traumatisantes, mais non sur n'importe quelle situation. En somme, la désignation des familles inadaptées n'est pas l'œuvre de théoriciens qui posent une définition et cherchent ensuite quels objets réels présentent effectivement les caractères décrits. Elle est l'œuvre de praticiens qui découvrent dans la vie qu'une part importante de leurs efforts est mobilisée par des foyers ou des individus isolés dont le besoin d'être aidés est particulièrement pressant. L'expérience de ces travailleurs sociaux, ou de ces responsables d'action sociale ne permet donc pas de préjuger de l'existence d'une inadaptation unique dans sa nature et dans ses manifestations.

Une population inadaptée est une population composée de gens qui subissent trop d'échecs pour se tirer d'affaire par leurs propres forces. Mais quels sont ces échecs? Dans quel secteur de leur vie manifestent-ils cette incapacité? C'est à la recherche concrète de la déterminer. Et on ne saurait le faire à partir d'un exemple unique. Nous nous contenterons donc de présenter la population de la cité de Buzenval sans prétendre à des généralisations prématurées. Le professeur Otto Klineberg, de la Columbia University, actuellement professeur associé à la Sorbonne, attire justement l'attention des lecteurs d'un livre récent — livre excellent par ailleurs — sur la nécessité d'acquérir « une documentation plus étendue » sur la population des cités de transit et d'urgence avant d'affirmer que tel ou tel trait existe dans toutes.

Au lieu d'une définition unique, peut-être serons-nous alors conduits à formuler une typologie de l'inadaptation, c'est-à-dire à montrer qu'il existe plusieurs structures possibles d'une situation ou d'un comportement d'inadaptation. Si la structure est un ensemble de caractères posés, non pas isolément mais comme un tout indissociable, il en résulte que l'élimination d'un seul caractère du tableau clinique de l'inadaptation, dressé à la lumière d'une expérience déterminée, oblige le chercheur à définir une autre structure et, par conséquent, un autre style de vie de la population considérée.

Ces observations n'ont pas seulement une portée théorique : elles voudraient suggérer que les praticiens du travail social ont raison, tout en enregistrant ce qu'il y a de commun à tous les échecs de leurs clients, en tant qu'ils sont échecs, d'individualiser leur effort de compréhension et d'aide. Non seulement les observations réalisées à Buzenval établissent la pluralité des structures de l'inadaptation, mais encore une structure n'atteint jamais l'infinie diversité de la réalité humaine. Dès lors, il faudra non seulement repérer les ensembles de traits d'inadaptation qui s'organisent entre eux, mais encore mesurer l'intensité de chacun d'entre eux. En d'autres termes, la description de la population de la cité de Buzenval, comme celle de toute population analogue, ne sera pas complète tant que nous n'aurons pas mis au point l'instrument d'analyse et de mesure qui permettra d'identifier la nature et le degré des inadaptations concrètes. La recherche actuellement en

cours sur cette question doit donc permettre, dans les mois qui viennent, de compléter le présent recensement en confrontant les données qu'il contient avec une évaluation de chaque famille selon le trouble qui fait obstacle à un comportement social cohérent. Alors seulement il prendra toute sa signification.

Bien des moyens d'accès à une telle exploration peuvent être retenus. En ce qui nous concerne, nous avons choisi de lier la recherche à l'action elle-même. C'est ce qui explique, par exemple, que les renseignements objectifs contenus dans ce rapport aient été recueillis par les assistantes sociales du service. Elles ont, par là, apporté une contribution à défaut de laquelle ce rapport n'existerait évidemment pas. Peut-être aussi ont-elles acquis une notion plus exacte de la distinction nécessaire entre supposer et savoir, entre se satisfaire d'une approximation et établir scientifiquement la validité d'un fait déterminé. Cette pédagogie de la rigueur a, par là même, posé la question de la relation entre la connaissance et l'aide. En particulier dans les cas où la fonction propre de l'assistante rendait nécessaire d'*attendre* que *vienne du client* l'information qu'un chercheur aurait *sollicitée,* l'originalité du rôle de l'assistante se trouvait définie. Si la méthode employée a eu ses lenteurs, elle présente l'avantage d'avoir réuni en une seule les deux images trop fréquemment distinctes que se forment, d'une même population, ceux qui ont à la connaître pour la connaître, et ceux qui ont à la connaître pour l'aider. Or cette unité était d'autant plus nécessaire que nul n'a jamais envisagé de faire fonctionner dans le cadre de la cité de Buzenval un organisme de recherches spéculatives, mais uniquement de doter un service social, dont la vocation est d'agir, d'un moyen d'information dont il ressentait le besoin.

On ne s'étonnera donc pas que l'enquête ait été conduite avec le souci essentiel de mettre en relief les aspects les plus quotidiens de l'existence et, plus particulièrement, ceux qui ont trait à la vie des enfants et des jeunes. L'expérience des travailleurs sociaux montre que la cité existe comme une île, isolée d'un monde extérieur avec lequel elle n'est pas en continuité sociale. Nous aurons par la suite à déterminer dans quelle mesure les enfants de ces foyers « insulaires » peuvent s'insérer dans la société globale et, dès à présent, l'active coopération des instituteurs à l'école, des éducateurs dans la cité, permet d'attendre des résultats précis et détaillés.

Au niveau des adultes, il a paru nécessaire de dresser à la fois les cartes des divers types d'échanges entre la cité et le monde extérieur et celle des relations de divers types qui existent à l'intérieur même de la cité. A l'heure où l'organisme, propriétaire du terrain, s'oriente dans la direction d'une liquidation progressive de la cité, sans doute rien n'est-il plus urgent que de vérifier l'hypothèse à laquelle s'attachent le nom et l'autorité du professeur Labbens. Parlant de ce qu'il appelle le « camp » de Noisy, il montre qu'il s'agit là de « tout autre chose qu'un rassemblement massif de familles juxtaposées... ». Cette forme d'organisation « assure aux individus et aux familles une sécurité que la société globale ne leur donne pas. Mais on

voit du même coup à quelles tensions psychiques et sociales seraient soumis la plupart, s'ils devaient brutalement quitter le camp pour être précipités (le mot est exact en l'occurence) dans un milieu normal qui, par définition, ne leur procurerait plus les éléments sécurisants dont ils ont besoin. Diverses voies s'ouvriraient à eux : démission totale, clochardisation, criminalité. Ces voies seraient toutes déviantes ».

Certes, il s'agit là d'une simple hypothèse que les faits peuvent infirmer. Mais ils peuvent aussi la confirmer. Et cette perspective est suffisamment redoutable pour expliquer la nécessité d'explorer, aussi rapidement que possible, le mode de vie propre aux familles qui composent la cité — exploration qui n'aura pas trop de tous les moyens propres aux praticiens comme aux théoriciens pour déterminer les modalités de l'action nécessaire pour que le départ ne se transforme pas en catastrophe.

Les classes d'âge

Quel est donc le premier tableau que nous pouvons proposer ?

En septembre 1965, c'est-à-dire à la date où l'ensemble des renseignements statistiques se sont trouvés collectés, la population de la cité pouvait être évaluée de deux manières différentes.

D'une part, 513 personnes, dont 50,8 % d'hommes et 49,2 % de femmes se trouvaient effectivement présents sur la cité. Mais, si l'on tient compte des parents absents du foyer sans avoir été remplacés dans leur ménage et qui, par conséquent, conservaient une responsabilité théorique à l'égard des membres de leur famille, et si l'on ajoute les enfants placés destinés, au moins en principe, à rentrer chez eux, on atteint le chiffre de 585 personnes. Le problème posé par ces absents n'est nullement théorique. Pour la tranche d'âge qui va de 11 à 15 ans, l'effectif est de 40 garçons, si l'on s'en tient aux enfants vivant dans leur famille. Il passe à 59 compte tenu des pensionnaires de maisons d'enfants de toutes sortes; de 40 à 59, le changement est considérable puisque le second nombre atteint 150 % du premier. D'ailleurs, pour les garçons et filles ensemble, la proportion des jeunes de 11 à 15 ans est de 14,8 % de la population présente et de 17,7 % de la population incluant les absents. On comprendra donc facilement qu'il nous ait fallu présenter deux pyramides des âges — une, celle à laquelle nous nous référerons désormais, qui décrit les être humains vivant sur la cité — et l'autre, qui regroupe l'ensemble des membres de ces familles sans tenir compte de leur éloignement.

Ce fait social de l'absence peut-il être considéré comme caractéristique de l'ensemble des populations inadaptées ? Disons, au moins, que nous l'avons retrouvé dans toutes les enquêtes comparables à la nôtre (voir tableaux A et B en annexe).

Cette pyramide des âges est très particulière. Une comparaison sommaire permettra de montrer qu'elle se retrouve à peu près identique dans

le cadre d'un groupe d'habitations pour inadaptés très comparable à celui-ci, le camp de Noisy étudié par M. Labbens. En revanche, elle se différencie très sensiblement de l'échantillon de population construit par Mme Vieille-Michel lorsqu'elle a entrepris l'étude des habitants des hôtels meublés.

CHIFFRES EN POURCENTAGE

TRANCHE D'AGE	CITÉ	NOISY	HOTELS MEUBLÉS
0 à 5 ans . . .	20,7	21,8	17,8
6 à 10 ans	19,6	18,4	7,3
11 à 15 ans	14,8	13,6	5,
16 à 20 ans	7,8	6,8	6,5
21 à 25 ans	2,7	3,1	10,
26 à 30 ans	4	3,8	15,6
31 à 40 ans	13,7	18,7	19,1
41 à 50 ans	11,1	8,3	11,8
51 à 60 ans	3,7	4,5	5,3
61 ans et plus . .	1,9	1,	1,6

Bien que l'hôtel meublé puisse être générateur d'inadaptation, il présente des caractéristiques distinctes de celles de nos deux îlots : la cité et le camp.

C'est ainsi que les enfants d'âge scolaire sont infiniment moins nombreux en hôtels meublés. Cette différence, déjà sensible au niveau des tout petits, a une importance toute particulière pour un service qui se consacre à la protection de l'enfance en danger.

Si les pourcentages d'adolescents sont comparables, on discerne très bien le comportement inverse des jeunes adultes par rapport à la cité ou à Noisy, d'une part, par rapport à l'hôtel meublé, d'autre part : dès que la majorité ou le service militaire interviennent, on déserte le lieu morose d'une enfance qui, vue rétrospectivement, est rejetée. Non seulement les jeunes gens de Buzenval s'éloignent souvent, mais encore le maintien des liens familiaux reste assez incertain. Dans les hôtels meublés, au contraire, s'installent nombre de ceux qui ont fui les campements plus ou moins provisoires, sans compter un grand nombre d'immigrés, provinciaux ou étrangers.

Il faudrait ajouter que l'âge moyen d'implantation des adultes, lors de la fondation de la cité, se situait pour les femmes à 34 ans et pour les hommes à 38 ans. Un grand nombre des enfants qui arrivèrent ainsi en

1955 ne dépassait pas 10 ans. Il faut donc compter non seulement avec les départs, mais avec l'âge des parents lors de l'implantation — âge qui n'est évidemment pas sans influence sur celui des enfants. Observons d'ailleurs que, si nous étudions Buzenval dix ans après sa fondation, Labbens étudie Noisy neuf ans après la sienne. En d'autres termes, la pyramide des âges n'est pas tant caractéristique d'une population inadaptée que révélatrice d'une date d'implantation.

Mais ces lacunes dans la pyramide des âges, cette quasi-disparition de certaines classes d'âge ont toujours un effet néfaste. Même dans les grands ensembles, où les conditions matérielles et morales sont incomparablement meilleures que dans une cité de transit ou d'urgence, j'ai eu l'occasion de montrer, d'une part que l'absence de jeunes adultes, de « grands frères » ou « grandes sœurs », freinait l'insertion sociale normale des adolescents privés d'un modèle à la fois proche et différent d'eux-mêmes, d'autre part, qu'au moment où ces générations creuses sont arrivées elles-mêmes à l'adolescence, elles ont été conduites par leur petit nombre à un comportement plus agressif, plus solidaire dans leur hostilité à l'adulte. Et les adolescents qui ont maintenant entre 16 et 20 ans, tout en étant démunis d'une représentation précise du personnage de « l'aîné », ont cependant toute chance d'avoir été hantés par les « exploits » plus ou moins fâcheux.

Peut-être se demandera-t-on quelle est la pyramide des âges d'un canton « normal » de Seine-et-Oise. Mieux vaut sans doute prendre l'exemple du Raincy sur lequel se trouve Noisy : la cité de Buzenval est en discontinuité si forte avec son environnement que la comparaison a toujours quelque chose de gênant.

LE RAINCY	
TRANCHE D'AGE	POURCENTAGE
De 0 à 4 ans	8,9
De 5 à 9 ans	9,7
De 10 à 14 ans	5,7
De 15 à 19 ans	5,8
De 20 à 24 ans	6,5
De 25 à 34 ans	15,6
De 35 à 44 ans	12,2
De 45 à 54 ans	14
De 55 à 64 ans	10,7
De 65 ans et plus . . .	10,9

Il saute aux yeux, en dépit du décalage d'un an dans la méthode de comptage, qu'il existe de profondes différences. Tout d'abord la population du Raincy contient proportionnellement beaucoup moins de jeunes n'ayant pas atteint leurs vingt ans. En revanche, elle contient beaucoup plus d'adultes ayant leur existence devant eux. Enfin, la proportion des gens de 45 ans et au-delà, en particulier des sexagénaires, est sans commune mesure avec les pourcentages de Buzenval, de Noisy et même de l'hôtel meublé.

En d'autres termes, nous découvrons ici une société « normale » où la continuité des générations s'assure sans secousses, alors que les îlots d'inadaptation ont en propre une vieillesse absente et une natalité galopante dont les manifestations demeurent malgré la masse relativement importante des placements.

Nous trouvons donc ici la conjonction de deux phénomènes : celui de la date d'implantation et celui d'une inadaptation qui distend les liens avec la génération des « grands-parents » et qui laisse se produire les naissances parfois avec une générosité vraie, mais trop souvent par simple imprévoyance et par inaptitude à la maîtrise de soi. Nous verrons qu'il est possible de déterminer un seuil au-delà duquel le nombre des enfants placés augmente rapidement. Tout se passe donc comme si les foyers étudiés souhaitaient ou du moins acceptaient, avec affection, un nombre déterminé d'enfants, mais ne pouvaient aller au-delà et se résolvaient à chercher les moyens de se séparer des garçons ou des filles « en surnombre ».

Cette population que nous venons d'examiner très rapidement, en voici le détail donné en chiffres absolus, mais aussi pour plus de commodité en pourcentage (voir tableaux A et B en annexe).

On voit qu'à la différence de beaucoup de cités analogues, Buzenval ne connaît pas de dimorphisme sexuel marqué.

Tout au plus peut-on observer que l'écart appréciable entre garçons et filles de 6 à 10 ans présents sur la cité, (+ 10 en faveur des garçons) tombe à + 5, c'est-à-dire diminue de moitié lorsqu'on inclut les enfants placés. Inversement, pour les 16 à 20 ans, l'écart de + 5, en faveur des filles, tombe à + 2, si l'on tient compte des adolescents placés. Nous voyons déjà se manifester une tendance à placer davantage les filles au-dessous de 10 ans, en fonction de la primauté inconditionnelle accordée aux « mâles », par la mentalité de groupe, et les garçons, au-dessus de 11 ans, en raison de l'utilité croissante des filles pour l'activité ménagère et des risques de délinquance juvénile pour les adolescents de sexe masculin (tableau n° 1).

L'ancienneté dans la cité

Cette population dont nous venons d'examiner la composition n'est nullement une population de passage errant de taudis en taudis.

Parmi les adultes qui habitent actuellement la cité, le tableau des dates d'arrivée paraîtra significatif :

DATE D'ARRIVÉE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1955	16	15	31
1956	11	11	22
1957	18	16	34
1958	13	12	25
1959	8	12	20
1960	9	10	19
1961	3	4	7
1962	8	9	17
1963	3	3	6
1964	3	4	7
1965	1	1	2

Ainsi pouvons-nous considérer que 53 adultes, soit 28 % des habitants actuels de la cité, arrivés en 1955 et 1956, sont là depuis l'origine, tous les logements n'ayant pas été livrés d'un seul coup. Mais 59 autres représentant 31 % de la population arrivés en 1957 et 1958. Si nous ajoutons ces « anciens » aux « fondateurs », nous trouvons déjà 59 %. Finalement, sur 190 adultes, dont nous connaissons la date d'arrivée, 15 seulement sont entrés dans leur logement à partir de 1963 et 39, dont les 15 déjà cités, à partir de 1961, soit respectivement 8 % et 20 %. La stabilité géographique est au moins égale à celle que l'on observe dans une banlieue parisienne. En ce sens, la population ne donne nullement un sentiment d'instabilité.

Assurément, on peut se demander si les habitants restent là par nécessité ou par choix. Compte tenu de la difficulté actuelle de trouver un nouvel abri, il est probable que la nécessité joue un rôle important. L'augmentation rapide des loyers, ces dernières années, rendrait sans doute l'installation en immeuble normal particulièrement redoutable pour des budgets trop souvent déjà déséquilibrés. D'une part, une dizaine de familles ont déjà fait l'expérience de l'installation dans des habitations de type H.L.M.; elles ont été rejetées sur la cité et traînent depuis lors un passif considérable de loyers arriérés, passif qu'elles ne parviennent guère à liquider. D'autre part, il faut tenir compte de la très réelle rigidité des structures de consommation : quand on a pris l'habitude de payer un loyer de 50 francs et que les ressources sont déjà très faibles par rapport aux besoins les plus urgents, le brusque passage à des dépenses de logement sans commune mesure avec le loyer actuel ne peut que soulever l'angoisse, surtout si l'on songe aux dépenses d'équipement qui accompagnent un tel déplacement !

Mais le caractère de contrainte n'empêche nullement l'ancienneté, posée comme un fait, d'avoir créé des liens nombreux et instauré souvent un système de protection réciproque, comme permet déjà de le pressentir l'actuelle recherche de géographie psychologique, conduite selon une technique empruntée à Moreno, qui porte sur les modalités d'établissement des relations positives et négatives entre les occupants des différents logements.

Observons, enfin, que l'âge d'arrivée dans la cité s'est globalement abaissé de sa fondation à 1962. Bien que la courbe qui représente ce mouvement offre une apparence de « dents-de-scie », la ligne générale est incontestablement celle du rajeunissement. En 1955, la moyenne d'âge des hommes est de 38 ans, et la moyenne d'âge des femmes est de 34 ans. Elle augmente légèrement l'année suivante où les nouveaux venus atteignent pour les hommes 40 ans et, pour les femmes, 36 ans. Ce maximum ne se retrouvera jamais. Le minimum est à 28 ans, tant pour les hommes en 1962 que pour les femmes en 1961.

Or, un coup d'œil sur le tableau des arrivées montre que 1962 est la dernière année des implantations nombreuses. Après le total de 17, on tombe à 6, puis 7, puis 2. Et la courbe que l'on peut tracer perd alors beaucoup de sa signification.

Ces données confirment que, à considérer les données globalement, l'installation dans la cité n'a jamais été le fait de jeunes ménages. On est venu là entre 30 et 40 ans, probablement à partir du moment où l'âge et le nombre des enfants rendaient la vie en hôtel meublé particulièrement difficile, ou encore à partir de l'âge où la conscience du caractère décisif d'un certain nombre d'échecs devient plus pesante. Dans une enquête parallèle sur des adultes isolés, il apparaît aussi que les approches de la trentaine marquent un tournant au-delà duquel il devient sinon moins douloureux, du moins plus banal d'accepter une solution dont les inconvénients sont manifestes, parce qu'il est non moins manifeste que certaines batailles livrées ont été perdues.

ANCIENNETE ET STATUT FAMILIAL

Ce phénomène d'ancienneté dans la cité mérite sans doute de retenir l'attention dans la mesure où le comportement des premiers arrivants diffère de celui des nouveaux. On peut se demander quelle est l'influence exercée sur la vie familiale par un séjour prolongé dans un îlot d'inadaptation.

Ici, nous ne pouvons éviter d'insister quelque peu sur une hypothèse de recherche qui a informé notre méthode.

Des recherches antérieures ont montré qu'en milieu d'inadaptation la distinction entre le mariage juridiquement sanctionné et le concubinage, les différences ne sont pas du même ordre qu'en milieu normal. En particulier, la stabilité de l'union illégitime ne paraît pas moins grande. De plus, sur la cité, 9 familles seulement, soit un peu moins de 9 %, vivent en état de concubinage.

En revanche, après divers tâtonnements, il est apparu que les contrastes les plus caractéristiques se faisaient jour entre trois types de familles qu'il faut maintenant définir.

Dans certains foyers, seuls les conjoints sont nés de parents différents. Il s'agit, soit de familles sans enfants, soit de familles dont tous les enfants sont nés de l'union actuelle. La stabilité du foyer ne se mesure donc plus par rapport aux époux, légitimes ou non, époux dont le comportement antérieur ne peut de toute façon être imaginé que de manière très approximative, mais par rapport aux enfants.

Symétriquement, à ces familles de statut simple, s'opposeront des familles de statut complexe à l'intérieur desquelles coexistent les enfants de plusieurs unions. On les reconnaît donc à la présence au foyer, soit d'un beau-père, soit d'une belle-mère, soit de l'un et l'autre.

Enfin, nous conviendrons d'appeler « familles mutilées » celles où l'un des conjoints fait défaut, qu'il s'agisse d'un veuvage ou d'un départ.

Sur la signification psychologique de la distinction entre les familles à statut simple et les familles à statut complexe, il faudra revenir dans la suite de cette recherche. Mentionnons seulement l'hypothèse de M. Cortez, hypothèse vérifiée à propos des enfants caractériels placés à l'I.M.P. de la Mayotte et de leurs parents : les conflits à l'intérieur des familles à statut complexe, au moins dans le cas le plus fréquent, celui de la présence d'un beau-père, tiendraient bien davantage au malaise ressenti par la mère (qui impose à son nouveau mari la charge matérielle et morale d'un « étranger ») qu'au comportement du beau-père lui-même.

Si nous éliminons les familles sans enfant, quelle est la relation que nous pouvons trouver entre l'ancienneté dans la cité et le statut familial ainsi défini ?

ANCIENNETÉ	STATUT SIMPLE	STATUT COMPLEXE	STATUT MUTILÉ
Moins de 3 ans	9	1	0
3 à 4 ans	4	2	1
4 à 5 ans	3	1	0
5 à 6 ans	3	6	5
6 à 7 ans	1	2	0
7 à 8 ans	10	5	0
8 à 9 ans	10	1	0
9 à 10 ans	6	3	0
Plus de 10 ans	8	4	0

Soit 54 familles à statut simple, 25 familles à statut complexe et 6 familles à statut mutilé.

Ce tableau décrit donc 85 familles sur 102. Il faut tenir compte de 8 foyers sans enfant et de 9 ménages composés d'isolés ou pour lesquels manquait telle ou telle information.

Une première différence saute aux yeux : parmi les familles présentes depuis trois ans ou moins de trois ans, 9 ont un statut simple et une seule un statut complexe.

Parmi les familles présentes depuis plus de trois ans, 45 ont un statut simple et 24 un statut complexe, c'est-à-dire que la proportion des premières par rapport aux secondes n'est même plus de 2 à 1.

Le fait brut est incontestable. L'interprétation est plus délicate. Il faut en effet observer qu'à regarder le tableau de plus près, les familles classées selon leur date d'arrivée doivent être réparties en trois groupes et non plus en deux : « les plus de trois ans » se diviseront en « de 3 ans à 7 ans » et en « plus de 7 ans ».

Les « 3 à 7 » comptent 11 familles simples et 11 familles complexes, c'est-à-dire une simple pour une complexe.

Les familles qui dépassent 7 ans comptent 34 foyers simples pour 13 complexes, c'est-à-dire 2,6 simples pour 1 complexe.

Cette division en trois groupes permet d'écarter l'hypothèse selon laquelle la différence de statut serait tout simplement fonction de l'âge : les plus vieux ont eu plus de temps pour nouer plusieurs unions. En effet, on se rappelle que l'âge à l'arrivée était déjà plus élevé en moyenne parmi les « plus de 7 ans » que parmi les « 3 à 7 ». Dès lors,, l'âge global se caractérise par un écart encore accru, du fait de l'inégalité dans la durée de séjour.

Un premier effort d'interprétation conduirait à rattacher cette évolution à ce que nous savons de l'histoire de la cité, compte tenu de l'impossibilité où nous nous sommes trouvés de consulter la documentation de l'organisme qui gère les logements. On le regrettera d'autant plus que, dans le treizième arrondissement, une recherche analogue a tiré un large parti des informations transmises au sujet d'un groupe d'H.B.M. construit pendant « l'entre-deux-guerres ».

Il semble que l'arrivée des premières familles à Buzenval se soit déroulée dans des circonstances favorables et qu'elles se soient ainsi consolidées à la faveur d'un meilleur climat humain. Certes, par la suite, elles ont subi l'influence négative de l'environnement, mais elles ont mieux résisté en raison d'un commencement plus favorable. En revanche, le groupe des « 3 à 7 » aurait pleinement subi l'influence dissolvante de la cité, alors que les « moins de 3 ans » seraient nécessairement moins atteints.

Pour vérifier cette hypothèse, il faudra examiner si la formation des nouvelles unions est antérieure ou postérieure à l'arrivée dans la cité. Disons cependant, dès à présent, qu'une autre solution est possible. Parmi les plus anciens, on observe la présence d'une proportion considérable de familles dont le père travaille dans une branche industrielle précise : l'automobile et, en particulier, à la Régie nationale des usines Renault. Parmi ces foyers, on enregistre, en outre, la présence de nombreux travailleurs venus des pays arabes, d'Algérie surtout et qui, selon l'expérience des travailleurs sociaux, se présentent parmi les plus stables familialement. Bref, au prix d'une rapide exploration supplémentaire des fiches constituées, il sera possible d'identifier le facteur déterminant : influence culturelle de la cité, appartenance à une branche professionnelle qui a sa mentalité ou origine ethnique.

LES ORIGINES CULTURELLES

Cette population qui s'est rassemblée à Buzenval, d'où vient-elle ? Nous avons cherché à l'établir en utilisant les données d'état civil qui présentent le double avantage d'être sûres et faciles à manier.

La dispersion des habitants par département d'origine, si l'on excepte ceux de la région parisienne, est telle que l'examen des tableaux obtenus ne permet de dégager aucune conclusion cohérente à cette échelle. Mais tout change si nous procédons à un regroupement par grandes régions géographiques (tableau n° 2).

Tout d'abord, nous voyons se reproduire ici un fait déjà observé dans des recherches sur d'autres formes d'inadaptation que je conduis parallèlement à celle-ci : la frontière de la Loire joue, pour les Français, un rôle caractéristique. Pour la moitié septentrionale du pays, même si nous écartons les originaires de la région parisienne, pour ne retenir que les migrants, nous trouvons 55 septentrionaux, pour 14 méridionaux. Encore faut-il remarquer que, sur ces 14, 7 seulement sont nés dans le Sud-Est ou le Sud-Ouest, les autres provenant de régions centrales.

Encore une fois, ce rapport numérique, nullement proportionnel au rapport entre les populations des régions considérées, n'est pas le fait du hasard. Même si la répartition entre les départements peut changer, même si la proportion des ruraux est différente, il apparaît que les milieux socio-culturels du Nord sont infiniment plus représentés que les milieux socio-culturels du Sud dans les lieux où l'on rencontre des inadaptés. Telle est du moins la situation dans le cadre des recherches que je conduis, puisque je n'ai pas eu connaissance de comparaisons de caractère géographique dans des recherches d'autres organismes.

Il va de soi que le facteur géographique ne saurait intervenir ici que comme l'indice, la manifestation extérieure et repérable du facteur culturel. Il ne suffit pas de déterminer une région d'origine, il faut, en outre, déceler à l'intérieur de la région la strate sociale, le milieu de vie où se recrutent les êtres considérés.

Dans la même perspective, observons que, si la région parisienne reste, malgré tout, majoritaire, l'Ouest la concurrence manifestement. La première est représentée par 28 hommes et 38 femmes, le second par 12 hommes et 23 femmes. Si nous examinons le jeu des intermariages, nous nous apercevons que l'influence psycho-sociale de l'Ouest interfère presque autant que celle de la région parisienne avec un grand nombre de foyers.

C'est ainsi que si 19 Parisiens ont épousé des Parisiennes, 6 ont épousé des femmes venues de la région occidentale du pays. Inversement, 6 maris originaires de l'Ouest ont épousé des « compatriotes », mais 4 des Parisiennes.

Aucun mari venu du Nord n'a épousé une Nordiste, mais 4 une Parisienne et 3 une « Occidentale ».

Parmi les étrangers, si 15 Algériens ont épousé une Algérienne, 4 ont choisi une Parisienne et 3 une Occidentale. En fin de compte, la présence de 61 femmes venues de Paris ou de l'Ouest montre combien il sera important de savoir de quelles strates sociales viennent ces personnes, d'autant plus que l'on compte un total de 102 ménages seulement. Si l'on observe que dans 5 autres foyers, le père seul est parisien ou occidental, on voit qu'il s'agit là d'une nette majorité, surtout si l'on ne tient compte que des Français; si l'on soustrait les foyers algériens homogènes, il s'agit d'un total de 66 foyers parisiens ou occidentaux sur 87.

D'autre part, nous pouvons répartir autrement notre population : nous avons distingué entre les ruraux, les originaires de villes comptant moins de 10 000 habitants, les originaires de villes comptant entre 10 001 et 50 000 habitants, les originaires de villes comptant entre 50 001 et 100 000 habitants, les originaires des villes de plus de 100 000 habitants et les originaires de Paris et sa banlieue.

De ce point de vue, la proportion des ruraux apparaît comme très élevée. Parmi ces cinq catégories, c'est la leur qui vient en tête. Ils groupent 28 % de la population adulte totale.

Il est vrai que les Nords-Africains représentent un apport sensiblement supérieur à celui des Français. Mais, même en ne tenant compte que de ces derniers, on arrive à une proportion de 22,3 %, au lieu des 15 % observés au « camp » de Noisy, par exemple. On ne sera pas surpris qu'ici encore l'Ouest soit pour beaucoup dans cette présence rurale.

Au demeurant, est-il légitime de considérer seulement les Français? L'interprétation entre les habitants de la cité de toutes origines est suffisante pour que la structure d'un groupe de familles réagisse sur la structure des autres. Or, il faut tenir compte d'un fait psychologique important : beaucoup d'habitants de la cité se perçoivent eux-mêmes comme habitant « à la campagne ». Certes, il faut voir là une conséquence du double isolement de la cité. Isolement culturel par rapport à l'environnement humain et

isolement matériel dont on trouvera l'explication dans une étude plus directe du problème des voies d'accès à « la ville ». Il faut, en outre, tenir compte du caractère des logements, logements de plain-pied, dotés d'un petit jardin, si rudimentaire soit-il.

La présence de 28 % de ruraux, sans être massive, est cependant suffisante pour accentuer cet aspect de l'existence familiale. Mais, contrairement à ce que l'on observe dans les campagnes, une telle famille para-rurale est littéralement désarticulée en raison de l'absence du père. Les travaux de M. Mendras ont établi que la caractéristique du foyer paysan résidait dans la présence d'un homme dont l'activité professionnelle coïncidait avec la vie familiale. Cette « confusion des rôles », loin de se retrouver dans la cité de Buzenval, se trouve au contraire totalement écartée par la durée des trajets entre le lieu d'habitation et les différentes entreprises. Il en résulte, peut-on admettre à titre d'hypothèse, que ni le modèle urbain, ni le modèle rural de la famille ne sauraient se réaliser complètement.

Cette direction de recherche, suggérée par la statistique et l'écologie, devra être explorée par d'autres moyens.

De même, si nous considérons plus particulièrement la présence nord-africaine sur la cité, nous trouvons que 15 Algériennes sur 16 sont mariées à des Algériens, mais seulement 15 Algériens sur 29.

En d'autres termes, les foyers mixtes sont ici à égalité avec les foyers homogènes. Une pré-enquête conduite avec l'appui des assistantes sociales a suggéré l'existence d'un conflit culturel : la différence des structures familiales dans les deux civilisations conduirait à des incompréhensions. En outre, une fréquente égalité du niveau d'instruction en langue française traduirait une inégalité intellectuelle importante : il est évidemment tout à fait différent, pour un Algérien et pour une Française, d'être l'un et l'autre analphabètes en français.

Certes, une étude qualitative est seule possible pour un aussi petit nombre de foyers. Elle pourrait cependant être utile.

Il semble d'ailleurs que le niveau d'études puisse avoir une certaine influence sur le statut familial, au moins en ce qui concerne les hommes. En effet, 28 % d'entre eux ont obtenu le C.E.P. ou un examen d'un niveau supérieur. Or, 19% (soit les 2/3 des 28 %) ont un statut familial simple.

Parmi les pères des familles à statut familial normal, 33,3 % ont le C.E.P. ou un diplôme supérieur. La proportion tombe à 22,5% pour les familles à statut complexe. En d'autres termes, la fréquence du certificat d'études dans les familles à statut simple pour le père est égale à 150 % de cette même fréquence dans les familles à statut complexe.

En revanche, ce facteur semble très peu important à l'égard des femmes, puisque 22,8 % des épouses à statut familial simple ont le C.A.P. ou davantage, pour 25 % des épouses à statut familial complexe. C'est-à-dire que la

variation n'est nullement significative, compte tenu de l'ordre de grandeur de la population étudiée (tableau n° 3).

L'ECART D'AGE

Enfin, il est banal de considérer l'écart d'âge entre mari et femme comme caractéristique d'un certain type de relation à l'intérieur du couple. Si une situation conforme à la normale statistique ne nous enseigne pas grand-chose de précis, en revanche, les écarts nous révèlent, soit des hommes soucieux de retrouver, dans une compagne plus âgée, une sécurité et une tendresse quasi maternelle, soit, inversement, des femmes pour qui le mari représente une autorité, un pouvoir de décision très semblable à celui d'un père.

Ces interprétations peuvent sembler très contestables au niveau de tel cas individuel. Elles sont cependant admises chaque fois qu'on se place à un niveau suffisant de généralité. On peut considérer comme statistiquement normal un foyer où l'écart d'âge n'est pas supérieur à 2 ans en faveur de la femme ou à 5 ans en faveur du mari. Nous trouvons 52 foyers dans cette situation.

On peut considérer comme posant un point d'interrogation les familles où l'écart d'âge atteint de 3 à 5 ans en faveur de la femme ou de 6 à 10 ans en faveur du mari. Nous en trouvons 2 dans le premier groupe et 15 dans le second, soit un total de 17.

Enfin, nous pouvons considérer comme statistiquement aberrant — ce qui n'entraîne aucun jugement de valeur, mais suggère une observation plus attentive — les familles où la femme est plus âgée de 6 ans au moins et les familles où l'homme est plus âgé de 11 ans au moins. Nous en trouvons 6 du premier groupe et 13 du second, soit un total de 19. Cette proportion n'est assurément pas effarante. Mais elle est suffisante pour suggérer une exploration qualitative avec l'aide des travailleurs sociaux.

Ces données culturelles — nous avons admis, en effet, que l'écart d'âge était un indice d'un type de comportement à l'intérieur du couple — ne sont pas seules à déterminer le type d'existence des familles. Il faut noter, en effet, les conditions d'habitation.

LE SURPEUPLEMENT

Il aurait été extrêmement intéressant d'enregistrer à cet égard plusieurs variables : l'état des maisons est actuellement très inégal. Mais, pour l'instant, nous nous sommes tenus à la donnée la plus immédiatement mesurable, celle à propos de laquelle il existe des normes officielles : le surpeuplement. On sait, en effet, que les textes réglementaires distinguent entre le surpeuplement critique, le surpeuplement temporairement admissible, le peuplement normal, le sous-peuplement modéré et le sous-peuplement accentué.

De ce point de vue les chiffres réunis permettent de définir la situation de 101 familles sur 102 :

— 50 familles vivent en état de surpeuplement critique;
— 20 familles vivent en état de surpeuplement temporairement acceptable;
— 22 familles accèdent à un peuplement normal;
— 9 familles disposent de locaux plus que suffisants.

Par conséquent, 50 % des familles sont en état de surpeuplement critique et 70 % en état de surpeuplement, critique ou non.

Comment calculer quelle est la réaction des parents à un pareil entassement? Allons-nous voir les enfants trop nombreux éloignés pour « faire de la place » ?

Il est impossible de répondre à une pareille question en ce qui concerne les placements terminés : étant donné le nombre de tout jeunes enfants, de bébés, il faudrait déterminer, chaque fois, quel était le nombre des habitants du logis au moment du placement. Ce mode de comptage serait extrêmement lent.

En revanche, l'étude des placements en cours et l'inventaire des enfants placés offrent des bases sérieuses de comparaison.

Disons tout de suite que 45 % seulement des enfants actuellement placés viennent des 50 % de familles en état de surpeuplement critique. Cette observation est d'autant plus remarquable que, en raison de la rigidité des formules de construction employées dans la cité, il est certain que les familles en surpeuplement critique sont de beaucoup les plus nombreuses. C'est-à-dire que les foyers les plus peuplés sont aussi ceux qui éloignent le plus difficilement leurs enfants, si dure que soit leur condition de logement.

Cette observation est confirmée par l'étude des enfants qui n'ont jamais été placés : 69 % d'entre eux viennent des 50 % de familles en état de surpeuplement critique.

En revanche, 10 % seulement des enfants jamais placés viennent des 20 % de familles en surpeuplement modéré.

Un pessimiste ferait peut-être observer qu'ici le placement d'un enfant libère effectivement de la place, alors que l'accablement des familles en surpeuplement critique est tel qu'un départ n'y change pas grand-chose. Enfin, le pourcentage des enfants jamais placés venus des familles normalement logées quant au nombre de pièces correspond à 21 % et le pourcentage de ces familles, parmi les foyers de la cité, correspond à 31 %.

Evidemment, il faut tenir compte de l'inégalité du nombre d'enfants par famille. Mais le rapprochement de ces données permet de penser que le désir de placer les enfants n'est pas en corrélation, au moins en corrélation simple, avec le degré de surpeuplement.

On rapprochera cette conclusion provisoire d'une donnée surprenante à première vue : 3 enfants des 22 familles en peuplement normal se trouvent

actuellement en maison d'éducation surveillée, contre 2 seulement en provenance des 50 familles en état de surpeuplement critique. Bien entendu, la faiblesse des chiffres ne permet aucune déduction péremptoire. Elle n'en souligne pas moins le rôle de facteurs étrangers au rapport nombre de pièces / nombre d'habitants.

On remarquera que cette démonstration repose sur une hypothèse implicite : le placement correspond à un besoin des parents plus qu'à une situation objective. Notons seulement qu'une recherche parallèle sur un groupe de maisons d'enfants permet d'affirmer que, si l'orientation de l'enfant vers tel ou tel type de maison reflète bien une situation objective, en revanche c'est en fonction des besoins des parents qu'est décidé le départ de tels ou tels enfants parmi ceux, beaucoup trop nombreux, qui présentent les caractères objectifs réglementaires (tableau n° 4).

LE PLACEMENT
COMME INDICE D'UN MODE DE VIE FAMILIAL

Nous avons dit que le fait de l'absence a, dans la cité de Buzenval, une réalité statistiquement appréciable. On enregistre, en effet, en ce qui concerne l'enfance, 109 placements, dont 49 terminés, 56 en cours et 4 en voie d'achèvement à la date où la collecte des renseignements a été arrêtée. Or, il existe seulement sur la cité, 387 jeunes de moins de 20 ans.

Parmi les placements en cours quelle est la répartition par âge et par sexe ?

AGE	GARÇONS	FILLES
0 à 5 ans	1	6
6 à 10 ans	6	11
11 à 15 ans	13	8
16 à 20 ans	7	4

Sur 27 garçons, 7 sont placés avant 11 ans et 20 après. Sur 29 filles, 17 sont placées avant 11 ans et 12 après.

Nous avons déjà observé que, pour les enfants petits, le statut privilégié du garçon intervenait, et nous le retrouverons lors de l'étude des orientations scolaires. Au contraire, à partir de 11 ans, la fille est utilisée à des tâches ménagères.

Sur 102 familles, nous pouvons distinguer 3 catégories :

— 7 n'ont pas d'enfant;
— 46 n'ont jamais placé d'enfants;
— 49 ont placé 1 ou plusieurs enfants.

Parmi les 46 familles qui n'ont jamais placé d'enfants, quel est le nombre des enfants, comparé au nombre d'enfants pour les 49 familles qui en ont placé certains ?

PLACEMENTS ACHEVÉS		
	PLACENT	NE PLACENT PAS
Familles de 1 enfant . .	2	8
— de 2 enfants. .	8	7
— de 3 enfants. .	9	7
— de 4 enfants. .	7	5
— de 5 enfants. .	6	13
— de 6 enfants. .	2	3
— de 7 enfants. .	6	0
— de 8 enfants. .	3	2
— de 9 enfants. .	0	1
— de 10 enfants. .	4	0
— de 11 enfants. .	1	0
— de 12 enfants. .	1	0

Les deux extrêmes permettent ainsi une classification très nette : sur 10 familles dont l'enfant est unique, 8 les ont toujours tous conservés. En revanche, les contraintes matérielles ont créé le besoin de placer dans la totalité des foyers de 10 enfants et plus.

Entre les deux extrêmes que trouvons-nous ?

Parmi les foyers qui ont 2, 3 ou 4 enfants, 24 ont recours au placement et 19 s'abstiennent.

Parmi les foyers de 5 et 6 enfants, 8 ont recours au placement et 16 s'en abstiennent.

Parmi les familles de 7, 8 et 9 enfants, 9 ont recours au placement et 3 s'en abstiennent.

Les variations sont ici moins nettes. D'autres facteurs interviennent en effet, en particulier les difficultés budgétaires et les relations dans les familles à statut complexe. Nous pouvons cependant affirmer que l'ensemble parents-enfants trouve, dans la cité, un équilibre relativement satisfaisant, soit avec l'enfant unique, soit avec la famille de 5 à 6 enfants.

Au-delà de 6, le seuil est franchi qui sépare le placement comme manifestation d'un problème individuel, du placement comme expression d'une nécessité. Or, nous avons vu que ce n'est pas le surpeuplement qui est ici en cause. Il s'agit donc, non d'un problème d'espace, mais d'un problème

de nombre d'enfants qui peut certainement avoir des incidences économiques psychologiques, voire sanitaires, mais qui demande à être considéré comme tel. Au-delà de la sixième naissance, quelque chose se produit qui motive le placement fréquent.

Au demeurant, le nombre moyen d'enfants par famille augmente quand nous passons des familles qui n'ont jamais placé d'enfants aux familles qui en ont placé. Mais l'analyse en catégories est infiniment plus riche qu'une simple comparaison de moyennes. L'analyse des placements en cours mènerait à des conclusions analogues.

Le statut familial semble avoir une importance beaucoup plus grande encore. Pour en mesurer la portée, nous avons essayé de construire un instrument de mesure plus affiné que le simple comptage des placements. C'est-à-dire que, pour chaque enfant placé, nous avons voulu savoir quel était le pourcentage de son temps total d'existence, temps compté depuis sa naissance, qui s'était déroulé dans le cadre du placement. Il a fallu, en outre, distinguer selon que le placement était en cours, donc destiné à se prolonger, ou terminé. Nous sommes arrivés finalement au résultat suivant :

PLACEMENT	ENFANTS DE						TEMPS DE PLACEMENT SUR TEMPS DE VIE
	FAMILLE simple		FAMILLE complexe		FAMILLE mutilée		
En cours	6	7	11	28	16	19	moins de 25 %
Terminé	1		17		3		
En cours	3	4	2	5	5	7	de 25,1 à 50 %
Terminé	1		3		2		
En cours	2	7	4	4	1	1	de 50,1 à 75 %
Terminé	5		0		0		
En cours	1	8	6	12	1	1	de 75 à 100 %
Terminé	7		6		0		
En cours	0	2	1	2	1	2	durée inconnue
Terminé	2		1		1		
En cours	12	28	24	51	24	30	
Terminé	16		27		6		

Ainsi, à regarder les chiffres en bloc, les 51 % de familles simples de la cité ont placé 28 enfants, les 25 % de familles complexes ont placé 51 enfants et les 24 % de familles mutilées ont placé 30 enfants.

Toutefois, cette inégalité serait considérablement atténuée, sans disparaître pour autant, si on ne tenait compte que des placements représentant plus de 25 % de la vie des enfants placés.

C'est ainsi que, pour la première catégorie (— de 25 %), la famille complexe place 4 fois plus que la famille simple et même, si l'on tient compte du fait qu'il y a deux fois plus de familles simples que de familles complexes, 8 fois plus. Alors que, pour les placements de 75 à 100 % il ne s'agit plus que de 1,6 et de 3,2 fois plus. Le décalage est encore beaucoup plus grand en ce qui concerne les familles mutilées : pour les placements à moins de 25 % elles interviennent 2,43 fois plus que les familles simples et même, si l'on tient compte du fait qu'il y a deux fois plus de familles simples que de familles mutilées, elles interviennent 4,86 fois plus. Mais, pour les placements de 75 à 100 %, elles interviennent 8 fois moins, c'est-à-dire, proportionnellement à leur nombre, 4 fois moins.

Bref, il est permis de dire que, pour la famille mutilée, le placement répond à une crise qui peut se prolonger, sans doute, mais non à une attitude à l'égard de l'enfant. Pour la famille complexe, ce n'est déjà plus qu'une vérité très partielle. Et on ne trouve, pour les familles simples, qu'un seul placement terminé représentant moins de 25 % de la vie de l'enfant. Il semble donc que l'insuffisance trop fréquente des liens entre le service social de la famille et la maison d'enfants constitue un fait particulièrement grave puisque la possibilité de réinsertion de l'enfant dans la famille dépend étroitement de la structure interne et de l'évolution propres à celle-ci.

Enfin, nous ne saurions oublier que le placement de l'enfant a aussi un caractère économique. Nous devons introduire ici une nouvelle notion : celle de moyenne économique. Nous n'avons utilisé ni la méthode classique du quotient familial qui divise le total des ressources par le nombre d'enfants présents au foyer, ni la méthode couramment employée, dite échelle d'Oxford, en apparence plus scientifique, qui consiste à appliquer aux ressources un coefficient variable, certes, selon le nombre de personnes présentes au foyer, mais différent de l'unité.

Le principe de l'échelle d'Oxford est absolument incontestable : il n'est pas possible de prétendre qu'une famille de 6 personnes, ayant des ressources 6 fois plus élevées qu'un célibataire, a le même niveau de vie que ce célibataire. Mais Chombart de Lauwe a raison de dire que, dans la pratique, les coefficients introduits par l'échelle d'Oxford laissent croire que les familles nombreuses ont un niveau de vie très supérieur à la réalité.

Nous avons donc cherché un mode de calcul réaliste de la moyenne économique, qui se situant à mi-chemin entre la méthode du quotient familial et l'usage de l'échelle d'Oxford, permette de définir le niveau de vie

de toutes les familles par comparaison avec celui d'un célibataire disposant de ressources données. Pour nous, dire qu'une famille a une moyenne économique de 300 francs, cela revient à dire que son niveau de vie est comparable à celui d'un isolé disposant de 300 francs par mois.

Cette méthode de mesure, dont on trouvera le détail en annexe, fait apparaître l'extrême faiblesse des ressources des familles vivant sur la cité.

Pour le problème qui nous intéresse, nous avons retenu 83 familles sur 102. Il a fallu, en effet, éliminer les familles sans enfant, ainsi que celles à propos desquelles un renseignement nous faisait défaut.

Voici un tableau qui tient compte à la fois du nombre des familles et du nombre des enfants qui, pour chaque catégorie de famille, font l'objet d'un placement en cours, d'un placement terminé ou n'ont jamais fait l'objet d'un placement.

ENFANTS	M.E. 200 F 11 FAMILLES	200 M.E. 300 33 FAMILLES	300 M.E. 400 28 FAMILLES	400 M E. 500 11 FAMILLES
Placements en cours.	7	22	20	3
Placements terminés.	18	10	12	4
Pas de placement	2	83	55	9
Pourcentage d'enfants placés . .	92 %	23 %	37 %	44 %

Un premier fait saute aux yeux : 11 familles acculées à une extrême misère placent pratiquement à un moment ou à un autre tous leurs enfants. S'agit-il de palier la pauvreté ? De remédier à ses conséquences sur le plan de la santé ? Sur le plan d'un de ses prolongements psychologiques ? Faut-il admettre qu'au-dessous d'un certain plancher de ressources une forme de danger moral apparaît presque automatiquement? Pour répondre à de telles questions, une étude qualitative est indispensable, compte tenu notamment, mais non exclusivement, du petit nombre des familles considérées.

Mais, ensuite, la proportion des enfants placés s'effondre brusquement pour remonter, par paliers, jusqu'à un pourcentage qui, sans être comparable aux 92 % de la première catégorie n'en est pas moins inquiétant.

Comment interpréter une telle réalité ? Faut-il admettre qu'une misère pesante, mais qui ne va pas jusqu'à la détresse totale, crée à la

fois un sentiment de chaleur protectrice à l'intérieur du foyer et la crainte d'un éloignement dans une direction au bout de laquelle se trouve, en somme, l'inconnu ? Faut-il penser qu'une pression moins brutale des besoins immédiats favorise soit l'égoïsme des parents, soit, au contraire, la capacité de dépasser un attachement lié à la proximité physique pour souhaiter à l'enfant un autre horizon que celui de la cité ou pour recevoir les appoints psychologiques rendus nécessaires par un cadre déséquilibrant ? Une exploration plus approfondie actuellement en cours pourra peut-être répondre à de telles interrogations. Comme toujours une démarche statistique permet de cerner les problèmes, plutôt que de les résoudre.

Ainsi apparaît-il que la moyenne économique et le statut familial constituent les causes les plus directement repérables de placement avec le nombre des enfants par famille.

Cependant, un service social de prévention ne saurait se désintéresser de la nature des placements, qu'ils soient terminés ou en cours. En voici la répartition, compte tenu des différences de statut familial.

NATURE DU PLACEMENT	FAMILLES SIMPLES	FAMILLES COMPLEXES	FAMILLES MUTILÉES
Maisons d'enfants, Assistance publique	8	22	19
Maisons d'éducation surveillée	1	4	1
Service psychiatrique	0	1	0
I. N. P.	2	2	3
Autres parents	6	11	2
Nourrices	8	9	4
Divers	2	3	1

On remarquera qu'un seul enfant est placé en service psychiatrique et 7 seulement en I.M.P. Encore n'oublions-nous pas ici qu'un tel placement est souvent déterminé par la situation familiale plus que par un diagnostic médical ou psychologique. De toute façon, il s'agit là seulement de 8 placements sur 109. Le placement des enfants de la cité est donc bien celui de garçons et de filles normaux physiquement ou moralement, même si le besoin de grand air n'est pas toujours satisfait. Faut-il d'ailleurs souligner les 40 placements en nourrice ou chez d'autres parents qui constituent de ce point de vue une indication nullement négligeable ? Bref, nous ne prétendons pas tirer de cette analyse des conclusions quant à l'état de santé de la population juvénile de la cité, mais observer que, de toute manière, il n'existe aucune corrélation entre cet état de santé et le besoin de placement.

Il semblerait particulièrement urgent de contribuer à la détermination d'une politique générale de l'enfance dans la cité en allant plus avant dans l'analyse du contenu psychosocial des situations qui se traduisent par l'éloignement des moins de 20 ans. Nous avons pu ici en déterminer les contours extérieurs, mais, sauf pour le groupe des 11 familles les plus déshéritées, il n'a pas été possible de mettre en relief les moyens de déterminer rationnellement ce qu'il y a lieu de faire. Nous comptons beaucoup, pour y parvenir, sur les conclusions de la recherche entreprise sur l'époque à laquelle se situent les premiers troubles de la personnalité sociale de l'enfant. A ce moment-là, en effet, quelque chose se produit entre lui et sa famille. S'il est possible d'y porter remède, peut-être le placement sera-t-il ultérieurement évité. Et s'il est impossible d'agir sur la structure familiale, alors la date, le mode et les perspectives du placement devraient se trouver précisés (tableaux n°s 5, 6, 7, 8 et 9).

LE FAIT SCOLAIRE

Mais, dira-t-on, tous les enfants et même la majorité des enfants ne sont pas placés. Faut-il, pour autant, s'abstenir d'en parler ?

Non, assurément. Mais le moyen le plus direct de les atteindre se situe au niveau de l'étude de leur scolarisation. On trouvera dans l'annexe qui contient l'ensemble des tableaux une série d'indications à ce sujet. Disons tout de suite qu'il s'agit là de résultats perfectibles et qui seront repris en détail dans l'étude conduite en collaboration avec les enseignants. Nous sommes, nous-mêmes, très conscients des défauts de résultats provisoires qui ne différencient pas, par exemple, le cours moyen première année, du cours moyen deuxième année.

Cependant, ces résultats laissent déjà apparaître un certain nombre de faits importants.

C'est ainsi que, à d'infimes exceptions près, tous les enfants de moins de 6 ans et qui sont sortis de la première enfance sont inscrits à la maternelle. Il n'en résulte nullement qu'ils la fréquentent avec quelque régularité. Et, de ce point de vue, il faudra calculer l'écart entre le principe et la réalité. Mais ce souci un peu naïf d'une « mise en règle », d'un geste formel de bonne volonté, même quand il n'a pas de conséquences pratiques, est caractéristique d'une certaine attitude de la population de la cité. On ne sait pas très bien ce qu'il faut faire pour être en règle, mais on juge préférable de faire un geste en ce sens. Sur le papier, la scolarisation est parfaite, même là où elle est facultative. Dans la réalité nous savons déjà que les absences et les retards sont, dans certains cas, importants. Sur un tout autre plan, on se marie dans la mesure du possible, alors que le mode d'existence présente parfois plutôt les caractéristiques psychologiques d'un concubinage.

S'il convient d'insister sur ce type de comportement, c'est qu'il est caractéristique d'une incompréhension à la fois soumise et hostile à l'égard des exigences de la collectivité. Nous pensons voir là un certain indice de la faiblesse de la participation à la société globale et aux grands ensembles collectifs. Les bilans des familles, déjà établis à l'aide d'une méthode plus scientifique que par le passé, tendent à confirmer cette impression.

L'enfant est donc placé devant cette situation qu'il ressent, à défaut de la définir : à l'égard de l'existence sociale, on ne lui offre ni l'énergie, à l'occasion salubre, du refus, ni le modèle d'une conformité aux normes. L'existence collective est abordée de biais, avec un double sentiment de défiance et de résignation.

De manière plus terre à terre, on relèvera, en outre, que les enfants assument très vite un retard scolaire important, cependant masqué, en partie, par un souci d'éducation : des enfants qui n'accèdent pas à un niveau d'instruction satisfaisant peuvent n'être pas maintenus dans une classe qui ne correspond plus à leur âge parce que leurs relations sociales avec leurs camarades et leur information générale, en histoire, par exemple, risquerait d'en souffrir.

De toute façon, les conditions du travail scolaire sont peu satisfaisantes et l'on peut compter sur les doigts d'une main les familles dont les enfants peuvent affronter, avec chance de succès, les difficultés de l'enseignement secondaire. Non seulement, d'ailleurs, les précautions nécessaires à la maison ne peuvent guère être prises, mais encore il faudrait examiner ici les conséquences intellectuelles et presque linguistiques de leur vie dans ce milieu particulier. Faut-il rappeler les résultats acquis grâce aux recherches concrètes de MM. Bourdieu et Passeron qui ont analysé les raisons des difficultés d'enfants venus de certaines couches sociales dès l'enseignement secondaire et, à plus forte raison, dans l'enseignement supérieur ?

Enfin, les rares tentatives, en général provisoires, d'insertion des enfants dans l'enseignement du second degré, voire dans l'enseignement technique, ont lieu au profit des garçons. Nous avons ici un nouvel exemple de cette accentuation de la prééminence masculine dans les milieux inadaptés.

Encore une fois, notre information sur les enfants non placés de la cité est encore embryonnaire. Et c'est normal puisque la recherche particulière qui leur est consacrée n'a pas actuellement tout à fait achevé la collecte du matériel qu'il faudra élaborer.

UNE POPULATION DE TRAVAILLEURS

Nous avons jusqu'ici laissé de côté un aspect essentiel de la vie dans la cité. C'est cependant à propos de cet aspect que nous allons voir surgir le trait caractéristique qui individualise la population de Buzenval par rapport à la quasi-totalité des groupes d'inadaptés étudiés jusqu'ici.

Puisque nous avons, à plusieurs reprises, évoqué les ressemblances entre notre cité et le camp de Noisy étudié par M. Labbens, il nous faut rappeler que, même en ne tenant compte que des chefs de famille, il trouve près de 23 % d'inactifs. Et M. Labbens précise : « Il nous reste donc 130 chefs de ménage en activité. Encore faut-il dire que ceux-ci changent fréquemment d'employeurs et connaissent de ce fait des périodes d'inactivité. Pour la même raison, il est pratiquement impossible de classer les emplois dans les cadres de l'occupation collective. » Plus loin, il explique que le calcul du revenu mensuel est rendu difficile par l'intermittence de l'activité professionnelle. Pour chaque famille le chiffre proposé « est valable seulement lorsqu'il y a réellement activité professionnelle continue de tous les travailleurs du foyer ». Ou, d'une manière plus percutante encore, il formule les résultats acquis : « Ces emplois marginaux sont tenus par nos gens d'une façon marginale et comme en surnombre... dans bien des cas, nos sujets restent étrangers à cette organisation (Sécurité sociale) et leur labeur relève, plus ou moins, du travail noir... Situés au bas de l'échelle des emplois, ils ne participent pas pleinement au sort des plus modestes ouvriers. »

Aucun de ces caractères ne se retrouve en ce qui concerne les hommes de la cité de Buzenval.

Puisque l'ancienneté dans l'emploi est, dans une certaine mesure, fonction de l'âge, on ne saurait, à 20 ans, avoir 10 ans de « maison », il a paru souhaitable de présenter d'abord le tableau des corrélations entre l'ancienneté dans l'emploi et l'âge au 1er janvier 1965.

Ecartons tout d'abord 8 cas : il s'agit de gens sans emploi ou pour lesquels manque un des deux renseignements envisagés.

Voici tout d'abord les résultats en chiffres absolus :

ANCIENNETÉ DANS L'EMPLOI	AGES									TOTAL
	20/25	26/30	31/35	36/40	41/45	46/50	51/55	56/60	61 et +	
— de 6 mois	1	1	0	2	0	0	0	0	1	5
+ de 5 mois à 1 an.	1	1	1	1	0	0	1	0	0	5
+ de 1 an à 2 ans .	0	1	5	0	2	0	2	0	0	10
+ de 2 ans a 3 ans.	1	1	2	0	0	1	1	0	0	6
+ de 3 ans à 4 ans.	0	1	0	1	0	1	0	0	0	3
+ de 4 ans à 5 ans .	1	0	1	1	1	1	0	1	2	8
+ de 5 ans à 6 ans.	0	1	0	0	1	0	1	0	0	3
+ de 6 ans à 7 ans.	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
+ de 7 ans à 8 ans.	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
+ de 8 ans à 9 ans.	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
+ de 9 ans à 10 ans.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
+ de 10 ans	1	1	2	0	16	11	3	2	4	45
	5	7	13	10	21	14	8	4	7	89

Ainsi on comprend pourquoi nous avons tenu à proposer ce tableau dans tout son détail : il conduit à une conclusion exactement inverse de celle que l'on pouvait attendre à la lumière de ce que l'on connaît des populations inadaptées, en général : si nous divisons notre population d'hommes au travail en deux catégories, ceux qui ont jusqu'à 10 ans et ceux qui ont plus de 10 ans de stabilité, nous n'en classons que 44 dans la première pour 45 dans la seconde, c'est-à-dire que nous enregistrons une stabilité de beaucoup supérieure à celle que l'on observerait dans une population normale.

Faisons un pas de plus : sur 26 hommes qui ne dépassent pas 3 ans d'ancienneté dans l'emploi, nous en trouvons 7 qui ont moins de 30 ans, c'est-à-dire qui appartiennent à une classe d'âge où il est plus rare de s'être fixé.

Parmi les 10 hommes qui ont 1 an au plus de présence dans le même établissement industriel, nous en trouvons 4 qui ont moins de 30 ans.

Bref, l'instabilité professionnelle apparaît comme plus rare à l'intérieur de la cité de Buzenval que dans un quartier choisi au hasard.

Dira-t-on que, pour autant, cette population ne doit pas être déclarée inadaptée ? C'est là une question de vocabulaire et les définitions sont libres. Observons seulement que le terme « d'inadapté » désigne, dans les faits, un groupe humain en discontinuité avec l'environnement social et qui mobilise, non seulement de nombreux travailleurs sociaux, mais encore un nombre élevé de places dans des maisons d'enfants, dans des modes de placement que l'on peut considérer comme révélateurs de l'inaptitude familiale à résoudre par ses propres moyens les problèmes du foyer.

En fin de compte, n'oublions pas que l'identification d'un flot de population comme flot d'inadaptation a toujours été le fait de praticiens et non de théoriciens. Disons donc que nous nous trouvons à Buzenval devant un type, ou une structure d'inadaptation qui n'a pas encore été observé. Mais, c'est au réel d'avoir le dernier mot et non aux définitions construites à partir d'une philosophie.

Les résultats de l'enquête conduite à Buzenval m'ont suggéré, dans des recherches analogues, d'examiner si l'inadaptation ne pouvait pas s'accompagner d'une hyperstabilité, non de façon exceptionnelle, mais de manière systématique. Cette hypothèse s'est trouvée confirmée, au moins dans le cas d'un groupe d'accidentés du travail de la région d'Orléans. Observons que les structures de la société moderne impliquent une certaine mobilité de l'emploi. La fuite devant cette nécessité traduit donc un phénomène pathologique, que cette pathologie soit collective ou individuelle. Mais il va de soi que l'excès de stabilité représente une autre modalité de fausse insertion que l'excès de mobilité.

Nous passerons beaucoup plus rapidement sur le travail féminin : il est tout à fait exceptionnel et on s'explique qu'une mère de famille ne puisse laisser, par exemple, de jeunes enfants dans le cadre de la cité. En outre, on sait que les femmes travaillent plus volontiers en fonction de la proximité de leur domicile par rapport au lieu d'emploi. Et cette condition de proximité n'est réalisée que pour un petit nombre d'entreprises.

Nous avons seulement cherché à savoir si le statut familial des mères de familles qui ont des enfants changeait lorsqu'elles occupaient un emploi salarié. On observe évidemment que le pourcentage des femmes qui travaillent parmi les femmes à statut complexe, atteint 16 %, pour 13 % parmi celles qui ne travaillent pas, mais la faiblesse des chiffres absolus est telle que cette variation est trop faible pour être significative.

Revenons donc au travail des hommes. Ce sera pour constater que, à nous en tenir aux ouvriers, le mode de fixation à l'intérieur d'une entreprise est entièrement différent de la normale.

Considérons les manœuvres : 73 % d'entre eux ont une ancienneté supérieure à 8 ans; 18 % d'entre eux ont une ancienneté intermédiaire entre 3 et 8 ans; 9 % d'entre eux ont une ancienneté intermédiaire entre 0 et 3 ans. Si nous considérons les autres ouvriers dépourvus de qualification, les O.S., nous découvrons que 88 % d'entre eux ont une stabilité supérieure à 8 ans; 8 % une stabilité intermédiaire entre 3 et 8 ans; 4 % une stabilité inférieure à 3 ans. En revanche les ouvriers qualifiés s'avèrent beaucoup plus instables : 41 % seulement ont une ancienneté supérieure à 8 ans et 14 % ont une ancienneté comprise entre 3 et 8 ans; 45 % au contraire, ont une ancienneté au plus égale à 3 ans.

Que faut-il en conclure? Que les ouvriers les plus hautement qualifiés sont aussi ceux qui doivent à quelque déséquilibre secret, source d'instabilité au travail, d'être arrivés dans la cité? L'hypothèse la plus plausible, compte tenu des données que nous allons examiner, est cependant différente. Si la proportion des ouvriers qualifiés est importante (30 % du total, hommes et femmes compris) la plupart d'entre eux n'en est pas moins dans une situation particulière, du fait qu'ils n'ont pas obtenu de C.A.P. On comprend, dans ces conditions, qu'ils se sentent à la fois menacés et mécontents, et qu'ils soient conduits à chercher, plus souvent que d'autres, un salaire en rapport avec leur qualification.

En outre, on observera que, sur 4 « gens de maison » aucun n'atteint les 8 ans fatidiques et que 11 salariés ne peuvent être placés dans aucune catégorie précise. Or, ils figurent tous les 11 parmi les « moins de 3 ans », c'est-à-dire qu'ils constituent près de la moitié de cette catégorie relativement instable (tableaux n°s 10 et 11).

Ici encore, la massive stabilité des manœuvres et des ouvriers spécialisés ne saurait être séparée de l'importance de la population Renault, particulièrement sensible chez les travailleurs algériens.

En tout cas, l'inaptitude si fréquente à former des projets à long terme, voire à moyenne échéance, et même à réaliser les projets à court terme, inaptitude caractéristique des populations inadaptées ne tient ici, ni à une instabilité dans le travail, ni à une instabilité dans le logement. Faut-il en conclure qu'elle n'a aucun soubassement matériel, ou pour parler plus exactement, économique? Nous allons voir qu'au contraire ce soubassement existe, mais qu'il se situe à un niveau plus complexe.

L'inaptitude à l'organisation de sa propre vie est en corrélation manifeste avec l'impuissance où se trouve le chef de famille d'éliminer la misère par ses propres forces. Nous allons voir que, d'une manière très curieuse, le salaire obtenu est presque sans lien avec le niveau de vie.

Nous reprendrons ici la méthode qui consiste à isoler les cas particuliers, à ne tenir compte que des catégories suffisamment nombreuses pour être significatives. Rappelons, une fois pour toutes, que les tableaux complets des résultats obtenus seront communiqués dans une annexe particulière.

Observons, en outre, que nous avons réuni dans une seule rubrique l'ensemble des « non salariés », dont les situations sont cependant très diverses puisqu'ils vont du pensionné à l'artisan, en passant par le « petit métier ». Cependant, le fait que les non salariés soient perçus par le salarié comme soustrait à la loi générale du travail dépendant, justifie cette classification dans la mesure où il existe, chez les salariés, une image globale des non salariés.

D'autre part, si la moyenne économique constitue un indice sûr du niveau de vie, le sentiment qu'a l'homme d'influer sur ce niveau de vie dépendra nécessairement de trois facteurs objectifs. Un foyer peut-il accéder au même niveau de vie que ma propre famille alors que l'autre chef de ménage a un salaire très inférieur au mien? Un autre foyer peut-il accéder au même niveau de vie que ma propre famille lorsque le salaire du chef de cet autre ménage est très supérieur au sien? Les mêmes salaires obtenus correspondent-ils en moyenne au même niveau de vie? Si des gens qui gagnent beaucoup moins que moi peuvent vivre sur le même pied que moi, quelle est pour ma famille la signification de mon effort? Si des gens qui gagnent beaucoup plus que moi ne peuvent pas faire vivre leur famille mieux que je ne fais vivre la mienne, à quoi bon essayer de gagner davantage? Si les gens qui gagnent autant que moi peuvent avoir les niveaux de vie les plus divers, à quoi bon me préoccuper d'élever, dans le cadre du métier, le standard de consommation des miens?

Voici donc le tableau qui permet d'apprécier les données du problème, à la fois psychologique et social, posé aux travailleurs de la cité.

MOYENNE ÉCONOMIQUE	NOMBRE des NON SALARIÉS ayant cette M.E.	SALAIRE LE PLUS BAS	SALAIRE LE PLUS HAUT	SALAIRE MOYEN
Moins de 200 F . .	5	400 à 500 F	800 à 900 F	610 F
Entre 200 et 300 F.	2	— de 200 F	1100 à 1200 F	734 F
Entre 300 et 400 F.	5	400 à 500 F	1000 à 1100 F	793 F
Entre 400 et 500 F.	3	— de 200 F	1000 à 1100 F	427 F
Entre 500 et 600 F.	2	— de 200 F	1100 à 1200 F	791 F
Entre 600 et 800 F.	5	600 à 700 F	800 à 900 F	750 F

Il est tout à fait manifeste qu'un niveau de vie élevé n'a pas de corrélation perceptible avec le niveau du salaire, qu'il s'agisse du salaire le plus bas, le plus haut ou moyen, dans le cadre d'une catégorie de familles ayant toutes une moyenne économique donnée.

La proportion des très bas salaires n'est pas énorme : 8 hommes seulement ne dépassent pas 500 francs de rémunération mensuelle, alors que 48 hommes dépassent 700 francs et même 2 hommes 1 200 francs.

Même si nous ignorons le niveau du salaire dans douze cas, cette insuffisance, qui peut fausser certains résultats objectifs, ne saurait modifier de fond en comble cette situation paradoxale où le travail n'est pas reconnu à l'intérieur du lieu d'habitation en des termes qui aient un quelconque rapport avec la façon dont il est reconnu à l'entreprise.

Nous avons voulu vérifier si ce phénomène déconcertant ne manifestait pas tout simplement une erreur de pondération des coefficients dans le calcul de la moyenne économique. Nous avons donc comparé les salaires et les revenus globaux, en prenant acte seulement du fait que la catégorie minoritaire des 8 hommes gagnant au maximum 500 francs était trop peu nombreuse pour être significative. Si nous appliquons la même méthode que pour le calcul qui faisait intervenir la moyenne économique, nous trouvons les résultats suivants :

SALAIRES	REVENU LE PLUS BAS	REVENU LE PLUS HAUT	REVENU MOYEN
501 à 600 F	1 000 à 1 200 F	1 800 à 2 000 F	1 367 F
601 à 700 F	700 à 800 F	1 800 à 2 000 F	1 220 F
701 à 800 F	700 à 800 F	+ de 2 000 F	1 282 F
801 à 900 F	1 000 à 1 200 F	+ de 2 000 F	1 386 F
905 à 1 000 F	1 200 à 1 400 F	1 800 à 2 000 F	1 529 F
1 001 à 1 200 F	1 400 à 1 600 F	+ de 2 000 F	1 800 F

Par conséquent, si nous nous en tenons aux catégories de salaire représentées par un nombre appréciable de travailleurs, nous sommes obligés de constater que de 500 à 900 francs, on n'enregistre pas de changement appréciable, en ce qui concerne ni le revenu le plus bas, ni le revenu le plus haut, ni le revenu moyen. Or, l'ensemble des deux catégories supérieures, ne réunit que 18,6 % des salariés considérés.

Si d'ailleurs nous additionnons l'ensemble des salaires qui apparaissent sans efficacité sur le niveau de vie de la famille, nous en trouvons 62 % contre 16 % qui peuvent être ressentis comme déterminant la situation du foyer. Il faut, en outre, tenir compte de 11 % de non salariés et de 11 % de familles non classées par défaut de renseignements.

Nous pensons que le sentiment d'amertume et d'inutilité, la prise de distance, tout à fait impressionnante, des hommes de la cité par rapport à l'ensemble des institutions — prise de distance que les travailleurs sociaux peuvent dépasser, mais qu'ils rencontrent dans l'immense majorité des cas lors des premiers contacts — doivent être confrontés avec cette situation d'hommes dont l'effort ne débouche pas, en fin de compte, sur ces conséquences logiques.

En fait, c'est là une situation d'autant plus paradoxale que les hommes manifestent par exemple leur adaptation au travail dans la mesure où très peu d'entre eux exercent une activité professionnelle d'un niveau inférieur à celui de leur qualification : 4 seulement se trouvent dans ce cas et il faut en outre observer que 2 qualifiés demeurent « sans occupation ni pension ». Certes, c'est là une exception déplorable, mais dont la fréquence n'atteint pas un niveau élevé.

La stabilité au travail a-t-elle des liens avec le statut familial? Sans doute les hommes sans occupation ni pension accèdent-ils rarement à un statut simple et les hommes très stables au travail sont-ils un peu plus souvent dotés de ce statut. On ne saurait affirmer cependant que la corrélation soit extrêmement nette. Il semble plutôt qu'une séparation soit intervenue entre la vie sur le lieu du travail et la vie sur le lieu de l'habitation.

Il faut enfin observer que la qualification n'agit pas non plus sur le niveau de vie de manière précise : les travailleurs non qualifiés peuvent atteindre une moyenne économique de 800 francs. Ils peuvent aussi descendre au-dessous de 200 francs. La « moyenne économique » moyenne est de 337 francs. Pour les travailleurs qualifiés démunis de C.A.P., la plus haute moyenne économique est de 600 francs, la plus basse de 200 francs et la moyenne des « moyennes économiques » s'établit à 317 francs. Pour les travailleurs qualifiés avec C.A.P., la « moyenne économique » la plus élevée s'établit à 600 francs, la « moyenne économique » la moins élevée à moins de 200 francs, et la « moyenne économique » moyenne à 417 francs.

On ne peut même pas dire que l'incohérence soit réparée au niveau des prestations familiales : comme leur montant est proportionnel au

nombre d'enfants et que le nombre des enfants fait baisser la « moyenne économique », on s'aperçoit que la « moyenne économique » varie dans l'ensemble en fonction inverse du montant des allocations familiales. Les familles sans enfant sont celles qui présentent le niveau de vie le plus élevé.

Le tableau de cette population est donc un tableau original en raison même de l'extrême stabilité des hommes au travail. Cette stabilité a certainement évité, dans bien des cas, la dissolution du foyer. En revanche, elle exclut le climat à la fois passif et bon enfant à l'intérieur duquel le père tolère de bon gré un mode d'existence qui correspond à sa propre inactivité professionnelle. Le climat de la cité est plus lourd, plus tendu. La femme, plus ou moins ressentie comme responsable, par l'homme, est l'objet d'une attitude négative. Et elle tend à son tour à se représenter le travail de l'homme sur le mode de l'inefficacité. L'existence régulière dans le cadre d'une usine moderne ajoute encore à l'impression d'archaïsme qu'engendre la cité. La distance psychologique entre l'homme et le groupe formé par la femme et les enfants se fait immense.

Cependant, le nombre des placements confirme l'impression selon laquelle la femme elle-même ne saurait parvenir à maintenir par ses propres moyens un système éducatif positif. Souvent incapable d'imposer une règle et parfois moralement absente ou physiquement brutale, elle vit son implantation dans la cité, comme une existence semi-rurale, sans pouvoir, pour autant, être aussi proche de l'homme que ce ne serait le cas, même dans un foyer citadin.

Certes, ces conclusions sont provisoires et demandent à être vérifiées tant par un approfondissement des données statistiques que par l'usage d'autres méthodes. Peut-être cependant commençons-nous à distinguer que l'inadapation est un syndrome et non une maladie, ou pour parler un langage moins médical, qu'elle est la manifestation extérieure de désordres dont l'étiologie psychologique et sociale peut s'avérer différente selon les cas.

La contradiction entre l'existence familiale et la vie de travail constitue ici l'un des aspects majeurs de l'inadaptation. L'expérience de l'inefficacité de l'effort en est un autre. La fréquence des placements d'enfants manifeste une situation de crise. Le bas niveau de vie et les désordres familiaux interviennent comme facteurs complémentaires.

Ces données permettent déjà de s'interroger sur l'opportunité d'une opération relogement : va-t-elle faire disparaître certaines sources de tension à l'intérieur du groupe? Va-t-elle au contraire en consommer l'effondrement? La suite de l'enquête permettra sans doute de l'établir (tableaux n°s 12, 13, 14 et 15).

Etude effectuée avec l'active coopération de l'équipe de recherche dont l'attachée de recherche et quatre assistantes sociales.

TABLEAU I

Age des habitants de Buzenval lors de leur arrivée en cité

AGE MOYEN d'arrivée	0 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45	46 à 50	51 à 55	56 à 60
38 ans. . H	3 %	8 %	16 %	19 %	22 %	16 %	6,5 %	4 %	5,5 %
28 ans. . F	6	18	27	19	15	5	3	5	2

TABLEAU « A »

Familles de la cité, y compris les parents absents du foyer, non remplacés, et les enfants placés

EFFECTIF PAR CLASSES D'AGE EN % TOTAL : H + F = 298 + 287 = 585 = 100 %			H %	F %
— de 1 an = 11 + 12	23	4	1,8	2,2
de 1 à 5 ans = 42 + 50 . . .	92	15,8	7,1	8,7
de 6 à 10 ans = 62 + 57 . . .	119	20,1	10,5	9,6
de 11 à 15 ans = 59 + 44 . .	103	17,7	10,1	7,6
de 16 à 20 ans = 24 + 26 . .	50	8,6	4,2	4,4
de 21 à 25 ans = 10 + 5 . . .	15	2,2	1,7	0,5
de 26 à 30 ans = 8 + 13 . . .	21	3,6	1,5	2,1
de 31 à 35 ans = 14 + 23 . .	37	6,4	2,4	4
de 36 à 40 ans = 13 + 23 . .	36	6,2	2,2	4
de 41 à 45 ans = 21 + 17 . .	38	6,6	3,6	3
de 46 à 50 ans = 14 + 4 . . .	18	3	2,3	0,7
de 51 à 55 ans = 8 + 5 . . .	13	2,3	1,4	0,9
de 56 à 60 ans = 5 + 4 . . .	9	1,6	0,9	0,7
de 60 à 65 ans = 5 + 3 . . .	8	1,4	0,9	0,5
+ de 65 ans = 2 + 1	3	0,5	0,3	0,2
	585	100	50,9	49,1

TABLEAU « B »

EFFECTIFS PAR CLASSES D'AGE EN % TOTAL : H + F = 513 = 100 %			H 50,8 %	F 49,2 %
— de 1 an = 11 + 11	22	4,2	2,1	2,1
de 1 à 5 ans = 41 + 44 . . .	85	16,5	7,9	8,6
de 6 à 10 ans = 56 + 46 . . .	102	19,6	10,9	8,7
de 11 à 15 ans = 40 + 36 . .	76	14,8	7,7	7,1
de 16 à 20 ans = 17 + 22 . .	39	7,8	3,3	4,5
de 21 à 25 ans = 9 + 5 . . .	14	2,7	1,7	1
de 26 à 30 ans = 8 + 13 . . .	21	4	1,5	2,5
de 31 à 35 ans = 14 + 21 . .	35	6,9	2,7	4,2
de 36 à 40 ans = 12 + 22 . .	34	6,8	2,3	4,5
de 41 à 45 ans = 21 + 11 . .	38	7,5	4,4	2,9
de 46 à 50 ans = 14 + 4 . .	18	3,6	2,7	0,9
de 51 à 55 ans = 6 + 5 . . .	11	2,2	1,2	1
de 56 à 60 ans = 5 + 3 . . .	8	1,5	1	0,5
de 61 à 65 ans = 5 + 2 . . .	7	1,4	1	0,4
+ de 65 ans = 2 + 1	3	0,5	0,4	0,1
	513	100	50,8	49,2

Pyramide des âges de la population de la cité au 1er janvier 1965

Effectif total : 513

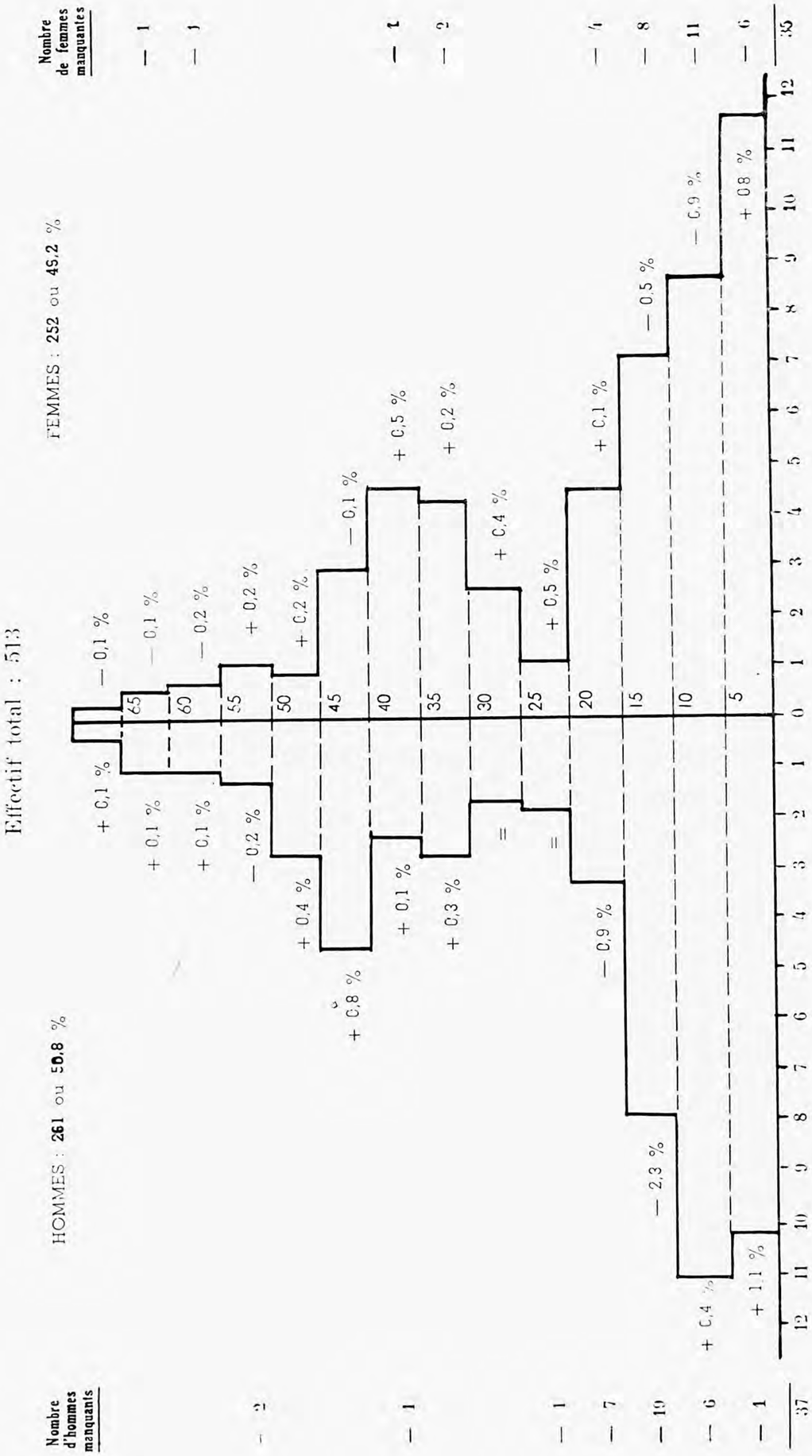

TABLEAU VI

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION adulte homme et femme par région	RURAUX	VILLES <10 000 HABITANTS	VILLES <50 000 HABITANTS	VILLES <100.000 HABITANTS	PARIS BANLIEUE
	1	2	3	4	5
RÉGION PARISIENNE	6	7	17	4	35
OUEST	14	13	7	—	—
NORD	2	—	2	2	—
CENTRE	2	3	2	4	—
SUD	4	—	1	2	—
EST	1	—	2	1	—
AFRIQUE DU NORD	28	5	2	10	—
EUROPE	—	—	1	1	—
MOYEN-ORIENT EXTRÊME-ORIENT	—	—	—	3	—
TOTAL	57	28	36	27	35

TABLEAU VII

Statut familial des hommes et des femmes selon le niveau d'études (population adulte)

	PAS DE RENSEIGNEMENT	SANS OBJET	PAS D'ENFANTS	PAS DE BEAU-PÈRE NI BELLE-MÈRE	1 BEAU-PÈRE AU FOYER	1 BELLE-MÈRE AU FOYER	1 BEAU-PÈRE ET 1 BELLE MÈRE	PAS DE PÈRE AU FOYER	PAS DE MÈRE AU FOYER	TOTAUX
Pas de renseignement	1			1	1			2 / 1		3 / 3
<au C.E.P.			3 / 4	38 / 43	12 / 14	3 / 5	3 / 2	4 / 2	5 / 5	68 / 72
=au C.E.P.	1		2 / 1	13 / 7	3 / 1	2 / 1		/ 1	1 / 1	22 / 12
>au C.E.P.			/ 2	6 / 6	/ 1	1 /	/ 1	/ 2		7 / 12
TOTAUX	1 1		5 7	57 57	16 16	6 6	3 3	7 6	6 6	101 99

— 28 % des hommes ont un niveau ⩾ au C.E.P. Parmi eux, 19, soit les 2/3, ont un statut familial normal.

Niveau d'études selon le statut familial :

— % ⩾ au C.E.P. dans « statut familial normal » : 33,3 % ;

— % ⩾ au C.E.P. dans « statut familial perturbé » : 22,5 %.

La fréquence d'apparition d'un niveau d'études + élevé lorsqu'on passe du statut familial perturbé au « statut familial normal », passe de 100 à 150, soit 1 fois et demie + de chances pour que le niveau d'études soit un élément de régulation de la vie familiale.

— 25 % des femmes, ont un niveau d'études ⩾ au C.E.P.; parmi elles, 16, soit les 2/3, ont un statut familial normal :

- statut familial normal 16/24;
- — — perturbé 8/24.

— Parmi les 57 femmes ayant un statut familial normal, 13, soit 22,8 %, ont un niveau d'études ⩾ au C.E.P.;

— Parmi celles ayant un statut familial perturbé, 11, soit 25 %, ont un niveau ⩾ au C.E.P.

TABLEAU VIII

Surpeuplement (102 familles)

Sans objet	1	
Surpeuplement critique	50	50 %
Surpeuplement temporairement admissible	20	
Peuplement normal	23	51 %
Sous-peuplement accentué	1	
Sous-peuplement modéré	8	

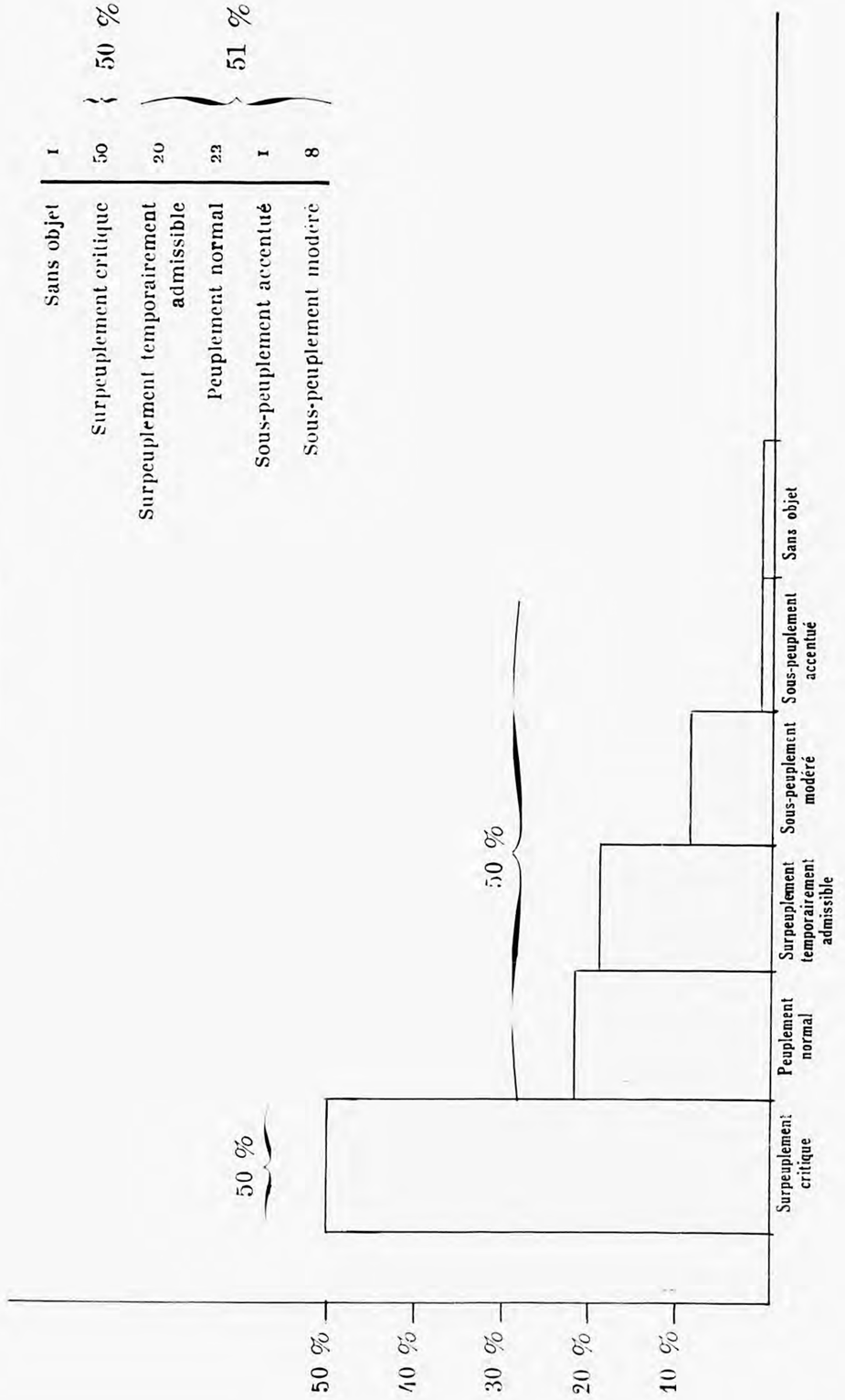

TABLEAU IX

Placement des enfants selon la moyenne économique

MOYENNE ÉCONOMIQUE / placement	0₁ PAS de RENSEIGNEMENTS	1 <200 F	2 <300 F	3 <400 F	4 <500 F	5 <600 F	6 <700 F	7 <800 F	TOTAL EN CHIFFRES absolus	TOTAL en %
Placements en cours	10 % / 6	11 % / 7	36 % / 22	33 % / 20	5 % / 3			5 % / 3	61	100 %
Placements achevés	2 % / 1	36 % / 18	20 % / 24	24 % / 12	8 % / 4	2 % / 1	6 % / 3	2 % / 1	50	100 %
Enfants jamais placés	1 % / 3	1 % / 2	50 % / 83	32 % / 55	5 % / 9	10 % / 16	1 % / 2		170	100 %
	10	27	115	87	16	17	5	4	291	

Moyenne économique

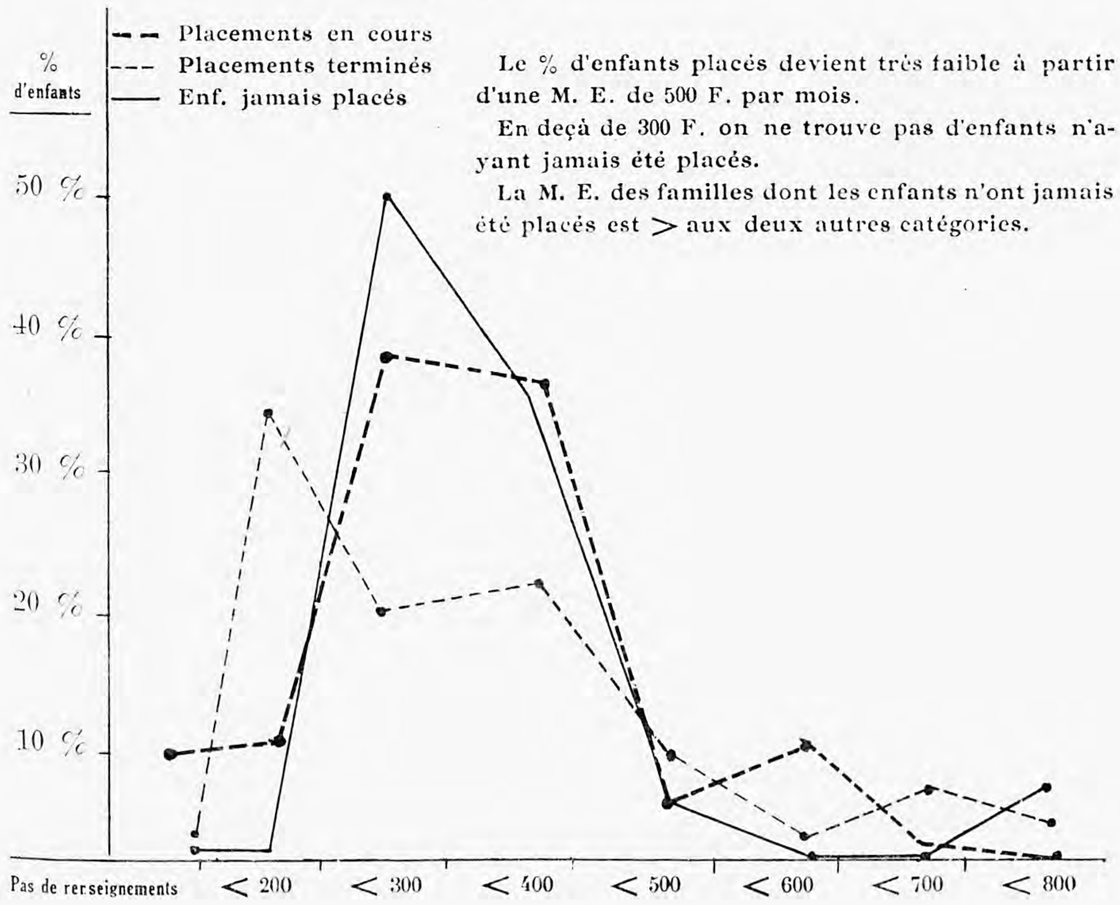

Le % d'enfants placés devient très faible à partir d'une M. E. de 500 F. par mois.

En deçà de 300 F. on ne trouve pas d'enfants n'ayant jamais été placés.

La M. E. des familles dont les enfants n'ont jamais été placés est > aux deux autres catégories.

TABLEAU X

Type de placement selon le statut familial

Statut familial des familles dont les enfants n'ont jamais été placés

PAS de RENSEIGNEMENTS	PAS D'ENFANTS	NI BEAU-PÈRE NI BELLE-MÈRE	1 BEAU-PÈRE	1 BELLE-MÈRE	1 BEAU-PÈRE et 1 BELLE-MÈRE	PAS DE PÈRE	PAS DE MÈRE
1	7	37	5	1	1	1	

TOTAL : 53 — 7 (foyers sans enfants) = 46 familles avec 170 enfants issus de ces familles

Taille moyenne des familles : 3,7 enfants par famille

Statut familial des familles dont les enfants sont, ou ont été placés

PAS de RENSEIGNEMENTS	PAS D'ENFANTS	NI BEAU-PÈRE NI BELLE-MÈRE	1 BEAU-PÈRE	1 BELLE-MÈRE	1 BEAU-PÈRE et 1 BELLE-MÈRE	PAS DE PÈRE	PAS DE MÈRE
		16	19	5	3	4	2

TOTAL : 49 avec 244 enfants issus de ces familles

Taille moyenne des familles : 4,9 enfants par famille

Ces deux types de familles constituent-elles, quant à leur taille deux types différents de familles ?

$$t = \frac{|\, m_1 - m_2 \,|}{\sqrt{\frac{\Sigma x_1^{\,2} - \frac{(\Sigma x_1)^2}{n_1} + \Sigma x_2^{\,2} - \frac{(\Sigma x_2)^2}{n_2}}{n_1 + n_2 - 2} \left(\frac{1}{x_1} + \frac{1}{x_2}\right)}} =$$

$$\frac{|\, 3{,}7 - 4{,}9 \,|}{\sqrt{\frac{171^2 - \frac{(171)^2}{46} + 244^2 - \frac{(244)^2}{49}}{46 + 49 - 2} \left(\frac{1}{171} + \frac{1}{244}\right)}}$$

(à calculer à la machine), lire la signification dans la table du T.

TABLEAU XI

Parmi les placements en cours, type de placement selon l'ancienneté dans l'occupation du chef de famille (comptage par enfant)

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
ANCIENNETÉ DANS L'EMPLOI / type de placement	PAS de renseignement	SANS OBJET	< 6 MOIS	< 1 AN	< 2 ANS	< 3 ANS	< 4 ANS	< 5 ANS	< 6 ANS	< 7 ANS	< 8 ANS	< 9 ANS	< 10 ANS	> 10 ANS	TOTAL
Sans objet 01															0
Pas de renseignement 0					2				1						3
Maison d'enfants A. P. 1		4			2	3	5		3	1		1		7	26
Maison d'éducation surv. 2					2	2			1						5
Service prat. 3														1	1
I.M.P. 4					1				2					4	7
Autres parents 5			2		1	1								6	10
Nourrice 7				1										4	5
Autres 8						1								3	4
TOTAUX	0	4	2	1	8	7	5	0	7	1	0	1	0	25	61
		11 %			33 %				15 %					41 %	100 %

L'ancienneté dans l'emploi de l'ensemble des hommes est, dans les mêmes catégories regroupées, de :

6 % 15 % 18 % 15 % 45 %

Un fort pourcentage d'enfants placés provient de familles dont le père a une ancienneté au travail moyenne (1 à 4 ans). Presque la moitié des enfants placés, 25/61, ont des pères très stables au travail.

Tableau XII

Durée du placement selon le statut familial

Statut familial

Mode de calcul du coefficient de placement :
Age en fin de placement (en mois).
Nombre de mois de placements :

Enfants placés :
— placements achevés ;
— placements en cours.

	0	1	7	8						
DURÉE du PLACEMENT	PAS de renseignement	SANS OBJET	PAS D'ENFANT	pas de belle-mère ni de beau-père	1 beau-père au foyer	1 belle-mère au foyer	1 beau-père et 1 belle-mère	pas de père au foyer	pas de mère au foyer	TOTAUX
0,1 à 25				1 / 6	11 / 6	4 / 4	2 / 1	2 / 4	1 / 12	21 / 33
25,1 à 50				1 / 3	3	1	1	2 / 2	3	6 / 10
50,1 à 75				5 / 2	1	1	2		1	5 / 7
75,1 à 100				7 / 1	5 / 2	1 / 2	2		1	14 / 7
Pas de renseign.				2	1		1		1 / 1	4 / 2
TOTAUX	0 / 0	0 / 0	0 / 0	16 / 12	19 / 10	5 / 8	3 / 6	4 / 6	3 / 17	50 / 59

Placements achevés :

— Les placements achevés correspondent surtout à la présence d'un beau-père : 19 cas, soit 38 % du total des placements achevés. Or, il n'y a que 18 % des familles où il y a un beau-père (voir tableau XXI).

— 32 % des enfants dont le placement est achevé sont issus de familles légitimes ; or, 56 % des ménages de la cité sont légitimes.

Placements en cours :

— Ceux-ci correspondent surtout à l'absence de la mère au foyer : 17 enfants, soit 26 % des enfants sont dans ce cas, alors qu'au total, il n'y a que 6 % des ménages dans cette situation (voir tableau XXI).

— Le reste des enfants placés, 33 % parmi les placements en cours, correspondent aux foyers ayant soit une belle-mère, soit un beau-père, soit pas de père au foyer ; or, il n'y a en tout que 15 % des familles dans ces trois situations.

Tableau XIII

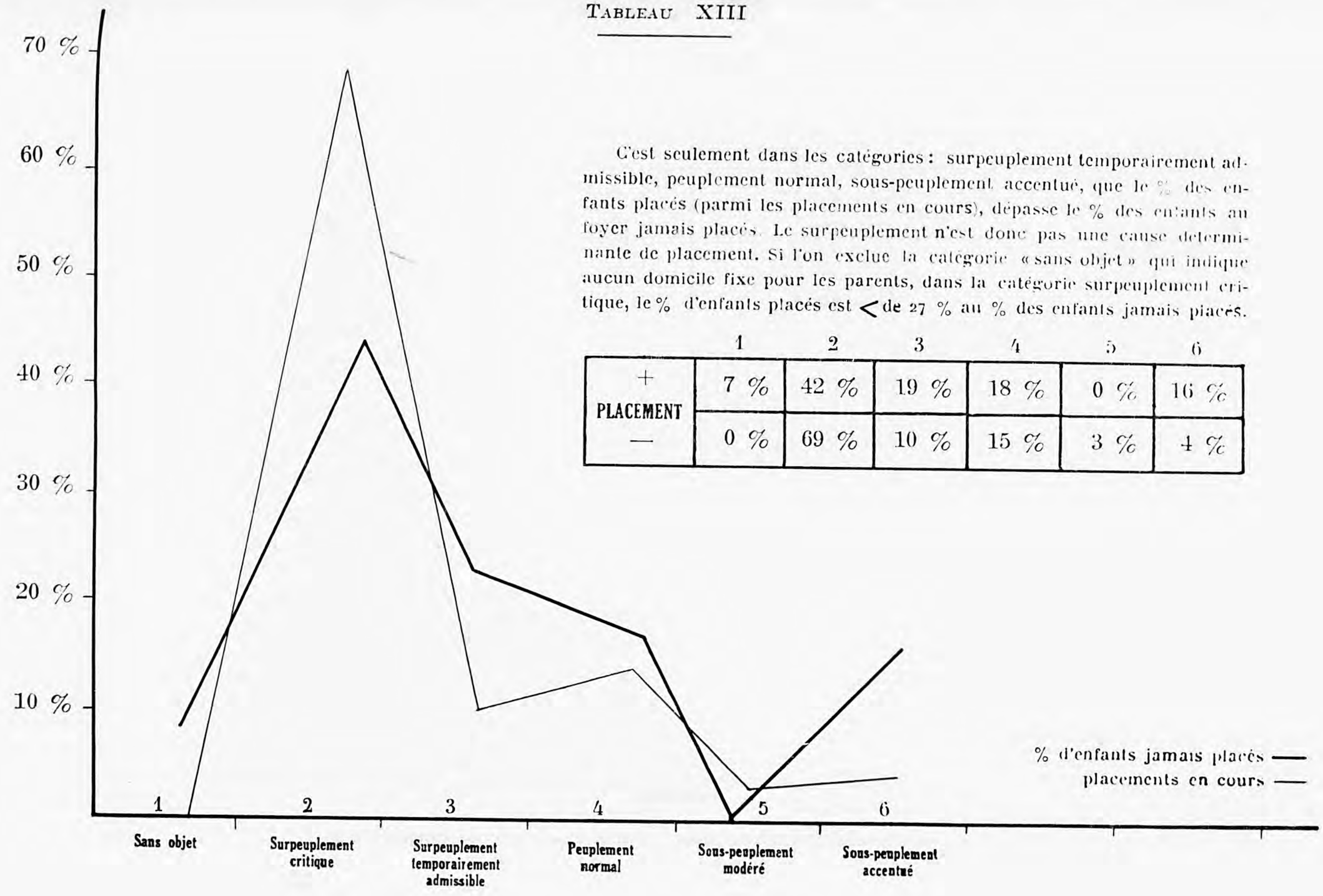

C'est seulement dans les catégories : surpeuplement temporairement admissible, peuplement normal, sous-peuplement accentué, que le % des enfants placés (parmi les placements en cours), dépasse le % des enfants au foyer jamais placés. Le surpeuplement n'est donc pas une cause déterminante de placement. Si l'on exclue la catégorie « sans objet » qui indique aucun domicile fixe pour les parents, dans la catégorie surpeuplement critique, le % d'enfants placés est < de 27 % au % des enfants jamais placés.

	1	2	3	4	5	6
PLACEMENT +	7 %	42 %	19 %	18 %	0 %	16 %
PLACEMENT —	0 %	69 %	10 %	15 %	3 %	4 %

TABLEAU XIV

Répartition de l'emploi actuel selon l'ancienneté dans l'emploi

Hommes

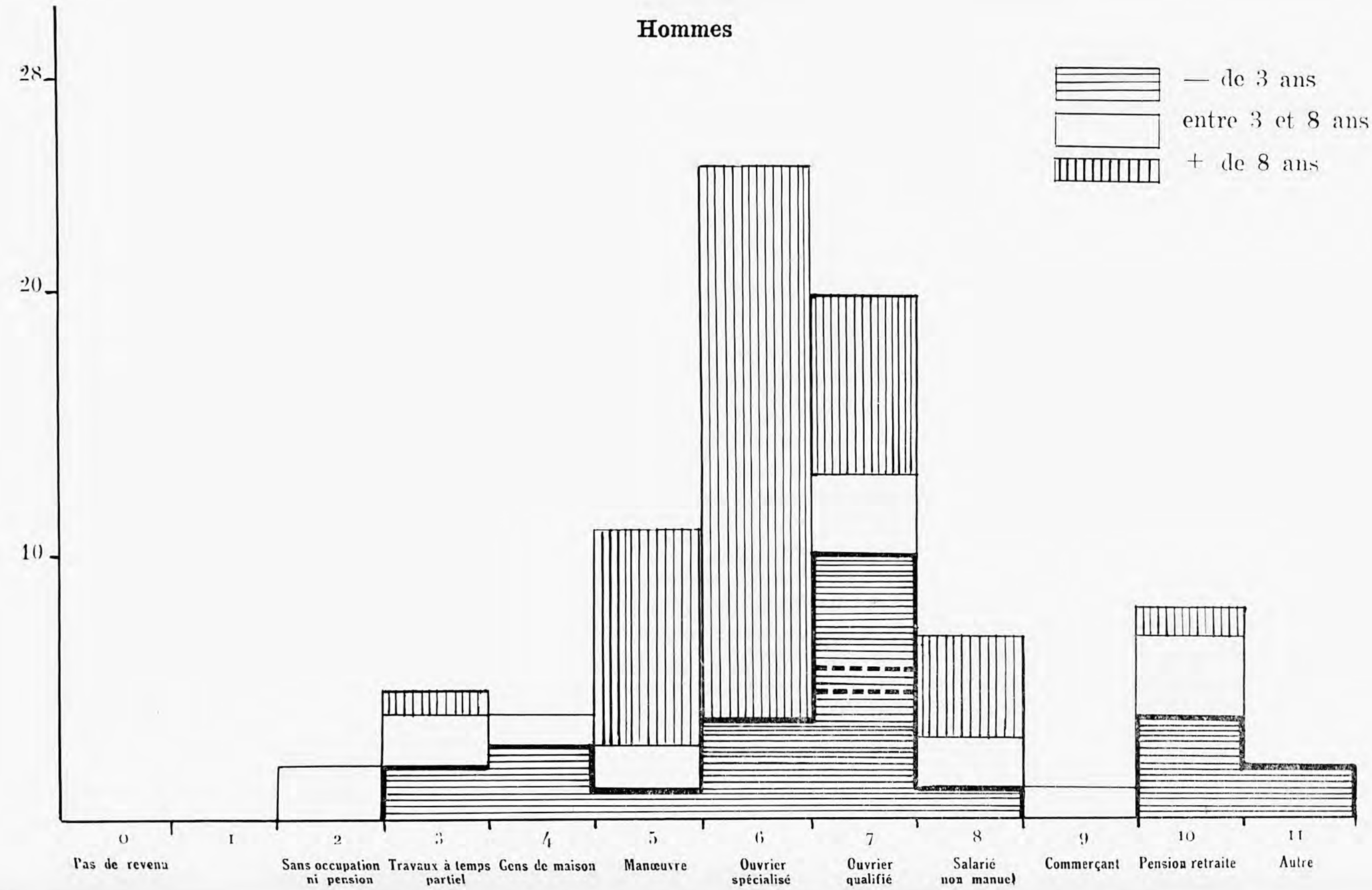

TABLEAU XV

Part du salaire dans le revenu total (population active masculine)

Revenu total

SALAIRES		PAS DE renseignement	< 200	< 300	< 400	< 500	< 600	< 700	< 800	< 900	< 1 000	< 1 200	< 1 400	< 1 600	< 1 800	< 2 000	> 2 000	Total
Pas de rensgt	0	4			1							2	1	1	1		1	11
Sans objet	0	2	2		1						1	1	1	1	1		1	11
< 200	1		1			1				1	1							4
< 300	2																	0
< 400	3																	0
< 500	4					1			1		1	1						4
< 600							1					4			2			7
< 700								1	3		1	5	2		2	2		16
< 800									4	1		1	6	3	1	1	2	19
< 900												6	2	3	1	1	1	14
< 1 000													3	1	2	1		7
< 1 200														1	3		2	6
< 1 400																1		1
< 1 600														1				1
TOTAL		6	3	0	2	2	1	1	8	2	4	20	15	11	13	6	7	101

TABLEAU XVII

Répartition des salaires lorsque la M.E. est :

——— < à 300 F. par mois

– – – – > à 300 < à 500 F.

▬ ▬ ▬ > à 500 F.

Pas de ≠ significative entre les salaires même lorsque la M.E. varie, sauf pour ceux dont la M.E. c'est > à 500 F par mois. La M.E. étant fraction de la taille des ménages c'est le faible nombre d'enfants que favorise le niveau de vie.

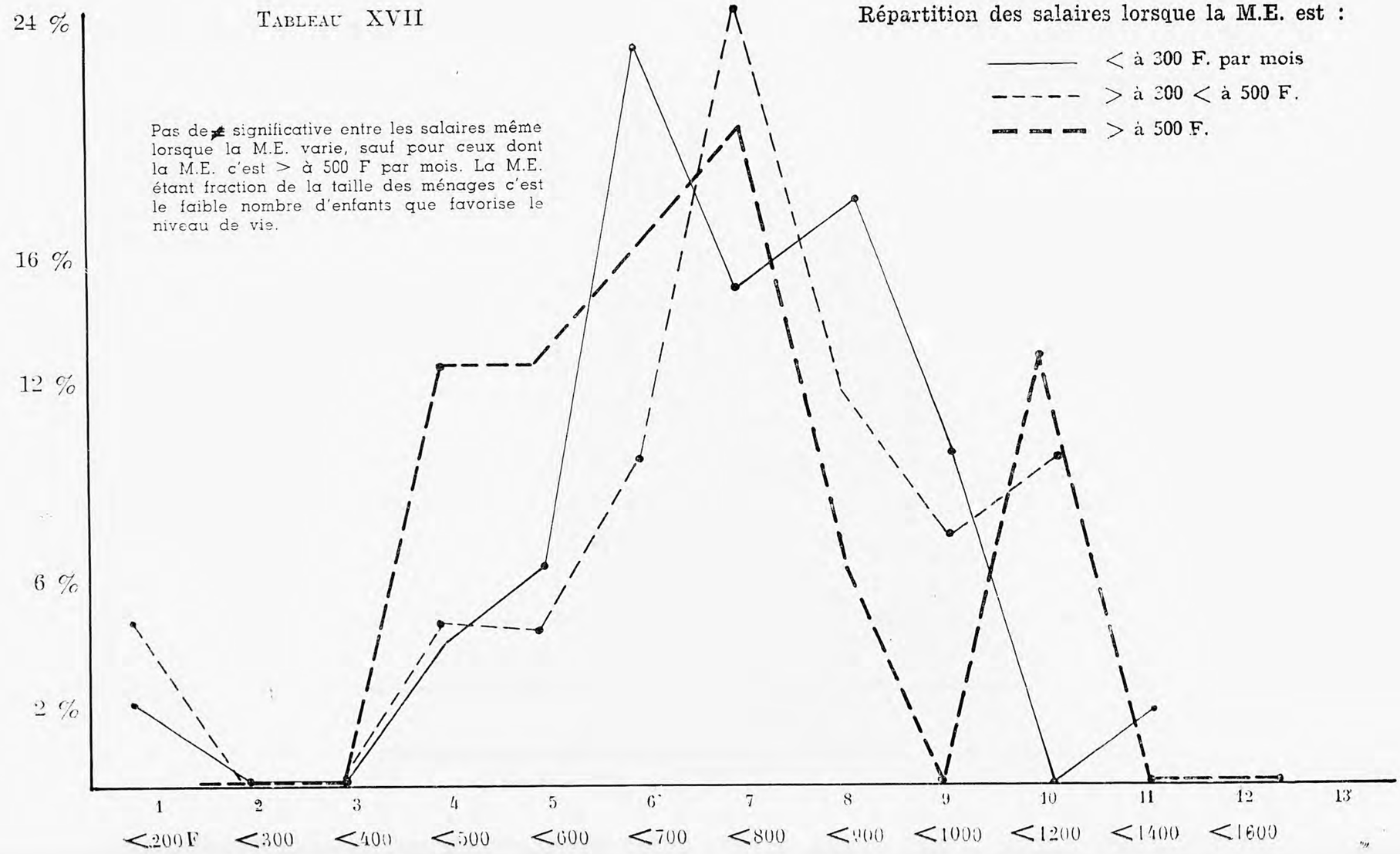

TABLEAU XVIII

Comparaison des allocations familiales et de la moyenne économique

M.E. / M.F.	PAS DE RENSEIGNEMENT	<200	<300	<400	<500	<600	<700	<800	TOTAL
Sans objet	3	3	2	7	4	4	4	1	28
Pas de renseignement	2	2	3	4	2	1		1	15
< 200		2	4	4	2	1			13
< 300			2		1	1			4
< 400			2	5	1				8
< 500		1	5	2					8
< 600		2	7	2					11
< 700			3	2					5
< 800			1		1				2
< 900			1						1
< 1 000			1	2					3
< 1 200		1	2			1			4
TOTAL	5	11	33	28	11	8	4	2	102

Tableau XIX

Statut familial de la moyenne économique (mensuelle — par famille)

MOYENNE ÉCONOMIQUE / STATUT FAMILIAL		<200	<300	<400	<500	<600	<700	<800	<900	<1 000	<1 200	VIT D'EXPÉDIENTS	TOTAUX
Pas d'enfant	7	2		1	1		1	1				1	7
Pas de beau-père ni de belle-mère	8	1	26	14	6	6	2					2	57
Un beau-père au foyer	9	3	3	6	2	2							16
Uue belle-mère au foyer	10	1	2	2	1								6
Un beau-père et une belle-mère	11	1	1	1									3
Pas de père au foyer	12	2		1	1		1					2	7
Pas de mère au foyer	13		1	3				1					5
TOTAUX		10	33	28	11	8	4	2				5	101

Moyenne économique selon le salaire (par famille)

SALAIRES / MOYENNE économique	SANS OBJET 0	PAS de renseignement O_1	VIVANT d'expédients O_2	< 200 1	< 300 2	< 400 3	< 500 4	< 600 5	< 700 6	< 800 7	< 900 8	< 1000 9	< 1200 10	< 1400 11	< 1600 12	TOTAL
Sans objet 0				1												1
Pas de renseign. 0_1	2	3														5
Vivant d'expédients 0_2																0
< 200 1	2	3					1	1	1	1	1					10
< 300 2	1	1		1			1	2	9	6	7	4		1		33
< 400 3	5						1	2	3	6	5	3	3			28
< 500 4	3			2			1		1	3			1			11
< 600 5	2							2	1				2		1	8
< 700 6		1							1	1	1					4
< 800 7										2						2
< 900 8																0
< 1 000 9																0
< 1 200 10																0
< 1 400 11																0
< 1 600 12																0
TOTAL	15	8	0	4	0	0	4	7	16	19	14	7	6	1	1	102

CHAPITRE IV

Une étude sociométrique des enfants de Buzenval sur leur comportement à l'école et sur les rapports de leur statut sociométrique avec les positions de leurs familles

INTRODUCTION

Dans le cadre du service social de la cité de Buzenval, le secteur « recherche » a réalisé une étude sociométrique, c'est-à-dire qu'elle vise à mesurer un degré de popularité, très précisément celui des enfants de la cité à l'intérieur des écoles où ils rencontrent les enfants de tous les milieux de Rueil et de Garches. L'idée même d'une enquête de ce genre n'a pas de quoi surprendre : comme l'observe M. Philippe Robert, chargé du cours de sociologie criminelle à la faculté de droit de Bordeaux, dans un livre remarquable consacré aux *Bandes d'adolescents :* les techniques sociométriques commencent à se développer dans des établissements fermés ou semi-fermés. Mais les sociométriciens y peuvent opérer eux-mêmes. Dans les bandes, il est possible de procéder à la recherche par le biais de courtes interviews glissées par les éducateurs spécialisés, dans le courant des conversations avec tel ou tel membre du groupe (1). L'école constitue un milieu intermédiaire : il sera souvent préférable de passer par l'intermédiaire des instituteurs. Mais le test sociométrique peut être administré sous sa forme classique, ce qui en facilite considérablement l'interprétation et le dépouillement.

L'importance qu'un expert comme M. Philippe Robert attache à la micro-sociologie, à l'investigation des petits groupes comme une classe, une équipe ou une bande est telle qu'il considère la supervision de l'éducateur

(1) *Les bandes d'adolescents*, par ROBERT (Philippe), Edition Ouvrière, Paris, 1966, p. 341.

par le psycho-sociologue comme le complément indispensable de la supervision par le psychiatre ou le psychologue. « On peut penser, écrit-il, qu'une semblable réforme permettrait dans certains cas de résoudre directement des difficultés d'essence collective que le psychologue peut partiellement méconnaître (1). »

Cette dernière indication est contestable : la supervision d'un travailleur social par un travailleur social de même discipline constitue toujours la meilleure solution lorsqu'elle est réalisable pratiquement. Mais j'en retiendrai l'affirmation essentielle qu'on accède d'autant mieux à la connaissance et au traitement individuels de l'enfant qu'on le situe à l'intérieur de son groupe.

Pourquoi donc avoir appliqué la recherche sociométrique à des enfants d'âge scolaire et dans le cadre d'un service de prévention?

Sans doute pourrait-on observer tout d'abord que, dans un département où le taux d'urbanisation et d'industrialisation est élevé, la délinquance des jeunes en groupe commence très tôt et que, par conséquent, il importe de prévenir plutôt que de guérir. En outre, les éducateurs de Vaucresson ont plusieurs fois signalé la présence d'éléments scolaires âgés de 13 à 14 ans et qui forment comme un « halo », comme un cercle dépendant et subordonné par rapport aux bandes, délinquantes ou non, dominées par des adolescents de 16 à 17 ans.

Mais avant même la publication du livre de M. Philippe Robert, quoique d'une manière moins détaillée, le projet de recherche attirait l'attention sur le phénomène capital du *rejet* dans l'inadaptation de l'adolescent. Le très jeune délinquant, ou plus simplement celui qui se soustrait aux modèles de comportement proposés par la classe sociale ou la société globale, est très généralement un exclu (2). Il a été très peu choisi, très peu aimé, fréquemment oublié dans un coin ou tenu à l'écart. J'entends bien que, à l'arrière plan de cette situation d'exclu, directement déterminante comme facteur d'inadaptation, on voit se profiler des conditions indirectement déterminantes, ou facilitantes, c'est-à-dire des modalités de l'habitat ou du quartier dans le cadre desquels le rejet est à la fois plus fréquent et plus riche de conséquences pathologiques. Mais, sans nous engager dans une recherche de ce conditionnement objectif, nous pouvons essayer de nous situer sur le terrain du rejet subjectif : l'enfant n'est pas et ne se sent pas incorporé à cette phratrie élargie qu'est le groupe scolaire.

En effet, la ségrégation engendre des conséquences graves et, en particulier, une réaction de défense de ses propres victimes. Lorsque des adolescents exclus parviennent à se constituer en bandes, ils rendent à la société

(1) *Op At* m. 363.

(2) Nous disons exclus, M. Robert dit « rejetés ». Les deux notions ne se recouvrent qu'en partie. Rejeter quelqu'un explicitement, ce n'est qu'une première façon de l'exclure.

le refus qu'elle leur a opposé, mais il le lui rendent de manière délictueuse ou criminelle puisque la société fait le droit et qu'ils ne peuvent s'opposer à elle sans rompre avec lui.

Or, il serait naïf d'imaginer que le processus de l'exclusion avec la déviance morale qu'il engendre est un phénomène récent dans la vie de l'adolescent. L'intéressante étude de Viviane Peyré, publiée par les *Annales de Vaucresson* (1), le démontre suffisamment. En fait, qui s'en étonnerait? De même que l'apprentissage de la relation individuelle est essentiellement familial et sur la base de cet apprentissage l'expérience première du groupe est fondamentalement scolaire. Prévenir les phénomènes de rejet qui pourraient entraîner ultérieurement inadaptation et délinquance juvéniles, c'est là une tâche commune de l'instituteur et des travailleurs sociaux, tâche à laquelle le psycho-sociologue apportera un concours technique.

Au demeurant, si nous sommes partis du problème des bandes, c'est en raison de leur double caractère qui peut d'ailleurs se réaliser simultanément, malgré son apparence contradictoire : la bande peut être une juxtaposition d'atomes sociaux faiblement reliés entre eux et cependant servir à la constitution d'un groupe qui rejette violemment et nie, dans son individualité, quiconque n'appartient pas à ce groupe.

Enfin, en raison même de la nature de la cité, nous avons rencontré des problèmes qui attiraient l'attention sur le risque de la ségrégation : d'une part le quartier, ici l'isolat d'habitation où se trouve implanté le service, est fortement séparé du reste de la population; d'autre part, les phénomènes de dissociation familiale, les conflits conjugaux, les heurts parents-enfants, renforcent la tendance des jeunes à s'isoler suffisamment de leur foyer pour compromettre des relations profondes souvent ambivalentes mais affectivement enrichissantes, en vertu d'une solidarité viscérale avec leurs foyers, pour que cette double rupture nous conduise tout près d'un seuil qu'il serait dangereux de franchir.

Dans cette perspective, il importe de savoir comment est vécue la période scolaire; la présence des enfants de la cité au premier groupe où ils sont confrontés avec la société globale (c'est-à-dire l'école, la classe), se traduit-elle par un degré de participation tel que les conflits extra-familiaux, familles, quartiers, environnement, ne soient pas vécus sur le mode d'une exclusion profonde et définitive?

Ici, il faut le reconnaître, les opinions des enseignants, ces observateurs privilégiés, divergent. L'enquête n'en est que plus nécessaire. Les unes affirment qu'à l'école les contrastes cité-environnement ne résistent pas à l'action unifiante dans l'institution. Les autres tiennent les ségrégations pour regrettables, voire partiellement réelles. Il peut se faire d'ailleurs, que cette

(1) Année 1964, n° 2.

opposition dans les opinions recouvre une diversité de situations concrètes dans des classes différentes pour l'âge des enfants, la composition sociale de l'effectif, etc. En outre, les cas d'espèces seront nombreux : telle famille de la cité se présente comme une famille très peu marquée par sa présence dans l'isolat social, ses enfants se comporteront peut-être comme ceux de l'extérieur. Il s'agit donc d'aller plus loin que ne le permet l'expérience globale moins partielle d'une classe. D'une part, et c'est l'objet de la première partie de cette étude, il faut généraliser davantage, se demander quelle est la situation de l'enfant « moyen » de la cité dans une classe « moyenne ». Même si la moyenne est toujours une grandeur idéale, elle permet de comprendre, dans une situation comme celle du rapport cité-école, quel est le type de difficultés que tend à rencontrer la généralité des enfants. D'autre part, il faudra individualiser progressivement, analyser et examiner les statuts sociométriques des enfants de la cité en les regroupant en catégories de plus en plus fines pour aboutir à l'examen d'un certain nombre de cas individuels.

Mais, il s'agit de dégager des caractères qui permettent de détecter les enfants dont les familles pourraient relever de la prévention. Et, ce qui est vrai des foyers de la cité, l'est aussi de certains autres : existe-t-il des troubles du comportement de groupe, sociométriquement décelables et sans doute aussi justiciables d'un traitement social déterminé, qui rendent manifeste une sérieuse probabilité d'inadaptation ?

Pour répondre à une telle question, il n'est pas nécessairement moins utile d'étudier l'interprétation par l'enfant des attitudes adoptées par d'autres à son égard, que d'analyser les choix et les rejets réels qu'il reçoit en fait de ses camarades. Il existe d'importantes différences entre les modes d'expression de l'affectivité propres à chacun des milieux sociaux auxquels les écoliers appartiennent de par leur famille. Les malentendus liés à cette multiplication de subcultures contribuent à définir la façon dont l'enfant se croit aimé ou détesté. Ses propres aspirations, sympathies, antipathies, les variations de sa propre sensibilité qui lui font refuser un jour et accorder le lendemain une signification profonde au même incident, voilà autant de manifestations d'une spontanéité peu critique, peu lucide et qui creusent l'écart entre la réalité des choix et des rejets reçus par chaque écolier d'une part, et la perception qu'il en peut avoir d'autre part.

Nous ne serons donc pas surpris de voir apparaître d'importantes différences entre la popularité effective et l'image de sa propre popularité formée par le sujet lui-même. Mais, cette image, si fantaisiste soit-elle, va à son tour devenir une force réelle et exercer une action efficace sur les relations positives ou négatives de l'enfant avec ses pairs.

Si Paul suppose à tort que Pierre le rejette, « ne veut plus de lui », il adoptera envers Pierre un comportement d'agressivité ou de fuite qui constitue une riposte à ce rejet supposé. Et les rapports établis entre Paul et Pierre ne pourront pas ne pas être profondément transformés. Si Paul

perçoit l'ensemble de ses camarades à travers une sensibilité déjà meurtrie, une crainte et une attente confuses d'être rejeté, un ensemble d'habitudes intellectuelles et pratiques qui le conduiront à interpréter les gestes de Pierre, Jacques ou Henri, autrement que ne le font Pierre, Jacques ou Henri eux-mêmes (la réciproque étant vraie), le risque est grand que Paul soit effectivement rejeté pour s'être cru à tort rejeté. En somme, chaque geste, chaque parole de l'un d'entre nous est un signe adressé à autrui. Mais que se passe-t-il si autrui interprète mon geste comme signe d'hostilité, alors que j'en voulais faire un signe d'amitié ? Il croit que je l'attaque et, à mon tour, je comprendrai la riposte comme une agression d'autant plus inqualifiable que j'aurai conscience d'avoir fait les premiers pas dans la voie de la cordialité.

La tâche clinique du sociométricien est alors de contribuer à dissiper de tels malentendus.

Mais son rôle peut être aussi d'information. Alors il contribue à l'identification des enfants rejetés ou ignorés ou se sentant tels, et par conséquent dits « anti-sociaux ». Il semble en effet admis que de tels comportements sont vécus par leurs auteurs comme une réaction à l'hostilité ou à l'indifférence de l'environnement. Aussi est-il légitime de se demander si le sociométricien et l'instituteur peuvent à l'école circonscrire le nombre des familles à l'intérieur desquelles l'enfant ne dispose pas des ressources affectives ou de l'encadrement nécessaire à son développement normal. Sans doute serait-il utopique et un tantinet ridicule de prétendre déterminer mécaniquement le passage en prévention de n'importe quel foyer où l'enfant présente certains troubles sociométriquement décelables. Mais, en revanche, on peut trouver là une première indication d'autant plus précieuse que le service social familial, qui assume pour l'essentiel cette tâche de détection, souffre d'effectifs terriblement insuffisants, ceux-ci ne permettent pas de multiplier les interventions. Or, un contact unique ou exceptionnel de l'assistante sociale avec une famille ne permet pas toujours un entretien significatif. Dira-t-on qu'à défaut des échanges verbaux il convient de se fier à des faits (ordre, propreté, etc.) qui peuvent être révélateurs ? Mais la saleté n'est pas toujours ni partout liée à l'inadaptation généralisée. Je pense à cette famille de la cité dont le cas est considéré par l'ensemble des travailleurs sociaux du service comme l'un des plus inquiétants. Là, le logement vétuste est farouchement défendu contre l'humidité et la dégradation menaçantes. Les qualités ménagères de la mère ne sont pas en cause. Les désordres ne sont pas moins réels, mais ils ne sont décelables que dans les conditions très particulières d'une action conduite sur espace restreint par une équipe relativement nombreuse par rapport aux normes habituelles.

Une coopération entre la recherche sociométrique sur le terrain scolaire, le service social familial et le service de prévention qui est le plus directement intéressé, permettrait une identification plus précoce et plus systématique de telles situations. Par conséquent, elle donnerait le moyen d'aborder le foyer avant que la détérioration ne soit trop profonde et

permettrait ainsi aux services de prévention des interventions moins prolongées, puisque commencées plus tôt. En même temps, le service social, à travers la corrélation entre sa propre approche familiale et l'approche sociométrique pourrait défendre ses options d'une manière plus rigoureuse et plus scientifique.

Dans l'état actuel des choses, le manque de critères précis conduit à bien des hésitations; telle famille relève-t-elle du service social familial ou du service de prévention ? Du service de prévention ou du service du tribunal ? Sans doute peut-on parvenir à une ligne de démarcation plus claire, plus objective, grâce à des démarches convergentes parmi lesquelles l'investigation sociométrique apparaît comme indispensable.

En outre, dans la mesure où un lien est établi entre l'école et le service social, des avantages précieux peuvent être retirés de cette coopération.

Tout d'abord, le secteur géographique couvert par une école est bien déterminé. Il en résulte qu'une investigation menée en liaison avec elle permet de mesurer les besoins d'un territoire clairement délimité. Le service de prévention, par exemple, peut évaluer avec une approximation plus satisfaisante le champ probable de son action, c'est-à-dire la fraction de la population à laquelle il conviendra d'apporter son soutien et ses techniques propres. En outre, une étude de ce genre est appréciée par le corps enseignant qui voit là, par exemple, un bon moyen de déceler certains problèmes peu apparents. C'est vrai, en particulier dans le cas de ces gamins trop sages qui ne posent pas de problèmes de discipline et que des résultats scolaires médiocres ne différencient pas nécessairement d'autres élèves faibles sans doute. Ces enfants si calmes peuvent fort bien se sentir rejetés ou ignorés. Le seul fait d'appliquer lui-même les tests sociométriques a permis à tel instituteur d'aider effectivement un enfant de la cité jusqu'alors silencieusement mal intégré à la classe.

Enfin, aux avantages directs de la recherche, s'ajoute l'avantage indirect d'une collaboration mieux établie avec l'école. Voilà qui permet à chacun de tirer parti de l'expérience propre à l'autre.

Prenons un exemple :

Dans le cas d'un placement sanitaire ou social, l'instituteur aura professionnellement tendance à prendre surtout en considération le désordre introduit dans l'année scolaire de l'enfant et l'assistante à sous-estimer cet aspect du problème. Pour mettre les choses au point, une possibilité de communication est indispensable.

Sans doute, se demandera-t-on si la recherche sociométrique ne risque pas, d'une part de coûter cher et, d'autre part de mettre le service social et l'école dans la dépendance du sociologue.

Le premier point sera aisément écarté : la recherche sociométrique est la moins onéreuse qui soit. En outre, dans un secteur donné, un départ-

tement, par exemple, rien n'empêche de procéder à une exploration méthodique et successive des secteurs géographiques.

En outre, l'intervention du sociologue n'est pas encore aussi généralement admise en France que celle du psychiatre et du psychologue. Dans ce cas précis cependant et nous y reviendrons, il serait difficile de justifier cette inégalité puisque le sociométricien joue un rôle tout à fait comparable, dans son domaine (celui de l'individu replacé dans le groupe), à celui de ses confrères en sciences humaines.

Il reste donc que l'économie inséparable d'une défection précoce s'ajouterait au bénéfice du traitement sociométrique direct ou indirect et à celui d'une collaboration plus étroite entre le service social familial ou de prévention et l'école. Compte tenu de l'importance du rejet dans l'inadaptation sociale, cette convergence des efforts paraît indispensable.

CADRE ET METHODE

La cité de Buzenval existe depuis onze ans. Les enfants d'âge scolaire sont donc nés, ou, à tout le moins, sont arrivés très jeunes dans ce milieu d'habitation dont les études antérieures ont permis de mettre en évidence le caractère inadapté. Dès lors, la question se pose de savoir si les garçons et les filles qui grandissent dans de telles conditions peuvent nouer avec des égaux d'origines sociales différentes des rapports affectifs satisfaisants. Sans doute sommes-nous partis de l'hypothèse selon laquelle les perturbations étaient probables. Pourtant un point d'interrogation subsistait : dans nombre de foyers, les parents ont avec les enfants très jeunes, un comportement positif. Une certaine richesse de cœur n'est pas absente tant que les tout-petits restent dans la dépendance complète du père et de la mère. Dès lors, l'existence quotidienne dans un climat déviant suffit-elle pour perturber les relations nouées ensuite à l'école ? C'est ce qu'il fallait déterminer.

Il n'était possible de le faire qu'en examinant les réactions réciproques des enfants de la cité et de leurs camarades dans un cadre scolaire. C'est là, en effet, et là seulement, que s'opère la conjonction entre les éléments venus des foyers déshérités de Buzenval et d'autres plus favorisés. Disons tout de suite que cette démarche a été rendue possible par la compréhension et l'intérêt actif qu'ont porté à cette recherche les directeurs d'écoles et les instituteurs, avec l'approbation d'autorités compétentes.

On aurait pu envisager une approche globale de la question, par exemple grâce à des interventions d'enseignants.

Mais les premiers contacts ont laissé voir une sensible divergence entre les appréciations portées par nos interlocuteurs. Les uns admettaient que l'école permet l'effacement des différenciations sociales, que rien

n'oppose en fait les élèves des diverses origines. Les autres, tout en admettant qu'il est souhaitable d'atteindre une large compréhension réciproque, ont cependant cru observer une certaine corrélation entre la nature du milieu familial et les préférences des enfants pour certains de leurs camarades.

En outre, il n'est nullement évident que les uns aient totalement tort et les autres totalement raison : la vérité d'une classe de cours préparatoire n'est pas nécessairement celle d'une classe de fin d'études.

Il a donc paru nécessaire de s'adresser aux enfants eux-mêmes. La méthode la plus classique en pareil cas est celle qui a été mise au point aux Etats-Unis par Moreno : la sociométrie. Il s'agit de mesurer la popularité de chacun des élèves auprès des autres membres de sa classe, en employant une technique extrêmement simple : demander à tous les membres d'un groupe de nommer ceux de leurs compagnons avec lesquels ils souhaitent participer à une activité donnée. De même, on les interrogera sur ce qu'il est permis d'appeler leurs préférences négatives : de qui préfèrent-ils être séparés?

Sans doute demandera-t-on ce qui nous garantit contre le risque de réponses fantaisistes : pourquoi les enfants prendraient-ils au sérieux une expérience dont il serait difficile de leur expliquer la portée? Cette objection a été prévue par Moreno et c'est pourquoi il a toujours marqué sa préférence pour ce qu'il appelle la « sociométrie chaude », par rapport à la « sociométrie froide ». Sans doute suffit-il d'expliquer ce qu'est la première, la seconde se définissant *a contrario*.

Si l'on se trouve dans une classe, en fin d'année, dans une localité où la quasi-totalité des enfants savent qu'ils reviendront à la même école l'année suivante, et que le maître leur demande : « Il y aura deux divisions l'an prochain, souhaites-tu te trouver dans la même que Pierre, ou dans la même que Paul? » Les élèves se trouvent placés dans une situation de réalité. Ils sont donc motivés à prendre au sérieux l'interrogation.

Dans le cas qui nous intéresse, nous avons opéré en début d'année scolaire. Pour cette raison notamment il n'était donc pas facile de poser la question sous cette forme. Mais nous avons soigneusement veillé à ce que le critère des choix et des rejets se situe en dehors du prestige acquis à certains enfants par leurs succès scolaires. En effet, il s'agissait de mesurer un phénomène affectif et non une hiérarchie intellectuelle. Nous nous intéressions à la vie de relations dans les échanges et les activités sociales, au sens où est social le lien établi à la fois dans un cadre, celui de l'école, considéré comme représentatif de la société globale, et dans des domaines où n'interviennent pas directement les conséquences des difficultés d'acquisitions scolaires liées à l'habitat.

D'accord avec les enseignants, nous avons donc posé nos interrogations à propos de la participation des enfants à des sorties ou loisirs organisés.

Nous avons fait intervenir aussi, mais seulement comme moyen complémentaire de contrôle, ou de différenciation dans la valeur des choix et des rejets, le désir d'être assis à côté de tel camarade ou de ne pas l'être.

Il est clair que les activités de loisirs des différentes classes ne sont pas identiques. Nous en avons tenu compte. Nous n'aurions pu unifier totalement les questions posées qu'en passant de la sociométrie chaude à la sociométrie froide, c'est-à-dire de situations de réalité à une situation fictive. Nous nous y sommes refusés.

Cette relative diversité des démarches a eu un inconvénient : dans quelques classes, les données recueillies ont permis le seul calcul des choix bruts, mais non l'établissement de la mesure des choix valorisés. Cet incident, regrettable en soi, est cependant demeuré trop limité pour qu'il soit possible de jeter un doute sur la validité des résultats globaux.

Dans tous les cas où la méthode utilisée permettait de distinguer l'ordre dans lequel sont placés les choix et les rejets, nous en avons tenu compte. On a souvent vérifié, lors d'épreuves sociométriques répétées à l'intérieur d'un même groupe, qu'un choix résiste d'autant plus au changement qu'il est plus proche d'occuper la première place.

Ainsi, pour analyser la situation de l'ensemble des enfants de la cité, nous n'avons pas pu observer l'ordre dans lequel le sujet ordonne ses préférences et ses hostilités; on se contentera alors de comptabiliser les unes et les autres en tenant chacune d'entre elles pour égale à l'unité. Nous avons regroupé par ailleurs les résultats à propos desquels nous connaissions l'ordre des choix et des rejets. Nous avons employé une mesure de l'intensité d'ailleurs déjà très fréquemment utilisée en sociométrie. C'est-à-dire que le premier choix ou le premier rejet vaut 5 points, le second 4 points, le quatrième 2 points et le cinquième 1 point.

Cette valorisation apparaît tout à fait indispensable si l'on songe à la différence qu'il y a entre « une paire d'amis » et « un bon camarade ». C'est à peu près à ces niveaux que se situent le premier et le cinquième choix.

Enfin, les instituteurs ont eux-mêmes appliqué le test. Ainsi avons-nous évité tout élément d'artifice à l'intérieur d'une situation de réalité. Ils ont veillé à ce que les élèves ne communiquent pas entre eux, mais sans s'opposer à ce qu'ils promènent leur regard sur l'ensemble de leurs camarades. Les termes employés pour poser les questions correspondaient au souci de ne heurter aucun élève et d'éviter toute incitation à l'hostilité. Il est aussi satisfaisant scientifiquement et beaucoup plus positif humainement de demander à un enfant avec qui il aimerait le moins se trouver que de lui suggérer des sentiments agressifs.

Au demeurant, les enseignants n'ont pas observé que notre démarche ait provoqué le moindre trouble dans les classes où nous avons passé.

Cette expérience confirme les observations de nombreux spécialistes comme Bastin, en France, qui n'a déclenché ni résistance, ni agressivité, alors qu'il a fait passer des tests sociométriques à plus de 3 000 enfants. Dans certains cas, en revanche, les instituteurs qui ont, bien entendu, pris connaissance des résultats de leur classe, avant de nous les communiquer, ont tiré quelque parti de l'observation qu'ils avaient faite pour aider tel ou tel élève venu de la cité. Ainsi, dès sa première étape, cette recherche n'a-t-elle pas été sans utilité pratique.

Nous avons, en outre, utilisé le test de perception sociométrique. Il s'agit ici de demander à l'enfant : « Par qui penses-tu avoir été choisi? » ou « Qui, à ton avis, n'a pas voulu de toi? » Ce test permet de comparer le statut sociométrique réel au statut sociométrique imaginaire.

Il est, par exemple, remarquable de constater que les enfants des trois groupes extérieurs à la cité se croient, très souvent à tort, personnellement rejetés par les garçons et les filles de la cité. Ici encore on soupçonne une agressivité généralisée que chaque condisciple peut prendre pour une hostilité personnellement dirigée contre lui.

Se croire admis ou accepté par quelqu'un, c'est donc se situer, par rapport à lui, sur ce plan équivoque où l'imaginaire tend à construire le réel, c'est-à-dire à déterminer les comportements effectifs. Ainsi, toute une série de corrélations peuvent-elles être établies entre choix réels et rejets réels, choix supposés, rejets supposés.

Il est souvent possible de faire baisser le niveau de tension à l'intérieur d'une classe lorsque le sociométricien dispose du temps nécessaire pour compléter le test écrit par une interview. L'élimination des rejets imaginaires, non fondés dans la réalité, est un des moyens les plus simples dont peut user cette thérapeutique sociale. Dans la recherche présente, cette intervention n'a pas eu lieu.

Le test sociométrique ne requiert donc rien d'autre qu'une feuille de papier et un crayon. Il n'est pas nécessaire d'interviewer les enfants un par un. Le temps indispensable pour remplir le questionnaire est très limité, sauf parfois, lorsqu'il s'agit des élèves les plus jeunes qui ne savent pas encore bien écrire.

En revanche, le travail préparatoire est important et le dépouillement des réponses difficile et lent. J'en profite pour souligner tout le mérite de Léon Gari, assistant de recherche, à qui a incombé le difficile travail de traduire les réponses des enfants de chaque classe en un premier tableau, ou matrice, puis, dans un deuxième temps, de regrouper ces données dans une présentation chiffrée d'ensemble.

Les critères de ce regroupement méritent sans doute d'être rappelés.

Nous nous trouvons dans un quartier résidentiel. A l'école, les enfants de la cité ne sont pas seulement placés dans une situation spécifique par

rapport aux habitants d'immeubles et de pavillons considérés comme normaux. Ils appartiennent au monde ouvrier en raison des catégories socio-professionnelles dans lesquelles se classent leurs pères. Il ne suffisait donc pas de distinguer entre les garçons et les filles de Buzenval, d'une part, et la totalité de leurs camarades d'autre part. Les caractères originaux de la position des premiers à l'intérieur de leur école aurait pu, en effet, être attribués aussi bien à leur origine prolétarienne qu'à leur lieu de résidence. Il fallait donc se donner le moyen de savoir si les enfants d'ouvriers n'habitant pas la cité étaient traités par leurs compagnons de la même manière que les enfants d'ouvriers habitant la cité. Ainsi, nous parvenons à traiter séparément la variable socio-professionnelle et la variable « milieu de résidence ».

Dans cette perspective, nous avons retenu l'ensemble des élèves d'origines sociales diverses à la seule condition qu'ils forment des groupes suffisamment nombreux pour que les résultats puissent être valablement interprétés. En d'autres termes, nous avons considéré quatre rubriques : celle des enfants d'ouvriers habitant à la cité de Buzenval, celle des enfants d'ouvriers n'habitant pas la cité de Buzenval, celle des enfants d'employés et celle des enfants de cadres de la fonction publique ou des entreprises privées.

A l'intérieur de chaque classe, nous avons calculé combien, en moyenne, chaque élève recevait de choix, de rejets, etc., mais l'élève moyen est toujours un personnage idéal. Il n'existe pas. Nous avons alors recherché, en nombre absolu et en pourcentage, combien d'élèves appartenant à chacune de ces catégories se trouvaient au-dessus de la moyenne et combien se trouvaient au-dessous. Ainsi, devenait-il possible de discerner si le destin des enfants parmi leurs camarades dépendait ou non de leur appartenance à ces groupes.

Bien entendu, on fera observer que cette répartition reste schématique. Et il est bien vrai qu'il aurait été intéressant de recourir à une analyse plus fine en distinguant, par exemple, selon ceux des élèves qui se trouvent dans le premier, le second, le troisième ou le quatrième quart. Malheureusement, une telle démarche ne pouvait aboutir en raison du petit nombre des effectifs de certains groupes. Celui-ci posait déjà des problèmes au niveau de notre propre système.

Quant à utiliser des techniques d'analyse sociométrique plus subtiles, nous n'aurions pu le faire qu'au prix d'un investissement en temps et peut-être aussi en utilisation de cerveaux électroniques qui dépassaient nos moyens financiers. Il ne faut pas oublier que la recherche ne peut et ne doit absorber que quelques pour-cent de notre budget. On verra d'ailleurs que les résultats obtenus atteignent déjà une précision satisfaisante.

Peut-être est-il temps maintenant de passer à l'exposé de ces résultats.

LES ENFANTS REJETES

L'exposé des résultats obtenus est lié à la lecture des tableaux que l'on trouvera en annexe. Il est cependant indispensable de les énumérer. Dans un premier temps, nous resterons au ras des constatations les plus strictement limitées à l'énoncé des faits. Dans un deuxième temps, nous passerons à un effort pour dégager des conclusions et des perspectives.

Considérons d'abord les choix et les rejets pour l'ensemble des élèves composant les différentes classes. Nous avons naturellement regroupé, à travers les deux écoles, les cours préparatoires, les cours élémentaires, les cours moyens, les classes de fin d'études. Bien entendu, l'importance au dimorphisme sexuel ou, pour abandonner le jargon sociologique, des différences entre garçons et filles, a imposé la ventilation des résultats entre les établissements masculins et féminins.

Si nous considérons les choix reçus bruts, c'est-à-dire le nombre des choix reçus, sans tenir compte de l'ordre de ces choix, que constatons-nous chez les filles ? Les enfants des cadres sont les plus souvent choisis, puis viennent les enfants d'employés, puis les enfants d'ouvriers, puis les enfants de la cité. Cet ordre est incontestable pour le cours élémentaire, pour le cours moyen. Les enfants de la cité sont beaucoup plus favorisés en préparatoire. En fin d'études, l'ordre est modifié aussi, mais simplement dans la mesure où les enfants d'ouvriers, hors cité, passent avant les enfants d'employés. On sait d'ailleurs que la composition sociale des classes de fin d'études est spécifique puisque le primaire supérieur et le secondaire ont absorbé les plus favorisés (1).

Si nous considérons les données les plus significatives, c'est-à-dire celles qui concernent les choix reçus valorisés (2), la correspondance entre les choix féminins et la hiérarchie des professions paternelles, telle qu'elle est reconnue par la société globale, cette correspondance devient rigoureuse : les cadres précèdent les ouvriers, qui précèdent les enfants de la cité. Dans la classe de fin d'études, les filles d'origine prolétarienne accèdent à un statut égal à celui des filles d'employés, mais les enfants de cadres restent en tête et les enfants de la cité en dessous.

Si nous considérons les rejets reçus, le conformisme féminin apparaît aussi clairement. C'est-à-dire que les rejets bruts et les rejets valorisés (3) établissent que les filles de la cité sont les plus isolées, suivies par les filles d'ouvriers, d'employés et de cadres dans l'ordre. La seule variation se trouve en cours moyen, où les filles d'employés sont plus rejetées que les

(1) Voir tableau n° 1.
(2) Voir tableau n° 2.
(3) Voir tableaux n°s 1 et 3.

filles d'ouvriers si l'on tient compte des rejets bruts, et presque aussi rejetées, si l'on tient compte des rejets valorisés.

Le conformisme culturel des filles tend à rendre les déterminismes socio-professionnels du choix plus importants par rapport au déterminisme lié à la ségrégation de la cité. Le nombre des choix réciproques échangés par les élèves venus de Buzenval et les enfants des travailleurs manuels habitant ailleurs est très élevé. Encore faut-il remarquer que, même à ce niveau, les choix non réciproques sont massivement plus nombreux que les choix réciproques, c'est-à-dire que les filles de la cité élisent le plus souvent des compagnes par lesquelles elles ne sont pas élues. Le fossé n'est donc pas comblé.

Si l'on considère que, selon les normes de la société globale, l'enfant de la cité est inférieur à l'enfant de l'ouvrier hors cité, il en résulte que les filles de Buzenval, qui choisissent beaucoup et sont peu choisies, établissent — à leur manière et collectivement — l'équivalent d'une relation de dépendance sur le plan individuel. S'il y a continuité dans la relation cité-ouvriers hors cité, il y a discontinuité dans la relation ouvriers hors cité-cité.

Chez les garçons, la situation n'est pas tellement différente en ce qui concerne les enfants de la cité. Ils sont les moins souvent élus, si l'on tient compte des choix bruts (1), en cours préparatoire, élémentaire et moyen et, si l'on tient compte des choix valorisés (2), en cours élémentaire, moyen et fin d'études. Selon la méthode des choix bruts, ils sont plus favorisés en préparatoire. Rappelons d'ailleurs que ces deux techniques mesurent deux phénomènes différents, le choix brut signifiant la camaraderie et le choix valorisé l'amitié.

D'autre part, ils sont les plus rejetés dans la totalité des classes (3) avec la seule réserve qu'en préparatoire les enfants d'employés sont aussi rejetés qu'eux.

Ces constatations appellent une remarque :

La correspondance entre la position des professions parentales sur la hiérarchie sociale reçue et les choix des garçons n'est pas évidente. Les enfants des cadres n'ont, tant du point de vue des choix bruts que des choix valorisés, une position privilégiée qu'en cours préparatoire. Et c'est précisément en cours préparatoire que les enfants de la cité se placent en bon rang, immédiatement après ceux des cadres, en ce qui concerne les choix valorisés. En d'autres termes, il semble qu'à l'entrée dans cette classe, celle

(1) Voir tableau n° 2.
(2) Voir tableau n° 4.
(3) Voir tableaux n°s 1 et 3.

du premier contact avec la société globale, la structuration des préférences par les facteurs socio-professionnels ne soit pas encore réalisée. En revanche, dès le cours élémentaire, tant au niveau des choix bruts que des choix valorisés, les enfants d'ouvriers prennent la tête avec parfois une permutation au profit des enfants d'employés. Dans l'ensemble, la structuration des préférences par l'appartenance du père à une catégorie socio-professionnelle se fait en sens inverse des préférences féminines. Si l'on convient de désigner par O. les enfants d'ouvriers, par E. les enfants d'employés, par C. les enfants de cadres, la ligne de force C.E.O. des filles devient O.E.C. chez les garçons. Ce qui est grave, c'est que la dernière place reste solidement acquise aux enfants de la cité, que la structuration soit conformiste (C.E.O.) ou non conformiste (O.E.C.).

Il est vrai que si l'on tient compte des rejets, valorisés ou non, la position des garçons est beaucoup plus semblable à celle des filles. Si les enfants de la cité sont uniformément les plus redoutés, l'ordre dominant pour les trois autres catégories tend à exclure surtout les enfants d'ouvriers, puis ceux des employés, puis ceux des cadres. Faut-il établir une corrélation avec ce que nous savons des relations parents-enfants, dans les familles d'origines sociales diverses ? Rappelons que les parents d'origine ouvrière sont les plus interventionnistes, c'est-à-dire qu'ils apportent le maximum de gratifications et de sanctions. Les parents cadres se situent à l'extrême opposé, les employés occupaient une zone intermédiaire. Et il semble bien qu'à l'intérieur du foyer l'expression affective dans ses manifestations les plus actives ou les plus turbulentes soit également plus forte en milieu ouvrier, puis en milieu employé, puis en milieu cadre. Ainsi s'expliquerait peut-être qu'un dynamisme plus intense dans les deux sens positifs et négatifs attire sur les mêmes éléments à la fois le maximum de choix et le maximum de rejets.

Mais il reste, d'une part, la distinction entre les filles et garçons, d'autre part, que chez les filles, comme chez les garçons, les enfants de la cité sont constamment les moins souvent élus et les plus souvent exclus. De la même manière d'ailleurs ce sont eux qui se sentent le plus souvent rejetés.

Telles sont les conclusions les plus immédiates qu'autorise la lecture des tableaux en ce qui concerne l'ensemble des quatre catégories.

Il est regrettable que nous n'ayons pas pu construire des catégories plus fines en ce qui concerne notamment les ouvriers qualifiés et de contremaîtres (21,3 % de la population active) que d'O.S. et de manœuvres (18,2 %). En revanche, dans la cité, on compte plus de 3 manœuvres ou O.S. pour un ouvrier qualifié. C'est là un important facteur de différenciation au niveau des comportements dans le travail et plus encore dans la consommation. Mieux ou pis, les ouvriers qualifiés de la cité sont presque tous de petite qualification, c'est-à-dire formés sur le tas et non titulaires du C.A.P. Nous nous sommes heurtés à l'impossibilité de tenir compte de ces données à la fois parce que les documents disponibles dans les écoles, documents

dont il est déjà indispensable de souligner l'importance et la précision, compte tenu de ce qu'il s'agit de centres d'enseignement et non de recherche, ne permettaient pas une ventilation systématique des prolétaires selon leurs catégories de qualification et parce que les statistiques de l'I.N.S.E.E. elles-mêmes ne font aucune différenciation selon la nature de la qualification. Il faudrait, en outre, observer que les données des recensements majorent, dans une certaine mesure, la proportion des ouvriers qualifiés comme le montre la comparaison entre les données fournies par les recensements eux-mêmes et les indications obtenues à partir de chiffres communiqués par les entreprises. A vrai dire, il paraît globalement peu vraisemblable que les conclusions de cette étude soient infirmées par une analyse qui tiendrait compte d'un classement des familles ouvrières selon le degré de qualification du père. Il était cependant honnête de reconnaître que nous ne disposons pas de moyens nécessaires pour vérifier cette affirmation.

Quoi qu'il en soit, le fait que les enfants de la cité reçoivent au total un petit nombre de choix et une quantité supérieure à la moyenne de rejets pose la question de leur capacité d'adaptation. Nous ne disposons en français que de travaux assez contestables sur ce point précis. En revanche, l'utilisation du T.A.T. et du test projectif de Rorschach ont donné des résultats intéressants. La possession d'un statut sociométrique élevé s'associe à la capacité de s'intéresser aux états affectifs d'autrui, de les comprendre et de rechercher une relation positive. Les bas statuts sont en général le lot d'individus émotifs, peu capables de contrôler leurs impulsions et centrés sur leurs intérêts personnels. D'autre part, les sujets les plus rejetés manifestent une agressivité derrière laquelle il est d'autant plus difficile de ne pas supposer un conflit névrotique que les images parentales sont constamment menaçantes (1).

Il est incontestable que cette vérité statistique ne se trouve pas à l'échelon de chaque cas individuel. Cependant, les nombres dont nous disposons sont suffisants pour suggérer que, dans l'ensemble, les trop nombreux conflits à l'intérieur des familles ont leurs conséquences dans la faible popularité d'ensemble des enfants de la cité.

Encore le phénomène est-il en partie masqué par l'importance des choix que les garçons et les filles de Buzenval s'adressent entre eux. Si l'on ne tenait compte que des options propres aux enfants des trois autres groupes, l'isolement de nos ressortissants deviendrait encore plus frappant.

Il aurait été encore souhaitable d'étudier les variations du statut sociométrique dans le temps, par exemple, de faire passer le test une première fois au mois de novembre et, une seconde fois au mois de mai de la même

---

(1) LINDSEY (C. F.) et BORGATTA : *Sociometric Measurement in Lindsey Hand--book of social psychology*, 1956, vol. 2, p. 786-832, et « Hill personality Pertterns of sociometrically selected and sociometrically rejected male college students », *Sociometry*, 1953, 16, p. 51-167.

année scolaire. Nous aurions d'ailleurs pu en profiter pour comparer la stabilité des dispositions affectives dans le cadre de chacune de nos quatre catégories. Malheureusement, trop de familles groupant trop d'enfants d'âge scolaire ont quitté la cité peu de temps après notre intervention. Il y avait là un facteur trop important de changement pour que nous puissions comparer valablement les résultats du deuxième test à ceux du premier. Il nous a donc fallu renoncer à une telle démarche.

Il convient d'ailleurs de remarquer que le mode d'exploitation des données sociométriques auquel nous avons été conduits rend cette lacune malgré tout moins grave. En effet, dans les épreuves sociométriques répétées à quelques mois de distance, les positions individuelles et surtout les rapports entre élèves considérés deux par deux, varient beaucoup plus sensiblement que les totalisations statistiques du genre de celles que nous avons tentées.

Le pronostic autorisé par de telles constatations est assez préoccupant. Les rejetés acquièrent, en effet, un comportement de plus en plus significatif, au fur et à mesure que leur situation d'exclus se prolonge. Sans doute arrive-t-il qu'un éducateur parvienne à favoriser son insertion dans un nouveau groupe en agissant sur la conduite de ce groupe à l'égard de l'arrivant. Cependant, à défaut de cette intervention peu fréquente, il existe un comportement du rejeté qui tend à engendrer des sentiments que le sujet soupçonne et redoute de la part d'autrui. Il est permis de tenir pour une loi plutôt que pour une hypothèse la corrélation établie par Northway : « Le score d'acceptation d'un individu mesuré dans un groupe est un indice fidèle pour la prévision d'un score d'acceptation qu'il obtiendra dans un autre groupe assez semblable [culture, âge, etc.] » (1). Les éléments d'optimisme ne sont cependant pas totalement absents. D'une part, les groupes des éducateurs réunissent les enfants de la cité entre eux et il serait intéressant de savoir dans quelle mesure ils y acquièrent une plus grande acceptabilité. D'autre part, le statut des garçons de la cité s'améliore en classe de fin d'études dont la composition sociale ressemble davantage à celle des entreprises où ils seront appelés à vivre. Mais, sur le premier point, nous n'avons encore pu recueillir aucune donnée particulière et l'amélioration considérée en fin d'études peut être due à l'importance numérique relativement plus grande du groupe des enfants de la cité.

Il n'est donc pas possible d'écarter l'hypothèse selon laquelle se constituerait progressivement, chez les enfants de la cité, une personnalité de base hostile, dans la mesure où les relations interindividuelles sont comme une menace, et déviante dans la mesure où le sujet renonce à participer aux valeurs et aux normes des groupes à une mauvaise adaptation familiale et à un net retard scolaire. L'observation des foyers de la cité dans leur totalité suggère d'ailleurs une action réciproque entre le faible niveau de participation familiale à la société globale, donc les difficultés de l'enfant dans le milieu scolaire significatif de cette société, et le sentiment de frustration qu'engendre le rejet. Repoussés, parce que faiblement intégrés, garçons et filles de la cité pourraient bien rechercher d'autant plus mollement leur intégration personnelle qu'ils ont fortement conscience d'être repoussés, comme le montre la fréquence de rejets réciproques, notamment entre garçons de la cité et camarades de classe appartenant à d'autres groupes.

(1) Northway : *Sociometry and some challenging problems of social relationships Sociometry*, 1946, 9, p. 187 à 198.

UN UNIVERS SEPARE

Jusqu'ici, nous avons examiné la position des enfants de la cité par rapport à l'ensemble de leurs camarades d'école. Mais il est possible de pousser plus avant, en ce qui les concerne, l'effort d'information et de réflexion. En particulier, nous avons cherché à mesurer leur tendance à se regrouper entre eux, donc à se retrancher des autres.

La constitution d'un ensemble isolé apparaît alors de manière tout à fait évidente. Les choix (1) permettent de déceler, lorsqu'ils sont réciproques, c'est-à-dire lorsqu'ils sont constitutifs, de véritables paires sociométriques, des groupes compacts aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Les paires entre enfants de la cité sont, chez les filles, 4 fois plus fréquentes que les paires cité-ouvrière hors cité; 5 fois plus fréquentes que les paires cité-employés et 8 fois plus fréquentes que les paires cité-cadres. Chez les garçons, elles sont 17 fois plus fréquentes que les paires cité-ouvrière hors cité et 8 fois plus fréquentes que les paires cité-cadres. On ne trouve pas de paires cité-employés. De même, si l'on observe les choix bruts, les choix réciproques l'emportent massivement sur les choix non réciproques à l'intérieur du groupe cité. Alors que les choix non réciproques l'emportent largement sur les choix réciproques lorsque les enfants de la cité élisent des enfants hors cité. Si l'on rapproche ces données du fait que les enfants hors cité se croient très souvent rejetés par les enfants de la cité, alors qu'ils ne le sont pas, et si l'on convient d'appeler *télé*, comme le fait Moreno, le courant affectif qui circule entre les individus d'un groupe, on admettra qu'il existe un *télé* très fort, dans le groupe cité et beaucoup plus faible si l'on envisage la classe scolaire, sans tenir compte de l'appartenance de groupe. Il faut d'ailleurs observer que le plus grand conformisme des filles fait que leur ouverture au reste de la classe est un peu plus grande que celle des garçons.

On comprend donc que chez les adolescents l'inadaptation signifie délinquance, alors qu'elle se manifeste autrement chez les adolescentes.

(1) Voir tableau n° 6.

L'inadaptation des filles tend à se traduire autrement. C'est ce que montre le fait que les rejets sont dirigés par elles surtout contre les groupes cité et ouvriers, alors que les garçons de Buzenval rejettent surtout les enfants d'employés et plus encore ceux des cadres. Les filles, sauf liens réciproques électifs (1), ne supportent que très mal leur propre image reflétée par leurs condisciples, alors que les garçons, peut-être par identification au père qui travaille, ont un comportement opposé.

En tout cas, nous nous trouvons bien devant le fait statistique d'un groupe ayant un statut sociométrique détérioré et une perception précise des différences qui le séparent des autres garçons, ainsi qu'un pressentiment plus confus, mais incontestable de la hiérarchie professionnelle selon laquelle se distribuent ces différences.

Cette vérité diviendrait, bien entendu, une erreur pure et simple si l'on prétendait faire de cette situation générale la loi de chaque cas particulier. Mais elle détermine un climat en dehors duquel il serait absurde de chercher à comprendre ces cas particuliers.

*
**

Pour évaluer la signification de cette solidarité, à l'intérieur du groupe de la cité, il ne faut pas s'orienter trop vite vers l'hypothèse d'une personnalité de base commune. On sait que nombre de paires sociométriques ou, si l'on préfère, de couples d'enfants unis par un choix réciproques, se constituent en fonction d'habitudes de proximité. Il est courant de voir deux enfants qui s'étaient ignorés pendant un an dans la même classe et qui, pour des raisons fortuites, se retrouvent tous les deux dans la classe supérieure, au milieu de nouveaux camarades, nouent une brusque amitié. La simple contiguïté spatiale jouait ainsi un rôle déterminant dans le centre d'apprentissage étudié par Goguelin.

D'autre part, les facteurs socio-économiques jouent un rôle incontestable, comme l'observe Bastin dans son étude sur *Les techniques sociométriques* (2) (Press. Universit., Franç., Paris 1961, p. 136).

Cependant, la parenté socio-économique ne suffit pas pour lier les enfants de la cité à ceux des ouvriers extérieurs à la cité. Et l'influence du voisinage dans la cité ne constitue qu'une explication partielle. Malgré tous les scrupules possibles, il est donc malaisé de ne pas admettre l'existence d'un effet de groupe, et cet effet de groupe a nécessairement un prolongement dans la structuration de la personnalité des enfants. Au demeurant, bien que les seuils de signification statistique ne soient pas atteints. Maisonneuve semble

(1) Voir tableaux nos 5 et 7 A, B, C, D, E, F.

(2) P.U.F., Paris, 1961, p. 136.

bien avoir rendu probable l'existence d'une analogie entre les profils caractériels des membres des paires sociométriques (1). D'ailleurs, les rejetés que sont les enfants de la cité ne sont pas des isolés au sens fort du terme. Ils se groupent entre eux, à la différence des exclus du type le plus habituel entre lesquels les choix réciproques et plus encore les chaînes de choix sont rares.

En regroupant les résultats obtenus dans des tableaux, nous ne sommes pas certainement parvenus à des hypothèses hardies ou à un niveau d'interprétation que la psychologie dynamique qualifierait de profond. En revanche, par delà les différences qui existent entre les hypothèses spontanées des adultes, enseignants ou non, nous sommes parvenus à déterminer un certain nombre de phénomènes dont la réalité ne peut plus guère être contestée. Par là même, nous avons rendu possible de répondre à une deuxième interrogation qui sera abordée dans les semaines qui viennent : si l'on prend un par un les enfants de la cité et si l'on distingue les cas exceptionnels de sujets globalement populaires dans leurs classes, c'est-à-dire admis par les enfants hors cité, des cas les plus fréquents d'enfants globalement rejetés, quelles sont les caractéristiques des familles de Buzenval où vivent les enfants populaires et quelles sont les caractéristiques des familles de Buzenval où vivent les enfants impopulaires? Naturellement, le passage du statistique à l'individuel rend possible de ne pas se contenter de cette dichotomie grossière quoique fidèle et de replacer ces enfants sur une échelle continue depuis le maximum de popularité jusqu'au maximum d'impopularité.

QUELQUES PERSPECTIVES

La disparition progressive de la cité va amener le transfert de notre service dans une banlieue ouvrière. C'est ici qu'apparaît une fois de plus l'intérêt de la liaison étroite entre recherche et pratique sociale. Dans le cadre nouveau qui sera le nôtre, si nous pouvons renouveler un travail du même type, nous allons pouvoir résoudre toute une série de problèmes : dans quelle mesure la ségrégation des familles prises en charge par la prévention est-elle liée à un effet de voisinage, comme l'appartenance à une cité, ou à une homogénéité des situations familiales indépendantes de l'effet de voisinage?

Dans quelle mesure les enfants des « cols blancs » conserveront-ils chez les filles un statut privilégié par rapport aux enfants d'ouvriers? Mais, s'il y a inversion entre élèves issus de familles manuelles et non manuelles, les enfants des foyers inadaptés pris en charge par les services de prévention seront-ils bénéficiaires dans ce nouveau climat? Après tout, la prégnance des normes prolétariennes est pour le moins égale à celle des normes de la

(1) Maisonneuve : « Contribution aux recherches sur les élections réciproques », *Bulletin de psychologie*, 1955, 7-8, p. 423-433.

société globale. Et cette étude suggère que l'intégration se fasse aussi malaisément dans les foyers inadaptés, quelle que soit l'origine des normes. Il est vrai que l'analogie du statut socio-économique des familles et du statut sociométrique des enfants nous invite à ne pas transformer notre hypothèse en affirmation avant une observation sérieuse sur le terrain. Celle-ci est en cours.

Dans cette perspective d'avenir, si les résultats individuels se révèlent aussi riches que le laissent prévoir les résultats statistiques, à Buzenval, sans doute devrons-nous nous efforcer d'obtenir des enseignants et des autorités académiques l'autorisation d'avoir avec les élèves ou au moins avec un échantillon limité d'entre eux des entretiens individuels destinés à la recherche des motivations dans les choix et les rejets émis ou supposés chez autrui par le sujet. Ces entretiens pourront être limités à la recherche. Dans le cas où des véritables phénomènes de ségrégation sociale ou ethnique interviendraient, il faut cependant rappeler que nous disposons de moyens d'intervention thérapeutique avec l'utilisation du socio-drame, c'est-à-dire du jeu de rôles sociaux assumés pour chaque catégorie par des enfants appartenant à une autre catégorie. On sait avec quelle efficacité la sociométrie a permis d'alléger les tensions dans certaines classes à forte proportion d'éléments arabes ou kabiles pendant la guerre d'Algérie.

Il faut d'ailleurs ici éliminer un faux problème. Moréno, comme beaucoup d'inventeurs d'une nouvelle technique, a eu tendance à transformer la méthode en système et par là même à en réduire la portée. Il a beaucoup de difficultés à admettre que la redistribution des individus en fonction de leur statut sociométrique ne soit pas le niveau ultime de réalité humaine auquel puisse accéder la recherche sociologique. Or, les démarches des sociométriciens eux-mêmes ont montré, comme nous l'avons fait dans cette même recherche, qu'il n'est pas possible de poser l'indépendance des choix et des rejets, voire de la qualité de la perception sociométrique, par rapport aux structures objectives des classes sociales, des familles, des niveaux scolaires, etc.

Il en résulte que la thérapeutique proposée est enfermée dans certaines limites dont nous devons avoir conscience, si nous ne devons pas nous transformer en marchands de rêves et d'illusions. Mais il serait absurde d'en conclure qu'il n'existe pas plusieurs manières de vivre subjectivement des situations objectives données. Il n'est pas vrai que les expériences américaines et françaises aient supprimé, par exemple, la différence entre Algériens et Métropolitains ou entre Blancs et Noirs. Il n'est pas vrai, non plus, qu'elles aient éliminé la racine réelle de tous les conflits. Mais il est vrai qu'elles ont rendu possible à certains enfants soit de renforcer leur capacité individuelle d'empathie, c'est-à-dire, pour parler vite, se mettre à la place d'autres enfants appartenant à un groupe plus défavorisé, soit de passer d'une expérience globale au développement de la spontanéité. En ce sens, l'apport sociologique de Moréno est aussi important que l'apport psychologique de Rogers, c'est-à-dire qu'il nous permet d'échapper à l'illusion selon

laquelle l'individu concret, c'est-à-dire socialement situé, est seulement capable de répéter des comportements subis et des impulsions désadaptatrices. Placé dans des conditions que la sociométrie nous donne le moyen de définir, l'individu découvre la possibilité du « Marning up process », du processus de libération de son énergie. Or la libération de la spontanéité est la condition même de la capacité d'échapper au modèle figé, aux redoutables fixations culturelles qui placent le sujet dans l'alternative d'une soumission-compréhension aux normes sociales établies et d'une insurrection aveugle débouchant sur la délinquance. La spontanéité peut alors donner libre cours à la créativité, c'est-à-dire à la capacité d'engendrer, à l'intérieur des relations interindividuelles et des groupes réels, un flux de valeurs et de normes compatibles avec les aspirations du sujet et son enracinement objectif. Le faux dilemme passivité-délinquance est alors dépassé.

Pratiquement, l'exploration du blocage de la spontanéité, tel qu'il existe chez les enfants des foyers inadaptés, ne fait donc que commencer. Mais il existe là une direction possible dans laquelle s'engager, direction que les éducateurs en particulier jugent très fréquemment intéressante et mettent pratiquement en œuvre dans de nombreux centres dès à présent.

Il est évident qu'un tel travail n'aurait aucune chance d'aboutir si nous nous limitions arbitrairement à la seule considération du phénomène scolaire en oubliant le fait familial.

C'est ici sans doute que convergent l'étude sociométrique et les bilans élaborés à propos de chaque famille. Dès à présent, une différenciation est faite pour chaque foyer en ce qui concerne les rapports parents-enfants selon que ceux-ci sont d'âge préscolaire ou postscolaire.

Il n'est pas utopique d'espérer que le développement et l'approfondissement du travail des assistantes permettra même de s'orienter vers l'examen bilatéral des rapports entre le père, d'une part, la mère de l'autre, et chacun des enfants considéré individuellement. Ainsi deviendra-t-il possible d'examiner comment la formation première de l'affectivité dans la famille se répercute à l'école, mais aussi comment le fait nouveau que représente, pour chaque enfant, la manière dont il vit son statut sociométrique scolaire se répercute sur son comportement en famille et, par conséquent, sur l'attitude des autres membres du foyer à son égard. Ainsi, les conditions dans lesquelles se structure sa personnalité seront-elles, sans doute, moins opaques. En outre, il serait important, en liaison avec les éducteurs, de déterminer si l'agressivité diffuse qui se manifeste à l'égard de la société globale se retrouve à l'intérieur des groupes propres aux enfants pris en charge par le service, si les enfants les plus rejetés à l'extérieur sont aussi les plus rejetés à l'intérieur, ou si, au contraire, les leaders internes sont les parias externes. Cette comparaison éclairerait la situation de la cité ou plus généralement de la clientèle d'un service de prévention, soit comme ensemble-victime, soit comme groupe capable de créativité.

La sociologie a sans doute bien d'autres formes d'interventions thérapeutiques, soit par l'intermédiaire du psychiatre lui-même, je sais par expérience que l'ergothérapie peut recourir au sociologue lorsque l'acte individuel de travail s'insère dans un processus collectif par la vente des objets fabriqués en ateliers, soit par l'intermédiaire du travailleur social, puisque des cas ont été régulièrement traités avec consultations périodiques du sociologue.

Mais la sociométrie présente ce caractère particulier de permettre à la fois l'intervention indirecte par le biais de l'instituteur et de l'éducateur et l'intervention directe du sociométricien.

Dans l'immédiat, nous attendons beaucoup de la réponse à la question suivante : existe-t-il une corrélation entre le statut sociométrique des enfants de la cité, pris individuellement et la position des familles sur le tableau d'aptitude au logement H.L.M. ou au logement social tel qu'il a été dressé à l'intention de la S.C.I.C.? Mais nous ne dépasserons pas ici le domaine du diagnostic.

Nous avons donc décidé, arbitrairement peut-être, de classer d'une part les filles, d'autre part les garçons, dans des catégories différentes, en fonction de critères précis, relatifs à la famille à laquelle ils appartiennent. Par rapport à chaque critère, nous avons opté pour une division en deux groupes : l'un composé des foyers présentant une indication favorable quant au relogement en immeuble ouvrier normal de type H.L.M., l'autre présentant une indication défavorable à l'égard de ce même relogement. Ces critères, au nombre de 13, ont été déterminés, pour 10 d'entre eux, en fonction de l'étude démographique déjà élaborée. Deux autres traduisent une information obtenue dans le cadre du service lors de l'élaboration des « bilans » établis pour chaque foyer et conçus selon une méthode élaborée par le directeur de recherche, en liaison avec la directrice du centre et les assistantes sociales. Le dernier procède d'une recherche de géographie psychologique destinée à déterminer les lignes de force propres aux relations positives, négatives, ambivalentes, etc. entre les familles de la cité.

Pour chaque critère, on retiendra simplement deux catégories :

— familles en situation favorable par rapport au relogement H.L.M.;
— familles en situation défavorable.

TREIZE CRITERES UTILISES

1. La moyenne économique.

Il est évidemment indispensable de déterminer si la famille a des ressources suffisantes pour supporter la charge du loyer H.L.M.

Etant donné la courbe générale des moyennes, on a choisi de classer « situation défavorable » au-dessous de 250 francs par personne, compte tenu des coefficients de pondération utilisés par le Service.

2. L'âge.

Les études sur l'âge auquel les chefs de familles accèdent à un type de logement accepté comme définitif montrent qu'il se situe aux environs de la trentaine.

Afin de nous placer dans l'hypothèse la plus favorable à l'accession des familles à l'appartement H.L.M., nous avons choisi de classer « situation défavorable » au-dessus de 35 ans et « situation favorable » au-dessous de 35 ans.

3. Le statut familial.

Le rapport sur la population de la cité montre que la différence la plus significative est celle qui sépare la famille complexe (famille où existe au moins un beau-père ou belle-mère) et la famille simple (sans beau-père ni belle-mère) ou mutilée (mort ou absence d'un conjoint). Néanmoins, quand l'un des conjoints a abandonné le foyer, laissant l'autre avec des enfants, nous avons tenu compte de cette situation, non dans le point 3, mais dans le point 10.

4. Mixité du foyer.

L'importance des conflits culturels constatés dans les foyers où l'homme et la femme n'ont pas la même nationalité, nous a conduit à considérer comme défavorable la situation des familles de père étranger et de mère française ou réciproquement.

5. Niveau d'études.

Quand le principal salarié de la famille atteint un niveau égal ou supérieur au C.E.P. la situation est considérée comme favorable. Au-dessous de ce niveau elle est considérée comme défavorable.

La raison de cette démarche réside moins dans le rapport sur l'ensemble de la population de la cité — qui justifie cette différenciation sans lui accorder une fonction privilégiée — que dans l'ensemble des études qui établissent la portée de cette distinction dans l'adaptation de l'individu à un univers socio-culturel donné.

6. Stabilité de l'emploi.

Compte tenu de la stabilité générale de la population active de la cité, nous avons utilisé ici un critère assez rigoureux : quand le principal salarié a 35 ans et plus, la classification « situation favorable » suppose qu'il conserve son emploi depuis 5 ans au moins, sinon nous avons considéré la situation comme défavorable.

En revanche, pour les salariés plus jeunes, l'importance des difficultés des périodes qui précèdent et suivent le service militaire, même plusieurs années après celui-ci, nous a conduits à considérer uniformément la situation

comme défavorable lorsque le principal salarié a effectivement un emploi, même si son ancienneté est inférieure à 5 ans.

7. Plus de 6 enfants ou non.

Le rapport sur la population de la cité montre que la proportion des placements franchit un seuil lorsque le nombre des enfants dépasse 6 pour une famille donnée. On a donc considéré comme en situation favorable toutes les familles ne dépassant pas ce nombre et comme en situation défavorable toutes les familles qui le dépassent.

Il va de soi que l'indication de ce seuil est retenue en fonction de l'ensemble des problèmes psychologiques et sociaux qui s'expriment à cette occasion.

8. Placements des enfants.

Dans les familles où un placement est intervenu nous avons considéré la situation comme défavorable dans les familles où aucun placement n'est intervenu nous avons considéré la situation comme favorable.

9. L'ancienneté dans la cité.

On a admis que des familles installées dans la cité depuis le premier janvier 1959 pouvaient rester plus disponibles pour pénétrer dans un environnement de type H.L.M., alors que la difficulté serait plus grande pour les foyers qui ont subi le climat de Buzenval depuis plus longtemps. Nous verrons comment l'emploi de ce critère — peu conforme aux conclusions du rapport sur la population, mais seulement aux pronostics du « bon sens » — pose d'intéressantes questions. .

10. Empêchement d'un des parents.

Nous avons regroupé, sous la rubrique situation défavorable, tous les cas où l'un des deux conjoints est frappé par la maladie ou l'invalidité au point d'être mis dans l'impossibilité d'exercer normalement son activité de travailleur ou de maîtresse de maison; nous avons, bien entendu, ajouté à ces cas ceux où l'un des deux conjoints reste abandonné avec ses enfants. Nous n'avons pas tenu compte ici des familles complexes, c'est-à-dire où existe au moins un beau-père et une belle-mère, puisque cette situation était enregistrée dans le cadre du point 3.

11. Relations de la famille avec l'environnement.

L'application des techniques de Moreno a permis de déterminer la géographie psychologique de la cité, c'est-à-dire la nature des relations nouées par la famille toute entière ou l'un des deux parents, avec d'autres foyers ou des individus membres d'autres foyers.

Nous nous sommes contentés pour la présente classification de diviser les familles en deux groupes :

— celui où il n'y a pas de relation négative connue;
— celui où il existe au moins une relation négative.

12. Troubles subjectifs notables.

La présence des services médico-sociaux sur la cité permet de déterminer un certain nombre de cas dans lesquels le handicap psychologique d'un ou des deux membres adultes du foyer est tel qu'il rend impossible l'existence en milieu normal sans protection particulière, considérés comme en « situation défavorable ». Tous les autres comme en « situation favorable ».

13. Opinion du Service.

Tous les critères mentionnés jusqu'ici sont des critères objectifs, la détermination du critère n° 12 reposant elle-même sur une évaluation psychologique méthodique.

Ainsi, pour les garçons comme pour les filles, nous avons procédé treize fois, une par critère, à une « dichotomie », à une répartition en deux groupes : ceux qui avaient grandi dans une situation favorable au relogement normal et ceux qui avaient grandi dans une situation défavorable. Selon le critère utilisé, le nombre d'enfants dont la famille est en situation favorable ou défavorable varie considérablement.

Voici donc, en chiffres absolus, les indications nécessaires. Dans la colonne de gauche de ce tableau, on trouve l'indication du critère en fonction duquel les familles ont été divisées en deux groupes. Dans la dernière colonne, on trouve le nombre de filles dont les familles se trouvent en situation favorable au relogement ouvrier normal (H.L.M.) par rapport à ce critère. Dans la troisième colonne, on trouve le nombre de filles dont les familles se trouvent en situation défavorable. Dans les quatrième et cinquième colonnes, on trouve le nombre de garçons correspondant respectivement au nombre de filles comptabilisées dans les deuxième et troisième colonnes.

Nombre d'enfants dont les familles sont en situation favorable ou défavorable pour un relogement H.L.M. en fonction de 13 critières

CRITÈRE	FILLES		GARÇONS	
	SITUATION favorable	SITUATION défavor.	SITUATION favorable	SITUATION défavor.
Moyenne économique	24	9	43	22
Age du 1er adulte	4	29	14	51
Statut familial	20	13	50	15
Mixité du foyer	26	7	53	12
Scolarité du premier adulte .	11	22	12	53
Stabilité au travail	23	10	54	11
Nombre d'enfants	15	18	38	27
Placement d'enfants	10	23	31	34
Empêchement du père ou de la mère	22	11	48	17
Ancienneté dans la cité . . .	9	24	15	50
Relations dans la cité	7	26	10	55
Troubles subjectifs d'un adulte	10	23	25	40
Pronostic du Service social . .	9	24	23	42

Il est bien évident que cette répartition n'a pas toujours donné des ensembles assez importants pour que la moyenne soit toujours assez significative. Que quatre filles aient des pères jeunes, le calcul de la moyenne du nombre des choix reçus par ces quatre jeunes filles ne permet pas d'être assuré d'un lien entre le nombre obtenu et le critère utilisé. Cependant, nous avons conservé ces données considérant qu'elles garderont à tout le moins une valeur indicative pour la construction d'hypothèses ultérieurement vérifiables.

Mais cette corrélation établie entre les conditions d'existence au foyer et le statut sociométrique n'est pas la seule nécessaire. En effet, nous avons été amenés à prendre en considération plusieurs composantes du statut; le nombre des choix reçus, le nombre des rejets reçus, mais aussi la perception qu'a le sujet de sa propre situation : sait-il qui le choisit et qui le rejette ? Est-il capable de s'exprimer sur ce point ? Y a-t-il une relation entre son aptitude à deviner qui l'élit ou l'exclut, d'une part, et le nombre d'électeurs ou d'exclusions effectivement obtenues par lui, d'autre part ?

Une étude exhaustive de tous ces problèmes serait évidemment très longue. Nous avons cependant tenté de ne négliger aucun de ses aspects essentiels.

LES CHOIX REÇUS

Etre choisi, être un personnage populaire, jouer dans le groupe scolaire le rôle d'un pôle positif d'attraction, c'est là l'ambition, avouée ou non, de presque tous les écoliers, et si je préfère introduire ici un « presque » c'est seulement par scrupule scientifique.

Mais les choix ainsi obtenus par les enfants de la cité ont-ils un caractre strictement individuel ? Quel est le rôle des conditions d'existence dans lesquelles ils ont grandi ? Bien sûr, ces conditions ont un effet immédiat sans doute limité. Connues par certains condisciples, ignorées par d'autres, elles agissent non seulement par la mauvaise réputation de la cité, mais aussi par la manière dont elles structurent le comportement de chaque garçon et de chaque fille, dont il noue des relations déterminées avec ses camarades.

Nous allons voir, en effet, que tous les enfants de la cité ne sont pas traités de la même manière. Si tous sont victimes de la mauvaise réputation de la cité, une différenciation ne s'en établit pas moins dans l'esprit de leurs condisciples. Et cette différenciation n'est pas indépendante de la réalité familiale dans le cadre de laquelle chacun des enfants de la cité a formé son aptitude à nouer des liens avec autrui.

Si les écoliers *savent* que tel garçon ou telle fille vient de la cité, ils *ignorent* la moyenne économique du foyer, le statut familial, etc. Si une bonne moyenne économique, un bon statut facilitent de bonnes relations à l'école, c'est donc que l'isolement des enfants de Buzenval à l'école tient non à un facteur unique : le préjugé défavorable de l'environnement, mais aussi à d'autres facteurs : la difficulté de relation liée à un excès de misère, le malaise engendré par la présence d'un beau-père ou d'une belle-mère au foyer, etc.

Voici donc le tableau à partir duquel devient possible une réflexion sur les choix reçus.

Dans la première colonne de gauche, on trouvera l'indication du critère en fonction duquel la dichotomie a été opérée.

Dans la seconde colonne, on trouvera la moyenne du nombre des choix reçus par les filles dont les familles se trouvent dans une situation favorable au relogement en immeuble ouvrier normal (H.L.M.) en fonction du critère défini dans la première colonne.

Dans la troisième colonne, on trouvera la même moyenne, mais calculée en fonction des choix reçus par les filles dont les familles se trouvent en situation défavorable par rapport à ce relogement.

I. — TABLEAU DES CHOIX REÇUS

CRITÈRES	FILLES			GARÇONS		
	SITUATION FAVOR.	SITUATION DÉFAV.	QUOTIENT	SITUATION FAVOR.	SITUATION DÉFAV.	QUOTIENT
Moyenne économique	4,9	2,5	2	4,1	2,6	1,6
Age du premier adulte	5	4,1	1,2	4,3	3,4	1,3
Statut familial	4,9	3,2	1,5	3,8	2,8	1,4
Mixité du foyer	4,3	3,8	1,1	3,7	3	1,2
Scolarité du premier adulte	5,1	3,7	1,4	6,2	3	2,1
Stabilité au travail	4,4	3,7	1,2	3,6	3,5	1
Nombre d'enfants	4,9	3,6	1,4	4,4	2,4	1,8
Placements d'enfants	4,2	4,2	1	4,4	2,8	1,6
Empêchement du père ou de la mère	4	4,6	0,87	3,9	2,5	1,6
Ancienneté dans la Cité	2,8	4,7	0,60	3,2	3,7	0,86
Relations dans la Cité	5,7	3,8	1,3	5,6	3,2	1,7
Troubles subjectifs d'un adulte	5	3,9	1,3	4,3	3,1	1,4
Pronostic du service	4,5	4,1	1,1	4,8	2,9	1,7

Dans la quatrième colonne, on trouvera le quotient de la division du nombre porté dans la deuxième colonne par le nombre porté dans la troisième.

Dans les cinquième, sixième et septième colonnes se trouvent les nombres correspondant pour les garçons à ceux qui sont portés, pour les filles, respectivement dans les deuxième, troisième et quatrième colonne.

Pour les filles la moyenne générale est de 4,2 choix reçus par chacune.

Pour les garçons la moyenne générale est de 3,6 choix reçus par chacun.

L'intérêt de cette méthode est double, au niveau des constatations, du diagnostic global, et au niveau des perspectives ouvertes pour l'action du traitement social.

L'importance de certains facteurs objectifs apparaît clairement : le rôle de la misère est éclatant chez les filles : une bonne moyenne économique est liée à des chances deux fois plus fortes d'attirer le choix, ce qui correspond d'ailleurs au conformisme dont les classes féminines font preuve dans leur façon de choisir. Mais les garçons eux-mêmes sont beaucoup plus ignorés au-dessous du seuil de la misère. Ils ont 1,6 fois plus de chance d'être dédaignés au-dessous de ce minimum vital que nous avons fixé. L'enfant misérable est perçu comme marginal, même par rapport au monde ouvrier — d'ailleurs très qualifié — de la population environnante. La recherche des moyens par lesquels les ressources familiales pourraient être accrues s'avère donc importante au niveau de la prévention. A la condition que cette recherche ne soit pas définie en termes simplistes : il ne s'agit pas seulement de trouver à un père un emploi mieux rétribué ou d'aider une mère à se mettre au travail, mais aussi et surtout de donner à l'un ou à l'autre le soutien nécessaire pour qu'il assume cette activité nouvelle. Dans ce domaine, rien n'est plus dangereux que de passer de la corrélation statistique à une vision naïve de l'action à entreprendre; même si c'est la misère qui engendre l'inadaptation, il ne suffit pas d'atténuer la misère pour que cesse l'inadaptation. Il faut que l'aide apportée tienne compte du caractère global, à la fois objectif et subjectif du phénomène.

Le problème de la participation familiale à la vie sociale se retrouve sous une autre forme : celle de la scolarité du père ou, à défaut de père actuellement présent, de la mère. La variable est ici indépendante par rapport à celle des ressources. En effet, une étude préalable a montré que, si les ouvriers les plus qualifiés de la cité sont les plus instruits, en revanche, les ouvriers les plus qualifiés ne sont pas ceux dont le niveau de vie est le plus élevé. La moyenne économique ne coïncide pas avec l'instruction définie par la possession du C.E.P. Nous avons d'ailleurs expliqué pourquoi. La possession du C.E.P. intervient donc ici uniquement comme critère d'intégration culturelle. Il n'en est que plus frappant de voir à quel point cette variable est significative. Chez les garçons, les choix sont 2,1 fois

plus fréquents lorsque le premier salarié (normalement le père) a obtenu cet examen. Peut-être est-il possible de comprendre pourquoi : l'excès d'agressivité de s'exprimer par le biais du langage évite le passage à l'acte (ici le coup de poing trop facile). Or, le rôle du discours est différent selon le niveau d'instruction des parents. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par le fait que la possession du C.E.P. par le premier salarié joue un rôle appréciable mais moins net chez les filles dont l'agressivité se manifeste extérieurement sous des formes moins habituellement violentes.

La structure interne de la famille joue, elle aussi, son rôle. La présence ou l'absence d'un beau-père ou d'une belle-mère au foyer joue sensiblement de la même manière chez les garçons et chez les filles : les enfants qui vivent avec leurs parents (ou un seul de leurs parents) reçoivent trois choix quand les autres enfants (vivant dans un foyer composé d'un de leurs deux parents et d'un étranger) reçoivent deux choix. Les familles trop nombreuses jouent ici le rôle de facteur négatif : plus encore pour les garçons que pour les filles qui, de toute manière, sont en partie négligées au profit de leurs frères dans une telle subculture. Toutefois, dans le cas des garçons surtout et des filles aussi, il apparaît que la part du caractère individualisé de la relation aux parents est négative. Et l'habitude de la vie en commun avec un groupe d'enfants ne compense pas ce préjudice.

Bref, tout ce qui est de nature à altérer le lien entre parents et enfants altère aussi la capacité relationnelle de l'enfant. Sur ce point, la sociométrie confirme certaines indications de la psychanalyse.

Les placements d'enfants — d'enfants et non pas nécessairement, rappelons-le, de l'enfant concerné par l'enquête — deviennent sans effet sur les filles. Ils ont en revanche une incidence nette sur les garçons : les choix obtenus dans les foyers sans placements atteignent 1,6 fois les choix obtenus dans les foyers à placements. Cette disparité doit être rapprochée d'une autre : un pronostic favorable ou défavorable du service à l'égard de la famille ne nous renseigne pas sur l'aptitude des filles à être élues et, tout au contraire, nous donne une importante indication sur la popularité des garçons. Tout se passe comme si les conditions générales d'existence des filles de la cité — moins désirées par les familles, moins choyées dans leur petite enfance, plus exploitées au niveau des activités ménagères vers 10 - 12 ans, et dont les premières ébauches de sexualisation sont accueillies de manière au moins ambivalentes — l'emportaient ici sur les problèmes spécifiques du placement ou de la capacité d'assumer un relogement H.L.M. Alors que le destin des garçons est manifestement lié au rapport famille-société, celui des filles procède davantage de la fonction qu'elles subissent ou qu'elles exercent à l'intérieur du foyer.

Une précieuse indication, à cet égard, nous est apportée par l'inversion du rôle joué par le facteur « empêchement du père ou de la mère » lorsque nous passons d'un sexe à l'autre. Le garçon souffre énormément de cette carence. Mais la fille paraît en tirer parti dans la mesure où à la fois elle

est victime des tâches qui pèsent sur elle et elle accède à un statut plus satisfaisant dans le cadre familial.

De même encore, il n'est pas inutile de comparer les effets produits sur les enfants des deux sexes par l'état des relations des parents avec l'environnement cité, d'une part, et les troubles subjectifs d'un des parents, d'autre part. Il est clair que les deux facteurs ne sont pas indépendants.

En ce qui concerne les familles qui présentent *les deux situations défavorables, ou les deux situations favorables, simultanément,* la dichotomie sexuelle tend vers zéro. En revanche, lorsque les relations dans la cité sont seules atteintes, les garçons reçoivent un nombre de choix très réduit de la part de leurs condisciples. Les filles ne subissent que très faiblement les effets de cette détérioration. Bref, ces dernières sont plus exclusivement sensibles au déséquilibre des relations familiales, les garçons plus largement au déséquilibre des relations de voisinage.

Du même coup, le diagnostic de l'inadaptation paraît pouvoir utiliser différemment les données de l'analyse sociométrique. Les résultats concernant les garçons correspondant davantage à la structure des relations famille-environnement, et en fin de compte, famille-société. Les résultats concernant les filles correspondent davantage à la dynamique des relations intra-familiales et, en fin de compte, à un premier pronostic, si prudent soit-il, sur les ressources subjectives qui existent dans le foyer au niveau familial.

Notons cependant qu'il ne s'agit pas là simplement d'une opposition entre le superficiel et le profond. Ou plutôt qu'il faut soigneusement examiner où se trouvent le superficiel et le profond. L'ensemble de la première partie de cette étude sociométrique montre en effet que les rapports interindividuels des filles se situent davantage au plan de l'intégration conformiste des systèmes de statuts, au sens où les statuts expriment une hiérarchie dans l'ordre du prestige économique et les rapports interindividuels des garçons se situent davantage au plan de la participation à la vie du groupe, c'est-à-dire de l'ouverture active du moi aux attentes d'autrui.

Bien entendu, la constatation de l'attente d'autrui à mon égard et, par conséquent, le rôle qu'autrui me sollicite d'assumer, dépend elle-même d'un environnement social. Mais nous sommes placés ici sur un terrain où la réalité collective ne se situe plus dans l'extériorité banale des supériorités socio-professionnelles, mais opère à travers les médiations de l'existence personnelle et manifeste par là sa capacité d'être vécue et intériorisée en profondeur. Ici c'est la construction du « moi » de « l'autrui généralisé », selon la formule de ... (?) ... qui est en question.

Bref, il ne serait pas déraisonnable de proposer l'hypothèse selon laquelle il peut exister une corrélation assez lâche entre le déséquilibre des relations parentales — grossièrement désignée par le statut sociométrique des filles — et les risques d'inadaptation des enfants — grossièrement désignée par le statut sociométrique des garçons.

Un dernier point mérite une remarque d'ailleurs rapide.

Dans la présentation générale de la population de la cité, nous avons distingué les familles selon trois classes d'ancienneté. Les foyers présents dès l'origine et les derniers implantés ont mieux résisté que ceux dont la présence se situe à une date intermédiaire. Le principe même que nous avons appliqué dans l'étude actuelle nous a contraints à nous satisfaire d'une division en deux catégories seulement : les plus anciens et les plus récents occupants. Nous avons voulu nous conformer à l'image reçue — image selon laquelle mieux vaut rester le moins longtemps possible dans une zone géographique d'inadaptation. Nous avons donc choisi de nommer « situation favorable » une venue relativement récente et « situation défavorable » une arrivée ancienne. C'est-à-dire que nous avons négligé les conclusions de notre propre recherche au profit du « bon sens ». Les résultats obtenus vérifient le bien-fondé de notre démarche : pour les garçons et pour les filles l'ancienneté apparaît comme un facteur positif et non négatif (1). L'importance et le caractère favorable de cet enracinement sont beaucoup plus nets chez les filles que chez les garçons. Voilà qui peut sembler contredire l'incidence plus forte chez ceux-ci que chez celles-là des relations entre le foyer et la cité. Mais la durée de l'occupation d'un logement à Buzenval a une autre signification : elle manifeste la permanence des situations, des comportements, des modalités de consommation, des conditionnements diffus acquis dans la routine quotidienne. En ce sens, nous retrouvons ici l'aptitude des filles de Buzenval à l'intégration passive des sollicitations du milieu où elles sont placées, familles ou école.

Nous pensons donc que l'étude différentielle du nombre des choix reçus par les enfants de la cité, selon le et selon les trois critères proposés, permet de dégager une approche sociométrique de l'inadaptation, approche utilisable par les services de prévention.

LES REJETS REÇUS

Il était évidemment indispensable de contrôler et de vérifier les conclusions tirées de l'étude des choix reçus pour une réflexion sur les rejets reçus. Voici donc le tableau à partir duquel cette analyse devient possible.

Dans la première colonne de gauche, on trouvera l'indication du critère en fonction duquel la dichotomie a été opérée.

Dans la seconde colonne, on trouvera la moyenne du nombre des rejets reçus par les filles dont les familles se trouvent dans une situation favorable au relogement en immeuble ouvrier normal (H.L.M.) en fonction du critère défini dans la première colonne.

(1) Le nombre des familles « de fondation » l'emporte largement sur celui des familles de la « phase intermédiaire » parmi les anciens de notre classification dichotomique. L'effet statistique reflète cette prépondérance.

Dans la troisième colonne, on trouvera la même moyenne, mais calculée en fonction des rejets reçus par les filles dont les familles se trouvent en situation défavorable par rapport à ce relogement.

Dans la quatrième colonne, on trouvera le quotient de la division du nombre porté dans la troisième colonne par le nombre porté dans la deuxième. En effet, passant des choix aux rejets, nous devions logiquement inverser le numérateur et le dénominateur par rapport à nos calculs du premier tableau.

II. — TABLEAU DES REJETS REÇUS

CRITÈRES	FILLES			GARÇONS		
	SITUATION FAVOR.	SITUATION DÉFAV.	QUOTIENT	SITUATION FAVOR	SITUATION DEFAV.	QUOTIENT
Moyenne économique	5,7	10,4	1,8	5,5	6,6	1,2
Age du premier adulte	7,5	6,9	0,92	3,9	6,4	1,6
Statut familial	7,8	5,1	0,65	6,0	5,5	0,92
Mixité du foyer	6,6	8,4	1,3	5,9	5,7	0,95
Scolarité du premier adulte	6,6	7,2	1,1	4,5	6,2	1,4
Stabilité au travail	6,3	10	1,6	5,8	6,0	1,0
Nombre d'enfants	7,2	6,8	0,94	5,4	6,4	1,2
Placements d'enfants	9,0	6,1	0,68	6,0	5,8	0,97
Empêchement du père ou de la mère.	7,1	6,7	0,94	5,9	5,7	0,95
Ancienneté dans la Cité	7,6	6,8	0,89	5,8	5,9	1,0
Relations dans la Cité.	6,4	7,2	1,1	4,4	6,1	1,4
Troubles subjectifs d'un adulte . .	6,6	7,2	1,1	5,1	6,3	1,2
Pronostic du Service	6,0	7,4	1,2	5,9	6,1	1,0

Nombre moyen de rejets reçus par une fille : 7,0
Nombre moyen de rejets reçus par un garçon : 5,9

Nous avons déjà formulé l'hypothèse selon laquelle le rejet n'est pas uniquement l'envers du choix, mais manifeste, en outre, des dynamismes relationnels spécifiques. Si cette supposition est exacte, nous allons consacrer à la fois de réelles ressemblances et d'importantes différences entre les tableaux 1 et 2.

Pour mieux permettre au lecteur d'apprécier les unes et les autres, voici un tableau comparatif.

Dans la première colonne de gauche, on trouvera nos 13 critères habituels.

Dans la deuxième colonne, on trouvera le quotient du nombre des choix obtenus par les enfants dont les familles sont en situation favorable, nombre divisé par la moyenne des choix obtenus par les enfants dont la famille est en situation défavorable.

Dans la troisième colonne, on trouvera le quotient correspondant pour les rejets. Ici, symétriquement, c'est le nombre des rejets obtenus par les enfants dont les familles sont en situation défavorable qui devient le numérateur. Et c'est la moyenne du nombre de choix obtenus par les enfants dont la famille est en situation favorable qui devient le dénominateur.

Dans les colonnes 4 et 5, on trouvera les mêmes quotients portés respectivement dans les colonnes 2 et 3, mais cette fois en ce qui concerne les garçons.

TABLEAU COMPARATIF

CRITÈRES	QUOTIENT (FILLES)		QUOTIENT (GARÇONS)	
	CHOIX	REJETS	CHOIX	REJETS
Moyenne économique	2	1,8	1,6	1,2
Age	1,2	0,92	1,3	1,6
Statut familial.	1,5	0,65	1,4	0,92
Mixité du foyer	1,1	1,3	1,2	0,95
Scolarité du premier adulte .	1,4	1,1	2,1	1,4
Stabilité du premier adulte au travail	1,2	1,6	1	1
Nombre d'enfants	1,4	0,94	1,8	1,2
Placements d'enfants.	1	0,68	1,6	0,97
Empêchement d'un des parents	0,87	0,94	1,6	0,95
Ancienneté dans la cité . . .	0,6	0,89	0,86	1
Relations dans la cité	1,3	1,1	1,7	1,4
Troubles subjectifs d'un adulte . .	1,3	1,1	1,4	1,2
Opinion du service.	1,1	1,2	1,7	1

L'examen du tableau comparatif montre qu'il existe une très sensible ressemblance entre le quotient des choix et le quotient des rejets pour l'ensemble d'un certain nombre de rubriques : moyenne économique, scolarité, ancienneté de la famille dans la cité, relations de la famille dans la cité, troubles subjectifs d'un adulte présent au foyer.

Cette même ressemblance se retrouve pour les filles seulement en ce qui concerne les empêchements du père ou de la mère et l'appréciation du service social. Elle se retrouve pour les garçons seulement en ce qui concerne la stabilité au travail du premier adulte (en général le père).

Toutefois, les chiffres sont moins significatifs en ce qui concerne les rejets qu'en ce qui concerne les choix. Il se produit un certain écrasement des écarts entre enfants des familles en situation favorable et enfants des familles en situation défavorable. Il est facile de comprendre cet écrasement partiel dans la mesure où l'on se reporte à notre hypothèse de travail : le rejet est un phénomène plus complexe que le choix, il met en œuvre des dynamismes relationnels aussi bien un excès de vitalité, une trop grande extériorisation, qu'un repli sur soi-même chargé de l'angoisse d'être rejeté et tendant par conséquent à créer les conditions du rejet. A ce niveau, une certaine compensation statistique s'établit du fait que certains sont à la fois choisis et rejetés (sujets dynamiques) et d'autres uniquement rejetés (sujets en état de repli hostile). Cette indication est confirmée par le fait que l'écrasement des écarts est particulièrement sensible chez les garçons. Or c'est à propos de ceux-ci que le rôle de la capacité d'extériorisation est apparu le plus important. On comprend donc bien pourquoi l'effet global de rejet traduit, en fin de compte, non le jeu d'une attitude psychologique que l'on peut considérer comme unique à un certain niveau de l'approche, mais deux attitudes contradictoires. Et ces deux attitudes s'enracinent dans deux contextes socio-familiaux différents, l'un classé comme « favorable », l'autre comme « défavorable ».

Considérons maintenant les choix et les rejets dont les filles et les garçons sont l'objet dans le cadre des autres critères.

L'âge du premier salarié, c'est-à-dire, en général, du père, ne modifie pas sensiblement les relations des filles avec leurs condisciples. En ce qui concerne les garçons, l'incidence est un peu plus sensible au niveau des choix et très nette au niveau des rejets. L'hypothèse la plus plausible, c'est que le père jeune apporte une plus grande sécurité aux garçons, donc atténue l'agressivité. C'est encore qu'il offre un modèle plus satisfaisant de la relation avec le monde extérieur dans la mesure où il échappe encore à l'écrasement complet par les difficultés de l'existence. On pourrait même se demander si le mécanisme de l'identification ne joue pas autrement à l'égard d'un père jeune que d'un père âgé.

Un bon statut familial, c'est-à-dire l'absence de beau-père ou de belle-mère au foyer, est particulièrement important pour les filles dont nous savons qu'elles sont les plus sensibles aux relations intra-familiales. En ce qui

concerne les garçons, il est clair que la même situation positive favorise nettement les choix en rendant plus forte leur expansivité. En revanche, l'effet statistique est faible sur les rejets dans la mesure où la réduction des replis hostiles sur soi est compensée par la majoration d'une extériorisation de nature à être parfois mal ressentie par les condisciples.

La mixité du foyer (en général, père nord-africain, mère française) ne paraît pas avoir des conséquences extrêmement nettes. Sans doute peut-on admettre une fonction défavorable de la mixité dans la mesure où les filles sont légèrement plus rejetées.

L'instabilité du père au travail est rare dans le cadre de la cité de Buzenval, elle est toujours liée à une désorganisation profonde de l'existence du couple parental. Nous retrouvons ici l'hypothèse selon laquelle de pareilles tensions font naître chez les filles le sentiment d'être rejetées chez elles et les amène à reproduire à l'extérieur des comportements de nature à engendrer le rejet.

Nous avons déjà admis que, dans le cas d'un très grand nombre d'enfants présents au foyer, l'expansivité est réduite, surtout en ce qui concerne les filles. On s'explique donc que, dans cette situation défavorable, les choix obtenus soient moins nombreux, mais la quantité des rejets très faiblement modifiée : l'habitude d'un groupe, d'une phratrie numériquement comparable au groupe scolaire est plus que compensée par le repli sur soi.

On retrouve un phénomène analogue pour les garçons dont l'un des deux parents est empêché de remplir son rôle. Ils sont en effet écrasés par cette situation, alors que les filles trouvent une certaine compensation à une pareille difficulté en acquérant des responsabilités, donc un statut plus important.

En ce qui concerne les placements, si les chiffres sont différents en ce qui concerne les garçons et les filles, la variation, lorsqu'on passe de l'étude des choix à l'étude des rejets, se fait dans le même sens. L'absence de placement dans un foyer renforce certains aspects de la dynamique du rejet en approfondissant le fossé socio-culturel : dans une famille où aucun enfant n'a été placé, il n'existe pas de modèle préalable à l'insertion scolaire des relations entre enfants dans la société globale à l'extérieur de Buzenval.

Nous avons déjà dit que l'opinion du service social sur l'attitude de la famille au relogement présentait une corrélation frappante avec les dynamismes positifs manifestés par les garçons dans leurs rapports avec leurs camarades. Etant donné que ce même dynamisme peut aussi bien empêcher que provoquer le rejet, on ne s'étonnera pas que la corrélation établie au niveau des réactions disparaisse au niveau de l'exclusion.

Ainsi, les différences et les ressemblances partielles enregistrées entre le tableau des choix et le tableau des rejets ne nous conduit pas à introduire des hypothèses complémentaires, mais confirment les interprétations déjà proposées à propos des choix considérés en eux-mêmes.

Répétons que d'autres recherches seraient nécessaires pour confirmer ou infirmer les conclusions provisoires déjà obtenues. Le changement d'implantation du centre actuellement présent à Buzenval devrait permettre un premier renouvellement de cette démarche. Mais il serait hautement souhaitable de l'étendre, notamment en direction des quartiers où la coupure entre adaptés et inadaptés est moins claire, moins géographique et nécessite, par conséquent, une méthodologie plus affinée.

LA CECITE SOCIOMETRIQUE

Il existe un groupe de garçons, au nombre de 10, qui présentent des caractéristiques étranges : ils ne se croient choisis par personne. Ils ne se croient rejetés par personne. Ainsi ne trouvons-nous chez eux aucune perception sociométrique erronée pour la bonne raison qu'ils n'ont pas de perception sociométrique du tout. Nous appellerons cécité sociométrique totale cette absence de perception et cécité sociométrique partielle cette même absence limitée à la perception soit des choix, soit des rejets que le sujet suppose recevoir à tort ou à raison. Si l'on tient compte d'une semi-cécité (limitée aux choix ou, au contraire, aux rejets), ce trouble s'observe chez 27 enfants sur 98, soit près de 30 %.

Quels sont les caractères objectifs de ces aveugles sociométriques? Pour le savoir, il ne suffit pas de constater la fréquence avec laquelle tel ou tel trait s'affirme chez eux. Il faut comparer cette fréquence avec celle qui se manifeste pour l'ensemble des enfants de la cité. C'est l'écart différentiel qui peut nous apprendre quelque chose.

I. — Garçons

La cécité sociométrique générale est liée à :

		FREQUENCE CHEZ L'ENSEMBLE DES ENFANTS
La stabilité du principal salarié.	10 fois sur 10	8 fois sur 10
La non mixité du foyer.	8 —	—
Au mauvais statut scolaire du principal salarié.	9 —	—
A une forte ancienneté dans la cité.	—	—
A l'existence de mauvaises relations familiales dans la cité.	—	—
A l'âge du père (supérieur à 35 ans).	8 —	—
A l'absence de causes paralysant l'action d'un parent.	—	7 fois sur 10
A une opinion défavorable du Service.	7 —	6 fois sur 10
A une mauvaise moyenne économique.	6 —	3 —
A un nombre modéré d'enfants.	—	6 —
A des troubles subjectifs familiaux	—	—
A des placements d'enfants réalisés dans la famille.	—	5 —
Au statut familial complexe.	4 —	2 —

Nous pouvons donc formuler l'hypothèse selon laquelle une mauvaise moyenne économique, la stabilité du principal salarié et surtout un statut familial complexe favorise la cécité sociométrique généralisée. Observons que ces traits ne se retrouvent nullement en cas de cécité sociométrique limitée aux choix seuls, ou aux rejets seuls.

Lorsque la cécité est limitée aux rejets, que se passe-t-il? La stabilité du père ne joue plus aucun rôle. Mais le statut familial complexe et la base moyenne économique ont une fréquence inférieure et non plus supérieure à la moyenne. En outre, le père a moins de 35 ans 4 fois sur 10 et non 2 fois, comme c'est le cas pour l'ensemble de la cité.

Enfin certains écarts (trop faibles pour mériter d'être enregistrés dans les cas de cécité totale) s'accroissent ici nettement. Jamais le principal salarié (habituellement le père) n'a obtenu son certificat d'études et les enfants viennent très généralement de familles qui ont fait l'apprentissage de la collectivité par le placement d'un ou plusieurs fils ou filles, plus généralement qu'il n'est vrai, pour l'ensemble de la population de la cité. En outre, chacune des familles de ces 10 garçons entretient au moins une mauvaise relation avec l'environnement dans la cité. Enfin, et surtout, la fréquence de causes paralysant l'action d'un des deux parents est double de la moyenne fréquence. La cécité sociométrique limitée aux rejets est liée à :

		FREQUENCE POUR L'ENSEMBLE DE LA CITÉ
L'absence de certificat d'études du principal salarié.	10 fois sur 10	8 fois sur 10
Mauvaise relation de la famille dans la cité.	—	—
Forte ancienneté dans la cité.	8 fois sur 10	—
Stabilité du principal salarié au travail.	—	—
L'existence de placements d'enfants dans la famille.	—	5 —
Non mixité du foyer.	—	8 —
Causes paralysant l'action d'un des parents.	6 —	3 —
La présence de moins de 6 enfants au foyer.	—	6 —
Des troubles subjectifs familiaux.	5 —	—
L'opinion défavorable du Service.	—	—
L'âge du père est inférieur à 35 ans.	4 —	2 —
Le statut familial est complexe.	1 —	—
La moyenne économique est bonne.	—	3 —

Que se passe-t-il donc lorsque la cécité sociométrique est limitée au choix? Le fait est beaucoup plus exceptionnel. Dans les 4 cas observés, d'ailleurs, la perception faussée des rejets l'emporte sur la perception véridique. Pour faciliter la comparaison, nous multiplions les résultats par 2,5, portant ainsi le maximum de 4 à 10.

La cécité limitée aux choix est associée à :

		FREQUENCE pour L'ENSEMBLE DE LA CITÉ
L'âge du père supérieur à 35 ans.	Dans 4 cas sur 4 soit 10 sur 10,	8 fois sur 10
Le statut familial complexe.	— —	—
Une bonne moyenne économique.	Dans 3 cas sur 4 soit 7,5 sur 10,	7 —
Non mixité du foyer.	— —	8 —
Bon statut scolaire du père.	— —	2 —
Stabilité au travail du principal salarié.	— —	8 —
Nombre modéré d'enfants.	— —	6 —
Absence de placement dans la famille.	— —	5 —
Absence de causes paralysant l'action d'un des parents.	— —	7 —
L'ancienneté dans la cité.	— —	8 —
L'existence d'au moins une mauvaise relation dans la cité.	— —	—
Des troubles subjectifs familiaux.	— —	6 —
L'opinion du Service.	— —	—

Etant donné le très petit nombre des membres de ce groupe, il est difficile de tirer des conséquences de ces chiffres. Il semble pourtant que la possession du certificat d'études par le père ne soit pas sans influence. Mais il est aussi permis d'admettre que la cécité aux choix est difficilement, donc rarement présente, sans la cécité aux rejets. En effet, le rejet se traduit par l'évitement autant et plus que par l'agressivité, alors que le choix entraîne fréquemment des manifestations positives.

II. — **Filles**

La cécité sociométrique complète n'existe nullement chez les filles. Sans doute faut-il mettre cette caractéristique intéressante en relation avec la correspondance entre choix et rejets d'une part, et statut social d'autre part. Cette correspondance du statut social familial et du statut sociométrique individuel tend à devenir plus aisément perceptible.

En revanche, la cécité aux choix existe dans 2 cas sur 33, proportion identique à ce que nous trouvons chez les garçons (4 cas sur 54). Ajoutons qu'à une exception près, celle de la stabilité du père au travail, nous trouvons pour ces 2 filles des caractéristiques objectives que suggèrent des résultats très voisins de ceux des 4 garçons.

La cécité aux rejets existe dans 3 cas seulement sur 33, soit 1 sur 11, alors que chez les garçons elle existe dans 10 cas sur 65, soit 1 sur 6,5. Or, nous avons vu que la fréquence de la cécité est plus grande et plus

significative lorsqu'il s'agit des rejets que des choix. Mais ici encore le nombre absolu est trop faible pour permettre d'utiles observations. Seul peut-être peut nous suggérer une hypothèse, le fait que nos trois élèves appartiennent à des familles de plus de 6 enfants, alors que c'est seulement le cas pour 18 filles sur 33. La cécité aux rejets apparaîtrait alors comme plus fréquente dans les familles où chaque individualité est moins prise en considération par les adultes, où les conflits intérieurs à la phratrie préparent l'enfant à considérer comme accidentel les heurts avec d'autres voisins de son âge. Mais pourquoi cette cause agit-elle seulement sur les filles? Peut-être parce que, comme l'a montré l'étude antérieure des placements, les garçons sont, dans la phratrie, des éléments prépondérants tant que dure l'enfance proprement dite (jusqu'à 10 ans).

III. — **Cécité et réalité**

Quelles sont les corrélations entre les trois niveaux de la cécité sociométrique et le faisceau des choix et des rejets réels?

Les 10 garçons atteints de cette cécité sont l'objet de rejets moins nombreux que l'ensemble de la cité : la moyenne des rejets par membre de ce groupe est de 4, comme pour une moyenne générale de 5,86, soit 84 %. La moyenne des choix pour chaque membre de ce groupe est de 1,3 pour 3,61 de moyenne, pour l'ensemble des garçons de la cité, pour les sujets aveugles, soit 36 % seulement de la normale.

Les 4 garçons dont la cécité se limite au choix, mais qui ont tous plus de fausses perceptions du rejet que de vraies, sont manifestement plus actifs, ils s'attirent ainsi 1,45 fois plus de rejets que la moyenne, mais autant de choix (1,03 fois autant que la moyenne). La seule fille qui se trouve dans cette situation est, elle aussi, fort rejetée (par 12 compagnes contre 7 de moyenne générale, soit 1,71 fois plus fréquemment que ses camarades) et elle est fort peu choisie (2 fois contre 4, 42 en moyenne, soit 0,45 fois aussi de moyenne générale).

Cette différence avec les garçons ne doit pas nous surprendre. Certes, il se peut que les exemples féminins soient trop peu nombreux pour être significatifs. Mais il faut rappeler que, chez les garçons, dont le degré d'activité est déterminant, la polarisation des rejets par un individu s'accompagne souvent de choix en nombre égal ou supérieur à la moyenne. Chez les filles, au contraire, plus un enfant est choisi et moins il est rejeté, la réciproque étant vraie. C'est le statut social familial qui est déterminant.

La cécité aux seuls rejets, mais non aux choix, atteint 10 garçons, nous l'avons dit. Mais il faut distinguer dans les trois cas où la perception des choix est réaliste, la moyenne des rejets réels reçus s'établit à 80 %, celle des choix réels reçus à 120 % de la moyenne générale. Bref, il s'agit de garçons un peu moins rejetés et un peu plus choisis que les autres. Dans les deux

cas d'une perception réaliste et dans cinq cas d'une perception irréaliste des choix, nous retrouvons des enfants peu actifs avec des moyennes de 26 % et 75 % de la moyenne générale pour les rejets reçus, et 55 % et 61 % pour les choix.

La cécité aux rejets, si elle est totale, donc si elle s'accompagne de la cécité aux choix, abaisse un peu le nombre des rejets mais davantage celui des choix. Si elle s'accompagne d'une perception irréaliste du choix, il en va de même, quoique les rejets soient un peu moins nombreux et les choix un peu plus fréquents. Si la perception des choix est incertaine, le pourcentage des rejets réels enregistrés s'effondre. Celui des choix réels est affaibli, mais nullement dans la même proportion. Si la perception des choix est réaliste, nous retournons à des résultats moyens, un peu plus pour les choix, un peu moins pour les rejets. Notons que la seule fille dans ce cas présente au contraire des caractères très négatifs : 13 compagnes la rejettent et une seule la choisit, soit 1,85 et 0,23 fois la moyenne. Mais que peut-on conclure à partir de chiffres comme ceux-ci? Nous ne pouvons être sûrs qu'ils sont significatifs dans le détail.

CONCLUSIONS

Il est cependant permis de poser quelques hypothèses :

1° La cécité sociométrique totale ou partielle ne procède pas d'une mauvaise humeur occasionnelle, d'une impulsion sans enracinement dans une structure psychosociale déterminée. Il ne s'agit pas d'un refus de répondre analogue à ceux que rencontrent les enquêteurs, refus dont il est le plus souvent impossible de dégager des conclusions, voire des hypothèses.

2° Les différences de comportement entre garçons et filles se retrouvent ici de manière significative, au moins au niveau de la cécité totale. Il est mathématiquement impossible que ce soient 10 garçons sur 65 et 0 fille sur 33 qui se trouvent dans une situation donnée et que cette différence soit l'effet du hasard. D'autres aspects de l'étude ont d'ailleurs établi ce dimorphisme sexuel. Il faut d'ailleurs ajouter que, pour être moins massive, cette différence se retrouve au niveau de la cécité aux rejets. Or, il semble bien que l'incapacité de percevoir les rejets soit plus significative que l'incapacité de comprendre les choix.

3° L'effet de la cécité totale et celui de la cécité aux seuls rejets quand elle ne s'accompagne pas de perception dans des choix, n'est pas d'augmenter le nombre des rejets formulés : celui-ci s'abaisse. Mais le nombre des choix dont l'enfant est l'objet devient négligeable. Le garçon est alors décrété inexistant, il est rayé du plan de la classe. Par rapport au groupe il n'a plus de réalité. Nul n'attend rien de lui, ni en bien, ni en mal. Or, il est permis d'affirmer avec Georges Méad que l'attente du dehors engendre le rôle tel qu'il se construit au-dedans et, en fin de compte, la socialisation de l'enfant ou de l'adolescent.

Cette forme particulière de négation de certains êtres par le groupe n'a pas fait l'objet, jusqu'à présent, de recherches sociométriques particulières. Nous la rencontrons chez les garçons dans 17 cas sur 65, soit un peu plus de 26 % (26,15 %) de notre population masculine.

4° Toutefois, les conditions objectives dans le cadre desquelles se forme la personnalité sont nettement différentes selon qu'il s'agit de cécité totale ou de cécité aux seuls rejets.

Dans le premier cas, une bonne moyenne économique et le statut familial complexe sont deux fois plus fréquents parmi les enfants considérés que dans l'ensemble de la cité. La stabilité du principal salaire est plus forte.

Dans le second cas, les rapports s'inversent : la fréquence du statut familial complexe tombe à la moitié et celle de la bonne moyenne économique au tiers de la fréquence globale dans la cité. Par contre, le chef de famille est jeune (moins de 35 ans) deux fois plus souvent que dans la cité prise dans son ensemble. Deux fois plus souvent aussi l'un des deux parents est à la fois présent et empêché d'avoir une action normale, la mère par exemple est malade.

On se défend mal de l'hypothèse suivante : la cécité totale est fonction d'une situation « en catastrophe » : famille misérable, à problèmes affectifs complexes, avec conflit entre les parents.

TABLEAUX

6. — Choix réciproques (p).

CLASSES	C. É FILLES				C. M. FILLES				PERF. FILLES			
CATÉGORIES	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
Au-dessus de la moyenne — Nombre	3	11	15	20	1	21	9	18	3	7	3	4
Au-dessus de la moyenne — %	50	29,73	41,6	40,8	7,7	33,3	34,6	50	60	31,8	50	40
Au-dessous de la moyenne — Nombre	3	26	21	29	12	42	17	18	2	15	3	6
Au-dessous de la moyenne — %	0	70,	58,1	59,2	92,3	66,7	65,4	50	40	68,2	50	60
Nombre d'enfants par catégorie	6	37	36	49	13	63	26	36	5	22	6	10
Nombre d'enfants total par classe	128				138				43			
Moyenne	2,64				5,29				2,46			

De même que pour le tableau des rejets réciproques, la caractéristique retenue ici est la

5. — Rejets réciproques (n).

CLASSES	C. ÉLÉM. FILLES				C. M. FILLES				C. P. FILLES			
CATÉGORIES	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
Au-dessus de la moyenne — Nombre	3	10	9	13	12	31	10	16	2	8	3	3
Au-dessus de la moyenne — %	50	27	25	26,5	92,3	49,2	38,1	44,4	40	36,3	50	30
Au-dessous de la moyenne — Nombre	3	27	27	36	1	32	16	20	3	14	3	7
Au-dessous de la moyenne — %	50	73	75	73,5	7,7	50,8	61,6	55,6	60	63,7	50	70
Nombre d'enfants par catégorie	6	37	36	49	13	63	26	36	5	22	6	10
Nombre d'enfants total par classe	128				138				43			
Moyenne	0,42				0,97				0,46			

Les « rejets réciproques » qui sont reportés dans ce tableau ne tiennent pas compte de l'intensité des rejets, mais de leur réciprocité. Répartition autour de la moyenne

$$\frac{E\ pi\ xi}{E\ pi}$$

selon les catégories.

F. E. FILLES				C. ELEM. GARÇONS				C. M. GARÇONS				C. P. GARÇONS				F. E. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
5	9	6	3	12	28	25	26	4	31	18	12	1		12	16	8	20	4	0
45,4	45	42 8	50	50	47,4	73,5	57,7	20	37,8	40,4	28,5	6,7	21,5	50	57,1	47	71,4	66,7	0
6	11	8	3	12	31	9	19	16	51	26	30	14	40	12	12	9	8	2	2
54,6	55	57,2	50	50	52,6	26,5	42,3	80	62,2	59,1	71,5	93,3	78,5	50	42,9	53	28,6	33,3	100
11	20	14	6	24	59	34	45	20	82	44	42	15	51	24	28	17	28	6	2
51				162				188				118				53			
2,6				2				3,07				2,10				2,75			

réciprocité entre les choix émis par deux sujets, quelle que soit l'intensité de ces choix.

F. E. FILLES				C. ELEM. GARÇONS				C. M. CARÇONS				C. P. GARÇONS				F. É. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
7	10	3	3	12	20	9	17	5	25	11	16	7	23	10	8	8	8	2	2
63,7	50	21,4	50	50	33,8	26,5	37,7	25	30,5	25	38	46,6	45	41,6	28,5	47	28,4	33,3	100
4	10	11	3	12	39	25	28	15	57	33	26	8	28	14	20	9	20	4	0
36,3	50	8,6	50	30	66,2	73,5	62,3	75	69,5	75	62	53,4	55	58,4	71,5	53	71,4	66,7	0
11	20	4	6	24	59	34	45	20	82	44	42	15	51	24	28	17	28	6	2
51				162				183				118				53			
0,6				0,64				0,42				0,69				0,50			

4. — Choix reçus valorisés (p val.).

CLASSES	F. E. FILLES				C M. FILLES				PRE. PERF. FILLES			
CATÉGORIES	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	C	CIT	OUV	EMP	CAD
Au-dessus de la moyenne — Nombre	3	10	7	4	1	26	13	19	1	6	2	5
Au-dessus de la moyenne — %	27,2	50	50	66,6	7,7	41,2	50	52,7	20	27,3	33,3	50
Au-dessous de la moyenne — Nombre	8	10	7	2	12	37	13	17	4	16	4	5
Au-dessous de la moyenne — %	72,8	5	50	33,4	92,3	58,8	50	47,3	80	72,7	66,7	50
Nombre d'enfants par catégorie	11	20	14	6	13	63	26	36	5	22	6	10
Moyenne	14,86				18,20				15,28			
Nombre d'enfants total	51				138				43			
Nombre d'enfants Cité	11				13				5			

C. ELEM. FILLES				F. E. GARÇONS				C. ELEM. GARÇONS				C. PERF. GARÇONS				C. M. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
1	8	13	20	1	13	2	0	7	24	13	17	3	6	10	11	5	34	20	
16,6	21	36,1	40,8	20	65	40	0	29,2	0,6	38,2	37,7	42,8	16,6	41,6	50	35,7	45,3	45,4	36,1
5	29	23	29	4	7	3	0	17	35	21	28	4	30	14	11	9	41	24	23
83,4	78	63,9	59,2	80	35	60	0	70,8	59,4	61,8	62,3	57,2	83,4	58,4	50	64,3	54,7	54,6	63,9
6	37	36	49	5	20	5	0	24	59	34	45	7	36	24	22	14	75	44	36
15				11,66				13,20				15,14				15,88			
				30				162				89				169			
				5				24				7				14			

On entend par « choix valorisé » un choix marqué par une certaine intensité, qui va en décroissant avec une notation de (forte intensité) à 1 (faible intensité). Dans ce tableau, le calcul porte sur la somme des choix valorisés, reçus par chacun des élèves. Répartition autour de la moyenne, par catégorie.

3. — Rejets reçus valorisés (n val).

CLASSES	F. E. FILLES				C. M. FILLES				PRE. PERF. FILLES			
CATÉGORIES	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
Au-dessus de la moyenne — Nombre	7	9	3	1	12	16	7	8	2	9	2	3
Au-dessus de la moyenne — %	63,6	45	21,4	16,6	92,3	25,3	26,9	22,2	40	40,9	33,3	30
Au-dessous de la moyenne — Nombre	4	11	11	5	1	47	19	28	3	13	4	7
Au-dessous de la moyenne — %	36,4	55	88,6	83,4	7,7	74,7	73,1	77,8	60	59,1	66,7	70
Nombre d'enfants par catégorie	11	20	14	6	13	63	26	36	5	22	6	10
Moyenne	10,47				11,44				10,30			
Nombre d'enfants total	51				137				43			
Nombre d'enfants Cité	11				13				5			

C. ELEM. FILLES				F. E. GARÇONS				C. ELEM. GARÇONS				C. PRÉ. GARÇONS				C. M. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
4	17	8	11	5	3	2	0	16	19	8	11	4	17	6	4	11	34	13	12
66,6	45,9	22,2	22,4	100	15	40	0	66,7	32,3	23,5	24,4	57,1	47,2	25	18,1	78,6	45,3	29,5	33,3
2	20	28	38	0	17	3	0	8	40	26	34	3	19	18	18	3	41	31	24
33,4	54,1	77,8	77,6	0	85	60	0	33,3	67,7	76,5	75,6	42,8	52,8	75	81,9	21,4	54,7	70,5	66,7
6	37	36	49	5	20	5	0	24	59	34	45	7	36	24	22	14	75	44	36
11,28				9,36				11,56				12,96				9,97			
128				30				162				89				169			
6				5				24				7				14			

Dans ce tableau, l'aspect qualitatif (ou intensité) des rejets est mis en valeur. Il s'agit des rejets reçus par chaque sujet, venant du milieu (la classe). La répartition se fait autour de la moyenne, par catégorie.

2. — **Choix reçus bruts (p bruts).**

CLASSES		F. E. FILLES				C. M. FILLES				PRE. PERF. FILLES			
CATÉGORIES		CIT	OUV	EMP	CADR	CIT	CUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
Au-dessus de la moyenne	Nombre	2	11	7	5	2	34	15	23	4	7	3	6
	%	18,1	55	50	83,4	15,4	53,9	57,7	63,8	80	31,8	50	60
Au-dessous de la moyenne	Nombre	9	9	7	1	11	29	11	13	1	15	3	4
	%	81,9	45	50	16,6	84,7	46,1	42,3	36,2	20	68,2	50	40
Nombre d'enfants par catégorie		11	20	14	6	13	63	26	36	5	22	6	10
Moyenne		5,82				8,85				5,97			
Nombre d'enfants total		51				138				43			
Nombre d'enfants Cité		11				13				5			

C. ELEM. FILLES				F. E. GARÇONS				C. ELEM. GARÇONS				C. PRÉ. GARÇONS				C. M. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	C	OUV	EMP	CAD
0	9	14	20	6	17	2	0	6	24	16	15	1	14	14	17	2	38	20	15
0	24,3	38,8	40,8	35,3	60,7	33,3	0	25	40,6	47	33,3	6,6	27,4	58,4	60,7	10	46,3	45,4	35,7
6	2	22	29	11	11	4	2	18	35	1	30	14	37	10	11	18	44	24	27
100	75,7	61,2	59,2	64,7	39,3	66,7	100	75	59,4	53	66,7	93,4	72,6	41,6	39,3		53,7	54,6	64,3
6	37	36	49	17	28	6	2	24	59	34	42	15	51	24	28	20	82	44	42
6,14				5,30				4,66				5,33				6,39			
128				53				162				118				188			
6				17				24				15							

Les « choix reçus bruts » sont les choix reçus par chaque sujet, en provenance du milieu (la classe), sans tenir compte de l'intensité du choix, mais du nombre de ces choix (L'aspect quantitatif est retenu, à l'inverse des choix valorisés où l'on tient compte de l'aspect qualitatif). Répartition de ces indices autour de la moyenne $\frac{\text{(E pi ri)}}{\text{E pi}}$, en catégorie.

1. — **Rejets reçus bruts (n bruts).**

CLASSES		F. E. FILLES				C. M FILLES				PRE. PERF. FILLES			
CATÉGORIE		CIT	OUV	EMP	CADR	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
Au-dessus de la moyenne	Nombre	7	11	4	1	12	23	13	10	1	11	2	3
	%	63,6	55	28,5	16,6	92,3	36,5	50	38,4	80	50	33,3	30
Au-dessous de la moyenne	Nombre	4	9	10	5	1	40	13	26	4	11	4	7
	%	36,4	45	71,5	83,4	7,7	63,5	50	61,6	20	50	66,7	70
Nombre d'enfants par catégorie		11	20	14	6	13	63	26	36	5	22	6	10
Moyenne		2,88				3,90				3,06			
Nombre d'enfants total		51				138				43			
Nombre d'enfants Cité		11				13				5			

C. ELEM. FILLES				F. E. GARÇONS				C. ELEM. GARÇONS				C. PRÉ. GARÇONS				C. M. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
4	10	12	12	9	3	2	1	16	21	7	14	8	24	13	5	9	32	11	8
66,6	43,2	33,3	24,5	52,9	10,7	33,3	50	66,7	35,6	20,6	31,1	53,3	47	54,1	17,8	45	39	25	19
2	21	4	37	8	25	4	1	8	38	27	31	7	27	11	23	11	50	33	34
33,4	56,8	66,7	75,5	47,1	89,3	66,7	50	33,3	64,4	79,4	68,9	46,7	53	45,9	82,2	55	61	75	81
6	37	36	49	17	28	6	2	24	59	34	45	15	51	24	28	20	82	44	42
3,50				3,45				3,76				3,70				3,05			
128				53				162				118				188			
6				17				24				15				20			

Les « rejets reçus bruts » sont les rejets reçus par chaque sujet en provenance du milieu. Le terme « brut » indique qu'il n'a pas été tenu compte de l'intensité des rejets, mais de leur nombre (la répartition se faisant autour de la moyenne, par catégorie).

TABLEAU 7 B

Choix totaux répartis. — Ce tableau rassemble les choix émis par les enfants, sans tenir compte de leur intensité, mais de leur quantité.

CATÉGORIE	CITÉ		OUVRIERS		EMPLOYÉS		ADRES	
SEXE	RÉCIP.	NON R.	RÉCIP.	NON R.	RÉCIP.	NON R.	RÉCIP.	NON R.
Filles . . .	34	8	36	67	10	36	15	35
Garçons . . .	71	50	50	70	8	22	11	25

107 réponses.

TABLEAU 7 C

Rejets valorisés émis par les enfants de la cité (caractéristique retenue : intensité du rejet, 5, 4, 3).

CATEG.	CITÉ			OUVRIERS		EMPLOYÉS		CADRES	
SEXE	INTENS.	RÉCIP.	NON R.	RÉCIP.	NON R	RÉCIP	NON R	RÉCIP	NON R.
	5	6	5	4	9	1	5	1	3
Filles . .	4	4	3	4	12	2	2	1	3
	3	1	0	6	8	1	2	2	4
	5	5	9	3	20	0	2	4	5
Garçons .	4	2	4	4	16	0	2	3	6
	3	0	3	4	6	4	4	1	5

84 réponses.

TABLEAU 7 D

Rejets totaux répartis.

CATÉGORIE	CITÉ		OUVRIERS		EMPLOYÉS		CADRES	
SEXE	RÉCIP.	NON R	RÉCIP.	NON R.	RÉCIP.	NON R	RÉCIP.	NON R.
Filles	11	10	27	35	6	16	6	15
Garçons	12	48	18	74	9	17	18	38

107 réponses.

TABLEAU 7 E

Sujets qui se croient choisis par un enfant de la cité. — Ces indices de perception sont divisés en 2 catégories : vérifiés quand le choix est réel et perçu, non vérifiés quand la perception ne correspond pas à la réalité.

CATÉGORIE	CITÉ		OUVRIERS		EMPLOYÉS		CADRES	
SEXE	VÉRIF.	NON V.	VÉRIF.	NON V.	VÉRIF.	NON V.	VÉRIF	NON V
Filles	29	8	29	10	7	4	7	3
Garçons	57	29	30	18	8	4	6	10

101 réponses.

TABLEAU 7 F

Sujets qui se croient rejetés par un enfant de la cité.

CATÉGORIE	CITÉ		OUVRIERS		EMPLOYÉS		CADRES	
SEXE	VÉRIF.	NON V.	VÉRIF.	NON V	VÉRIF.	NON V	VÉRIF.	NON V
Filles	11	6	14	60	4	21	7	22
Garçons	9	36	13	71	8	45	11	53

7. — **Nombre d'individus qui se croient rejetés par le sujet (n).**

CLASSES	C. E. FILLES				C. M. FILLES				C. P. FILLES			
CATÉGORIES	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
Au dessus de la moyenne — Nombre	3	18	13	10	10	27	11	13	1	8	4	6
Au dessus de la moyenne — %	50	48,6	36,1	20,4	76,9	42,8	42,3	36,1	20	36,3	66,6	60
Au dessous de la moyenne — Nombre	3	19	23	39	3	36	15	23	4	14	2	4
Au dessous de la moyenne — %	50	51,4	63,9	79,6	23,1	57,2	57,7	63,9	80	63,7	33,4	40
Nombre d'enfants par catégorie	6	37	36	49	13	63	26	36	5	22	6	10
Nombre d'enfants total par classe	128				138				43			
Moyenne	1,48				2,94				1,81			

F. E. FILLES				C. ELEM. GARÇONS				C. M. GARÇONS				C. P. GARÇONS				F. E. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
4	8	5	2	15	27	10	16	11	33	19	14	4	19	3	5	8	4	1	2
36,3	4	35,7	33,3	62,5	45,7	29,4	35,5	55	40,2	43,1	33,3	57,1	52,8	33,3	27,3	47	14,2	16,6	100
7	12	9	4	9	32	24	29	9	49	25	28	3	17	16	17	9	24	5	0
63,7	60	64,3	66,7	37,5	54,3	70,6	64,5	45	59,8	56,9	66,7	42,9	47,2	6[illegible],7	72,7	53	85,8	83,4	0
11	20	14	6	24	59	34	45	20	82	44	42	7	36	24	22	17	28	6	2
51				162				188				89				53			
3,1				2,75				2,66				3,05				2,30			

Ce tableau rassemble les indices qui indiquent la perception par le milieu (les élèves de chaque groupe de classes) de l'attitude négative d'un sujet à l'égard du milieu (divisé en catégorie). Cette attitude peut être vérifiée (le sujet ayant émis effectivement un rejet ou non (le milieu ressent un rejet de la part d'un sujet, mais qui n'a pas été émis). On tient compte ici des rejets vérifiés ou pas.

8. — **Nombre d'individus qui se croient choisis par le sujet (p).**

CLASSES	C. ÉLEM. FILLES				C. M. FILLES				C. P. FILLES			
CATÉGORIE	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
Au-dessus de la moyenne — Nombre	2	11	18	19	1	23	13	17	3	9	4	5
Au-dessus de la moyenne — %	33,3	29,7	50	38,7	7,7	36,5	50	47,2	60	40,9	66,6	50
Au-dessous de la moyenne — Nombre	4	26	18	30	12	40	13	19	2	13	2	5
Au-dessous de la moyenne — %	66,7	70,3	50	61,3	92,3	63,5	50	52,8	40	59,1	33,4	50
Nombre d'enfants par catégorie	6	37	36	49	13	63	26	36	5	22	6	10
Nombre d'enfants total par classe	128				138				43			
Moyenne	2,27				3,21				3,00			

F. E. FILLES				C. E. GARÇONS				C. M. GARÇONS				C. P. GARÇONS				F. E. GARÇONS			
CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD	CIT	OUV	EMP	CAD
6	11	1	4	10	20	14	20	7	36	21	14	0	12	12	11	8	14	0	1
54,6	55	7,	66,7	41,6	33,8	41,2	44,4	35	43,9	47,7	33,3	0	33,3	50	50	47	50	0	50
5	9	13	2	14	39	20	25	13	46	23	28	7	24	12	11	9	14	6	1
45,4	45	92,9	33,3	58,4	66,2	58,8	55,6	65	56,1	52,3	66,7	100	66,7	50	50	53	50	100	50
11	20	14	6	24	59	34	45	20	82	44	42	7	36	24	22	17	28	6	2
51				162				188				89				53			
2,6				2,38				3,26				3,71				2,69			

Ce tableau rassemble les indices qui indiquent la perception par le milieu (les élèves des classes) de l'attitude positive de chaque sujet à son égard. L'attitude positive peut être réelle (dans ce cas, le choix perçu est effectivement émis) ou ne pas exister (fausse perception par le milieu). On a considéré la répartition de ces indices en général autour de la moyenne.

CHAPITRE V

Expériences de recherche « Interventions »

I. — LES DONNEES GENERALES DU PROBLEME (1)

Nous sommes réunis ici pour faire le point sur l'état actuel d'une recherche entreprise par le centre.

A vrai dire, s'agit-il exactement d'une recherche ? On emploie souvent ce terme lorsque l'investigation est conduite par des chercheurs opérant dans le cadre de leurs propres institutions et qui disposent d'un matériel accumulé en fonction de la seule volonté de connaître. Ce n'est pas le cas de la démarche dont les différentes étapes vont vous être exposées et qui reposent sur l'utilisation de l'information recueillie par les assistantes sociales du centre, dans le cours normal de leurs activités professionnelles, orientées essentiellement vers l'aide, même s'il est vrai qu'aider une famille, c'est disposer d'une certaine lumière en ce qui la concerne.

Dois-je dire plutôt qu'il s'agit d'une étude, mais on parle généralement d'étude quand les travailleurs sociaux mettent en commun leurs réflexions sur leur propre pratique et élaborent ainsi par leurs propres moyens les données d'une approche. Or, dans le cas présent, ce sont les méthodes spécifiques des sciences humaines qui sont appliquées au contenu apporté par les assistantes sociales. C'est là précisément ce qui fait l'originalité de notre tentative, ce qui justifie peut-être la rencontre d'aujourd'hui.

La présence du chercheur à l'intérieur du service permet cette alliance de l'information du travailleur social et de la rigueur analytique du spécialiste des sciences humaines sur un plan de la méthode. Nous sommes ainsi libérés d'une dualité insurmontable entre pratique et théorie, entre action

(1) Communication de la directrice du centre de Buzenval, lors de la réunion d'études, organisée à Garches par l'Association le 27 novembre 1967.

et connaissance. Sur un plan matériel qu'il ne faut pas négliger, le coût de la recherche se trouve considérablement réduit par l'apport des travailleurs sociaux, il ne dépasse pas 10 % des dépenses totales du centre, encore tenons-nous compte, dans ce calcul établi avec toute la précision nécessaire en pareil cas, des charges sociales qui incombent au centre du fait des personnes qui se consacrent à la recherche.

On se représente souvent l'adjonction de la recherche à l'action sociale comme infiniment plus coûteuse, mais c'est précisément faute d'envisager cette liaison étroite des différentes activités d'un même service et en tenant un peu trop vite pour acquis que les investigations seront conduites exactement de la même manière que si l'action sociale n'existait pas.

Au demeurant, cette liaison des sciences humaines avec le travail social entraîne nécessairement une coopération profitable à la formation et à l'information des travailleurs sociaux de toutes catégories, tant et si bien que la recherche constitue aussi un apport à l'activité quotidienne auprès des familles. Et il n'est pas moins vrai que pour le spécialiste trop souvent dispensé de contrôler la vérité de ses thèses par l'efficacité d'une pratique, il n'est peut-être pas sans intérêt de savoir si les conclusions de sa recherche servent à quelque chose et permettent de mordre sur le réel.

Après tout, fut-ce dans un laboratoire, le physicien n'est pas dispensé d'agir sur la matière pour justifier ses hypothèses. Faut-il dire que c'est un droit ou un devoir pour le psycho-sociologue que d'accepter à son tour la dimension expérimentale des faits ?

Ce n'est pas là pour nous un fait nouveau : quand il a fallu montrer que la population de la cité avait besoin de l'intervention d'une équipe d'un type défini, l'information apportée par les travailleurs sociaux alors présents sur la cité a été mise en forme par le sociologue.

Si nous avons choisi d'examiner une recherche bien précise, il n'en est pas moins évident que nous avons déjà mené à leur terme un certain nombre d'investigations portant, par exemple, sur le statut sociométrique à l'intérieur des écoles, sur la relation entre ce statut et différentes caractéristiques des familles, sur la signification de l'organisation du temps des assistantes par rapport à leur méthode de travail, sur les problèmes de communication des familles, tant sous l'angle de la géographie psychologique qu'en fonction des différents seuils en deçà ou au-delà desquels se justifie l'intervention de telle ou telle catégorie de travailleurs sociaux. Et, bien entendu, la population de la cité a été décrite non seulement dans une perspective démographique et socio-économique, en fonction de critères comme le placement ou le non-placement d'enfants, la structure de la famille, etc.

Enfin, citons encore l'initiative que nous avons prise au moment où le relogement des familles de la cité a dû intervenir : nous avons mis au point treize critères dont l'ensemble formant système permettait de déterminer

quel foyer était apte au relogement de type H.L.M. et quel foyer devait être préféremment orienté vers des P.S.R.

Ainsi n'est-ce pas la totalité de nos recherches, mais seulement une d'entre elles, considérée comme la plus largement utilisable par d'autres services sociaux, qu'il s'agit de présenter aujourd'hui.

Partons d'un problème commun à tous les services — celui des familles que l'on peut appeler comme on voudra : familles lourdes, familles-problèmes, familles inadaptées. Sans doute un secteur d'assistantes sociales n'en compte-t-il qu'un nombre limité, encore faut-il observer d'une part que les moyens de les détecter restent problématiques et, d'autre part, que le temps de l'assistante est dévoré par cette fraction numériquement faible de sa clientèle. Il est à peine besoin d'ajouter qu'un service de prévention ou de tribunal est presque exclusivement confronté à de tels foyers.

L'expérience de Buzenval tend à montrer après beaucoup d'autres qu'il existe des types de familles-problèmes extrêmement différentes les unes des autres par bien des aspects et, notamment, par le niveau de la détérioration subie et des dynamismes subsistants.

Or, il importe de disposer d'un instrument aussi précis que possible pour déceler ces niveaux et l'état de ces dynamismes. Sinon, l'intervention du travailleur social risque d'être tardive et insuffisante, c'est-à-dire destinée à se prolonger presque indéfiniment sans atteindre des résultats tels qu'il soit possible de fermer le dossier. Faute d'une investigation assez rigoureuse, des problèmes humains ne sont donc pas résolus et, pour ne retenir que cet argument économique, la société va continuer à faire les frais de l'inadaptation familiale sous forme de secours, d'assistance médical, de placements, etc.

Cette évaluation financière de l'efficacité ou de l'inefficacité du travail social n'est certainement ni la plus sympathique, ni la plus humaine, mais elle a au moins le mérite de cerner avec une précision impitoyable l'aspect le plus extérieur de l'intervention sociale :

A quel moment doit se situer la prise en charge d'un foyer pour que la réinsertion des parents ou des enfants dans les structures de la vie collective puisse représenter une charge tolérable pour la communauté ? On a parfois le sentiment que, faute d'une interrogation de cet ordre, l'action sociale apparaît comme dispersée en une multitude de démarches impalpables dont certains veulent bien admettre en gros qu'elles ne sont pas inutiles, mais sans jamais pouvoir définir en termes rigoureux leur efficacité, ni expliciter leur méthode dans un langage raisonné de nature à permettre la communication d'un service à l'autre, mais surtout peut-être des travailleurs sociaux aux instances administratives des institutions dans lesquelles ils s'insèrent.

Les travailleurs sociaux, et notamment les assistantes, sont envoyés dans des secteurs où chacun sait qu'il existe globalement des besoins, mais

sans que personne les ai jamais mesurés, et les assistantes elles-mêmes qui en subissent l'impact ne parviennent pas davantage à en formuler une évaluation précise. De la même façon, elles ne peuvent établir un pronostic et un diagnostic social, et un traitement de l'inadaptation autrement qu'en fonction d'une approche intuitive dont la transmission reste nécessairement malaisée. A aucun moment il n'est dit :

« Voilà où en sont actuellement les familles, voilà le chemin parcouru depuis la prise en charge;

« Voici le traitement envisagé;

« Voici enfin le temps que ce traitement absorbera sans doute chaque mois et pendant tant de de mois;

« Voici donc le nombre de familles dont il m'est possible de m'occuper dans les limites de mon horaire mensuel ou annuel;

« Voici, par conséquent, les besoins qui resteront à découvert si l'investissement en assistantes sociales sur le secteur déterminé ne répond pas à ces besoins. »

Sans doute se demandera-t-on s'il est bien nécessaire d'évaluer exactement des besoins dont on peut craindre que, dans l'état actuel des choses, ils ne soient complètement satisfaits. Mais l'imprécision actuelle où beaucoup d'entre nous trouve un confort, parce qu'il nous est plus facile d'accepter la limitation de notre effort quand nous n'avons pas une connaissance trop claire des nécessités auxquelles nous ne répondons pas, cette imprécision empêche aussi l'utilisation la plus judicieuse des ressources effectivement disponibles.

Moins les moyens d'action sont importants et plus il est nécessaire de les employer judicieusement, de porter très précisément l'effort sur les familles au moment où la démarche a des chances réelles d'aboutir.

Attendre pour prendre une famille en charge de manière systématique qu'ait été franchi le seuil de non-retour à une situation normalisée, ou même que ce retour soit devenu si difficile qu'il faudra multiplier par cent le temps consacré par l'assistante à ce traitement social, c'est bien là le plus faux des calculs, précisément parce que le nombre des travailleurs sociaux reste faible par rapport à l'énormité des besoins.

Dans une telle situation le danger est double : d'une part on sera tenté d'inventer sans cesse de nouvelles catégories de travailleurs sociaux, parfois d'ailleurs formés autrement ou moins longuement que les catégories traditionnelles et, comme les besoins n'ont pas été exactement mesurés, on se lancera peut-être dans cette nouvelle direction sans définir avec assez de précision à quelle nécessité répond tel type d'intervention et à quel type d'intervention correspond chacune de ces nouvelles professions sociales.

Mais parfois aussi l'impossibilité de mesurer l'efficacité du traitement social découragera telle ou telle institution et l'amènera à détourner son

effort vers des modes d'intervention dont l'efficacité lui apparaîtra moins contestable. Par exemple : multiplication des puéricultrices ou d'infirmières co-adjointes du service social.

Bref, en dépit de l'impossibilité qui semble actuellement manifeste de répondre à tous les besoins, l'évaluation de ces besoins n'en est pas moins indispensable à la pratique sociale.

II. — UNE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE DANS LE CADRE DU SERVICE SOCIAL (1)

Parmi les diverses recherches que j'ai dirigées dans le cadre du centre de Buzenval, il s'en présente une qui offre un intérêt méthodologique particulier. En effet, elle établit un lien entre l'action du service social et une démarche scientifique, entre les besoins pratiques des travailleurs sociaux ou des administratifs de l'action sociale d'une part, et les besoins théoriques de l'investigation, d'autre part.

Le premier objectif de cette communication est de mettre l'accent sur sur une telle interaction et sur sa permanence. A aucun moment, même lorsque s'élaborent les hypothèses du chercheur, le service et le travail ne sont absents. La pratique constitue la base solide, à partir de laquelle il devient possible de définir la perspective scientifique de la recherche. Il est donc indispensable de souligner qu'il n'existe pas ici de contradictions entre l'orientation spécifique de la sociologie et les exigences ou les vœux des praticiens, mais un enrichissement réciproque, une rencontre à défaut de laquelle la recherche demeurerait coupée de la réalité, donc sans vérité, et l'action du service resterait aveugle.

L'intégration de la démarche sociologique à l'action sociale ne signifie donc pas que la recherche passe au second plan, mais pas davantage qu'elle se substitue à la démarche des travailleurs sociaux. Nous allons voir au contraire comment, dans un premier moment, il a été nécessaire de favoriser l'explicitation du savoir acquis par une équipe d'assistantes à l'intérieur de leur expérience professionnelle. Et nous verrons aussi comment le rôle du chercheur, limité dans un premier temps à la facilitation du discours de la travailleuse sociale, devient plus actif au fur et à mesure que la collecte des matériaux fait place à leur élaboration mais sans jamais substituer ses hypothèses aux faits qui lui sont apportés. Enfin, nous découvrirons qu'il est possible de tirer de l'information reçue des enseignements pratiques qui seront retournés aux assistantes elles-mêmes et dont elles pourront faire usage dans leur action professionnelle.

---

(1) Communication du sociologue.

Au demeurant, l'intérêt de la recherche n'est pas ici purement méthodologique. Toute étude de l'inadaptation est d'une actualité particulière en raison de la croissance du nombre des inadaptés, qui frappe l'ensemble des psychiatres, des travailleurs sociaux, des criminologistes, bref de tous les spécialistes du problème.

Parmi les causes de cet accroissement quantitatif, il en est au moins deux qu'il est possible de déceler sans grand mal. D'une part, il existe une hérédité psychologique de l'inadaptation. Un enfant qui a vécu dans un foyer dont les structures sont profondément atteintes, dans ce que les travailleurs sociaux appellent tantôt une famille lourde et tantôt une famille-problème, n'acquiert généralement pas dans un pareil cadre les types de comportements qui lui permettront, une fois adulte, de s'insérer dans la société globale, de manière satisfaisante à la fois pour lui et pour l'environnement. Seule, une intervention complémentaire, et au premier chef celle du travailleur social, peut l'aider à trouver un équilibre plus solide et, par conséquent, à échapper à cette transmission de l'inadaptation. Il ne s'agit donc pas d'une hérédité au sens organique ou physiologique du terme, mais plus simplement d'une tendance à répéter les conduites et les difficultés de relation incompatibles avec une participation active au monde social, à ses groupes, à ses institutions.

Or, les familles inadaptées sont souvent particulièrement nombreuses. L'étude de la population de la cité, après beaucoup d'autres, tend à montrer que le nombre moyen d'enfants est plus élevé dans une population en difficulté que dans une population normale. Pour ma part, je me refuse absolument à en conclure que la restriction des naissances est indispensable à l'équilibre d'un foyer. En revanche, il est incontestable que, dans l'état actuel des choses, le mouvement naturel de la population se traduit par une augmentation relative du pourcentage des inadaptés d'une génération à l'autre. D'autre part, un nombre élevé d'individus ou de familles ne supporte pas sans dommage le passage du milieu naturel de vie au milieu technique. C'est-à-dire l'élimination progressive de toutes les situations où le rapport de l'homme à la nature se réalise sans intermédiaire, sans passer par la médiation des objets fabriqués par l'industrie.

On aurait tort d'ailleurs d'imaginer que ce changement bouleverse seulement les vies des anciens paysans chassés de la terre vers les villes. Considérons par exemple une corporation ouvrière très ancienne comme celle des mineurs. Dans les corons du Nord se perpétue un genre de vie traditionnel. L'existence de jardins où les travailleurs cultivent leurs propres pommes de terre — voire l'ensemble de leurs légumes — joue un rôle économiquement limité mais fort appréciable sur un plan psycho-sociologique. Je ne parle pas ici simplement du jardinage comme loisir ou dérivatif au sortir d'un dur labeur souterrain. Mais, dans les périodes de grève ou de chômage, c'est un sentiment rassurant que d'avoir, à portée de la main, une nourriture qu'il n'est pas nécessaire d'échanger contre de l'argent comptant. Aussi faible que soit objectivement une telle ressource, elle crée

cependant un état d'esprit profondément différent de celui qui règne dans des H.L.M. autrement confortables, mais où n'existe évidemment aucune possibilité de produire soi-même un quelconque aliment. Comme, en outre, le prix des loyers est relativement élevé par rapport aux habitudes de la classe ouvrière française, la nécessité d'avoir à portée de main une somme d'argent importante en fonction de la paye pèse sur les esprits et sur les cœurs. Dans de telles conditions, une fois le dernier billet de banque dépensé, il n'y a plus rien, absolument plus rien, pour assurer la survie du foyer. Ceux qui bénéficient d'une marge de sécurité suffisante, par rapport aux nécessités immédiates de la vie, mesurent mal l'impact d'un pareil choc sur l'équilibre personnel et familial des travailleurs.

Ce n'est d'ailleurs qu'un exemple parmi beaucoup d'autres de transformations introduites par le passage d'un habitat relativement naturel à un habitat typiquement citadin. Entre les enfants élevés dans les cours des corons, sous le regard, non seulement de leur mère, mais de ce qu'on a appelé d'un terme fort juste les mères de remplacement, et les enfants grandis dans les rues d'une ville pendant que la mère fait le ménage ou la cuisine au sixième étage, il existe, on s'en doute, bien des différences dans l'équilibre affectif, dans la capacité d'établir des relations avec l'adulte, donc dans la capacité d'acquisition progressive et continue des comportements inscrits dans la subculture du mineur.

Il n'est pas sûr enfin que la relation père-enfant, voire l'existence du couple, c'est-à-dire des facteurs dont le rôle, dans la constitution des personnalités, demeure considérable, puissent rester les mêmes lorsque le travail du père est profondément rénové par l'introduction d'un outillage moderne et par ce qu'il est convenu d'appeler la rationalisation de la production. L'accroissement relatif de la fatigue nerveuse, ou fatigue industrielle, par rapport à la fatigue musculaire, se traduit, comme l'ont démontré aussi bien les sociologues que les psychiatres, par une difficulté croissante dans la structuration de l'univers relationnel. Aujourd'hui encore, il est facile d'observer des différences importantes entre le comportement, même familial, de l'ouvrier du bâtiment, secteur où un mode de travail archaïque, demeure prépondérant, et celui de l'ouvrier de la métallurgie, secteur plus moderne par ses techniques et son organisation.

Ainsi, l'accélération du changement introduit dans les formes de labeur et d'habitat est-elle génératrice d'inadaptation, dans toute la mesure où cette transformation n'est ni conçue, ni réalisée en fonction des besoins des hommes, mais sous la pression directe d'intérêts économiques.

Sans doute aussi faudrait-il faire intervenir un troisième facteur moins universellement reconnu. A la permanence du milieu naturel est associée celle d'un genre de vie traditionnel. Là, pour employer une formule poétique, on pourrait dire que les fils mettent leurs pas dans les pas de leurs pères. Ou, pour parler plus simplement, on observe que les enfants réutilisent, répètent des comportements qui sont acquis par leurs parents. Au contraire,

l'introduction d'un milieu technique entraîne un changement généralisé des conditions de vie. Dans l'intervalle qui sépare deux générations, ces transformations atteignent un degré suffisant pour que les conduites suggérées par les parents deviennent anachroniques au moment où leurs enfants arrivent à l'adolescence. Les jeunes subissent de ce fait une insécurité redoutable. Sans toujours le formuler explicitement, leur père ou leur mère considère comme anormal ou aberrant tout comportement trop éloigné de ce qu'ils ont eux-mêmes connu dans une époque révolue. Les adolescents peuvent certes être sensibles à cette attente. Mais comment y répondraient-ils puisque les conditions matérielles et sociales où ils se trouvent ne ressemblent pas suffisamment à celles d'autrefois pour assurer une continuité véritable d'une génération à l'autre? Dans un univers où, sous le signe de la technique, règne un changement accéléré, les modèles offerts par la société des adultes sont toujours en retard par rapport aux réalités inédites devant lesquelles la génération montante se trouve placée. En fin de compte, l'inadaptation des jeunes est d'autant plus fréquente qu'on leur montre plus rarement et plus difficilement comment il faut s'y prendre pour être adapté.

Une telle situation explique et justifie assurément l'importance de la littérature journalistique consacrée à l'inadaptation. Il faut bien reconnaître pourtant que l'état des recherches scientifiques sur ce même phénomène est loin d'être satisfaisant. Les investigations entreprises restent le plus souvent balbutiantes. Ce retard de la recherche sur la réalité apparaît dès que le sociologue ou le psychologue entreprend de circonscrire le champ de son exploration, de déterminer la population inadaptée dont il va entreprendre l'étude. Loin de disposer de critères précis, il demande à un certain nombre de praticiens, supposés compétents, de lui désigner des inadaptés. C'est-à-dire qu'il en reste au stade le plus élémentaire de la démarche intellectuelle. Il se contente d'une opinion, respectable sans doute, mais variable, au gré des impressions, des évaluations personnelles, ou des attitudes collectives. Le psychiatre, le travailleur social, voire le commissaire de police, est prié de désigner du doigt les hommes qu'il classe parmi les inadaptés. Ce n'est nullement là l'équivalent d'une définition rigoureuse ou scientifique de l'inadaptation, à partir de laquelle le choix d'une population à étudier pourrait être rationnellement établi.

Que ce soit là encore actuellement un point de départ indispensable, nous en disconviendrons d'autant moins que nous avons procédé comme les autres chercheurs. C'est-à-dire qu'il existe un consensus, un accord général pour désigner la population de la cité de Buzenval comme globalement inadaptée. Nous avons donc admis qu'il y avait là une constatation de fait; mais une constatation n'est pas une analyse. Mieux ou pis, à ce stade, nous restons prisonniers d'une notion empirique ne dépassant pas le niveau du simple bon sens ou du sens commun. Il faudrait ajouter que le terme d'inadapté est employé conjointement par des praticiens que leur situation professionnelle met au contact de populations extrêmement différentes. Un psychiatre par exemple reçoit dans un quartier une clientèle bien définie. Il a

peu de chance de voir aller à lui spontanément les habitants des taudis. Un policier tend à identifier une catégorie très générale, comme celle de l'inadaptation, à une autre, beaucoup plus particulière, celle des seuls délinquants. De même, chacun des différents services sociaux désignerait une fraction, voire la totalité de sa clientèle comme faisant partie des inadaptés, mais serait fort en peine de justifier une telle affirmation en l'absence d'une technique de caractérisation généralement reçue.

Ce sont cependant les auxiliaires familiales, les assistantes, les éducateurs qui, de par leur activité pratique, sont amenés à prendre contact avec les catégories les plus larges d'inadaptés. Aussi bien ceux qui ont des démêlés avec la justice, que ceux dont le psychiatre assume finalement la prise en charge, et beaucoup d'autres encore. C'est pourquoi, en fin de compte, les spécialistes des sciences humaines qui s'attachent à un tel problème se tournent de préférence vers les travailleurs sociaux pour leur demander de circonscrire la population mal insérée dans les structures collectives.

C'est donc bien là reconnaître que, dans l'état actuel de l'information, ces mêmes travailleurs sociaux disposent des connaissances les plus étendues sur l'inadaptation. Et pourtant, leur fonction principale n'est pas de les connaître mais de les aider. Sans doute pour agir, pour contribuer à une réinsertion sociale sur la base d'une pratique définie, faut-il que la démarche d'aide ne soit pas totalement aveugle. Toute action, quelle qu'elle soit, fonde son efficacité sur un certain savoir, qui s'y trouve inscrit ou englobé implicitement. Mais une relation d'aide, si lucide soit-elle, ne saurait se confondre avec une exploration systématique. Elle demeure sur le plan du vécu et du cas particulier. Rien ne serait plus grave que de conduire le travailleur social à abandonner sa position spécifique dans la relation nouée avec l'inadapté, pour en venir à n'être qu'un agent ou un instrument de recherche, sous prétexte de pallier les insuffisances des sciences humaines. Il serait alors conduit à renoncer à son effort de soutien personnel pour se transformer en enquêteur dont le seul rôle serait d'enregistrer, de manière non directive, aussi passivement que possible, les données indispensables à l'élaboration d'une théorie générale de l'inadaptation. Prendre appui sur le savoir implicite que renferme la relation d'aide entre l'assistante ou l'éducateur et la personne ou le foyer accablé par les difficultés, ce n'est donc pas l'arracher à sa tâche spécifique, c'est prendre acte du fait que la connaissance inhérente à la pratique sociale est à l'heure actuelle l'indispensable point de départ d'une recherche sur l'inadaptation.

Ainsi, la première étape de la recherche se trouve définie. Nous allons partir de la démarche d'aide, tentée par l'assistante sociale, en direction des familles en difficulté, pour extraire de ce savoir-faire les connaissances qui y sont contenues et les élever au niveau d'un savoir théorique formulé, explicite, généralisable. En fait, il était particulièrement opportun de situer cette enquête dans le cadre d'un service de prévention, dont la clientèle ne se compose, en principe, que de foyers socialement mal insérés. C'est ce qui a été fait dans le cadre du centre de Buzenval.

Même sur de telles bases, il n'est pas facile de définir l'inadaptation pour cette simple raison que l'inadapté type n'existe pas. N'oublions pas en effet qu'il s'agit là d'une notion d'origine biologique. Comme l'observait déjà Darwin : « Tout être qui ne parvient pas à s'insérer dans un milieu donné, disparaît. » Si réduit, ou plus exactement si douloureux que soit le contact d'un être humain avec son environnement social, il n'en peut tirer les éléments indispensables à sa survie physique, sans parvenir, de manière insuffisante et surtout inacceptable pour lui-même et pour autrui, à en tirer un parti minimum. Inversement, il n'existe pas non plus d'adapté type. C'est-à-dire d'individu capable d'utiliser au mieux la totalité des possibilités objectivement offertes par les structures, les institutions, les groupes ou les individus, d'assumer à la fois toutes les relations, positives ou conflictuelles, à l'intérieur desquelles il se trouve placé.

Le premier renseignement que le sociologue doit tirer de la pratique sociale, c'est qu'il est indispensable de préciser la question dont nous sommes partis. Il ne suffit pas de demander : qu'est-ce que l'inadaptation? Plus concrètement, il convient de rechercher un mode d'évaluation du niveau d'inadaptation d'un individu et d'un foyer. C'est dire qu'il n'existe pas de critère unique de l'inadaptation, pour l'excellente raison qu'elle se situe sur le trajet qui mène du sujet, personnel ou familial, à l'ensemble multiforme d'une collectivité et que, sur ce trajet, fonctionne un système complexe de compensation et de décompensation.

C'est ainsi que beaucoup de travailleurs manuels éprouvent à l'égard des papiers à remplir ou des bureaux auxquels il faut se présenter, une répugnance profonde, et parviennent malaisément à la surmonter. Mais une aptitude positive au contact avec des êtres humains, fussent-ils placés dans des situations professionnelles différentes de la sienne, permettra dans certains cas à l'intéressé de masquer son insuffisance, et même de suppléer effectivement à son recul devant tout phénomène bureaucratique (1). Mesurer l'inadaptation, c'est donc appréhender un fait global, à l'intérieur duquel interviennent d'innombrables inadaptations particulières, localisées, spécialisées, dont l'origine doit être cherchée dans les secteurs les plus différents de la structure personnelle et de la structure collective, et dont les effets se renforcent ou s'annulent pour permettre ou interdire en fin de compte une insertion satisfaisante.

Quand le travailleur social désigne un individu ou un foyer comme inadapté, le problème pour lui, donc pour nous, est de passer de la perception globale et confuse d'un malaise ou d'une passivité douloureuse, ou encore d'une agressivité qui dissimule mal la peur d'être soi-même constamment attaqué, à un tableau plus détaillé, plus systématique des diverses modalités caractéristiques des insertions multiples de la personne dans le champ relationnel total. Et la difficulté d'être propre à l'inadapté, peut en effet être ressentie dans la relation d'aide comme un vécu douloureux, mais provisoirement inanalysable ou, tout au contraire, être exactement située par rapport au milieu de travail, de loisir, d'habitation, de foyer, bref aux situations fondamentales à l'intérieur desquelles chacun noue des relations avec tous les autres. Il participe à la vie commune, ou s'en trouve rejeté.

(1) Rappelons que le terme « bureaucratique » désigne pour nous un ensemble d'institutions et de pratiques, à l'exclusion de tout jugement de valeur.

Quelles sont donc, dans cette perspective et dans le cadre de cette recherche, les hypothèses préalables auxquelles il est nécessaire d'avoir recours? Il serait impossible de les énumérer toutes dans le cadre d'une étude limitée, mais il convient d'en proposer quelques-unes qui paraîtront, tantôt de simples bon sens, et tantôt peut-être mériter discussion.

Premièrement, il fallait admettre que le savoir implicite accumulé par les travailleurs sociaux, dans leur expérience concrète de la relation d'aide, déborde de toutes parts le contenu des documents écrits qu'ils ont l'habitude ou l'obligation de transmettre aux services administratifs, voire à leurs propres collègues. Cette difficulté à laquelle ils se heurtent, lorsqu'il s'agit pour eux de coucher sur le papier les informations qu'ils détiennent, est trop souvent explique par eux-mêmes comme l'effet d'une insuffisance de méthode intellectuelle ou de culture. Elle tient, beaucoup plus profondément, au caractère du face à face avec le client, à une relation expérimentée, ici et maintenant, dans une attitude qui peut être non directive sans cesser pour autant d'être active ou à tout le moins positive, puisqu'il importe d'abord de donner l'assurance d'un soutien personnel, et d'une acceptation de l'autre effectivement assumée. Si l'on songe que l'enquêteur-psychologue se tient, lui, au contraire, dans une position privilégiée de passivité, voire d'absence où il tend à se supprimer soi-même, on se rend compte que le caractère commun de l'entretien de recherche et de l'entretien d'aide, centrés l'un et l'autre sur le client, ne doit en aucun cas dissimuler la différence fondamentale entre l'observateur et le praticien. Sans doute, le seul fait de faciliter l'expression d'un problème peut-il avoir un effet thérapeutique, mais le souci de manifester sa propre présence, conformément au besoin d'aide de l'interlocuteur, fait nécessairement écran entre l'événement, tel qu'il s'est effectivement produit lors de la rencontre entre le travailleur social d'une part et, d'autre part, la démarche par laquelle l'entretien est, après coup, remis à distance, écarté de soi-même, transformé en objet extérieur, pour être décrit en termes de connaissance désintéressée.

En somme, lorsque le travailleur social est placé devant la nécessité intellectuelle d'une description analytique ou, ce qui revient au même, devant l'exigence sociale d'une communication bureaucratique, il ne parvient pas à formuler ce qu'il sait. Et ce qui peut apparaître extérieurement comme une insuffisance n'est que la conséquence d'un engagement professionnel et personnel dont il serait périlleux de négliger l'intensité. Tout spécialiste des sciences humaines, qui a été consulté par un travailleur social soucieux d'établir le diagnostic et le traitement d'un cas particulier, en apprend davantage par la chaleur du récit, du geste, par l'expression du visage, bref

par la présence personnelle de son interlocuteur, que par la description proprement dite des faits considérés comme objectifs. La trace inerte d'une telle conversation vivante, fût-elle enregistrée au magnétophone, et plus encore sa traduction dans un rapport écrit laisseraient en définitive échapper des éléments essentiels.

Par conséquent, il convient d'élaborer une méthode pour permettre à l'assistante de passer du niveau où elle formule spontanément le contenu incomplet d'une expérience très riche à un autre niveau où l'explicitation soit à la hauteur du savoir implicite. Le seul moyen pour y parvenir est d'engager avec un certain nombre de ces travailleurs sociaux un dialogue exploratoire à l'intérieur duquel il leur soit demandé d'analyser eux-mêmes la part d'expérience vécue qu'ils transmettent à l'état brut par le geste, l'accent ou l'expression des discours, en les amenant à se remémorer les circonstances précises à partir desquelles s'explique leur impression d'ensemble.

Et nous voici conduits à une seconde hypothèse : une famille est désignée comme inadaptée sur la base d'une désorganisation générale de la vie personnelle et collective de ses membres. Mais cette évaluation globale peut avoir trois significations tout à fait différentes.

Tout d'abord, l'ensemble des aspects de l'existence quotidienne peut se trouver atteint. Par exemple, certaines familles, décrites par M. Labbens dans son étude sur le camp de Noisy-le-Grand, manifestent une mauvaise insertion sociale dans les domaines les plus divers, depuis celui de leur vie familiale jusqu'à leur présence au travail, en passant par leurs relations de voisinage.

D'autres paraissent aussi durement touchées. Mais, à regarder de plus près, il semble que le problème principal, sinon unique, réside dans l'incapacité des hommes à se maintenir dans un emploi stable, et à s'y rendre de manière régulière. Sans doute, l'inadaptation s'étend-elle apparemment à bien des éléments de la vie personnelle ou familiale, cependant, on peut, localiser un point central à partir duquel elle rayonne dans toutes les directions et envahit l'ensemble du champ relationnel de l'individu et du foyer dans lequel il est présent.

Enfin, dans la cité de Buzenval, l'écrasante majorité des pères sont des travailleurs stables et réguliers. Pourtant, leur foyer donne des signes d'inadaptation. Celle-ci se trouvera donc localisée et laissera en dehors d'elle au moins un aspect, une partie où, comme il est peut-être préférable de le dire, une région de l'existence. Elle n'en est pas moins suffisamment grave pour donner à un travailleur social, qui a une vue générale de la vie familiale, le sentiment d'une désorganisation de l'ensemble. Au demeurant, le phénomène de contamination des régions saines par les régions détériorées de l'existence peut toujours se produire. Rien ne garantit que cet ouvrier, qui assume courageusement son labeur depuis de longues années, ne verra pas sa force de résistance usée par les difficultés internes de son foyer, et

ne deviendra pas un jour ou l'autre incapable de poursuivre son effort. Il serait pourtant erroné de voir là une fatalité inéluctable, puisque le milieu de travail peut apporter des compensations aux lacunes de l'organisation du foyer.

Nous pourrions donc être conduits à distinguer entre une inadaptation localisée, une inadaptation généralisée et, dans une phase intermédiaire, une inadaptation en voie de généralisation.

Cette deuxième hypothèse introduit une nécessité. La multitude des faits observables à l'intérieur d'un foyer qui peut être inadapté, doit se répartir ou s'ordonner entre un certain nombre de rubriques correspondant à ces régions de l'existence sur lesquelles il a fallu attirer l'attention. Lorsque le praticien explore une situation, il cherche quels sont les dynamismes psychologiques intacts, en tout ou en partie, auxquels il aura pour tâche de frayer une voie de façon à permettre une revalorisation, partielle d'abord, totale ensuite, de la personnalité. La durée et les chances de succès d'un traitement social dépendent de l'existence ou de l'absence de tels secteurs, contaminés certes, dans une certaine mesure, mais suffisamment sains en eux-mêmes pour autoriser quelque espoir. Il faut donc, d'une part classer les signes particuliers d'inadaptation en catégories significatives, c'est-à-dire révélatrices d'un mode spécifique, d'un mode de relation avec les êtres ou les choses et, d'autre part, ne pas oublier que l'inadaptation est finalement un phénomène global.

Par conséquent, il est nécessaire aussi de rechercher comment s'articulent entre elles ses manifestations extérieures, comme les attitudes plus profondes à l'égard de tel ou tel secteur des réalités environnantes. Bref, l'inadaptation est un tout, une structure, un système, à l'intérieur duquel il convient de situer les éléments, depuis le signe manifeste jusqu'à l'attitude intérieure, depuis l'attitude intérieure jusqu'au système d'attitudes. Nous remontons ainsi la pente jusqu'à une caractérisation dynamique de l'inadaptation.

Dans l'état actuel de la recherche, il paraît même possible d'affiner l'hypothèse et de se demander si une mauvaise insertion sociale ne se traduit pas plutôt, au moins dans sa première phase, par une distorsion, un déséquilibre entre le niveau d'adaptation de diverses régions d'existence que par un abaissement généralisé de ce niveau.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de cette nouvelle perspective, il reste que seul l'examen de l'ensemble de l'existence quotidienne du foyer permet de conclure s'il y a ou non détérioration grave dans le mode d'existence familiale. Assurément un travailleur social ne sait jamais tout d'un individu, d'un couple ou d'un ensemble composé des parents et des enfants. Au moins, pour mesurer la portée de ce qu'il sait, doit-il disposer d'un instrument qui lui permette de mesurer la quantité d'informations dont il dispose et de celles qui lui échappent. Ce sera là une troisième dimension de la recherche.

Pour savoir quels sont les traits d'inadaptation caractéristiques que peut relever un travailleur social dans le cadre de la relation d'aide, le mieux est encore de le lui demander. C'est-à-dire de le solliciter d'évoquer telle ou telle famille dont il s'occupe, en prenant deux précautions. D'une part il ne faut pas oublier que la durée de ses relations avec un foyer est extrêmement variable, et ne pas négliger la collecte de l'information auprès du client de fraîche date. D'autre part, il convient de l'amener à préciser, à expliciter les racines objectives des évaluations nécessairement subjectives auxquelles il parvient. Bien entendu, l'entretien doit être conduit de telle sorte qu'à aucun moment le chercheur n'intervienne activement auprès du praticien de façon à modifier l'optique de celui-ci. Son seul rôle est de procéder aux relances indispensables pour contribuer au va-et-vient permanent entre l'impression globale et le fait particulier. Dès les premières interviews ainsi pratiquées, il a été possible de découvrir une multitude de traits d'inadaptation, de manifestations extérieures de mauvaise insertion sociale, et notre première hypothèse s'est trouvée immédiatement vérifiée : la richesse de l'information accumulée par le praticien est considérable.

Qu'est-ce qu'un trait particulier d'inadaptation ? Notons, par exemple, la saleté d'une femme, la mauvaise entente des enfants avec les parents, l'instabilité du père au travail, un déséquilibre interne du rapport d'autorité dans le cadre d'un couple : un homme et une femme ne peuvent prendre ensemble les décisions, même les plus modestes. Ils ne parviennent pas non plus à partager les responsabilités. Et c'est finalement toujours la même personne qui impose sa volonté sans concertation préalable. C'est ce que nous appelons la famille autocratique. Voilà quelques-uns des signes extérieurs de l'inadaptation. Il en existe évidemment beaucoup d'autres puisque nous en avons relevé 47 qui reviennent avec une remarquable régularité dans les interviews des assistantes sociales. Encore avons-nous limité notre liste à ceux qui apparaissent dès les premiers contacts des travailleurs sociaux avec les familles de la cité, et à propos desquels, d'ailleurs, l'information est susceptible d'enrichissement et d'approfondissement à travers toute la durée de la relation.

Dans une deuxième étape, il va falloir sortir de l'éparpillement de nos 47 données pour obtenir des ensembles moins nombreux, et par conséquent plus maniables. C'est-à-dire qu'il a fallu définir les secteurs ou régions d'existence dans le cadre desquels viendraient s'ordonner les manifestations extérieures d'inadaptation. La détermination de ces régions particulières a pu se faire sur la base d'hypothèses simples fondées sur la ressemblance ou la dissemblance entre les objets matériels ou les êtres humains avec lesquels une relation peut être nouée. Nous avons admis en effet, et c'est là encore une hypothèse, que le niveau d'adaptation était fonction du niveau de participation, et même se confondait avec lui. Par exemple, pour savoir si le sujet est adapté à la société globale, ou à la classe sociale, ou encore à la cité de Buzenval elle-même, il s'agit de déterminer comment il expérimente son rapport vécu avec cette collectivité. Dans quelle mesure le sujet

est capable de passer du *Je,* désignant son individualité dans son isolement et dans sa crispation, au *nous,* c'est-à-dire à la solidarité vécue avec un ensemble d'êtres humains, voire avec un groupe relativement limité comme celui qui constitue notre population.

Bien entendu, il existe un certain nombre de précautions indispensables, tant au niveau de la collecte des faits, qu'à celui de leur classement. Nous allons en examiner rapidement quelques-unes.

1° Dans le dialogue noué entre le travailleur social et le chercheur, nous devons passer de l'impression affective globale, de l'évaluation immédiate à l'analyse des faits qui sous-tendent cette évaluation. Le travailleur social livre dans un premier moment le sentiment ressenti et expérimenté à l'intérieur de sa relation avec la famille. Il serait absurde de récuser ce témoignage, mais il est indispensable de le transposer en descriptions d'un certain nombre de réalités observables. Sinon le risque serait grand de voir utiliser les mêmes adjectifs dans des sens extrêmement différents. Une assistante sociale qui arriverait dans la cité de Buzenval, après avoir exercé dans un secteur moins défavorisé, trouverait certainement pour caractériser une famille d'autres termes qu'une collègue présente à Buzenval depuis longtemps. La propreté d'un local n'est pas définie spontanément de la même manière dans ces deux cas. Il ne suffit donc pas de poser cette question trop simple : la maison ou la personne était-elle propre ou sale lors de votre visite ? Il faut introduire des consignes rigoureuses qui permettent d'échapper aux impressions pour entrer dans le domaine de l'analyse objective. C'est pourquoi le document écrit, qui a été élaboré à partir des entretiens de base avec les travailleurs sociaux, propose un certain nombre de consignes et substitue la description des faits matériels à l'évocation d'une réaction personnelle. Une consigne n'est jamais trop précise, même si cette recherche de la rigueur fait parfois sourire ceux ou celles qui doivent la respecter. Il peut être amusant, je le confesse, de remplacer la simple indication de la saleté corporelle d'une personne par une réponse à la question suivante : « Existe-t-il des traînées sombres et luisantes sur la partie du corps visible ? »

Et pourtant, se contenter de déclarer une femme malpropre, c'est peut-être étendre à son visage ou à ses mains une impression applicable seulement à ses vêtements, voire à la pièce à l'intérieur de laquelle le travailleur social a été reçu. Or, le souvenir de tels détails n'a nullement disparu de la mémoire de l'assistante. Il est simplement occulté de façon provisoire par l'impression d'ensemble qui a présidé à cette rencontre. Bien entendu, c'est là un cas particulièrement simple, mais, pour chaque rubrique particulière, il existe un ensemble de consignes détaillées et précises, qui permettent, dans toute la mesure du possible, de dépasser la diversité des opinions, pour accéder à une observation des faits.

De telles indications ne signifient d'ailleurs pas que le chercheur est intervenu activement pour substituer son propre regard à celui de l'assistante. Les données positives qui ont été retenues sont très généralement

celles que proposait la travailleuse sociale elle-même, lorsqu'elle passait de l'impression confuse globale à une description plus minutieuse. La tâche du sociologue est ici bien davantage d'introduire l'ordre, la cohérence, la hiérarchie, ou plus simplement encore de faciliter l'expression du souvenir, que de déterminer lui-même la nature ou la liste des faits significatifs. Il contribue simplement au passage d'une approche clinique, par définition liée au cas particulier, à une approche expérimentale susceptible de généralisation.

2° Il reste que, au terme de cette démarche, nous étions en présence d'un grand nombre de rubriques. Citons quelques-unes au hasard : la capacité d'obtenir une bonne organisation budgétaire, celle de résoudre un problème pratique, le bon usage des appareils techniques, le comportement dans l'entretien avec l'assistante, les rapports avec les voisins, les relations du couple parental et des enfants, etc.

Que vont devenir chacune de nos 47 rubriques, auxquelles nous donnerons dorénavant le nom d'« item » ?

Nous l'avons dit : ces différents item ont été regroupés en catégories, conformément à une logique sur laquelle il convient maintenant de s'expliquer.

Cette deuxième démarche a été marquée par une attitude plus active du sociologue, en coopération d'ailleurs avec les travailleurs sociaux dont il ne faudrait pas, là non plus, sous-estimer l'apport. Lors de nos entretiens, en effet, les multiples observations de la vie quotidienne des familles s'articulaient déjà dans le discours de l'assistante, conformément à une organisation spontanée de la pensée. Bien sûr, il arrivait que le discours consiste en une juxtaposition d'anecdotes de significations très diverses, mais, le plus souvent, il passait d'un thème à l'autre, au gré d'associations parfois très simples, parfois ingénieuses, en tout cas nullement irrationnelles. Par exemple, la plupart des assistantes décrivaient successivement l'état de propreté, d'ordre, de confort, d'aménagement du logement et, conjointement, la façon d'utiliser le jardin. C'est là une façon de procéder qui ne surprendra personne. Il n'en est pas moins clair que, dans l'esprit du travailleur social, comme dans celui du chercheur, cette démarche manifeste une certaine tendance à rassembler des données diverses en fonction de l'hypothèse selon laquelle il existe une attitude générale du client à l'égard des objets matériels utilisés dans la vie du foyer. Cette attitude se retrouve dans des besoins élémentaires ou des aspirations plus complexes, tous étroitement apparentés. Il était déjà plus frappant d'entendre telle assistante rapprocher spontanément l'agressivité d'une mère de famille à son égard, d'un même type de comportement observable à l'endroit d'individus considérés comme tels et non d'institutions. Une telle association est ici significative du fait que l'assistante est perçue par le client comme personne, non pas seulement ni principalement comme représentant une institution. C'est pourquoi, par exemple, notre item « Comportement dans l'entretien

à l'égard de l'assistante », se trouve placé sous la rubrique : « Attitude envers autrui en général » et non dans la rubrique : « Attitude envers la société comme institution. »

Cependant, il est simplement honnête de signaler que, sur des problèmes de ce genre, toutes les assistantes n'orientent pas leur discours exactement de la même façon et qu'il incombe alors au sociologue de faire un choix parmi les divers modes de regroupement possibles des item. Enfin, il lui a bien fallu procéder à certains groupements d'item de sa propre autorité, conformément à une formation qui implique certaines perspectives théoriques. Je ne me cacherai pas, en particulier, d'avoir largement utilisé les conceptions de George Mead sur la fonction du rôle dans la constitution de la personnalité. C'est dans cette perspective, en particulier, que j'ai été conduit à inclure, sous la rubrique : « Attitude envers la société, comme autrui en général », l'item suivant : « Utilisation de l'argent comme instrument de réciprocité. » J'ai eu également recours aux travaux de Georges Gurvitch sur la fonction du *nous*, c'est-à-dire la capacité de ressentir l'appartenance à la collectivité.

Bien entendu, l'existence d'une pluralité d'écoles sociologiques peut susciter une certaine inquiétude à l'égard de la validité des notions théoriques mises en œuvre dans cette classification et, par conséquent, à l'égard de la classification des item eux-mêmes. Sans contester nécessairement l'ensemble des travaux de George Mead ou de Georges Gurvitch, on peut se demander si leurs conclusions correspondent bien au secteur de la réalité sociale étudié dans le cadre du centre de Buzenval. Ici encore, la recherche statistique à apporté des validations précieuses, et aussi suggéré deux ou trois rectifications.

Considérons par exemple la catégorie : « Attitude à l'égard de la société comme collectivité. » Elle regroupe trois item différents : l'adaptation à la société globale — l'adaptation à la classe sociale — l'adaptation à la cité.

Avons-nous eu raison de rassembler ces trois item sous une même rubrique ? Oui, sans doute, puisque l'étude statistique apporte deux informations significatives. Tout d'abord, elles sont en général, à première vue différentes ou, au contraire, se révèlent inadaptées à ces trois niveaux. Ensuite, une démarche mathématique un peu plus complexe montre qu'un même facteur psycho-sociologique est à l'œuvre dans ces trois relations avec l'environnement collectif.

Il aurait pu paraître raisonnable de rapprocher au contraire l'adaptation à la cité d'un autre item : « Les relations avec les voisins. » Après tout, en première apparence, la cité n'est jamais que la juxtaposition d'un ensemble de voisins. Or, la même corrélation de l'item « adaptation à la cité » avec les deux autres de la même catégorie « adaptation à la société globale » et « adaptation à la classe sociale », est beaucoup plus forte que

la corrélation avec l'attitude envers le voisinage. De même, ce n'est pas un facteur identique qui joue un rôle déterminant dans l'adaptation à la cité, d'une part, et dans les bonnes relations avec les voisins d'autre part.

La même situation se retrouve dans la plupart des catégories. C'est-à-dire que les corrélations entre les différents item d'une catégorie unique sont plus fortes que les corrélations avec les item réunis sous les catégories différentes. Dans tous ces cas, nous pouvons dire qu'il existe mieux qu'une présomption pour que l'ensemble des faits particuliers, à partir desquels nous avons défini chaque item, révèle une même attitude fondamentale pour une même catégorie.

J'ai dit pourtant que, dans deux ou trois cas, nous serions amenés à revoir nos méthodes de classification. C'est ainsi qu'il existe un item : « Adaptation aux services médico-sociaux. » Il avait été rangé dans la catégorie : « Attitude à l'égard de la société comme institution. » En effet, la capacité d'utiliser correctement les possibilités offertes par un dispensaire ou par un hôpital, manifeste une certaine disposition à participer activement à un type déterminé d'institution. Il n'était pas non plus absurde, lorsqu'on connaît la dimension bureaucratique des organismes médicaux à destination collective, d'inscrire cet item dans la même catégorie qu'un autre : « Attitude à l'égard des bureaux. »

Or, les résultats de l'analyse statistique montrent que l'adaptation aux services médico-sociaux est en liaison beaucoup plus étroite avec un autre item : « La capacité de résoudre un problème pratique », qui se pose à la famille ou à l'individu. C'est-à-dire que nous avons sous-estimé l'aspect proprement médical de la démarche par laquelle un homme ou une femme s'adresse ou adresse ses enfants à un établissement hospitalier. Il faut à la fois prendre en considération l'intérêt du malade et dépasser une hésitation ou une répugnance fréquente à accepter une séparation provisoire, à entrer dans le cycle d'une série de soins, où le patient n'est plus que partiellement maître de son propre destin. Nous sommes ainsi amenés à déplacer notre item et à le ranger désormais dans la catégorie de la « maîtrise du temps ». C'est-à-dire de l'aptitude à organiser sa propre existence, ses propres besoins, leur mode de satisfaction, en dehors de l'impulsion émotionnelle ou irrationnelle enfermée dans la considération stricte de l'instant présent.

Le problème essentiel n'est donc pas ici le rapport à l'institution, mais l'événement concernant le corps du malade, et la capacité ou l'incapacité de dépasser un certain affolement, de conduire un projet à bien, un plan d'action, dans des conditions qui mettent l'individu beaucoup plus personnellement en cause que sa relation avec les bureaux.

Ainsi l'analyse statistique, en dehors même des confirmations réconfortantes qu'elle nous apporte, a-t-elle un autre mérite : elle nous contraint à approfondir notre réflexion sur les résultats obtenus et, ici, à placer un item dans une autre catégorie que celle à laquelle il avait d'abord été

attribué. Certains pensent parfois que l'utilisation de méthodes statistiques a toujours pour résultat d'abolir la prise en considération de l'aspect individuel des problèmes, au profit de leur aspect collectif. On remarquera qu'ici la démarche est exactement inverse. La relation à l'institution, donc à la société, cède le pas à la relation au corps propre, et à une certaine approche de l'émotivité du sujet, sous l'effet d'enseignements tirés d'un calcul mathématique.

Toutefois, le nombre des confirmations apportées à notre méthode de classification étant considérable par rapport au nombre des rectifications rendues nécessaires, il est permis d'affirmer que les hypothèses théoriques de base se sont trouvées complètement vérifiées, et que, seules certaines hypothèses plus limitées, plus particulières ont dû être nuancées. Sans doute une telle validation garantit-elle davantage la cohérence logique interne du système que sa correspondance à la réalité. Elle ne nous dispense donc pas de recourir à la pratique sociale, comme le physicien recourt à l'expérimentation pour confirmer la théorie au niveau des faits. Ce n'en est pas moins un résultat important. Le spécialiste des sciences de la nature, comme celui des sciences humaines, n'a pas le sentiment de négliger la confrontation avec le réel lorsqu'il s'engage dans la voie d'une élaboration mathématique des résultats obtenus.

Ainsi la mise en œuvre de l'instrument statistique permet-elle de confirmer un certain nombre de suppositions, d'éliminer telle ou telle lacune particulière, et même de passer des hypothèses liées à certaines interprétations théoriques, à une approximation de plus en plus précise de la réalité. Sans doute cette possibilité de progresser à chaque nouvelle étape est-elle le signe d'une démarche de rigueur satisfaisante.

Il est temps maintenant de passer de l'aspect purement scientifique du problème à la demande du service telle qu'elle a été perçue par le chercheur, et telle que celui-ci a été capable de la retenir, de l'enregistrer.

Il s'agissait à la fois, pour la direction du centre et pour le sociologue, de considérer le travailleur social comme un observateur-participant dans le cadre d'une relation d'aide, et ne pas altérer la position du travailleur social dans cette relation. Ce n'est pas là un problème entièrement nouveau, puisque la présence dans un groupe, naturel ou artificiel, d'observateurs-participants, constitue un des modes habituels de l'approche psycho-sociologique. Cependant, toutes précautions devaient être prises pour ne pas abolir la situation professionnelle de participant au profit de la démarche plus distante de l'observateur. En outre, il est peut-être plus facile d'y parvenir dans un groupe où l'on compte un nombre appréciable de personnes que dans une relation individuelle. Il était indispensable de respecter le caractère professionnel de l'intervention du praticien, de ne pas déformer sa fonction propre. Pour ce faire, nous avons soigneusement évité de lui proposer des directives à mettre en œuvre dans le cours de l'entretien avec le client, mais uniquement des consignes applicables au

niveau de l'élaboration du compte rendu oral utilisé pour la construction du bilan.

D'autre part, nous avons déjà montré que l'objectif essentiel était d'élaborer aux fins d'utilisation scientifique le contenu de l'expérience vécue par l'observateur-participant. Bien entendu, le souci de lui restituer ensuite les enseignements de cette démarche n'était en aucun cas absent de notre pensée.

Enfin, la mise au point de documents comme le bilan d'adaptation ou d'inadaptation d'un foyer, dépend évidemment des fins poursuivies. Il en existait au moins six qui, fort heureusement, ne se sont pas avérées incompatibles entre elles.

1° L'élaboration d'un tel document permet un effort de réflexion collectif à l'intérieur du service. C'est ainsi que l'ensemble des travailleurs sociaux, les spécialistes des sciences humaines, le superviseur, sont conduits à s'interroger sur le mode de passage de l'implicite à l'explicite, sur la relation entre les impressions globales et les faits précis qui leur donnent naissance, sur la signification dynamique de chacune des attitudes et, finalement, sur la structure de l'ensemble des attitudes. C'est-à-dire que l'équipe tout entière se retrouve en présence d'une évaluation globale de l'inadaptation, fondée, non plus sur l'impression, mais sur les observations qui les sous-tendent. Il s'agit donc bien, pour le travailleur social appartenant à l'équipe, de progresser vers l'établissement d'un diagnostic plus rigoureux et, par là même, vers la possibilité d'un traitement plus efficace de l'inadaptation.

2° L'élaboration du bilan, telle qu'elle a été décrite, peut paraître orientée dans une perspective statique. Il s'agit en effet de photographier l'état des relations et des attitudes dont une famille s'avère capable, à un instant donné de son évolution. En fait, notre but est d'accéder à une perspective dynamique. Pour y parvenir, il suffit de comparer entre eux des bilans successifs. Deux bilans établis à un an de distance, pour une famille auprès de laquelle les interventions se répètent, permettent de mesurer le changement réalisé, et peut-être, par là même de pronostiquer des capacités d'évolution qui demeurent encore disponibles.

3° Nous avons entrepris de mesurer la valeur, ou plutôt la quantité, de l'information recueillie. Certes, aucune assistante n'a jamais rempli complètement la liste des 47 item proposés à son attention. Mieux encore, nous nous refusons à juger de la qualité du travail social à travers la masse plus ou moins importante de renseignements inscrits sur les bilans. A aucun moment, l'assistante n'a été pressée d'étendre le champ de son investigation, simplement pour avoir le plaisir de compléter les données du document examiné. Nul n'a jamais pensé qu'il suffisait de prendre en charge un foyer pour connaître, sinon la totalité des événements qui s'y produisent, du moins ceux auxquels se réfère notre liste d'interrogations. Il est cependant indispensable de déterminer ce que le travailleur social

sait ou ne sait pas à propos d'une famille. Et cette nécessité s'impose pour des raisons psychologiques élémentaires. Chacun d'entre nous est porté à aller de ce qu'il connaît vers ce qu'il ignore, à conclure que les régions d'existence sur lesquelles il manque d'informations présentent des caractères analogues à ceux des régions déjà explorées. De telles hypothèses, pour hardies qu'elles soient, peuvent se trouver vérifiées par la suite. Néanmoins, il importe de déterminer, dans un diagnostic, la part qui est faite à l'utilisation d'un savoir acquis et la part qui est faite à des pressentiments plus ou moins solidement fondés.

Il est clair que, dans un certain nombre de cas, on évalue l'inadaptation sur la base d'une information étendue, et dans d'autres cas, de manière plus subjective, et par conséquent moins justifiable scientifiquement.

4° Le bilan peut jouer un rôle appréciable dans la formation des travailleurs sociaux.

Chaque travailleur social prend en charge un certain nombre de familles très différentes entre elles. Il ne dispose d'une information complète à propos d'aucun de ces foyers. C'est-à-dire qu'il ne saurait établir un bilan complet comportant les 47 item qui lui sont proposés. A quoi tient ce déficit dans le nombre des renseignements obtenus ? Le plus souvent à une réticence du client lui-même, qui accepte de s'exprimer sur certains points, de s'engager sur certains terrains, non sur tous. Ces zones e silence varient bien entendu d'une personnalité à l'autre. Pourtant, il peut se faire qu'un même travailleur social, lors de l'établissement de tous ses bilans, se montre incapable de répondre à des questions qui relèvent toujours de la même catégorie. Ce ne peut être un effet du hasard. Il faudrait un invraisemblable concours de circonstances pour que la totalité de ses interlocuteurs fuient exactement les mêmes thèmes.

Prenons un exemple :

Si l'attitude du client à l'égard de la collectivité n'apparaît dans aucun bilan établi à partir des observations d'une même assistante, il est infiniment probable que c'est l'assistante qui répugne à se hasarder dans un pareil domaine. Il n'est d'ailleurs pas rigoureusement impossible de trouver plusieurs explications à un tel phénomène.

Si un travailleur social prend exclusivement charge des foyers nord-africains, il se peut que la perception de la société globale et de la classe sociale subisse, au moins dans ses manifestations extérieures et peut-être dans sa réalité profonde, des altérations dues à une origine culturelle spécifique de l'interlocuteur. En ce cas, il convient d'aider l'assistante à pénétrer plus avant dans la psycho-sociologie du Maghreb. Pourtant, il n'est pas exclu que le travailleur social éprouve des difficultés réelles dans son propre mode d'intervention à l'intérieur de cette région d'existence qui devient, dans tous ses bilans, une zone de silence. Il est d'autant moins question de le lui reprocher que chacun d'entre nous éprouve un malaise

à se hasarder dans tel ou tel type de relation. C'est au contraire un moyen de réfléchir en commun, dans un travail d'équipe de faire ensemble l'effort d'information et de formation qui permettra de dépasser les limites actuelles de l'action de l'assistante intéressée.

5° Le bilan peut être utilisé pour répartir la charge de travail social entre les assistantes, voire les auxiliaires et les éducateurs. Plus la détérioration d'une famille dans le monde environnant est grande, plus l'inadaptation est profonde, et plus elle réclame un investissement considérable de la part du travailleur social. En particulier lorsque le seuil a été franchi, qui sépare une inadaptation limitée à une ou deux régions d'existence et une inadaptation étendue à l'ensemble de l'existence familiale, le traitement n'a de chances d'aboutir qu'au prix d'un effort de très longue durée. Il ne saurait être question de marchander, ni le temps absorbé pour un seul foyer durant une période donnée, ni, surtout, le nombre de mois ou même d'années à travers lesquels doit se poursuivre une action intense. C'est seulement au prix de rencontres fréquentes, d'interventions réitérées, et surtout d'une disponibilité à long terme, que des résultats effectifs pourront être obtenus. Quel que soit le regret que puisse inspirer une telle constatation, le temps constitue la substance de la vie humaine, et c'est seulement en se répétant et en se prolongeant que les interventions du travailleur social parviennent à rencontrer le dynamisme qui subsiste chez un sujet, garroté dans le carcan de l'inadaptation. Nous commençons à discerner d'ailleurs que, même dans le cadre d'une mauvaise insertion limitée à telle ou telle région d'existence, le temps à investir varie selon la nature de la région atteinte. Pour prendre un exemple simple, il va de soi que l'inaptitude du client à la relation « duel » complique singulièrement la tâche du travailleur social dont l'approche devient alors particulièrement lente.

Ainsi le bilan peut-il constituer un instrument privilégié pour l'établissement du budget-temps de chaque travailleur social, et par conséquent de l'ensemble du service. Il doit aussi permettre de déterminer quels sont le nombre et l'importance des traitements de l'inadaptation qu'il est réaliste d'entreprendre. Il rend possible, en fonction des moyens disponibles et du nombre de familles prises en charge, d'opter entre l'intervention intense et prolongée qui permet d'apporter un véritable remède aux troubles de l'insertion d'une part, et de simples tentatives pour éviter le pire, grâce à une activité, malheureusement plus épisodique, de contrôle, de soutien, de conseil et au besoin de surveillance d'autre part.

Cet aspect du bilan permet d'ouvrir des perspectives nouvelles, pour peu que nous quittions le domaine restreint du service de Buzenval afin de nous demander quel usage pourrait être fait des résultats obtenus dans un cadre plus large.

Les données acquises par le moyen du bilan suggèrent la possibilité de mesurer les besoins en travailleurs sociaux ou, plus largement, en actions sociales, dans un secteur géographique déterminé.

Nous commençons en effet à savoir définir les seuils d'inadaptation, en deçà ou au-delà desquels un foyer peut être considéré comme capable d'un développement normal, sans intervention, sinon occasionnelle et passagère. A un second niveau, nous verrons apparaître des familles déjà plus lourdes, mais qui, cependant, restent dans la mouvance du service non spécialisé, sous réserve, cependant, d'une intensification de la démarche d'aide. Au troisième palier, se trouvent des clients dont les troubles dans leur insertion sociale demeurent occasionnels ou périodiques et relèveraient de la prévention si celle-ci assumait en effet la tâche de prévenir des désordres graves et généralisés. Ce sont pourtant ceux-ci qui caractérisent les foyers confiés au service de prévention en fonction des habitudes et règlements en vigueur. Plus tard encore, il ne reste plus que les foyers dont les membres sont soumis à la contrainte du tribunal ou à la nécessité d'un traitement spécifiquement psychiatrique.

Imaginons maintenant que, dans ce secteur géographique, nous entreprenions un sondage. C'est-à-dire l'étude d'un échantillon de la population, à partir d'un certain nombre de familles considérées comme représentatives de l'ensemble. Cette technique, qui a fait ses preuves et n'est plus guère discutée par personne, permettrait au prix d'un effort limité de déterminer à l'avance l'importance et la répartition des forces nécessaires aux différents services sociaux.

Mais le bilan, avec ses 47 item, est un instrument bien lourd, et dont le maniement demande un effort particulier. Il est utilisable par des travailleurs sociaux qui s'intéressent de manière durable à une même famille. Il ne saurait être mis en œuvre sous la même forme dans le cadre d'une enquête extensive, uniquement destinée à un effort d'information préalable, en vue de l'implantation ultérieure de tel ou tel type de service social. Certes, ce document peut être amélioré et allégé, mais dans des limites relativement étroites. En revanche, la phase statistique de la recherche permet d'envisager l'établissement d'un questionnaire fermé, encore important certes, mais infiniment plus maniable, et à partir duquel deviendrait possible le classement des familles interviewées dans l'une de nos cinq catégories :

— foyers normaux;
— foyers relevant d'une action intense du service familial;
— foyers relevant de la prévention au sens propre;
— familles relevant de la prévention au sens habituel;
— familles clientes du psychiatre ou vouées au tribunal.

Considérons, par exemple, les hypothèses autorisées par l'analyse factorielle. Si nous déterminons qu'il existe cinq facteurs principaux d'inadaptation dont nous pouvons mesurer le poids relatif dans le phénomène total, il suffit d'élaborer un questionnaire qui permette de déterminer, dans chaque foyer interviewé, la présence ou l'absence de chacun de ces cinq facteurs. Naturellement, il n'en faudrait pas conclure qu'il suffit de poser cinq questions. Chacun de nos facteurs est de nature complexe. Sa présence

ou son absence n'explique qu'en partie tel ou tel trait extérieur de comportement. Nous pouvons donc savoir qu'un tel trait extérieur existe, sans pour autant être en mesure d'affirmer que ce désordre est imputable à coup sûr au facteur considéré. D'autres forces psychologiques ou sociales interfèrent avec lui et, s'il est en général une cause dominante ou importante, il n'est pas la cause unique. Par exemple, nous sommes fondés à penser que la capacité de bien organiser un budget est liée à la présence de ce que nous appellerons le facteur n° 1 et qui paraît bien correspondre à ce que les spécialistes de la caractérologie appellent la secondarité. En effet, un caractère primaire s'abandonne à des impulsions brusques, violentes et brèves, alors qu'un caractère secondaire maîtrise l'instant présent et prolonge son comportement à travers un laps de temps beaucoup plus appréciable. Pourtant, nous ne pouvons affirmer que tout foyer où le budget est convenablement géré présente des signes dominants de secondarité dans le couple parental. C'est là un indice, une raison de supposer l'existence du facteur n° 1. En fait, il convient de procéder à des recoupements pour arriver à une conclusion suffisamment probable.

C'est ce que veulent dire nos statistiques lorsqu'elles montrent qu'aucun item n'est complètement « saturé » par un facteur déterminé. Il en résulte l'obligation de construire un questionnaire comprenant plus de cinq item pour déterminer la présence ou l'absence de cinq facteurs dans la famille dont un membre est interviewé. Il faut d'ailleurs observer que le chiffre de cinq conserve un caractère assez arbitraire, et que nous aurions pu recourir à dix ou quinze facteurs pour pousser plus loin l'analyse. Il semble cependant que la part du phénomène global d'inadaptation explicable par nos cinq facteurs soit extrêmement importante.

En tout cas, l'élaboration d'un pareil questionnaire est déjà rendue plus facile par le fait que tel trait extérieur d'inadaptation se trouve si généralement associé à un autre trait qui, au niveau d'une investigation statistique, il suffit de constater la présence de l'un pour être justifié d'admettre la présence de l'autre. C'est ainsi que la capacité de résoudre un problème pratique à moyen terme se retrouve dans les familles où l'on n'enregistre pas de descente généralisée dans le mode d'adaptation globale.

J'en ai fini maintenant avec l'exposé général des objectifs, des méthodes et des perspectives de la recherche. Il est temps sans doute d'en venir aux démarches concrètes qui ont effectivement eu lieu dans le cadre du service. Comment nous nous y sommes pris ? En fait, comment les choses se sont-elles passées ?

J'ai d'abord eu trente-quatre entretiens avec les assistantes sociales du centre de Buzenval. Ces trente-quatre entretiens portaient sur des familles prises en charge depuis peu de temps, et définies selon un critère simple : le nombre des rencontres de l'assistante avec un membre du foyer oscillait entre une et trois au moment où j'ai entendu cette travailleuse

sociale. Bien entendu, cette limitation était possible parce que ces conversations préalables ont eu lieu lors des débuts de l'équipe sur la cité.

Ce choix a surpris mes interlocutrices. Elles s'attendaient bien plutôt à ce que je leur demande de s'expliquer sur les familles qu'elles connaissaient le mieux. Comme il s'agissait d'une liste complète des item définis par elles-mêmes, je voulais éviter à la fois qu'elles soient conduites à négliger les informations en apparence trop extérieures et à mettre l'accent sur des thèmes abordés seulement dans les cas exceptionnels où l'accord entre assistante et client se fonde sur des échanges déjà anciens et nombreux. Je craignais de perdre de l'information au niveau des faits simples et révélateurs qui sautent aux yeux, et d'aller trop avant ou plutôt trop profond dans l'analyse d'éléments inclassables.

Je me réservais d'ailleurs, au cas où les points abordés m'auraient, malgré tout, paru trop superficiels, de suggérer un certain nombre d'entretiens sur des foyers mieux connus. En fait, une fois établie la liste des 47 item à partir des trente-quatre conversations engagées, il est apparu d'une part que l'ensemble des problèmes importants avaient été abordés et, d'autre part, que la multiplication des rubriques risquait de se perdre dans une diversité difficilement cohérente, si notre liste se trouvait encore allongée. Nous allons voir en effet que le bilan permet d'atteindre en profondeur un type de personnalité. C'est que l'extrême diversité des êtres et des choses avec lesquels les relations se trouvent nouées par le client, et décrites par notre document, permet la projection de tendances cachées dans les comportements manifestes retenus par notre étude.

A défaut de la liste des 47 item dont l'énumération ne prendrait son sens que si elle était accompagnée du détail des consignes qui permettent de situer l'adaptation ou l'inadaptation du foyer dans un domaine précis, sur une échelle déterminée, voici la liste des catégories qui regroupent ces item :

— La maîtrise ou l'absence de maîtrise du temps.
— L'attitude à l'égard de la société comme institution.
— L'attitude à l'égard de la société comme collectivité.
— L'attitude à l'égard de la société comme autrui en général. C'est-à-dire la disposition du client à l'égard d'un individu quelconque qu'il rencontre ou dont il entend parler, sans avoir avec lui de rapports étroits, dans le cadre du travail, du voisinage, du loisir ou du foyer.
— L'attitude envers autrui à distance. Ici, la notion de distance implique aussi bien un éloignement dans l'espace ou un recul dans le temps, voire l'absence de conditions psychologiques ou sociales de nature à faciliter la communication.
— L'attitude envers les choses matérielles qui composent le cadre de la vie familiale.

— L'attitude envers le travail telle qu'elle s'exprime, non seulement chez l'ouvrier lui-même, mais aussi chez sa femme, qui peut valoriser ou dévaloriser le labeur de son conjoint.

— L'attitude réciproque des deux membres du couple parental, sa dimension affective, l'évaluation de la capacité d'un partage des responsabilités, etc.

— L'attitude réciproque des parents et des enfants, tout en tenant compte des distinctions indispensables, selon l'âge des garçons ou des filles, et des manifestations extérieures, comme certains troubles caractériels ou l'énurésie.

Voilà donc quelles sont les catégories entre lesquelles nous avons à ventiler nos item. Nous disposons d'un tableau relativement complet des attitudes, puisqu'il couvre l'ensemble des domaines où chaque client est conduit à rechercher son insertion à l'intérieur d'un ensemble qui le dépasse, ou dans le cadre de relations interindividuelles. Cette description s'efforce de respecter la diversité des situations à l'intérieur desquelles chacun d'entre nous est appelé à nouer des relations de type différent avec les êtres, les institutions, les groupes et les choses. Il devient donc possible d'évaluer dans chaque secteur particulier un niveau d'adaptation ou d'inadaptation. Cependant, nous en restons encore à une simple analyse et la synthèse fait défaut. En d'autres termes, nous apprendrons, par exemple, que la mère de famille parvient à donner beaucoup d'affection à ses jeunes enfants, mais éprouve des difficultés lorsqu'ils franchissent le seuil de l'âge scolaire, et doit affronter des conflits particulièrement aigus avec les adolescents, sans parvenir à les résoudre de manière satisfaisante ni pour eux, ni pour elle.

Nous allons donc déjà rencontrer de grandes difficultés lorsqu'il s'agira pour nous d'évaluer l'attitude réciproque des parents et des enfants. Que sera-ce lorsqu'il nous faudra passer d'une catégorie à une appréciation d'ensemble sur le niveau global d'adaptation ou d'inadaptation de la famille considérée ? Devrons-nous nous satisfaire de constater que, dans certains domaines, tout va relativement bien, et dans d'autres secteurs extrêmement mal ? Ce ne serait évidemment pas une solution acceptable.

C'est ici que le sociologue a dû prendre, à lui tout seul, une initiative qui n'est pas allée sans inspirer quelque méfiance à ses partenaires, les travailleurs sociaux. Au lieu de m'en tenir à une description qualitative, je me suis mis à introduire un système de cotations numériques, bref, à donner des notes, un peu comme un correcteur en présence des copies de ses élèves. C'était là, assurément, m'exposer au feu de la critique. J'introduisais la quantité, les chiffres, dans le monde de l'individuel et de l'ineffable. C'est là, je le reconnais, une politique peu séduisante pour des esprits engagés dans une approche clinique du cas personnel. Il ne s'agissait là pourtant que d'un divorce provisoire, et les répugnances du premier moment ont été assez vite surmontées. Il reste à expliquer pourquoi et comment.

Lorsque nous avions à évaluer, dans le cadre de chaque item, le degré d'adaptation ou d'inadaptation des familles, il apparaissait toujours que celles-ci pouvaient se distribuer en cinq groupes, sans qu'il s'agisse pour autant d'une simplification abusive.

Le niveau le plus bas était caractérisé par une inadaptation profonde, et immédiatement perceptible, si anciennement et si solidement ancrée dans la vie quotidienne qu'aucun effort n'était fait pour en discuter, pour la dépasser, et même pour la dissimuler, autrement que par une négation de pure forme. Le travailleur social ne pouvait pas aborder cette difficulté avant d'avoir accompli un long travail préparatoire, destiné à permettre la reconnaissance de cette difficulté comme telle. Une longue habitude, une résignation trop compréhensible dans les conditions d'existence dans la cité, explique qu'une situation aussi dégradée ne soit pas absolument exceptionnelle sur notre terrain.

Il faut déjà distinguer, de ces cas particulièrement graves, des foyers qui représentent peut-être extérieurement des manifestations aussi importantes d'inadaptation, mais qui expriment, fut-ce de manière détournée ou polémique à l'égard d'autrui, une insatisfaction à l'égard de leur situation actuelle. A défaut de s'interroger sur eux-mêmes ou sur les moyens dont ils disposent pour se libérer d'un pareil handicap, ils laissent entrevoir une capacité, au besoin très limitée, d'engager le dialogue sur leurs difficultés, à plus ou moins brève échéance.

Nous rencontrons un troisième palier : des cas d'inadaptation encore certaine, mais dans le cadre d'un type général de comportement qui approche, par moments, de la moyenne. Considérons le cas, relativement simple, de la désorganisation budgétaire. Certaines familles parviennent à faire face aux dépenses quotidiennes de nourriture. En revanche, au moment des vacances, ou de la rentrée scolaire, ou lorsque l'hiver impose des achats de charbon, elles souffrent d'une incapacité évidente à faire face à la situation. Cette difficulté reste chronique, puisqu'aussi bien il s'agit de dépenses périodiques et inévitables, prévisibles comme le retour des saisons. Pourtant ce désordre n'est pas comparable à celui des foyers où l'achat quotidien de nourriture fait problème, quelques jours après la paye ou les allocations familiales. Et c'est ici plus que jamais qu'il y a lieu de rappeler que l'inadaptation n'est pas une faute, moins encore un crime. La plupart d'entre nous ne parviendrions pas à équilibrer notre budget avec les ressources dont disposent les habitants de la cité. Constater l'inadaptation, c'est simplement reconnaître un fait brut : l'individu ou le foyer ne peut fournir l'effort nécessaire pour surmonter les difficultés, parfois très objectives, auxquelles il est confronté.

Nous avons défini le quatrième niveau par référence à une situation banale, telle qu'elle se présente dans une famille logée dans un appartement H.L.M., disposant d'un budget moyen, et considérée comme sans histoires par le voisinage. A vrai dire, une démarche scientifique aurait exigé de notre

part une enquête préalable dans un échantillon de tels foyers logeant en habitations à loyers modérés. Faute de moyens indispensables pour entreprendre une telle recherche, nous nous sommes contentés d'une évaluation fondée sur de simples expériences personnelles, sur des approches trop globales pour n'être pas contestables. Pourtant, dans la pratique, le classement d'une famille à ce quatrième niveau, pour un item quelconque, n'a pas donné lieu à des difficultés particulières.

Tout en haut de l'échelle, enfin, se trouvent les cas où la famille répond de façon complète et continue aux exigences imposées par la situation de fait où elle se trouve.

Pour ne pas sortir du domaine de l'organisation budgétaire, il est possible de citer le cas d'un homme qui parvient à une gestion parfaite de ses ressources limitées. La répartition de celles-ci est soigneusement et constamment calculée. Tel remboursement prévu de la sécurité sociale est affecté par avance à l'achat d'un vêtement. Et l'ensemble des besoins contraignants sont assumés et, en particulier, la nourriture. Lorsque des dépenses périodiques ou exceptionnelles se dessinent à l'horizon, des économies nécessaires sont réalisées, malgré l'extrême modicité des sommes disponibles. Ici, nous nous trouvons en présence d'une réponse parfaitement fonctionnelle aux questions posées par l'existence matérielle. Il est évident que ce n'est pas simplement un cas moyen, mais un exemple, presque déconcertant à force de réussite.

Pour chacun de nos 47 item, je peux donc classer une famille dans un des cinq groupes A, B, C, D, E, correspondant de bas en haut aux 5 paliers différents d'adaptation.

Mais, nous l'avons dit, ces item sont regroupés en catégories. Considérons l'une de celles-ci : la maîtrise du temps.

Elle comprend quatre item :

— organisation budgétaire;
— capacité de résoudre les problèmes pratiques;
— progrès ou descente du foyer;
— attitude à l'égard de l'instruction des enfants et, par conséquent, de leur avenir professionnel.

Admettons que ce foyer fasse preuve d'une faculté suffisante de prévoir, par exemple, le départ des enfants en vacances et qui manifeste une assez bonne stabilité dans sa situation générale. Nous aurons donc deux fois l'occasion de le classer dans la catégorie D. En revanche, l'équilibre des ressources et des dépenses n'est assuré qu'au niveau des achats quotidiens, mais de petites crises se font jour de manière répétée chaque fois qu'il s'agit de frais périodiques ou exceptionnels. Le souci des études du fils ou de la fille s'avère extrêmement variable selon les circonstances. Il s'affirme à l'occasion, mais ne résiste pas à l'épreuve de réelles difficultés

pratiques. Nous aurons donc à deux reprises l'occasion de classer cette famille dans le groupe C.

Voulons-nous maintenant traduire d'une manière globale notre évaluation à l'égard de l'adaptation de ce foyer par rapport à la maîtrise du temps ? Il va de soi que nous le situerons quelque part entre le niveau C, celui de l'inadaptation à éclipses et le niveau D, celui d'une capacité moyenne, normale de faire face à la situation.

Que se passe-t-il si, aux lettres A, B, C, D, E, nous substituons les chiffres ou les cotations 1, 2, 3, 4, 5 ? Nous dirons alors que cette famille se voit attribuer deux fois la cotation 3, et deux fois la cotation 4. Additionnons deux fois 3 et deux fois 4, nous trouvons un total de 14. Ce total a été obtenu pour 4 item. Si donc nous voulons trouver la moyenne des cotations obtenues par ce foyer pour l'ensemble des item réunis dans la catégorie « maîtrise du temps », il nous reste à diviser le total 14 par le nombre des item : 4. C'est-à-dire qu'elle obtiendra, pour cette catégorie, une moyenne de 3,5.

Il revient exactement au même de dire que ce foyer se situe entre le palier C et le palier D, ou de lui attribuer une cotation de 3,5, exactement intermédiaire entre 3 et 4, chiffres correspondant à ces mêmes paliers, naguère dénommés C et D.

Un raisonnement analogue, quoique plus laborieux, plus long, permettrait de même de justifier qu'après avoir attribué à chaque foyer une cotation relative à l'une de nos catégories, nous établissions une moyenne générale de ces cotations pour traduire, par un chiffre déterminé, la position du foyer sur l'échelle qui va de 1 pour une inadaptation profonde, à 5 pour une inadaptation parfaite.

Bien entendu, nous avons raisonné dans la perspective idéale où nous disposerions d'une réponse pour chacune de nos 47 questions. En particulier, nous avons admis que dans notre catégorie « maîtrise du temps », nous disposions de l'information correspondant à nos quatre item. Pourtant, une case peut rester vide. Soit que les questions budgétaires n'aient pas encore été abordées, soit que l'assistante n'ait pas pu déterminer, au moment où le bilan est établi, quelle est l'attitude des parents à l'égard de l'instruction des enfants, etc. Nous ne disposerons donc que de 3 cotations au lieu de 4. C'est-à-dire que, pour obtenir la moyenne, nous ferons le total de nos 3 cotations et que nous diviserons le résultat par trois. La technique du calcul ne sera pas pour autant modifiée. Mais, le résultat obtenu sera moins satisfaisant puisque nous aurons subi une perte d'information. Il serait absurde de ne pas en tenir compte.

Il faut donc mesurer ce déficit. Cette opération ne présente pas de difficultés particulières. Sachant qu'un bilan complètement rempli comporte 47 item, il me suffit de compter le nombre de ceux pour lesquels je n'ai trouvé aucune indication. Si, par exemple, je me heurte à 23 cases vides,

mon bilan n'est plus guère qu'un demi-bilan. Il va de soi que, dans ces conditions, je serai amené à formuler les plus expresses réserves sur la validité de l'évaluation chiffrée ainsi obtenue. Si, au contraire, je dispose de 90 %, ou même de 80 % des données sollicitées, je peux considérer que la cotation moyenne de l'inadaptation globale correspond, avec une approximation satisfaisante, à la réalité, telle qu'elle se manifeste dans la relation entre l'assistante et le client.

Il va de soi que c'est là un principe général dont l'application demande plus de nuances. Même si je dispose au total d'une quantité suffisante de renseignements, il peut se faire que, dans le cadre de telle catégorie, le nombre des item laissés vide soit trop grand pour que l'évaluation de l'inadaptation dans cette région d'existence puisse donner toute garantie. Pour reprendre l'exemple de la maîtrise du temps, si, tout à l'heure, nous avions disposé d'une seule cotation pour quatre item, il aurait été hasardeux de prétendre que nous étions réellement documentés sur la situation du foyer, par rapport à cette catégorie.

Il faut encore préciser qu'il y a lieu de distinguer entre deux types très différents de non-réponse. Il peut se faire que la question posée demeure sans objet. Si, dans un foyer, il n'existe que deux nourrissons en bas âge, l'attitude des parents à l'égard de l'instruction des enfants n'a pas réellement l'occasion de se manifester. A moins de s'en tenir à de simples discours, sans tenir aucun compte de la réalité même des actes, nous avons là un item qui doit, purement et simplement, disparaître du bilan. Il en ira de même, dans d'autres catégories, pour les rubriques intitulées « attitude envers les enfants d'âge scolaire » et « attitude envers les enfants d'âge postscolaire ». Au contraire, la non-réponse peut manifester tout simplement notre ignorance de la situation objective, alors que cette lacune peut, au moins en principe, être comblée un jour ou l'autre. Il va de soi que l'information doit être mesurée par rapport à l'ensemble des item auxquels il est possible de répondre, et non par rapport à l'ensemble des item auxquels la situation réelle de la famille ne permet pas de faire correspondre un renseignement quelconque.

Le bilan apparaît ainsi comme un instrument qui peut servir à bien des usages. Pourtant, il en est un que nous n'avons pas encore évoqué et qui est au moins premier chronologiquement. Ce document est établi pour permettre une meilleure approche des familles, un diagnostic et un pronostic sociaux plus précis, par conséquent un traitement moins sujet à tâtonnements ou incertitudes. Chemin faisant, d'ailleurs, nous comprendrons mieux la notion qui a déjà été introduite, celle de la structure de l'inadaptation, notion extrêmement claire pour nous, mais qu'il est plus difficile de traduire en termes quantitatifs qu'une simple moyenne.

Sans doute est-il préférable d'examiner ici deux bilans déjà un peu anciens, tels qu'ils ont été établis au moment de la prise de contact de l'assistante avec les familles, de façon à pouvoir vérifier la validité du

pronostic établi sur de telles bases. Bien entendu, un souci d'équilibre suggère d'étudier d'une part un foyer à propos duquel l'analyse conduisait à des conclusions pessimistes et, d'autre part, une famille dont le comportement et les attitudes fondaient un optimisme raisonné.

Conformément à l'usage, il convient ici de substituer au véritable nom de la famille un nom d'emprunt. Nous la désignerons donc comme le cas Martin.

La moyenne générale ne dépasse pas 2,42. C'est-à-dire que l'indication d'inadaptation est déjà très forte. Sans doute est-ce à propos de tels foyers qu'il est permis de regretter le retard apporté à l'intervention intensive d'un service social. A ce niveau, il est en général malaisé de remonter la pente, à défaut d'un investissement massif du temps des travailleurs sociaux.

Toutefois, cette moyenne seule ne donne qu'une indication. Et il n'est pas sans exemple que des foyers obtenant 2,42 puissent donner lieu à un traitement dont les résultats doivent être jugés comme satisfaisants, même si le retour à une normalité complète et permanente reste assez large.

Mais le plus grave est ici la structure interne du bilan. Elle révèle des éléments particulièrement inquiétants. Les moyennes d'un certain nombre de catégories sont particulièrement basses, puisqu'elles oscillent entre 1 et 1,5. Or, il s'agit de régions d'existence dont la fonction est déterminante dans la capacité d'évolution de l'individu, et par conséquent du foyer.

L'attitude à l'égard de la société comme collectivité demeure à 1. C'est-à-dire qu'il s'agit vraiment d'une absence totale de la capacité de dire *nous*. Ni patrie, ni classe sociale, ni communauté des mal logés, ni appartenance à la cité, ni le sentiment qu'il existe une rencontre d'intérêts matériels ou affectifs entre familles — voire entre familles déshéritées — ne peuvent se faire jour à l'intérieur des consciences. Aucune intégration à une totalité humaine n'est ni vécue, ni même conçue comme possible.

La maîtrise du temps demeure à 1,25. C'est-à-dire qu'il s'agit là vraiment d'un tempérament primaire, livré à des pulsions instantanées et, par conséquent, désorganisatrices. Donc d'une incapacité globale d'organiser des comportements cohérents de manière durable.

L'attitude à l'égard des enfants, d'autant plus révélatrice que la mère est la personnalité centrale, dominatrice, qui impose sa loi à l'ensemble des autres membres de la famille, est limitée à 1,5. En d'autres termes, ni garçons, ni filles n'obtiendront l'élan chaleureux si nécessaire aux premières années, ou l'autorité régulatrice à défaut de laquelle il n'existe pas de sécurité affective. Et, ce double défaut d'appui parental entraîne nécessairement une difficulté considérable dans l'intégration des normes, des valeurs, des modèles proposés par la société environnante.

La même cotation de 1,5 se retrouve encore en ce qui concerne l'attitude envers « autrui à distance ». En d'autres termes, un enfant éloigné dans l'espace, un être cher dont le souvenir recule dans le passé, une personne qui habite à quelques kilomètres, sont considérés avec indifférence ou agressivité.

En revanche, cette moyenne générale de 2,42, à la fois très basse en elle-même, mais très élevée par rapport à ces quatre catégories qui oscillent entre 1 et 1,5 est obtenue grâce à une bonne adaptation dans les régions d'existence dont le bon fonctionnement offre moins de perspectives pour l'action des travailleurs sociaux. Il s'agit en effet de l'attitude envers les choses et envers les institutions. Voilà une famille très propre, dont le logement est bien ordonné, qui s'assure le plus d'éléments de confort possible, et la décoration même du foyer n'est pas sans révéler quelque recherche. De même, on relève une utilisation des papiers administratifs, un comportement à l'égard des bureaux et des bureaucrates, une insertion satisfaisante dans le milieu technique. Enfin, le mari est un travailleur régulier et stable. Il utilise fort convenablement ses capacités, même si sa femme déprécie abusivement son labeur, même si elle fait ainsi obstacle à ce que les enfants bénéficient du modèle proposé par le père, d'ailleurs tenu à l'écart de toute autorité et de toute influence.

Bref, la moyenne générale atteint 2,42 parce que cette famille parvient à utiliser correctement les choses matérielles et, ce qui dans la vie humaine revêt un caractère de rigidité, donc tend à ressembler aux choses : les institutions. En revanche, l'absence cruelle de communications interindividuelles explique l'effondrement global des cotations pour toutes les régions d'existence qui impliquent une activité de relation avec d'autres êtres humains, pris comme personnes. Non seulement c'est là un aspect essentiel des dynamismes subjectifs, mais encore c'est par le biais de la relation à deux que le travailleur social parvient à pénétrer dans un foyer pour assurer un traitement efficace. Par conséquent, cette répartition des cotations bonne ou mauvaise, cette distribution des notes obtenues entre les différentes catégories, cette structure globale de l'inadaptation, mène à un pronostic beaucoup plus pessimiste encore que ne le laisserait entendre le simple établissement de la moyenne entre la totalité des catégories, prises sans indice de pondération.

Il y a là un phénomène de structure qui mériterait une étude particulière.

En revanche, le cas Gaston est plus rassurant : il obtient une moyenne relativement élevée de 3,70. C'est-à-dire qu'il approche de ce 4 qui donnerait satisfaction. En outre, l'analyse de la structure renforce ici l'optimisme, au lieu de contribuer comme tout à l'heure à aggraver le pronostic.

C'est ainsi que la relation interindividuelle entre le père, seul présent au foyer, et autrui en général, donc un homme ou une femme quelconque, atteint 4,8. Ici, nous dépassons la simple capacité moyenne d'accueillir un

être humain, tout bonnement parce qu'il s'agit d'un être humain. Nous atteignons un niveau extrêmement élevé, auquel peu d'entre nous seraient capables d'accéder. De même, la « maîtrise du temps » s'établit à 4,5. Ici encore, le sens de l'organisation budgétaire, la capacité de résoudre les problèmes, l'orientation vers une amélioration de l'existence quotidienne, la vigilance envers l'instruction des enfants et, par conséquent, leur avenir professionnel, sont plus que rassurants. Nous avons là un caractère secondaire qui se contrôle et contrôle ses comportements, et ne se laissera en aucun cas aller à la dérive.

La principale faiblesse tient à l'attitude envers la société comme collectivité. Or, il faut ici entrer dans quelques précisions. Il s'agit d'un vietnamien transplanté en France. On ne saurait totalement s'étonner que son sentiment d'appartenance à un *nous* ne soit pas aussi fort que sa capacité de communiquer avec les individus. Si nous examinons de plus près les autres item, nous constatons que le principal problème tient à l'absence de la femme. Il s'agit donc bien d'une difficulté très localisée dans une région d'existence donnée, difficulté très grave, mais qui n'a pas entraîné dans ce cas précis de désorganisation générale du comportement et des attitudes. Par conséquent, dans la mesure où le service social peut contribuer à pallier l'absence de la mère, notamment auprès des enfants, il serait abusivement pessimiste d'envisager une crise grave mais simplement utile d'apporter un certain soutien matériel et moral, en quantité limitée, et pour la durée durant laquelle l'absence de la femme peut se révéler plus douloureuse pour les garçons ou les filles. Le père lui-même s'est révélé capable d'assumer sa relative solitude affective.

Tels sont quelques résultats qui se sont trouvés acquis avant même l'utilisation du traitement statistique. Celui-ci est cependant possible, puisque nous avons introduit la quantité, dans ce document et transformé les évaluations qualitatives en chiffres. Il aurait été par conséquent fâcheux de ne pas explorer ces nouvelles perspectives.

Disons cependant tout de suite que nous nous sommes heurtés à un certain nombre de difficultés, dont certaines sont demeurées insurmontables. C'est ainsi que, par rapport au nombre élevé des item, le nombre des familles composant notre population demeurait relativement bas. Il est permis d'en conclure, sans excès de purisme mathématique, que les conclusions auxquelles cette étude a donné lieu ne sont pas entièrement probantes. Elles gardent pourtant une valeur indicative et c'est à ce titre que nous les proposons.

Nous avons déjà évoqué les perspectives ouvertes par l'analyse relationnelle qui permet de montrer quels sont les item et les catégories d'item entre lesquels il existe des corrélations et celles qui demeurent indépendantes. L'analyse factorielle confirme que l'ensemble des phénomènes qui, réunis, forment l'inadaptation, ne procède pas d'un seul facteur, mais de plusieurs. Il en résulte que nous ne pouvons considérer ce fait global d'une mauvaise insertion sociale comme une réalité psycho-sociologique unique, mais que

nous sommes conduits à en chercher les composantes. Par exemple, l'attitude envers la collectivité ne garantit nullement, si elle est bonne ou si elle est mauvaise, que l'attitude d'un des membres du couple à l'égard de l'autre sera, dans le premier cas satisfaisante, ou dans le second cas négative. Si nous sommes autorisés à en conclure que l'adaptation repose sur un système de compensations — à l'intérieur duquel le bon fonctionnement de l'individu ou du foyer dans certaines régions d'existence fait équilibre à des dysfonctionnements dans d'autres régions — il apparaîtra que l'inadaptation procède de l'impossibilité d'établir ces systèmes de compensations. Soit qu'une région d'existence soit elle-même trop profondément détériorée pour ne pas contaminer les autres, soit que fassent défaut ces secteurs de la vie quotidienne, où la personne, où le foyer trouvent les éléments indispensables pour se contenter de réalisations plus malheureuses dans d'autres domaines. Soit encore que l'équilibre puisse en effet s'établir entre une région d'existence donnée et une autre, mais non pas entre n'importe quelle région d'existence et n'importe quelle autre. Au demeurant, ces phénomènes de compensations ne sont pas nécessairement réciproques. Il n'est pas évident que le travail de l'homme puisse compenser une désorganisation générale du foyer, alors que, dans le cadre d'une autre recherche, il est apparu clairement que le fonctionnement satisfaisant de la famille permettait à des individus, même en difficulté, avec la technique moderne et les cadences accélérées, de faire face à des contraintes, écrasantes pour eux, sur le lieu de leur labeur.

Et même lorsque nous observons comment, dans les foyers de la cité, un excès de propreté, d'ordre et d'organisation des objets matériels à l'intérieur du foyer, exclut en fait une grande richesse dans les rapports affectifs et personnels, une dernière hypothèse s'impose : est-ce que la structure de l'inadaptation ne tiendrait pas précisément à cette incompatibilité entre des situations d'ordre d'une part, d'équilibre du cœur d'autre part qui, dans un foyer normal, seraient étroitement liées? L'extrême difficulté des conditions matérielles dans lesquelles se trouvent les familles de Buzenval, aurait alors pour conséquence la plus néfaste de contraindre les mères de famille à une véritable option entre un effort excessif et contraignant pour conserver à leur maison une apparence de respectabilité, de propreté, voire de confort et un don exclusif à des enfants, à un mari, qui dans cet univers déshérité ne pourraient se satisfaire que d'un excès apparent de sollicitude maternelle ou conjugale. Il est vrai que, dans les conditions si particulières et si douloureuses où les clients de notre service se trouvent placés, la préservation d'un certain niveau d'ordre, de bonne apparence extérieure, implique l'exercice d'une véritable contrainte sur les membres du foyer par la maîtresse de maison. Telle serait l'origine d'une rigidité dans les attitudes, difficilement compatible avec des effusions indispensables à la chaleur des sentiments. Nous n'en finirions pas, d'ailleurs, d'énumérer toutes les hypothèses qui peuvent être faites à partir des matériaux réunis. C'est déjà beaucoup, peut-être, que d'avoir fait un premier pas dans le mouvement qui mène de la désignation pure et simple de familles inadaptées, sans explication ni justification rationnelles, à la caractérisation

de ces mêmes familles par une démarche qui se veut scientifique, s'il est vrai qu'un savoir rigoureux naît seulement de l'alliance de la pratique avec la théorie.

A dire vrai, si j'arrête ici mon exposé, c'est plutôt pour ne pas épuiser votre patience, que faute d'avoir encore des informations à vous offrir. Mais vous ne resterez pas en suspens sans recevoir des renseignements complémentaires sur la dimension statistique du problème. En effet, le psychologue va prendre la parole après moi, et il est amusant de constater que lui va traiter devant vous les aspects les plus quantitatifs de notre travail commun. Il va aborder la dimension statistique que j'ai volontairement laissée dans l'ombre. Or, vous venez d'écouter le sociologue de l'équipe évoquer devant vous bien des aspects vécus de l'inadaptation des foyers de la cité Ainsi, procédons-nous, le psychologue et moi-même, à une sorte d'échange des rôles. Le travail en commun permet d'abattre bien des barrières artificielles, aussi bien entre les spécialistes différents, qu'entre les travailleurs sociaux et les chercheurs. Et, ce n'est pas là sans doute, le moindre privilège de notre articulation à l'intérieur de ce service.

III. — ETUDE STATISTIQUE DES BILANS D'INADAPTATION (1)

Comme il vous a été dit, le problème qui nous occupe est double. D'une part, nous cherchons à progresser dans la connaissance de l'inadaptation sociale, d'autre part à construire un instrument destiné à mesurer l'état d'inadaptation et son évolution.

Nous avons cherché comment les 46 domaines explorés s'organisaient entre eux pour les différentes familles étudiées.

L'analyse statistique des bilans a été très complète : étude des coefficients de corrélation entre chaque variable et aussi l'analyse factorielle des résultats. Sans entrer dans les détails techniques, signalons l'usage qui a été fait d'un ordinateur. Le calcul manuel aurait exigé un temps considérable et les résultats des travaux n'auraient pu servir dans le travail quotidien. En effet, il est probable que les familles évoluent plus vite qu'il faut de temps pour calculer leur évolution. Avec un ordinateur, le temps de traitement de l'information est presque nul et le prix de revient sans comparaison avec celui du calcul manuel. Il s'agit là de travaux autrefois susceptibles d'intéresser seulement la recherche à long terme et qui, aujourd'hui, peuvent être utilisés dans la pratique du travail social.

(1) Communication du psychologue.

Le but de cet exposé n'est pas de présenter notre population que beaucoup d'entre vous connaissent. Rien ne saurait remplacer à cet égard la description qualitative.

Mais quelle est cette inadaptation sociale dont il est question. Fait-on appel à une théorie pour la définir, est-ce une définition purement opératoire? Non. Nous entendons ici rester proches de la pratique du travail social et considérer les domaines tels qu'ils sont explicitement ou implicitement distingués par le travailleur social.

Nous pouvons donc répondre à certaines questions que la pratique pose. Pour chaque domaine étudié, nous pouvons donner, à la fois une appréciation quantifiée homogène pour tous les cas. C'est-à-dire que nous pouvons comparer une personne à un ensemble d'autres personnes. D'autre part, nous pouvons mesurer l'importance relative des différents secteurs étudiés, quelles relations existent entre eux.. La propreté du foyer est-elle un bon indicateur de la vie de la famille? Les relations de la mère avec les enfants ont-elles un lien quelconque avec la vie du couple? Telles sont les questions auxquelles il est désormais possible de répondre pour la population que nous avons étudiée.

Mais cette méthode de travail ne trouvera son épanouissement que dans la durée, car elle permet de répondre, en comparant des études successives, à la question : dans une famille qui « bouge », qu'est-ce qui « bouge »? Quels sont les secteurs qui se dégradent en premier, quels sont ceux qui s'améliorent le plus facilement? Quels sont les effets constatés du travail réalisé avec une famille?

Ce qui frappe avant tout dans les résultats chiffrés est l'apparition entre l'état de deux secteurs.

Le travail apparaît comme la zone la moins perturbée, que ce soit dans les attitudes des deux membres du couple, dans la correspondance entre les capacités de la personne et l'emploi qu'elle occupe, sa stabilité ou sa régularité.

Par contre, que ce soit l'adaptation à la société globale, à la classe sociale, à la cité, toutes les relations avec la société comme collectivité sont perturbées.

L'analyse factorielle nous montre dans quelle mesure des « facteurs » ont une importance mathématique pour expliquer la structure des résultats obtenus. Nous avons étudié les cinq principaux facteurs. Leur importance décroît du premier au cinquième, le premier rendant compte à lui tout seul de la plus grande part de la note finale obtenue par une famille dans le bilan d'adaptation.

Le facteur I concerne plusieurs des domaines étudiés. C'est avant tout les notes obtenues aux rubriques : « Société comme autrui en général », « Projet et maîtrise du temps », et « Rapport des parents et des enfants »

qu'il explique. Le comportement dans l'entretien, la confiance manifestée à l'égard de l'assistante sociale, la perception de l'argent comme instrument de réciprocité sont les principales manifestations étudiées des relations de la famille avec la société comme autrui en général. Cette capacité de relation, lorsqu'elle est bonne, laisse prévoir comme les résultats statistiques le montrent, de bons rapports avec les enfants d'âge préscolaire, scolaire ou postscolaire, la rareté des mesures judiciaires les concernant, de l'énurésie, des troubles caractériels. Ces mêmes familles, satisfaisantes dans leurs rapports avec autrui et les enfants, sont aussi celles qui ont la meilleure capacité à se projeter dans le temps, à le maîtriser. Leur organisation budgétaire est meilleure, elles peuvent mieux résoudre un problème qui se pose à elles; ce sont des familles qui progressent et elles ont une attitude favorable à l'instruction de leurs enfants. Faut-il rappeler que l'inverse est aussi vrai, et que l'incapacité à maîtriser le temps apparaît avec de mauvaises relations aux enfants et à la société comme autrui.

Ces relations établies entre domaines en apparence très différents laissent supposer, comme le confirme l'analyse factorielle, des déterminismes communs. La nature de ceux-ci ne peut être avancée qu'à titre d'hypothèse explicative, les travaux ultérieurs viendront les modifier, les confirmer ou les infirmer. Que peuvent être ces mécanismes communs qui lient statistiquement mais avec beaucoup de force des domaines tels que la capacité à projeter dans le temps et à le maîtriser, la qualité des relations avec les enfants et la société comme autrui en général. Il apparaît qu'une certaine forme d'émotionalité, à réponse immédiate, mal intégrée, mal adaptée, rendrait compte des difficultés communes. Que ce soit l'incapacité à ne pas répondre à une tentative immédiate comme la facilité, l'achat à crédit, ou à utiliser son agressivité autrement que mal orientée vers soi ou autrui, la réponse du sujet apparaît comme non médiatisée par sa volonté. Tout se passe comme si la personne, percevant une marge de liberté dérisoire laissée à son action tente des efforts désorganisés, donc inefficaces, pour sortir d'une impasse. Ces efforts sont eux-mêmes coupés de phases d'abandon où rien ne semble possible à la personne, car trop grand lui paraît l'écart entre les problèmes à résoudre et les moyens qu'elle pense pouvoir mettre en œuvre. Il va sans dire que la perception des problèmes à résoudre est elle-même souvent restreinte par l'incapacité à les dominer.

L'analyse factorielle fait apparaître un deuxième groupe de problèmes dont un facteur commun explique l'unité.

Toutes les situations où la personne étudiée doit mettre en plus sa capacité à manier des rapports duels présentent des liens statistiques forts. Nous retrouverons, influencés par ce facteur, le comportement à l'égard de l'argent comme instrument de réciprocité, le comportement dans l'entretien et aussi le comportement sexuel pour les cas où nous disposons d'une information suffisante. Les rapports duels se trouvent aussi dans les rapports affectifs du couple et le partage de l'autorité. Ainsi il n'est pas inutile de savoir que la confiance manifestée à l'égard de l'assistante

sociale est liée à un éventuel écart d'âge du couple dans la famille et à la satisfaction que la mère éprouve au foyer.

Le foyer apparaît comme dominant avec le troisième facteur, mais aussi la société comme institution. La capacité de s'articuler harmonieusement avec les aspects institutionnels de notre société en serait le facteur commun. Ainsi les résultats obtenus par les différentes familles aux notes concernant l'adaptation culturelle, technique et au monde tertiaire se trouvent liés à la propreté, l'ordre, le confort du foyer et son aménagement, et aussi à l'état du jardin. Par contre cette propreté, cet ordre constaté dans le foyer apparaît comme opposé en tout, au moins indépendant, à la stabilité d'emploi du père de famille.

Plus généralement l'état du foyer, sa propreté, son confort, paraissent s'opposer à la qualité des relations entre les parents et les enfants. C'est dans les logis les plus propres que l'on trouvera le plus d'énurésies et de troubles caractériels. Dans la cité, l'état satisfaisant du foyer est un signe d'alarme. Il ne faudrait évidemment pas extrapoler ce résultat qui n'a de sens que replacé dans un contexte. Dans les conditions d'existence des familles considérées, avoir une maison confortable et propre suppose des investissements affectifs et matériels tels que d'autres domaines de l'existence se trouvent gravement déséquilibrés.

Le facteur IV apparaît comme très spécifique. Il concerne la société comme collectivité. Rappelons que c'est le domaine où les notes sont les plus basses et qui paraît le plus détérioré. La société n'est pas perçue comme une collectivité par ceux qui se ressentent comme exclus. Les jeunes expriment très bien cette impression de ne pas faire partie « des autres ». Ils se sentent aussi peu concernés par leur classe sociale que par la société globale, mais cela n'entraîne nullement une adaptation à la cité dont ils ne sont pas solidaires. Nous avons dit que ce facteur était spécifique. En effet, une bonne ou une mauvaise adaptation à la société comme collectivité n'entraîne pas des conséquences pour les autres domaines considérés si ce n'est, et avec une faible intensité, pour l'adaptation à la société globale, la capacité à résoudre un problème et les rapports affectifs du couple.

Un cinquième facteur étudié nous montre par l'analyse qu'il concerne autrui à distance. C'est aussi un facteur très spécifique qui a peu de liens avec le reste du bilan d'inadaptation, si ce n'est que les rapports avec les voisins sont souvent mauvais lorsque l'emploi qu'exerce la personne est conforme à ses capacités. En plus des rapports avec les voisins, ce domaine comprend le comportement des enfants hors du foyer, l'attitude à l'égard de l'anamnèse, les relations avec la famille d'origine et la famille du conjoint.

Il nous est apparu, lors de l'étude des résultats statistiques, que la méthode du bilan apportait une possibilité de quantification des problèmes de l'inadaptation. Que ce soit pour connaître la valeur d'une notion utilisée dans le travail ou pour étudier les effets d'un traitement, la précision des données apparaît comme suffisante.

D'autre part, le bilan permet de comparer le cas des deux familles et la structure de leur inadaptation, mais aussi de replacer un cas individuel dans son contexte de groupe. La possibilité technique de comparer deux groupes nous autorise à penser qu'il est réalisable de mesurer l'état d'inadaptation d'une population donnée par des moyens simples et rapides.

IV. — LA DIMENSION MEDICO-PSYCHOLOGIQUE DE LA RECHERCHE (1)

Mon intervention à propos de cette recherche sera assez brève et un peu marginale. Intervention de quelqu'un qui a collaboré en partie à la recherche et qui, en même temps, est resté, si vous voulez un peu en dehors. J'en parlerai en prenant un peu de recul de façon à essayer de situer et à mettre en relation, d'une part mon optique propre, mon optique psychologique en tant que psychiatre à orientation analytique et, d'autre part, la recherche.

Pour mettre en rapport ces deux éléments : d'une part la recherche et, d'autre part, l'optique psychologique dont je parle, je pense qu'il est important de dire quelques mots de cette optique psychologique, puisque nous venons déjà de parler assez longuement de la recherche.

Cette optique psychologique demande en effet certains éclaircissements. C'est l'optique de la psychologie tout court et non pas de la psychiatrie, dans la mesure où la psychiatrie a tendance à classer les individus en un certain nombre de maladies; il s'agit plutôt ici d'une psychologie à la première personne qui s'attache à l'histoire vécue du sujet, qui cherche à comprendre les événements de la vie de ce sujet par rapport à cette histoire et à travers les diverses relations qu'il a établies au cours de son histoire, avec les objets de son entourage et de son milieu en général. Dans cette optique il apparaît important, si l'on s'occupe des sujets dits inadaptés de connaître ces sujets, de les comprendre dans toute leur histoire qui apparaît dans l'ensemble inadaptée par rapport à l'histoire d'autres sujets. Dans cette optique donc, tout ce qui peut apporter des éléments pour comprendre l'histoire des sujets, nous semble utile, à la fois pour la connaissance des sujets dont il est question et, secondairement, en ce qui concerne ce que peut ou ne peut pas être fait pour eux. C'est donc par rapport à cette optique que je tente de me situer et de situer la recherche.

(1) Communication du psychiatre-analyste.

Cette recherche me semble avoir l'intérêt primordial d'une connaissance plus approfondie des familles, ainsi qu'il a été dit avant moi, et à mon sens cette connaissance des individus « dits inadaptés » permet d'introduire plusieurs réflexions :

— la première, c'est tout d'abord l'importance de cette connaissance des familles inadaptées;

— la seconde, c'est ce que j'appellerais l'étape psycho-sociale de cette connaissance, qui est utile à la détection des familles inadaptées et, secondairement, à l'action;

— et ensuite, troisièmement, l'étape psychologique indispensable pour l'action.

L'importance de cette connaissance tout d'abord. Le travail social est le plus souvent « travail » avant d'être connaissance. Et, autant ce travail en soi comporte des techniques nombreuses et codifiées, autant la connaissance de l'objet du travail reste parfois relativement vague ou intuitive. Tout se passe souvent comme si le travailleur social, en présence de quelque chose qui ne va pas chez des individus ou dans des familles, entrait dans l'action pour réparer, restaurer, tenter en quelque sorte que les choses aillent mieux. Autrement dit, le diagnostic social est souvent rapide, partant d'un sentiment très fort, et est immédiatement suivi d'action. Ce sentiment très fort de quelque chose qui ne va pas, part de réalités qui apparaissent comme évidentes et qui ne sont pas sans importance, tels que le délabrement, la misère, l'éthylisme, le danger moral des enfants, toutes réalités qui sont apparues ici dès que nous sommes arrivés sur la cité, mais qui n'en demandent pas moins à être analysées. La connaissance plus approfondie des individus ou des groupes d'individus inadaptés apparaît donc utile dans la mesure où c'est une étape qui est souvent assez rapidement franchie.

Le second point sur lequel on peut s'arrêter concernant cette connaissance est l'étape psychosociale qui est l'objet propre de cette recherche. Nous nous arrêterons ici sur un aspect particulier de la méthode de recherche dans son rapport avec l'objectivation des difficultés rencontrées par les sujets ou les groupes de sujets. Il s'agit ici de passer de l'impression que quelque chose ne va pas à une connaissance plus précise de ce qui ne va pas. Au cours de cette étape, le travailleur social, l'enquêteur, sera amené à dire à une tierce personne, ici c'était le sociologue, mais il y a eu aussi des réunions d'équipe où les bilans ont été faits, tout ce qu'elle a perçu de ce qui n'allait pas dans les familles. A notre sens, la présence de cette tierce personne est un élément essentiel dans l'élucidation de l'inadaptation et donc de ce qui ne va pas dans les familles. Cette étape d'élucidation amène à considérer l'individu dans ses relations avec l'environnement et aboutit à une psychologie relationnelle permettant de recenser les ressources générales de l'individu, ses capacités ou incapacités à s'insérer dans la vie familiale, scolaire ou professionnelle.

Cette étape, en même temps qu'elle est utile au travailleur social pour mieux situer son client, est très importante pour les organismes de tutelle et les administrations chargées de repérer les îlots d'inadaptation et de décider des mesures les plus efficaces pour y remédier.

La troisième étape de cette connaissance est l'étape psychologique. Il s'agit ici de tenter de connaître l'individu de l'intérieur au niveau de son « je », de son désir, de son histoire. Cette troisième étape est utile pour mieux connaître les individus en particulier, et elle apparaît indispensable pour l'action. En présence d'un enfant qui refuse d'aller à l'école par exemple, on ne peut se dispenser de connaître le motif de son refus par rapport à son histoire familiale : ainsi, j'ai en tête l'histoire d'un garçon de 15 ans qui refusait d'aller à l'école. Nous nous étions demandés assez longtemps s'il fallait le pousser à y retourner bien vite et finalement on s'est aperçu qu'il désirait rester dans sa famille parce qu'il avait le sentiment que son père était d'une part malade, et d'autre part très malheureux et qu'il voulait protéger en quelque sorte son père.

De la même façon, pour s'occuper des adolescents, de leurs révoltes ou de leurs soumissions, on ne peut se dispenser de connaître le sens de leurs révoltes ou de leurs soumissions par rapport à leur histoire familiale.

Avant d'envoyer un alcoolique se faire désintoxiquer, il n'est pas inutile de comprendre le sens de cet alcoolisme si on désire agir efficacement. Il apparaît souhaitable de placer un enfant en fonction de tout ce que l'on peut savoir de cet enfant en particulier et de ce que l'on peut attendre de l'institution, plutôt qu'en fonction du sentiment que peut avoir le travailleur social de l'incapacité ou de la nocivité de la famille.

Dans cette dernière étape, dont j'ai donné quelques exemples très rapides, la connaissance passe par le travailleur social et le désir qu'il a d'aider, de conseiller ou de réadapter. Cette connaissance de l'inadapté par le travailleur social nécessite une certaine lucidité de sa part en ce qui concerne ce qui le pousse à agir. Ici, il ne suffit plus de connaître les relations de l'individu inadapté avec son entourage, ni de savoir que l'action passe par la relation du travailleur social avec cet individu, il s'agit de pénétrer dans l'histoire d'un autre sujet, ce qui ne peut se faire entre autre sans une très grande lucidité sur ce qui pousse chacun à l'action, et sur la relation établie entre le travailleur social et le client.

Conclusion

RECHERCHE ET POLITIQUE SOCIALE

Il serait présomptueux, en guise de conclusion, de tenter de faire une synthèse des travaux présentés dans ce travail collectif sur l'expérience effectuée au centre de Buzenval. Nous avons voulu, en effet, les exposer, en quelque sorte à l'état brut. Ils sentent encore la recherche et l'effet laborieux. Ils n'ont pas été systématisés, élaborés.

Tels quels, ils demeurent près des hommes et des femmes engagés dans la prévention sociale et qui ont désiré faire pénétrer un peu d'ordre et de clarté, dans un domaine ou règnent l'intuition et l'improvisation.

Ce qui se dégage avec force de leur tentative c'est, d'une part, qu'il n'est plus possible de faire de la prévention sociale sans y associer la recherche et, d'autre part, qu'il est possible, en y mettant les moyens, de dominer les manifestations par excellence de l'inadaptation, qui sont liées à la délinquance juvénile.

En matière de politique sociale, à partir du moment où l'on cesse d'agir en aveugle et où l'on concentre des moyens puissants sur une aire donnée, les résultats sont positifs. Mieux valent des interventions limitées et peu nombreuses, mais efficaces, que des interventions multiples, mais superficielles.

La leçon qui se dégage de l'expérience du centre de Buzenval est là et pas ailleurs. Si elle est entendue par les responsables de notre politique sociale, alors il faudra se préoccuper de transmettre les connaissances acquises dans d'authentiques facultés des sciences sociales, où tous les personnels des services d'action sanitaire et sociale pourraient être formés à ce qui est, en définitive, une science sociale appliquée. Si elle n'est pas entendue, alors il n'y aura plus qu'à espérer que par le jeu naturel des essais et des erreurs, on arrive, un jour, à redécouvrir l'utilité de ce qui a été fait à Buzenval.

Le Président de l'Association
du Centre de Buzenval.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction :

De la prévention sociale de la délinquance juvénile à la recherche active .. **5**

CHAPITRE PREMIER :

Aperçu général et historique **21**

CHAPITRE II :

L'expérience du centre de Buzenval **27**

CHAPITRE III :

Nature et formes de l'inadaptation (premières notes sur la population de la cité de Buzenval **59**

CHAPITRE IV :

Une étude sociométrique des enfants de Buzenval sur leur comportement à l'école et sur les rapports de leur statut sociométrique avec les positions de leurs familles **109**

CHAPITRE V :

Expériences de recherche « Interventions » **165**

Conclusion :

Recherche et politique sociale **207**

Imprimerie Administrative Melun

N°. 1621 — 1968